

Eduard Fraenkel

THÉORIE GÉNÉRALE

DE

L'ACCENTUATION LATINE

TYPOGRAPHIE HENNUYER, RUE DU BOULEVARD, 7, BATIGNOLLES.
Boulevard extérieur de Paris.

THÉORIE GÉNÉRALE

DE

L'ACCENTUATION LATINE

SUIVIE DE RECHERCHES

SUR LES INSCRIPTIONS ACCENTUÉES

ET D'UN EXAMEN DES VUES DE M. BOPP

SUR L'HISTOIRE DE L'ACCENT

PAR

HENRI WEIL ET LOUIS BENLOEW

PROFESSEURS DE FACULTÉ.

BERLIN

FERDINAND DÜMMLER ET Ce,
LIBRAIRES-ÉDITEURS.

PARIS

A. DURAND, LIBRAIRE, RUE DES GRÈS, 7.

MDCCCLV



A MONSIEUR AUGUSTE BÖCKH

NOTRE VÉNÉRÉ MAÎTRE

ET LE MAÎTRE DE TOUS CEUX QUI ÉTUDIENT L'ANTIQUITÉ

A MONSIEUR JOSEPH GUIGNIAUT

L'HISTORIEN DES AGES PRIMITIFS

LE SAVANT QUI UNIT LA SCIENCE FRANÇAISE A LA SCIENCE ALLEMANDE

HOMMAGE

DE RESPECT ET DE RECONNAISSANCE.

AVANT-PROPOS.

L'accentuation latine obéit à des lois simples et uniformes, qui ne souffrent qu'un petit nombre d'exceptions : elle offre à l'étude moins de problèmes, moins de faits curieux que l'accentuation grecque ou sanscrite. Elle a cependant son intérêt, le même que présentent en général la langue et la littérature latines. Rome relie l'antiquité au monde moderne ; sa langue touche par ses origines à la langue primitive de la race indo-européenne, et par sa décadence à ses idiomes les plus récents ; son accent a le même caractère intermédiaire entre l'antique et le moderne.

La quantité et l'accent, ces deux éléments du mot qui en marquent l'un l'étendue, l'autre l'unité, sont, pour ainsi dire, unis et opposés entre eux comme le

corps et l'âme. D'abord c'est l'élément matériel, la quantité, qui l'emporte, qui préside à la formation et à l'accroissement des mots, qui domine dans la langue parlée, et qui impose sa règle à la versification. Plus tard, l'accent prend plus d'importance, se soumet la quantité, qu'il obscurcit et émousse, modifie, condense les mots, et devient à son tour la règle des vers.

La grammaire comparée s'attacha d'abord, et cela était presque inévitable, au côté matériel du langage, elle ne donna pas à l'accent toute l'importance qu'il mérite, ou bien elle le traita avec défaveur, ne vit dans les progrès de son influence que la corruption et la ruine des langues. Mais le triomphe de l'accent est un fait nécessaire, il est dans le cours naturel des choses, aussi bien que l'antique supériorité de la quantité. S'il enlève aux langues certaines beautés, certaines qualités, il leur en apporte d'autres; s'il cause la chute d'un idiome, il en fait naître de nouveaux. L'histoire de l'accent, si on parvenait à la connaître dans toute son étendue, serait l'histoire du langage humain dans ce qu'il a de plus délicat, de plus intime, dans son

principe vital même, nous osons dire que ce serait l'achèvement de la linguistique. Depuis quelques années l'attention des académies, les études des savants se portent de plus en plus vers ce grand sujet : on en a traité quelques parties, les auteurs de ce livre ont essayé eux-mêmes, par des travaux antérieurs, de contribuer à ce mouvement. En étudiant aujourd'hui l'accentuation latine, ils ont pensé que, par la place même qu'il occupe, le latin était particulièrement propre à mettre dans tout son jour et le contraste entre les deux âges des langues, tour à tour dominées par la quantité et par l'accent, et la transition qui mène de l'un à l'autre.

En changeant de rôle, en modifiant ses rapports avec la quantité, l'accent a dû se modifier lui-même, changer de son et de nature. C'est là un point trop généralement négligé et qu'il fallait éclaircir, sous peine de laisser toute la question dans la plus profonde obscurité. C'est ce que nous faisons dès le début. Nous exposons ensuite le système de l'accentuation latine à l'époque où la langue était arrivée à sa maturité, à sa

forme définitive. A l'aide de ces principes, nous cherchons à retrouver ce qu'avait été ce système avant cette époque, ce qu'il devint plus tard, à faire enfin l'histoire de l'accent latin. Les vieilles formes des mots latins, les changements qui s'y opérèrent successivement et qui peuvent se constater par l'écriture, d'autres, plus délicats, que révèle l'étude des poëtes, fournissaient les matériaux de cette histoire. Il fallait y joindre la comparaison du grec et du sanscrit, ainsi que des autres langues de la vieille Italie, qui ne sont plus tout à fait inconnues, grâce aux efforts de la science moderne. C'est ainsi que nous avons essayé de rattacher l'accent latin, d'un côté aux langues aînées qui précédèrent la langue latine, et d'un autre côté, à celles qui sortirent d'elle et prirent sa place.

Les inscriptions accentuées avaient avec notre sujet un rapport plus apparent que réel : les résultats auxquels nous sommes arrivés concernent plutôt l'orthographe que la prononciation latine. Ces inscriptions nous ont cependant fourni quelques indications sur la

quantité des voyelles dans les syllabes longues par position.

Notre travail était terminé quand parut le livre de M. Bopp sur le système d'accentuation de la langue grecque et de la langue sanscrite. Nous ne pouvions nous dispenser d'examiner les vues de cet illustre savant, ne fût-ce que pour nous justifier de ne pas renoncer aux nôtres.

THÉORIE GÉNÉRALE

DE

L'ACCENTUATION LATINE

CHAPITRE I.

DU SON ET DE LA NATURE DE L'ACCENT LATIN.

Les mots se composent de syllabes, les syllabes de consonnes et de voyelles. Les syllabes sont plus longues ou plus brèves, selon que la prononciation des consonnes et des voyelles qui les forment exige plus ou moins de temps, et c'est là ce qui constitue la quantité prosodique. Dans les langues anciennes, le contraste des longues et des brèves était si sensible que les poëtes en firent la base de leur versification, et si net que les métriciens pouvaient prendre la durée de la brève pour unité de mesure, et poser en principe que toutes les syllabes étaient ou d'un *temps* ou de deux *temps*, et qu'il n'y en avait pas d'autres.

Mais les syllabes ne différaient pas seulement par la durée : le son ou l'accent mettait entre elles une autre différence. La voix s'élevait et s'abaissait tour à tour, de manière à ce qu'une syllabe, dans chaque mot, fût prononcée d'un son plus aigu que les autres.

Si la quantité n'était autre chose que l'étendue des éléments du mot, signe complexe de nos idées, l'accent marquait, au contraire, l'unité du mot et de l'idée qu'il représente. Dans *ágrum cólens*, il y a deux mots, deux idées et deux accents aigus : dans *agrícola*, il n'y a plus qu'une seule idée, un mot et un aigu. La syllabe aiguë *grí* se distinguait des autres qui se prononçaient avec un son plus grave, elle les dominait en quelque sorte par cette intonation plus élevée; et c'est grâce à cette subordination que, malgré la pluralité des syllabes, l'unité de l'idée se peignait sensiblement dans le son du mot, et frappait l'oreille et l'esprit de l'auditeur.

En effet, l'unité d'un être multiple, d'un objet complexe, ne s'établit point par la simple juxtaposition des parties; il faut que la subordination réunisse toutes les parties autour d'un centre commun. Cette subordination peut être plus ou moins matérielle, plus ou moins accusée; mais elle est nécessaire à l'unité d'un édifice, d'une machine, d'un être animé, d'une nation, et elle l'est encore à l'unité de ces images de nos idées, les mots de la langue.

Il n'y avait donc dans le même mot qu'un seul accent aigu, et il y en avait un dans chaque mot [1]. Les anciens insistent sur ce point, et ils appellent l'aigu, qui ne porte que sur une seule syllabe, l'accent du mot (κύριος τόνος), le grave, qui s'étend sur toutes les autres, l'accent des syllabes (συλλαβικὸς τόνος) [2]. Et, comme l'intonation est une chose d'un ordre plus délicat,

---

[1] *Est autem in omni voce utique acuta, sed nunquam plus una.* Quint. *Inst. orat.*, 1, v, 31. Cf. Cic. *Orat.* 18.

[2] V. Chœroboscus, ap. Bekk. *Anecd.*, p. 1109 sq. Cf. p. 688 *et passim.*

moins matériel que les voyelles et les consonnes, comme elle n'ajoute rien à l'étendue du mot, qui est tout entière dans ces éléments plus palpables, et que, cependant, elle le domine et l'anime en quelque sorte, ils ont dit avec justesse que l'accent est l'âme du mot: *Accentus est velut anima vocis*[1].

Ce que les syllabes sont au mot, les mots eux-mêmes le sont à la phrase, et l'accent oratoire marque l'unité de la pensée, comme l'accent tonique marque celle de l'idée. Mais l'accent oratoire est en dehors de notre sujet.

Ce que nous venons de dire de l'accent tonique de la langue latine est également vrai pour les langues modernes et probablement pour toutes les langues. Il y a, toutefois, une restriction à faire : on a toujours marqué l'unité du mot en mettant une de ses syllabes en évidence, et, pour ainsi dire, en relief. Mais la manière de mettre cette syllabe en évidence n'a pas été la même toujours et partout. Ceux qui ont parlé de l'accent tonique des langues modernes sans répéter servi-

---

[1] Diomedes, l. II, p. 425, Putsche. — L'importance de l'accent est moins bien exprimée par une théorie qui s'efforçait de retrouver dans le mot, qui est un son et par conséquent un corps, les trois dimensions dont les corps sont doués. L'accent y jouait le rôle de la hauteur; les autres dimensions, qui sont en quelque sorte plus grossières, se distribuaient ainsi : la longueur était représentée par les voyelles et les consonnes, qui font la longueur ou la brièveté des syllabes; la largeur ou l'épaisseur par l'aspiration, les esprits doux et rude, *lisse* et *épais*, comme disaient les anciens (ψιλὴ et δασεῖα). Ce n'est là qu'une vaine subtilité, un jeu d'esprit assez puéril, éclos du cerveau de quelque grammairien philosophe de la Grèce. Priscien le répète deux fois (p. 538. 1285, Putsche), Servius (*de Accentibus*, § 8, *Anal. Vindob.*) l'a aussi, et il l'a probablement pris dans Varron. Il ne cite pas, il est vrai, son autorité; mais un passage (§ 29) de la seconde partie de son traité, qui est presque entièrement tirée de Varron, nous le fait supposer. Le plus docte des Romains aimait les subtilités de ce genre : il en emprunta plus d'une aux philosophes érudits de la Grèce.

lement les termes employés par les anciens, ont défini la syllabe accentuée une syllabe forte, une syllabe d'appui. Et c'est là, en effet, le caractère général de l'accent moderne, quelle que soit d'ailleurs la différence des organes et des habitudes qui le fait varier de nation à nation. Il est peu marqué en français, plus fort en allemand, en anglais plus énergique encore, un peu chantant en italien ; mais la syllabe accentuée est partout une syllabe d'appui. Ce qui le prouve, c'est que les compositeurs qui mettent en musique des paroles françaises, italiennes ou autres, sont obligés, sous peine de blesser l'oreille, de faire tomber les syllabes accentuées des mots sous les temps forts des mesures.

Les anciens déclarent, au contraire, qu'en grec et en latin, la syllabe accentuée était une syllabe plus aiguë, se prononçait avec une note musicale plus élevée. Voilà une différence essentielle entre la prononciation des anciens et celle des modernes [1]. Le mélange de syllabes plus fortes et plus faibles constitue l'accentuation mo-

---

[1] Cette différence a déjà été signalée par Benloew, *de l'Accentuation dans les langues indo-européennes*, p. 40, 260, 293. — Elle explique comment l'idée qu'on se faisait de l'accent français était longtemps obscure et confuse. Cet accent est si peu sensible, que la plupart des grammairiens n'en parlent pas même ; et ceux qui en parlent ont l'air de se contredire, tout en disant la même chose. Au dernier siècle, Condillac, Dumarsais, etc., prenaient le mot *accent* dans le sens antique d'une intonation plus aiguë ou plus grave. Marmontel l'entendait ainsi, et voilà pourquoi il assure que la langue française n'a point d'accent fixe ; mais il sait et il dit que *le caractère de notre langue est d'appuyer sur la pénultième ou sur la dernière syllabe des mots* (V. *Elem. de littér.*, aux art. Accent et Vers). M. Quicherat donne à ce dernier fait le nom d'accentuation ; et il assure avec raison que la langue française a un accent fixe (*Traité de versification franç.*, p. 12 et 133). Ils disent la même chose, ils s'expriment différemment ; une syllabe accentuée est pour l'un une syllabe aiguë, et pour l'autre une syllabe forte, une syllabe d'appui.

derne, le mélange de syllabes plus aiguës et plus graves constitue l'accentuation antique. Nous insistons sur ce point, sans lequel on ne peut expliquer le système de l'accentuation latine, ni bien comprendre les principes de la versification ancienne.

Il est vrai qu'il y a un certain rapport entre l'acuité et la force des sons. Un son aigu semble plus fort qu'un son grave, parce qu'il est plus distinct, et une prononciation plus forte semble entraîner naturellement un son plus aigu. Nous disons *élever la voix* pour désigner les deux choses : cette expression marque tantôt un son plus fort, tantôt un son plus aigu, plus *élevé* dans le sens musical de ce terme. Aussi une certaine modulation se mêle-t-elle certainement à l'accent tonique des modernes; et celui des anciens n'était probablement pas sans certaines nuances de force et de faiblesse. Mais l'*intensité* et l'*acuïté* des sons ne laissent cependant pas d'être des choses parfaitement distinctes; il n'est pas besoin de recourir à la physique pour le démontrer, l'oreille les distingue assez. L'intensité caractérise l'accent moderne, l'acuïté l'accent antique. Ne nous embarrassons pas dès l'abord des nuances, qui ne serviraient qu'à embrouiller la question. La suite de nos recherches nous y ramènera; ici il ne peut s'agir que de saisir nettement les différences essentielles, et d'établir par les témoignages des anciens la nature éminemment musicale de l'accent latin.

L'accentuation est l'image de la musique. Ce mot de Varron[1] est confirmé et expliqué par les termes techniques et les définitions de tous les auteurs grecs et latins

[1] Varro, ap. Serv., *de Accentibus*, § 25, passage que nous donnons plus bas.

qui ont traité de l'accent. *La quantité des syllabes,* disait Aristophane de Byzance, *répond aux mesures, les accents répondent aux sons de la musique*[1]. *Accentus*, traduction littérale de προσῳδία[2], veut dire un chant qui accompagne la prononciation des syllabes ; mais, par suite de la confusion si fréquente du signe avec la chose signifiée, ces termes furent étendus à tous les signes accessoires de l'écriture : les grammairiens[3] comprennent parmi les accents l'apostrophe, les esprits, la diastole, les signes de quantité, etc. Ce dernier sens, celui de quantité, finit par s'attacher plus particulièrement au mot grec *prosodia*. Les termes *tenores, toni,* τόνοι, τάσεις[4], conservèrent mieux leur sens véritable : ils s'appliquent toujours aux accents proprement dits. Ces termes sont, en effet, plus expressifs que le mot un peu vague de *prosodia* : ils désignaient d'abord les différentes tensions de la lyre, et les sons plus aigus ou plus graves qui en résultent : la nature de l'accent antique s'y trouve indiquée de la manière la plus précise.

Les noms des deux accents principaux, *gravis,* et *acutus*, βαρεῖα et ὀξεῖα, également empruntés à la musi-

[1] Καὶ τοὺς μὲν χρόνους τοῖς ῥυθμοῖς εἴκασε (ὁ Ἀριστοφάνης), τοὺς δὲ τόνους τοῖς τόνοις τῆς μουσικῆς (Arcadius, p. 187. Barker).

[2] Ce mot se trouve chez Aristote dans le sens d'accent tonique (*Poet.*, c. xxv. *El. Soph*, c. iv, p. 166, b. Bekk.). *Accentus dictus est ab accinendo, quod sit quasi quidam cujusque syllabæ cantus : apud Græcos ideo* προσῳδία *dicitur, quod* προσᾴδεται ταῖς συλλαβαῖς (Diom., l. II, p. 425).

[3] Arcadius, Priscien, et tous les grammairiens grecs et latins.

[4] Aulu-Gelle (XIII, 6) cite encore les noms : *notæ vocum, moderamenta (modulamenta ?) accentiunculæ, voculationes.* Diomède (l. II, p. 425) y ajoute celui d'*acumina.* Les termes *fastigia* (Diom., *ib.* Auson., *epist.* 19), *cacumina* (Mart. Cap., p. 83, Grot.), *apices* (Quintil., I, v, 25), se rapportent aux signes.

que, ne sont pas moins expressifs. Un auteur se servit des mots ἀνειμένη et ἐπιτεταμένη, relâché et tendu, qui rappellent encore plus nettement les cordes de la lyre[1]. On trouve aussi *accentus superior et inferior, sonus summus et imus*[2]. Varron, qui emploie ces expressions de concurrence avec *acutus* et *gravis*, ne laisse aucun doute sur le sens qu'il faut y attacher. Pour les anciens comme pour nous, *élévation* et *acuïté* des sons étaient synonymes; ils disaient que la voix monte du grave à l'aigu, et qu'elle descend de l'aigu au grave. La forme même des signes exprimait symboliquement cette manière de voir : « L'accent aigu, disent-ils, [3] monte de

---

[1] Glaucus de Samos. V. Varro, apud Servium, *de Accentibus*, § 22, dans les *Analecta grammatica*, éd. Jos. ab Eichenfeld et Steph. Endlicher. Vindob. 1837.

[2] Varro, ap. Servium, *ib.*, § 22. Nigidius, ap. A. Gellium, XIII, 25.

[3] Varro, ap. Serv., *ib.*, § 27 : *Acutæ nota est virgula a sinistra parte dextrorsum sublime fastigiata; gravis autem notatur simili virgula in eadem parte depressa fastigio ; quæ notæ demonstrant omnem acutam vocem sursum esse et gravem deorsum.* Arcad., p. 187. Barker : Καὶ σημεῖα ἔθετο (ὁ Ἀριστοφάνης) ἐφ' ἑκάστῳ καὶ ὀνόματα..... Τῶν δὲ τόνων τὴν μὲν ἄνω τείνουσαν καὶ εὐθεῖαν καὶ εἰς ὀξὺ ἀπολήγουσαν (γραμμὴν), οἰκεῖαν (*l.* ἐοικυῖαν) τοῖς βέλεσι τοῖς ἐφιεμένοις, ὀξεῖαν ἐπονομάσας, τὴν δὲ ἐναντίαν ταύτῃ βαρεῖαν. Prisc., p. 1287. Putsche : *Quid est acutus accentus? Nota per obliquum ascendens a sinistra in dextram partem.*

Rien n'est plus naturel que de regarder la suite des sons du plus grave au plus aigu comme une série ascendante. Il n'était cependant pas inutile de faire remarquer que les anciens partageaient sur ce point notre manière de voir. C'est que les noms grecs des sons de la gamme, ὑπάτη, qui désigne le plus bas, et νήτη, qui désigne le plus haut, pourraient faire croire le contraire. Mais ces noms, qui s'appliquaient d'abord aux cordes de la lyre, s'expliquent par la disposition de cet instrument. D'ailleurs, les anciens s'expriment absolument comme nous. Dans le tableau des *modes*, l'*hyperlydien*, qui avait la gamme la plus aiguë, se marquait au-dessus, et l'*hypodorien*, qui avait la gamme la plus grave, se marquait au-dessous de tous les autres (Varro, *l.l.*). Quant aux Latins, le passage de Varron que nous venons de citer est concluant. Ajoutons Quintilien, XI, III, 42 : *Vox, ut nervi, quo remissior, hoc gravior*

gauche à droite, et se termine en pointe aiguë; l'accent grave descend, au contraire, de la gauche à la droite : ce qui indique que tout son aigu tend en haut, et tout son grave en bas. » On voit que la figure de l'aigu (ʻ) différait un peu de celle que nous employons (ʹ).

Il est évident que la valeur musicale de l'aigu et du grave n'avait rien d'absolu ; elle devait se modifier, se *transposer*, pour ainsi dire, suivant l'organe de chaque individu. Mais on peut demander quel était l'intervalle du grave à l'aigu. J'imagine que les anciens même auraient été un peu embarrassés pour faire à cette question une réponse précise ; les faits de prononciation sont d'une nature très-délicate. Il est vrai que Denys d'Halicarnasse [1] semble dire que l'intervalle entre le grave et l'aigu était à peu près d'une quinte. Mais ce témoignage relatif à l'accent grec ne prouve rien pour l'accent latin. Le son de l'accent latin était certainement semblable à celui de l'accent grec : les Romains se servent des mêmes termes, des mêmes définitions, des mêmes signes que leurs voisins; cependant, ce son n'était pas le même dans les deux langues. Ce qu'il y a de plus délicat dans la prononciation varie toujours de peuple à peuple, et nous pourrions supposer une différence, quand même elle ne serait pas attestée. En effet, suivant Quintilien, l'accentuation latine avait une certaine inflexibilité et une uniformité qui la rendaient moins harmonieuse que celle des Grecs. *Sed accentus quoque, quum rigore quodam, tum similitudine ipsa, minus suaves habemus quam*

---

et plenior : quo tensior, hoc tenuis et acuta magis est. Sic ima vim non habet, summa rumpi periclitatur.

[1] Dionys. Halic., *de Compositione verborum*, c. XI.

Græci[1]. Nous comprenons parfaitement qu'elle dut avoir moins de variété, parce que l'aigu portait toujours sur la pénultième ou l'antépénultième, sans jamais pouvoir affecter la finale. Il est difficile de se faire une idée exacte de ce qu'il pouvait y avoir de moins souple, de moins flexible dans le son même de l'accent des Romains. L'expression de Quintilien est vague; et cependant, rapprochée de certains faits relatifs à l'histoire de la prosodie latine, et dont il sera question dans la suite, elle prend à nos yeux un sens plus précis : nous croyons y trouver un indice que les Latins appuyaient quelque peu sur la syllabe aiguë, et que déjà leur accent s'acheminait vers l'accent moderne. Mais ce n'est là encore qu'une tendance qu'il ne faut pas exagérer, et qui ne nous empêche pas d'insister sur la distance qui séparait l'accentuation des Romains de celle des modernes. L'accent latin était essentiellement musical, consistait en des notes plus aiguës et plus graves. Nous l'avons démontré par des autorités nombreuses, et ce qui nous reste à dire le fera encore mieux comprendre.

La voix humaine est naturellement disposée à donner peu de durée aux sons aigus. Nous avons déjà vu que les anciens la concentraient sur une seule syllabe, ou, pour parler plus exactement, sur une seule voyelle dans chaque mot; car il est évident que l'accent ne peut affecter que les voyelles. Il faut ajouter qu'ils n'accordaient au son aigu que la durée d'un *temps* simple. *Acuta tenuior est quam gravis et brevis adeo, ut non longius quam per unam syllabam, quin immo per unum tempus protrahatur*[2]. Une voyelle était-elle lon-

[1] Quintil., XII, x, 23.

[2] Il faut citer en entier ce passage important de Varron, ap. Servium,

gue ou de deux temps, l'aigu ne portait pas sur sa durée tout entière, mais seulement sur l'un des deux temps qui la composaient. La voix ne se maintenait pas à la même élévation, au même degré d'acuïté en proférant une voyelle longue, affectée de l'accent tonique. Ou l'aigu portait sur le premier temps de la longue, et alors la voix redescendait de l'aigu au grave; ou il portait sur le second temps, et alors elle montait du grave à l'aigu. On prononçait l'*a* de *clarus* en descendant de l'aigu au grave, et de *clari* en montant du grave à l'aigu. Les grammairiens inventèrent un signe pour le premier de ces accents composés : ils marquèrent *clârus* de l'accent *circonflexe*, qui est la réunion en une même figure de l'aigu et du grave. Ils n'en inventèrent point pour le second; ils se contentèrent de marquer *clári* d'un aigu, au lieu d'écrire *clàri*. En effet, un signe particulier pour l'un des deux cas les distinguait suffisamment.

On a révoqué en doute la nature composée de l'ac-

---

l. l., § 22, sq. : *Acuta exilior et brevior et omni modo minor est quam gravis, ut est facile ex musica cognoscere, cujus imago prosodia.* En effet, ajoute-t-il, un son aigu passe vite, un son grave reste plus longtemps dans l'oreille. Les cordes d'une lyre rendent un son d'autant plus aigu qu'elles sont plus minces et raccourcies par une plus forte tension. Une flûte est d'autant plus aiguë qu'elle est plus étroite et plus courte. Ensuite il revient à l'accent : *Sic in legentium loquentiumque voce, ubi sunt prosodiæ velut quædam istamina, acuta tenuior est quam gravis et brevis adeo, ut non longius quam per unam syllabam, quin immo per unum tempus protrahatur, cum gravis, quo uberior et tardior est, diutius in verbo moretur, et junctim quamvis in multis syllabis resi-dat.* Les éditeurs commencent un nouveau paragraphe après *istamina.* Il était facile de corriger cette erreur; il est plus difficile de deviner ce qui se cache sous ce mot altéré. Serait-ce *stamina?* La correction est facile et se justifie par une faute familière aux copistes italiens : nous la proposerions sans hésitation, si *stamina* était le mot propre pour désigner les cordes d'une lyre.

cent circonflexe [1]; mais les anciens l'attestent unanimement et de la manière la plus formelle. *Flexa prosodia,* dit Varron [2], *quod duplex est et ex acuta gravique ficta, notam habet nomini potestatique respondentem... priorem acutam et posteriorem gravem sibi inesse significat.* Quintilien ne connaît pas d'autre théorie. Après avoir établi en principe que chaque mot a nécessairement une syllabe aiguë, et qu'il n'en a jamais plus d'une, il ajoute qu'il ne peut y avoir dans le même mot un circonflexe et un aigu, parce que la syllabe circonflexe est aussi aiguë. *Præterea, nunquam in eadem (voce est syllaba) flexa et (syllaba) acuta : quoniam eadem flexa et acuta* [3]. Il indique que le circonflexe contient l'aigu. Après ces autorités, il est inutile de citer Priscien et les autres grammairiens, qui disent la même chose moins bien. Avant Varron, les savants d'Alexandrie, Eratosthène, Ammonius, le successeur d'Aristarque, Athénodore, Tyrannion, avaient partagé la même manière de voir [4]; Denys d'Olympe avait appelé le circonflexe δίτονος [5]; Hermocrate d'Iasos σύμπλεκτος; Epicharme de Syracuse, κεκλασμένη [6]. Aristophane de Byzance l'avait désigné d'une manière plus expressive, en le nommant ὀξυβαρεῖα, et en figurant ce nom dans le signe qu'il inventa [7]. Il va sans dire que les grammairiens postérieurs, Arcadius, l'abrévia-

---

[1] Egger et Galusky, *Méthode pour étudier l'accentuation grecque*, p. 5.

[2] Varro, ap. Servium, *l.l.*, § 27.

[3] Quintilien, I, v, 31.

[4] Varro, ap. Servium, *l.l.*, §§ 22, 24, 18, 19.

[5] *Ibid.*, § 24. — C'est δίτονον qu'il faut écrire, et non pas ἄτονον, comme ont fait les éditeurs. Le manuscrit porte : *aponon*. La confusion s'explique par l'écriture grecque : AΠONON est voisin de ΔITONON.

[6] *Ibid.*

[7] Arcadius, p. 187, sq. Barker.

teur d'Hérodien, Porphyre, Chœroboscus et les autres ne font que répéter la théorie des maîtres.

Il est moins souvent question de l'autre accent composé, celui qui commence par le grave et se termine par l'aigu. C'est qu'il n'avait pas reçu de signe particulier, et que, s'élevant du grave à l'aigu sans redescendre, il se confondait en effet plus facilement avec ce dernier. Mais si les faiseurs de manuels le passaient sous silence, les théoriciens savants ne laissaient pas d'en parler. D'après le principe établi par Varron[1], que l'aigu ne porte que sur la durée d'un *temps* simple, toutes les syllabes que nous marquons d'un aigu devaient avoir en réalité un double accent, passer du grave à l'aigu. Et c'est là, en effet, ce qu'il enseignait, d'accord avec Tyrannion, Théodore et Glaucus de Samos. Ce dernier avait même désigné cet accent d'un nom particulier, *l'anticirconflexe*; il n'appelait aigu (ἐπιτεταμένη) que l'accent aigu des voyelles brèves; les longues avaient, selon lui, ou le circonflexe (κεκλασμένη), ou l'anticirconflexe (ἀντανακλαζομένη)[2]. La justesse de cette vue se démontre par tout le système de l'accen-

---

[1] Varro, ap. Servium, § 26, cité plus haut.

[2] *Ibid.*, § 22. — Outre le grave, l'aigu, le circonflexe et l'anticirconflexe, Glaucus avait distingué la προσῳδία μέση, dont nous parlerons tout à l'heure, et un sixième accent dont je n'ose déterminer ni le nom ni la nature. Les éditeurs ont imprimé νήτη, suivant une conjecture peu probable de Wase. Mais le manuscrit n'offre que deux lettres, *hc*. Comme il avait restreint l'aigu proprement dit aux syllabes brèves, aurait-il aussi donné un nom particulier aux syllabes longues qui se prononçaient avec le grave? On pourrait deviner ὁμαλή ou ἴση. — Avant la publication du traité de Servius, la théorie de ce que nous appelons l'anticirconflexe avait été exposée avec une justesse parfaite par M. Bœckh, *de Metris Pindari*, l. II, c. VIII; nous espérons avoir l'approbation de notre illustre maître, si nous distinguons, plus qu'il ne semble le faire dans cet ouvrage, entre l'accent aigu et le temps fort (*ictus*).

tuation grecque et latine, et d'une manière encore plus frappante, par la transformation de certains mots grecs. Dans les crases, un aigu et un grave forment, en se réunissant, un circonflexe (νόος, νοῦς); un grave et un aigu forment, au contraire, un aigu (δαΐς, δᾴς), ou plutôt, suivant la terminologie de Glaucus, un anti-circonflexe (δᾴς)[1].

Nous avons examiné d'abord l'aigu et le grave, ensuite les combinaisons de l'aigu et du grave, il nous reste à parler des sons intermédiaires entre ces deux accents. Ceux qui écoutaient attentivement remarquaient que toutes les syllabes qu'on appelle graves ne l'étaient pas au même degré ; que la voix ne passait pas brusquement et sans transition de l'aigu au grave ni du grave à l'aigu. On ne va pas d'un extrême à l'autre sans passer par le terme moyen : les philosophes faisaient observer que cette vérité générale devait aussi s'appliquer et s'appliquait en effet à la musique du langage ; ils y admettaient des notes intermédiaires, un *accent moyen*. La théorie de l'accent moyen fut exposée du temps de Cicéron par Tyrannion l'aîné, grammairien grec dont on vantait la prononciation pure et élégante, dans un traité qui excita l'admiration d'Atticus et la curiosité de son ami[2]. Varron s'empara de cette théorie, et retrouva dans la prononciation latine cet accent moyen qu'il définissait « le passage de l'aigu au grave et du grave à l'aigu » ; *limes per quem duæ supradictæ ultro citroque com-*

[1] Ἡ ὀξεῖα καὶ ἡ βαρεῖα εἰς περισπωμένην συνέρχονται, οἷον εὐγενέος εὐγενοῦς. Ἐκ τοῦ ἐναντίου δὲ ἡ βαρεῖα καὶ ἡ ὀξεῖα εἰς ὀξεῖαν συναιροῦνται (ἐὰν μὴ τονικὸν κωλύσῃ παράγγελμα), οἷον ζωός ζώς, ἑσταώς ἑστώς. Chœrobosus, ap. Bekk., *Anecd.*, p. 708, et toutes les grammaires grecques.

[2] Varro, ap. Servium, *l.l.*, § 20. Cic., *ad Atticum*, XII, 6.

meant, ou bien, le point où ces deux accents se rencontrent, *compitum utriusque*[1].

Il admettait donc l'accent moyen toutes les fois que le grave et l'aigu se suivent. Dans les syllabes longues à double accent, soit que la voix descendît de l'aigu au grave (ce qui constitue le circonflexe), soit qu'elle montât du grave à l'aigu (ce qui constitue l'anticirconflexe), il lui semblait que la transition ne pouvait se faire sans passer par l'accent intermédiaire[2]. Dans le cas où les deux accents affectent des syllabes différentes, il dut nécessairement admettre le même accent de transition. Tel était aussi l'avis du grammairien Nigidius Figulus, contemporain de Varron et ami de Cicéron. Aulu-Gelle cite son opinion sur l'accentuation de *Valeri*, vocatif de *Valerius*. Il voulait qu'on prononçât la première syllabe aiguë, et que, sur les deux autres, on descendît par degrés vers le grave. *Summo tono est prima, deinde gradatim descendunt*[3]. C'est l'application de la théorie de l'accent moyen à un cas particulier.

D'ailleurs, ni Tyrannion ni Varron ne s'étaient les premiers avisés de l'accent moyen : les auteurs les plus accrédités sur la matière en avaient depuis longtemps reconnu l'existence. Varron citait à l'appui de sa théorie Glaucus de Samos, Hermocrate d'Iasos et les péripatéticiens Théophraste et Athénodore [4].

On ne s'étonne pas que les philosophes de cette école aient insisté sur l'accent moyen : cela était conforme

---

[1] Varro, *ib.*, §§ 24, 21.

[2] *Varro in utraque parte (utramque partem?) moveri arbitratur, neque hic (id?) facile fieri sine media... quod illa propius utramque est quam illa superior et inferior inter se.* Serv., *l.l.*, § 22.

[3] A. Gellius, XIII, 25.

[4] Servius, *l.l.*, § 21.

aux principes généraux de leur doctrine. Ajoutons que le maître le leur avait déjà signalé. En énumérant les éléments de l'accent tonique, Aristote met, à côté du grave et de l'aigu, le moyen, τό μέσον[1]. C'est à tort qu'on a rapporté ce dernier terme à l'accent circonflexe : il indique certainement l'accent intermédiaire de Varron. La théorie de Théophraste ne dut pas différer de celle d'Aristote. Mais on demandera peut-être comment il se fait qu'Aristote oublie l'accent circonflexe. C'est qu'il parle en philosophe ; il se borne à l'indication des éléments : le circonflexe n'est que la réunion de deux autres accents, l'aigu et le grave ; il ne pouvait figurer parmi les éléments. Athénodore, de l'école d'Aristote, ne le considérait pas non plus comme un accent particulier, et par la même raison[2].

Après avoir analysé chaque accent en particulier, considérons *l'ensemble* du mot accentué. L'accentuation antique était essentiellement musicale ; elle consistait dans le contraste de sons plus graves et de sons plus aigus : en prononçant un mot de plusieurs syllabes, la voix parcourait une gamme d'accents. Le plus élevé s'appelait *l'aigu*. On donnait à tous les autres, indifféremment, le nom de *graves*. En effet, ce nom convenait à tous, par rapport à l'aigu ; mais en les comparant entre eux, une oreille exercée remarquait qu'ils n'étaient point pareils, que les uns étaient plus

---

[1] Aristot., *Poet.*, c. xx : Ἔτι δὲ (διαφέρει) ὀξύτητι, καὶ βαρύτητι, καὶ τῷ μέσῳ. Le passage de la *Rhétorique*, III, 1, ne se rapporte pas à l'accent tonique, mais à l'accent pathétique.

[2] Varro, ap. Serv., § 18, *Flexam autem... nihil aliud esse (putavit Athenodorus) quam has duas in una syllaba.*—Porphyre (περὶ προσῳδίας. Villoison, *Anecdota*, II, p. 109) est le seul auteur qui applique le terme de μεσότης au circonflexe, erreur d'autant plus évidente, qu'à la même page il définit très-exactement la nature du circonflexe.

graves que les autres. Voilà ce qui fit distinguer l'*accent moyen*. La voix montait du commencement du mot jusqu'à la syllabe aiguë; de cette syllabe à la fin du mot elle redescendait. Dans *pudicitia*, la syllabe *ci* était aiguë; les deux syllabes qui la précèdent se prononçaient probablement avec une *accentuation ascendante*, les deux qui la suivent se prononçaient certainement avec une *accentuation descendante* [1] : *di* et *ti* avaient donc l'accent moyen. La syllabe aiguë était, par rapport à l'accentuation, le point culminant du mot, et l'accent aigu l'accent par excellence. Il pouvait porter sur une voyelle longue; mais dans ce dernier cas, il ne se soutenait pas durant tout le temps que demandait la prononciation de la voyelle. Affectait-il la première partie de ce temps, on disait que la voyelle était *circonflexe*. On ne désignait pas par un nom particulier le cas contraire, et on appelait aiguë la voyelle longue dont la seconde partie était affectée de l'accent aigu.

---

[1] Priscien donne au mouvement ascendant le nom d'*arsis*, et au mouvement descendant celui de *thesis*. *De Accentibus*, p. 1289, Putsche. *Sed ipsa vox quæ per dictiones formatur* (l'ensemble de sons qu'on profère toutes les fois qu'on prononce un mot), *donec accentus perficiatur, in arsin deputatur, quæ autem post accentum sequitur, in thesin*. Les mots *arsis* et *thesis* feront l'objet d'une note du chap. IV. En faisant abstraction de ce passage de Priscien, il faut avouer que l'accent moyen de la syllabe qui suit l'aigu est mieux attesté que l'accent moyen de celle qui le précède. Cependant, les expressions dont se sert Varron semblent indiquer l'un et l'autre. *Limes per quem duæ supradictæ ultro citroque commeant* (Serv., § 24). *Quod enim fluit* (l. *fuit*) *deorsum, prius in medium succendere* (l. *suscendere*, mot qui manque dans les lexiques) *quam evolet sursum*; *et quod sursum est, ante ĕo devenire* (l. *eodem venire*), *quam deorsum* : *quare utriusque compitum medium esse* (§ 21).

CHAPITRE II.

RÈGLES GÉNÉRALES DE L'ACCENTUATION LATINE.

Il convient de diviser les règles de l'accentuation latine en règles générales et règles particulières. Les règles générales sont simples et certaines : les témoignages unanimes de Quintilien, de Diomède, de Priscien et des autres grammairiens les mettent au-dessus detoute contestation. Malheureusement, on ne peut en dire autant des règles particulières. En exposant ces règles, nous suivrons la terminologie usuelle. Il sera toujours sous-entendu que les voyelles longues, marquées d'un aigu, devraient avoir l'anticirconflexe, et que, de plusieurs syllabes graves, les plus voisines de la syllabe aiguë se prononçaient avec un accent moyen. Voici d'abord l'énumération des règles générales.

Les monosyllabes ont l'aigu ou le circonflexe, selon que leur voyelle est brève ou longue. Les mots *quís, cór, fĕl, ós* (l'os); *árs, fáx, dúx, ést* (il est), ont l'aigu : les quatre premiers sont brefs, les autres ne sont longs que par position. Les mots *nôn, sôl, jûs, ôs* (la bouche); *môns, plêbs, rêx, êst* (il mange), ont le circonflexe : les quatre premiers sont longs par nature, les autres le sont à la fois par nature et par position. Tout dépend de la quantité de la voyelle.

Les mots de deux syllabes sont accentués sur la première. Si la finale est longue, la première a l'aigu,

quelle que soit d'ailleurs sa quantité. On prononçait *rósas, ámas, mónes* et *Rómæ, óras, débes*. La finale est-elle brève, la première a le circonflexe, si elle est longue par nature; sinon, elle a l'aigu. On disait : *Rôma, mûrus, fûnis*, et *vîxit, âcta, nôsse*, mais on disait : *rósa, páter, dáte*, et *ártis, fácta, rápta*. Dans ces derniers mots, la première syllabe n'est longue que par position.

Les mots de trois ou de plusieurs syllabes sont accentués sur la pénultième ou sur l'antépénultième. Si la pénultième est brève, l'antépénultième a l'aigu, exemples : *gládius, gládios, Aúfidus, Aúfidi, animula, fortitúdinem*. On voit que ni la nature de la finale, ni celle de l'antépénultième même ne change rien à l'accentuation.

La pénultième reçoit l'accent dès qu'elle est longue, soit par nature, soit par position. Si elle l'est seulement par position, elle a nécessairement l'aigu; si elle l'est par nature, elle a, soit l'aigu, soit le circonflexe, suivant la règle que nous venons de donner pour les dissyllabes : l'aigu, lorsque la finale est longue, le circonflexe lorsqu'elle est brève. *Camíllus, agréstis, decéptus, digéstus* ont l'aigu, parce que la voyelle de la pénultième est brève. *Românus, objêcit, ambulâvit*, ainsi que *dilêctus, conscrîpsit, ambulâsse*, ont le circonflexe, parce que cette voyelle est longue. *Románi, objéci, mendícans* ont l'aigu sur une voyelle longue, à cause de la longueur de la finale.

Reste un cas sur lequel les grammairiens ne s'expliquent pas assez. Qu'arrive-t-il lorsqu'une pénultième longue par nature est suivie d'une finale qui ne l'est que par position? *Remex, cœlebs, fecerunt, requirunt*, avaient-ils l'aigu ou le circonflexe? L'analogie

du grec et un mot de Priscien [1] nous portent à croire que c'est le circonflexe qu'il faut donner à ces mots.

Si la pénultième est une syllabe commune, l'accent change avec la quantité. ***Amaverimus, dixerimus***, etc., auront l'*e* aigu ou l'*i* circonflexe, selon que cette dernière voyelle sera employée comme brève ou comme longue. On prononçait ordinairement ***unîus, illîus***, etc., ***dedêrunt, tulêrunt***, etc.; mais les poëtes se permettaient-ils d'abréger la pénultième de ces mots, l'accent se déplaçait et l'on prononçait ***únĭus, íllĭus, dédĕrunt, túlĕrunt***. Le changement contraire avait lieu dans l'accentuation de ***látebræ, ténebræ***, etc., lorsque le vers obligeait d'allonger l'avant-dernière syllabe de ces mots en insistant sur les deux consonnes.

At vobis male sit, malæ tenébræ.

L'application de ces règles présente peu de difficultés. S'il s'agit de déterminer l'accent d'un mot latin, il faut rechercher d'abord sur quelle syllabe il porte, et ensuite s'il est aigu ou circonflexe.

Pour ce qui est de la place de l'accent, elle ne saurait être douteuse dans les monosyllabes. Les autres mots ne sont jamais accentués sur la finale, mais exclusivement sur l'une des deux syllabes qui la précèdent. Dans les mots de deux syllabes, l'accent est donc toujours sur la première. Dans les mots de plusieurs syl-

---

[1] Priscianus, *de Acc.*, p. 1289, P. *Ultima vero si naturaliter longa fuerit, penultima acuetur, ut Athénæ, Mycénæ*. Ce n'est là qu'un témoignage indirect, mais on en peut induire que si la finale, au lieu d'être longue par nature, l'était seulement par position, la pénultième aurait le circonflexe. Il est vrai que Martianus Capella (p. 61, Grot.) dit : *Si posterior longa erit positione vel natura, prior acuetur, ut* códex, dócte. Mais Priscien a plus d'autorité.

labes, la pénultième l'attire sur elle, si elle est longue, soit par nature, soit par position ; sinon, elle le laisse à l'antépénultième. La place de l'accent dépend donc de la quantité de l'avant-dernière syllabe.

La place de l'accent étant connue, il s'agit de savoir s'il sera aigu ou circonflexe. Les monosyllabes à *voyelle* brève ont l'aigu, les monosyllabes à voyelle longue ont le circonflexe. Dans les mots de plus d'une syllabe, l'antépénultième ne reçoit que l'aigu, la pénultième peut avoir l'aigu ou le circonflexe; elle n'a le circonflexe qu'à la double condition que sa *voyelle* soit longue, et que celle de la finale ne le soit pas : dans tous les autres cas, on y met l'aigu.

La place de l'accent dépend donc de la quantité des syllabes; le choix de l'aigu ou du circonflexe dépend de la quantité des voyelles. La quantité des syllabes nous est parfaitement connue; la quantité des voyelles ne l'est pas toujours. Il est quelquefois difficile de savoir si une syllabe longue par position a la voyelle longue ou brève. Nous reviendrons sur ce sujet à la fin de ce chapitre.

En réfléchissant sur les règles générales que nous venons d'exposer, une observation se présente d'abord : l'accent latin est *dominé par la quantité*, qui le détermine d'une manière absolue. Dans la langue grecque, la quantité influe sur l'accent, le retient dans certaines limites, mais ne le domine pas : lorsqu'on connaît la quantité d'un mot, on sait quelle est l'accentuation qu'il repousse; mais on ne sait pas encore celle qu'il reçoit en effet. Un mot anapestique ne peut avoir l'accent sur la première syllabe, ni le circonflexe sur la seconde, mais il peut être paroxyton, oxyton ou périspomène (προδότης, ταχυτής, Περικλῆς). Dans la lan-

gue latine, il suffit de connaître la quantité d'un mot pour en indiquer l'accent avec une grande précision : la quantité étant donnée, l'accent s'ensuit nécessairement. Et dans cette relation entre les deux principes, c'est bien la quantité qui domine et l'accent qui obéit. On se tromperait en supposant le contraire. Que la flexion allonge la dernière voyelle de *hâmus*, l'accent descendra d'un *temps*, et de circonflexe deviendra aigu, *hámos;* qu'elle allonge le mot, il descendra d'une syllabe, *hamôrum*. Le même fait se présente dans la première déclinaison : *âra*, *áræ*, *arârum*. Qu'un poëte soit obligé de traiter comme longue la pénultième de *volucris*, la syllabe allongée attirera l'accent sur elle.

Et primo similis vólucri, mox vera volúcris.

L'accent suit donc la quantité ; il est subordonné à la durée des syllabes, il dépend des convenances de l'oreille, il se règle sur la nature phonique des éléments du mot, et non pas sur leur sens, sur la valeur qu'ils peuvent avoir pour l'intelligence. Rien ne peut mieux mettre en lumière ce caractère de l'accent latin que la comparaison des langues germaniques. Ces langues arrêtent l'accent tonique sur le radical du mot, et c'est le moyen dont elles se servent pour distinguer la syllabe qui renferme l'idée principale, et pour la faire dominer sur les syllabes de dérivation et de flexion. Du mot allemand *kúnst* on tire *kúenstler*, *kúenstlerisch*, *kúenstlerischer*, *kúenstlerischeres*; malgré les accroissements que le mot reçoit, l'accent reste toujours sur la même syllabe, la syllabe radicale. Il en est de même en anglais : *whím*, *whímsical*, *whímsically*, *whímsicalness*. L'accent latin, au contraire, se déplace continuellement, lorsqu'un mot s'accroît par

des suffixes : *laûs, laúdo, laudâmus, laudabâmus, laudatûrus, laudatúri, laudaturôrum*. On voit l'accent descendre toujours vers la fin du mot, sans y arriver jamais ; il suit les convenances de l'oreille latine, qu'elles le fassent tomber sur une syllabe radicale, une syllabe de dérivation ou de flexion, n'importe, l'accent est étranger au sens des syllabes, au rang que la pensée leur peut assigner. Dans les langues germaniques, l'accent tient à l'idée, il marque en quelque sorte la dignité, la hiérarchie des syllabes. Aussi la syllabe accentuée est-elle une syllabe forte dans ces langues, tandis que dans le latin, elle est une syllabe aiguë.

On arrive au même résultat en examinant les syllabes auxiliaires ajoutées au commencement des mots. Le redoublement du parfait est plus faible que la syllabe radicale, il disparait lorsque le verbe prend une préfixe (*pepuli, dispuli*) ; cependant rien n'empêche qu'il ne soit accentué toutes les fois que les règles générales le demandent : *cécini, pépuli*. Si la langue latine fait sentir à l'oreille que la syllabe de redoublement n'a pas le même rang que la syllabe radicale, ce n'est pas au moyen de l'accent, mais de l'étendue et de la quantité, qu'elle indique cette subordination. Elle aime à décharger la première syllabe des parfaits redoublés : la voyelle du radical y est souvent remplacée par un *e* bref (*retuli, memini*), les consonnes finales du radical n'y figurent point, et jamais cette syllabe ne peut être longue : *cædo* fait *cĕcidi*, *mordeo mŏmordi*, *spondeo spŏpondi*. Dans ce dernier exemple, le redoublement pourrait sembler plus chargé que le radical; mais en y regardant de plus près, on trouve que l'*s* de la seconde syllabe est retranché pour ne pas allonger la première. Ainsi, le latin aime à donner

moins de corps à la syllabe qui ne renferme pas l'idée principale, mais il ne se sert pas de l'accent tonique pour marquer la subordination de cette syllabe.

Un autre caractère de l'accentuation latine est que la dernière syllabe n'a jamais l'accent : tous les mots sont *barytons*. Après s'être élevée vers l'aigu jusqu'à la pénultième ou l'antépénultième, la voix redescend vers le grave sur une ou deux syllabes; le mouvement ascendant est toujours suivi d'un mouvement descendant; c'est ce qui fait que l'accent latin avait non-seulement moins de variété, mais encore moins de vivacité que l'accent grec. Les finales accentuées donnent à la prononciation quelque chose de vif, d'alerte, de léger; les finales sourdes et graves ont quelque chose de plus posé, de plus pesant, de plus *grave* enfin. Les anciens, qui étaient parfaitement organisés pour saisir ces rapports délicats, en ont fait l'observation : ils ont senti que l'accent des Romains, comme celui des Éoliens, était conforme au caractère de ces nations [1]. L'accentuation descendante était si chère aux Latins, qu'ils la portaient même dans les monosyllabes : y avait-il une voyelle longue, ils plaçaient l'aigu sur la première partie de sa durée et la prononçaient avec le circonflexe. Dans la langue grecque, les monosyllabes à voyelle longue sont tantôt oxytons, tantôt périspomènes (φώς, φῶς); dans la latine, ils sont tous circonflexes : *rês*, *spês*, *dêns*, *sôl*, etc. Aussi les Grecs rendaient-ils par Ῥήξ le nom que les Latins prononçaient *Rêx*. Les Latins, au contraire, nous le verrons plus bas, prononçaient *Themistô* le nom grec Θεμιστώ.

---

[1] Olympiodorus ad Aristot. *Meteorol.*, p. 27 : Οἱ Ῥωμαῖοι πᾶν ὄνομα παροξύνουσι διὰ τὸν κόμπον. V. aussi le caractère des Éoliens, d'après Héraclide du Pont, chez Athénée, XIV, p. 624, C.

C'est par suite de cette barytonie que des personnes qui parlaient négligemment ne faisaient pas toujours sonner bien distinctement les finales; un son grave tend toujours à être plus sourd, plus faible, moins clair et moins distinct qu'un son aigu. Aussi Quintilien avertit-il les jeunes gens de ne pas trop laisser tomber la voix à la fin des mots, de peur que les dernières syllabes ne se perdent[1].

La *pénultième* joue dans l'accentuation latine à peu près le même rôle que la finale joue dans l'accentuation grecque. La dernière syllabe d'un mot grec, si elle n'a pas l'accent, influe sur la place de l'accent. Dans les mots latins, c'est l'avant-dernière qui a l'accent ou qui en détermine la place : si elle est longue, elle l'attire à elle; si elle est brève, elle le laisse remonter à l'antépénultième. Tout dépend donc de la pénultième : la quantité de cette syllabe règle l'accent tonique de tous les mots latins.

Cependant, dans un cas particulier, le latin se rapproche des règles grecques, en laissant à la finale une influence secondaire sur la place de l'accent. Quand la voyelle de la pénultième est longue, c'est-à-dire de deux *temps*, elle prend le circonflexe ou l'aigu suivant la quantité de la dernière syllabe. L'aigu se porte sur le premier *temps* de la voyelle, si la dernière est brève (*clârus, amârus,* comme πρῶτος, ἐχῖνος). Il se porte sur le second *temps* de la voyelle, si la dernière est longue (*clári, amári,* comme πρώτου, ἐχίνου). Dans les deux cas, l'aigu est séparé de la fin du mot par deux temps, par la valeur de deux brèves, *clắrŭs, clắrī*. L'oreille la-

[1] Quint., I, xi, 8 : *Curabit etiam ne extremæ syllabæ intercidant.* XI, iii, 33. *Pars destitui solet, plerisquè extremas syllabas non perferentibus, dum priorum sono indulgent.*

tine ne veut ni qu'il en soit plus rapproché, ce qui arriverait si on prononçait *clārŭs*, ni qu'il en soit plus éloigné, ce qui arriverait si on prononçait *clārī*.

Mais dans les mots à pénultième brève, l'aigu remontait à l'antépénultième et pouvait se trouver sur le quatrième *temps* avant la fin du mot, sans que l'oreille latine en fût choquée : on prononçait *mĭsĕrās*, *glădĭōs*, etc. Cette accentuation, contraire aux règles grecques, peut sembler difficile à concilier avec la règle latine même que nous venons de rapporter. *Prŏvĭdēns* a l'aigu sur le quatrième temps avant la fin ; mais que les deux premières syllabes se contractent en une seule, *prūdēns* doit l'avoir sur le troisième temps, la prononciation de *prūdēns* avec un circonflexe serait vicieuse Quelle bizarrerie! Il ne faut pas trop s'en étonner, et le grec en offre d'analogues. Il est défendu de faire ἀνθρώπου propérispomène (ἀνθρῶπου), parce que l'aigu se trouverait sur le quatrième temps avant la fin ; et cependant il se trouve à cette place dans ἄνθρωπος, qui est proparoxyton. Qu'en conclure, si ce n'est que, dans les deux langues, la place de l'accent ne dépend pas seulement de la durée, mais encore du nombre des émissions de voix qui séparent l'aigu de la fin du mot? Il faut dire qu'en grec la dernière syllabe influe sur l'accentuation du mot, et que la quantité de la pénultième n'y est pour rien ; et qu'en latin, la quantité de la pénultième a sur la place de l'accent une influence décisive, et que celle de la finale n'a qu'une influence secondaire.

Nous ajoutons que dans les mots accentués sur l'an-

tépénultième, la pénultième était certainement la syllabe la plus brève et la plus fugitive. Les Grecs la suppriment souvent, en transcrivant des mots latins : ils orthographient Κάτλος, Λέντλος, Πρόκλος, Ἄσκλον, Τοῦσκλον; ils rendent *speculum* par σπέκλον, *titulus* par τίτλος, *tabula* par τάϐλα [1]. Les Latins eux-mêmes, à force de l'abréger, finirent par la retrancher dans beaucoup de mots ; ils prononçaient *ferclum, calda, valde*. A ce point, l'accentuation de la pénultième était dans les convenances de l'oreille latine : si on ne pouvait en faire la syllabe accentuée, on aimait à faire de la syllabe accentuée l'avant-dernière du mot. Toutefois, lorsque la pénultième brève n'était pas supprimée, lorsqu'on se servait des formes pleines *ferculum, calida, valide*, elle se prononçait (nous l'avons vu dans le chapitre premier) avec l'accent moyen, c'est-à-dire avec un son plus grave que la syllabe précédente, et plus aigu que la syllabe suivante. Elle était donc la syllabe la plus brève du mot, mais elle n'en était pas la syllabe la plus grave, la plus sourde.

Pour résumer encore une fois les règles générales de l'accent latin dans une formule plus abstraite, l'aigu tend à s'éloigner de la fin du mot ; et cependant il ne recule pas au delà de la *troisième syllabe* avant la fin : c'est là sa dernière limite, et il l'atteint toutes les fois qu'un mot formé de plus de deux syllabes a la pénultième brève. Dans les mots de deux syllabes, et dans les mots plus longs qui ont la pénultième longue, l'aigu ne remonte pas au delà de *trois temps* avant la fin du mot. Dans les monosyllabes, l'aigu remonte

---

[1] Pour plus d'exemples, V. Wannowski, *Antiq. rom. e græcis fontibus expl.*, p. 16 et suiv., p. 98.

encore aussi haut que possible; car s'ils sont composés de deux temps, l'aigu se place sur le premier de ces temps.

DE LA QUANTITÉ DES VOYELLES DANS LES SYLLABES LONGUES PAR POSITION.

L'écriture grecque distingue entre ἔρχεσθε et ἤρχεσθε, ὀρχεῖσθε et ὠρχεῖσθε : la première syllabe est longue dans tous ces mots par l'effet des deux consonnes qui arrêtent la voix, et ne se laissent pas franchir rapidement, mais le deuxième et le quatrième commencent, en outre, par une voyelle longue, tandis que les deux autres commencent par une voyelle brève. L'écriture latine ne fait pas ces distinctions; mais la prononciation n'en distinguait pas moins la quantité des voyelles dans les syllabes longues par position. *Est* sonnait différemment dans ces deux vers de Virgile :

Est (εστ) *in conspectu Tenedos.*
Est (ηστ) *mollis flamma medullas.*

et les autres formes primitives du verbe *ėdo : esse, esset, essemus*, etc., se distinguaient également par la longueur de la voyelle des formes semblables du verbe *sum* [1]. *Lustrum*, bourbier, repaire, avait l'*u* bref, mais *lustrum*, sacrifice expiatoire, l'avait long [2]. L'accentuation doit donc distinguer entre *ést* et *êst*, *ésse* et *êsse*, *lústrum* et *lûstrum*. Mais comment accentuer une foule d'autres voyelles, dont la quantité nous est in-

[1] V. Serv. ad Virg., *Æn.*, V, 683. Donat. ad Ter., *Andr.*, I, I, 34. *Eun.*, III, IV, 2. Vossius, *Aristarchus*, II, 12.
[2] V. Festus ap. Paulum, s. v. *Lustra*. Anon. ap. Putsch., p. 2204.

connue? Nous autres modernes avons l'habitude d'abréger toutes les voyelles suivies de deux consonnes dont la seconde n'est pas une liquide : nous confondons ainsi les longues avec les brèves, et nous y sommes presque forcés, parce que la lecture des poëtes ne nous apprend rien sur ces différences, dont les vieux Romains ont emporté le secret avec eux. Nous essayerons cependant, en nous aidant de quelques notices éparses dans les auteurs anciens [1], d'indices fournis par l'étymologie, de transcriptions grecques de mots latins, enfin de certaines inscriptions dont nous traiterons au chapitre dernier de cet ouvrage, d'établir quelques règles, les unes certaines, les autres probables, sur la quantité des voyelles dans les syllabes longues par position.

L'*étymologie* n'est pas toujours un guide très-sûr dans ces recherches, parce que les influences phoniques, des exemples curieux le prouveront, étaient considérables dans la langue latine. Cependant on ne se trompera guère en considérant comme longues les voyelles formées par contraction. Des témoignages précis nous autorisent à marquer d'un circonflexe *mâlle* pour *mavelle* (prononcez *mawelle* à la façon des Anglais), *nôlle* pour *non velle*, *amâsse*, *delêsse*, *audîsse* pour *amavisse*, etc. [2]. Marius Victorinus (p. 2459) atteste la longueur de l'*u* dans *nundinum* pour *novendinum*, origine dont le souvenir s'était conservé dans l'ancienne orthographe *noundinom*, et il en dit autant de *nuntius*, autrefois *nountios*, qui vient probablement

[1] Beaucoup de ces notices ont été recueillies par Schneider, *Ausf. Gramm. der lat. Sprache*, Berlin, 1819, I, p. 109 et suiv.

[2] Vel. Long., p. 2237 sq. Cornutus ap. Cassiodor., p. 2283 sq.

de *novus*. Des inscriptions [1] marquent comme longue la voyelle de *Mârs, Mârtis* pour *Mavors, Mavortis* : la forme intermédiaire *Maurte* (= *Marti*) se lit encore dans une épitaphe de l'antique tombeau des Furius [2]. On n'hésitera donc pas à donner un circonflexe à *rûrsus* pour *revorsus*, *prôrsus* pour *provorsus*, *retrôrsum* pour *retrovorsum*, *prêndit* pour *prehendit*, etc., ni à prononcer long l'*u* de *calumnia* pour *calvomnia*, mais bref celui de *alúmnus* (*aluminus*, Αλομενος), *Vertúmnus*, etc., qui n'est qu'une simple voyelle de liaison (Cp. *argūmentum* et *tegŭmentum*).

Lorsque l'élision d'une voyelle rapproche deux consonnes, la quantité de la voyelle qui les précède n'en est pas affectée. La voyelle était longue dans *plêbs* comme dans *plēbes* [3], dans *sêps* comme dans *sēpes*, dans *lârdum* comme dans *lāridum*, dans *lâmna* comme dans *lāmina*, dans *pôclum* comme dans *pōculum*. Elle était brève dans *scróbs* pour *scrŏbis*, *cúlmen* pour *cŏlumen*, *cálda* pour *călida*, *válde* pour *vălide*, *tégmen* pour *tĕgumen*, etc.

L'étymologie peut encore être suivie avec confiance dans un grand nombre de dérivés formés par la juxtaposition d'éléments faciles à dégager, et analogues aux mots syncopés que nous venons de citer, en ce que deux consonnes y sont rapprochées sans voyelle de liaison. Il ne peut y avoir de doute sur l'accent de *libértus*, *robústus*, *juvénta*, *senécta*, *magíster*, *matérnus* (Μάτερνος), *altérnus*, *acérnus*, *álmus*, etc. D'un au-

---

[1] V. la Table de Claude, inscr. 7 de notre chapitre dernier, et un monument de Pompéi, inscr. 17.

[2] V. cette inscription chez Ritschl, *de Sepulcro Furiorum Tusculano*, Berol., 1853.

[3] V. Priscien, p. 751.

tre côté, *u* était long dans *musculus*[1], *o* l'était dans *osculum* (*ausculum*) et *ostium* (ὤστια), dérivés d'*ôs*, et des inscriptions[2] nous autorisent à marquer d'un circonflexe *ûllus* pour *ūnulus*, et *jûstus* de *jûs*. Cela nous porte à croire que *fâstus*, *nefâstus*, de *fâs*, *fāri*, avaient un *a* long, à la différence de *fástus*, orgueil.

Si l'origine des mots nous apprend quelque chose sur la quantité, *les dérivés* qui en viennent peuvent aussi nous fournir certains indices. On sait que, dans les mots composés, la voyelle *a* devient souvent *i*, *e*, ou *u*. Mais cet affaiblissement n'affecte généralement que *a* bref, *a* long n'y est guère sujet. *Anhēlo* de *hālo* est un mot dont la formation remonte au premier âge de la langue; les composés plus récents, *exhalo*, *inhalo*, conservent la voyelle du simple. *Scânsus*, *descênsus*, et, si l'on veut, *incênsus*, *accênsus*, de l'inusité *cânsus*, font encore exception à la règle par une raison particulière que nous expliquerons tout à l'heure. Mais nous savons que *árma inérmis*, *párs pártis expértis*, *árs ártis inértis sollértis*, *fáctus inféctus*, *cáptus incéptus*, avaient la voyelle brève[3], et nous ne craindrons pas de nous tromper en marquant d'un aigu *bárba imbérbis*, *cástus incéstus*, *mándat comméndat*, *dámnat condémnat*, *spárgit conspérgit*, *scándit ascéndit*, *áptus inéptus* (*ăpiscor*), *tángit contíngit*, *frángit*, *confríngit*, *cálcat concúlcat*, *sálsus insúlsus* (*sălio*), et de même *quássus* (*quătio*), dont l'*a* disparaît dans *concússus*. L'inverse est beaucoup moins sûre : la conser-

[1] V. l'observation de Festus sur la longueur du vieux mot *muscerda*.
[2] V. les inscriptions 9, 24, 50, 53, dans notre dernier chapitre.
[3] Diom., p. 423, 426. Prob., 1431. Mar. Victor., 2417. A. Gellius, IX, 6.

vation de l'*a* dans un mot composé n'en indique pas nécessairement la longueur.

Les combinaisons de consonnes *NS* et *NF* allongeaient la voyelle précédente. Cette règle n'a été formulée par aucun grammairien ancien, mais elle résulte avec évidence des faits que nous allons rapprocher.

Nous savons par Priscien qu'*o* était long dans tous les nominatifs en *-ons*, excepté *sons* et *insons*, et par Probus que *e* l'était dans tous les nominatifs en *-ens* [1]. Ils ont oublié de faire la même remarque sur les nominatifs en *-ans*; mais Probus dit ailleurs (p. 1418), que tous les participes, soit en *-ans*, soit en *-ens*, avaient la voyelle longue. On prononcera donc : *môns, pôns, fôns, dêns, glâns, dâns, stâns, nêns, flêns, scribens* σκριβηνς, *dicens* δικηνς, *aúdiens* αυδιηνς. En effet, les inscriptions confirment la longueur de la dernière voyelle, non-seulement de *clemens* (inscr. 29), *recubans* [2], *dolens* (insc. 8), mais aussi de *diffidens* (*ib.*), *deficiens* (6) et *veniens* (7). On lit πότηνς chez Plutarque dans la *Vie de Numa* (ch. 9); et dans la *Vie de Tiberius Gracchus* (ch. 8) la leçon σαπίηνς doit être préférée [3]. Ajoutons que, d'après Terentianus Maurus [4], la préposition *trâns* avait un *a* long par nature, et qu'en effet on voit un *apex* sur *translata* dans la table de Claude (inscr. 7).

Si, malgré ces témoignages, on admettait difficilement la longueur de l'*e* dans les participes de la troisième et de la quatrième conjugaison, les faits suivants

---

[1] Prisc., p. 751. Probus, p. 1444.

[2] V. Kellermann chez Jahn, *Specimen epigraphicum*, p. 112.

[3] C'est aussi l'avis de M. Wannowski, *Antiq. rom. e græcis fontibus expl.*, p. 59.

[4] Ter. Maurus, v. 616 et 770. D'autres particules, comme *post* (*ib.*, v. 1024) et *vix* (Prisc., p. 539) avaient la voyelle brève.

lèveront ces scrupules Les prépositions *in* et *con* avaient la voyelle brève, et conservaient cette brièveté naturelle dans *indoctus, incertus, concipio, compono*, et la plupart des composés. Mais dans *insanus, infelix, consuesco, conficio*, et généralement dans tous les composés dont la seconde partie commence par *s* ou *f*, les voyelles de ces prépositions, Cicéron et Aulu-Gelle l'attestent [1], étaient allongées en dépit de leur brièveté naturelle. En effet, les Grecs écrivent Κόμμοδος et Κωνσταντῖνος, , et nos inscriptions donnent un signe de longueur à *consecrat* (inscr. 8), *consto* (*ib.*) *consecuta* (inscr. 7), *conscri...* (6), *consule* (12,64), *conficiunt* (13). On mettra donc un aigu sur *pérfer, íntrat*; *cóndit*, mais un circonflexe sur *înfer, înstat, cônstat, însit, cônsul*.

Aulu-Gelle [2] rapporte que l'*e* naturellement bref de *pendo* s'allongeait dans *pensum* et *pensito*; et, en effet, la longueur de l'*e* d'*impensis* est marquée dans un décret de Véies (inscr. 24). On reconnait encore l'influence de la combinaison *ns*, et on accentuera, comme *péndit pênsus, spóndet spônsus, tóndet tônsus*, etc. [3]. En général, tous les participes en *-nsus* ont la voyelle longue: *cénseo, cênset* l'a déjà au présent ; les Grecs écrivent κῆνσος, mot qui revient plus d'une fois dans les évangiles, et une inscription (64) marque l'*e* d'*accensus*. Il faut en dire autant de *sênsus* (inscr. 12), *mênsis* (13), *forênsis, campênsis* (mais *campéster, agréstis* [4]),

---

[1] Cic., *de Orat.*, c. XLVIII. A. Gellius, II, 17. IV, 17. Après ces autorités, il est inutile de citer Diomède (p. 428), et d'autres grammairiens.

[2] A. Gellius, IX, 6.

[3] La brièveté de l'*o* de *spondeo* et de *tondeo* est attestée par Priscien, p. 868.

[4] Pour la brièveté de l'*e* dans la terminaison *—estis*, V. Quintil., IX, IV, 85.

et, en général, de toutes les voyelles suivies des consonnes *ns*.

Si maintenant on nous demandait la raison de cette loi phonique, voici comment nous l'expliquerions. On sait combien de fois les inscriptions suppriment la consonne *n*, lorsqu'elle est suivie d'un *s*; on y lit *cosesum* (pour *consensum*, dans le décret de Pise), *cesor*, *libes*, *infas*, etc., etc. L'orthographe flotte entre *decies* et *deciens*, *vicesimus* et *vicensimus*, *megalesia* et *megalensia*, *formosus* et *formonsus*, *thesaurus* et *thensaurus*, *fresus* et *frensus*, *tusus* et *tunsus*, etc. Nous sommes porté à croire que, dans tous ces cas, la liquide *n* se prononçait imparfaitement, et qu'en revanche la voyelle s'allongeait, gagnait, en quelque sorte, ce que perdait la consonne. Il est sûr que, dans certains autres cas, comme dans *conexus*, *cojugatus*, la consonne s'élidait complétement, et qu'alors la voyelle s'allongeait par compensation : *detrimentum litteræ productione syllabæ compensatur*, comme dit Aulu-Gelle [1]. Rappelons que la suppression de ν devant σ est une loi euphonique de la langue grecque. En France, on donne le son nasal aux mots latins *indoctus*, *imperium*, *contineo*, etc., que les Italiens et les autres nations prononcent plus correctement; mais, dans les mots où *n* est suivi d'un *s* ou d'un *f*, la prononciation française pourrait se rapprocher quelque peu de celle des Latins.

Il n'est presque pas besoin d'ajouter que la longueur de la voyelle des nominatifs *môns*, *pôns*, *dêns*, etc., ne prouve rien pour la prosodie des cas obliques, dans lesquels *n* n'est plus suivi d'un *s*. En effet, les Grecs

[1] A. Gellius, II, xvii, 8, éd. Hertz.

déclinaient Κλήμης Κλήμεντος, Οὐάλης Οὐάλεντος; mais il est vrai que les Grecs ne se piquaient pas toujours d'exactitude dans la transcription des sons latins. Les cas des participes de la troisième et de la quatrième conjugaison, *diffidéntis*, *veniéntis*, avaient certainement l'*e* bref.

S double est généralement précédé d'une voyelle brève. Il est vrai que Cicéron et Virgile, ainsi que leurs contemporains, écrivaient *caussa*, *cassus*, *ussus*, etc., en mettant deux *s* après des voyelles longues et même des diphthongues, afin d'indiquer, à ce que dit Victorinus, que cette consonne prenait un son plus fort (*pressiorem sonum*)[1]. Mais, du temps de Quintilien, cette orthographe était abandonnée, et dorénavant on ne doublait l'*s* qu'après une voyelle brève. Quelques grammairiens attestent cette règle, et d'autres la confirment en la contestant [2]. Il résulte, en effet, de leurs dénégations, que cette consonne ne se doublait, après une voyelle longue, que dans certains cas exceptionnels où l'analogie semblait exiger cette orthographe. Les infinitifs contractés, *amâsse*, *delêsse*, *divîsse*, *audîsse*, ainsi que *ésse* pour *edere*, ou plutôt pour *edse*, ne pouvaient guère s'écrire autrement que *amavísse*, *delevísse*, etc.; et cependant quelques grammairiens, comme Nisus et Cornutus, pensaient qu'il vaudrait mieux supprimer le second *s* de ces formes contractes [3]. La liquide *r* aussi était rarement redoublée

---

[1] Quintil., I, VII, 20. Mar. Victor., p. 2456.

[2] Elle est attestée par Quintil., *l. c.* Terent. Scaur., p. 2257; niée par Vel. Long., p. 2237.

[3] Vel. Long., *l. c.* Cornutus *ap.* Cassiod., p. 2283. — L'ensemble de ces passages prouve que les exceptions à la règle étaient peu nombreuses; si les exemples peuvent faire croire que les infinitifs non contractes du

après une voyelle longue. *Nârrat* doit prendre le circonflexe : la longueur de l'*a* est marquée sur la Table de Claude (inscr. 7), et confirmée par Velius Longus. Ce grammairien recommande d'écrire ce verbe par un seul *r*, à l'exemple de Varron, qui le regardait avec raison comme un dérivé de *gnarus*, *narus*[1]. En général, les consonnes doubles, et particulièrement les liquides, se trouvent le plus souvent à la suite de voyelles brèves.

Si, de ces règles générales, nous passons aux formes de la *déclinaison* et de la *conjugaison*, il ne reste plus rien à dire sur les mots en *-ns*; quant à ceux en *-rs*, on a vu qu'il faut accentuer : *árs ártis*, *párs pártis*, *Mârs Mârtis*. Les voyelles des nominatifs en *bs*, en *ps* et en *x* suivent la quantité des cas obliques; elles sont longues dans *plêbs*, *aúdax*, *rêx*, *nútrix*, *félix*, *vôx*, *lûx*, etc., brèves dans *scrobs*, *prînceps*, *fáx*, *jûdex*, *gréx*, *píx*, *prǽcox*, *núx*, etc.[2]. *Illex illêgis* se prononçait avec un *e* long au nominatif comme au génitif, *íllex*

---

parfait avaient aussi la voyelle longue, c'est que ces exemples sont évidemment altérés. Chez Velius Longus, *abjecisse* se trouve au milieu des formes contractes : *errasse*, *saltasse*, *calcasse*. Un peu plus haut, il faut probablement lire : *Nimium rursus elegantiæ sectatores non arbitror imitandos*, *tametsi Nisus auctor est* comese *et* suese *per unum* s *scribamus*, au lieu de *comesæ et esuesæ*. Il est plus difficile de corriger le texte de Cassiodore. Au lieu de : *fuisse*, *divisisse*, *esse et causasse*, faut-il écrire : *inisse*, *divisse* (ou *divississe*), *esse et comesse?*

[1] Vel. Longus, p. 2238. Papirianus ap. Cassiodorum, p. 2290. Cf. Varro, *de Lingua latina*, VI, 51.

[2] V. Prisc., p. 751, 753. Probus, p. 1396. — Dans le traité *de Accentibus* (p. 1288), Priscien met *pax* parmi les monosyllabes à voyelle brève, et Diomède, p. 426, Donat., p. 1741, Sergius, p. 1835, Mar. Victor, p. 1942, en font autant. Comme ces grammairiens placent ce mot au milieu de substantifs, il est difficile d'admettre qu'ils aient voulu parler de l'interjection *pax*, πάξ. Il faut y voir une erreur transmise de manuel à manuel, ou la preuve d'une abréviation anormale. Dans sa

illicis avec un *e* bref[1]. L'*o* de *nox* était bref. Les Grecs avaient donc raison d'écrire Ρήξ, et non pas Ῥέξ, et l'apex que les mots *plebs* et *lex* portent dans nos inscriptions 3ᵉ et 8ᵉ est bien placé.

Quant aux verbes, l'*u* de la terminaison *-unt* était certainement bref (*scribunt, cêdunt*). Dans *-ant* et *-ent*, les voyelles pouvaient conserver leur longueur primitive (*laúdant, débent*) : *debuerant* est surmonté d'un apex dans une inscription que nous avons déjà citée[2]; mais un seul exemple ne suffit pas pour trancher cette question. La prosodie de *-int* est encore plus douteuse. Mais nous n'hésitons pas à accentuer *amândus, monêndus, legéndus, legúndus, audiéndus, audiúndus*. Le nominatif du participe présent, nous l'avons dit plus haut, avait la voyelle longue dans toutes les conjugaisons.

Les participes parfaits et leurs dérivés, qui ne doivent pas en être séparés, offrent plus de difficultés. Commençons par écarter les participes en *- nsus*, qui ont nécessairement la voyelle longue. On ne s'étonne pas de voir dans plusieurs inscriptions un signe de longueur sur le premier *u* de *luctus* et de *luctuosus*[3]; cela s'accorde avec la prosodie de *lūgeo*. Mais *ăgo* a l'*a* bref, et cependant celui des participes *actus, redactus, exactus*, est marque d'un apex sur les obélisques d'Auguste, la Table de Claude et d'autres monuments[4]. *Lĕgo* a l'*e* bref, et cependant des inscriptions

---

grande grammaire, p. 551, Priscien donne un *a* long à *pax* : il y suit sans doute de meilleures autorités.

[1] V. Fest. ap. Paul., *s. v. inlex*.

[2] Kellermann dans Jahn, *Specimen epigraphicum*, p. 112.

[3] V. au chapitre dernier les inscr. 4, 8, 58, et Kellermann, p. 113.

[4] V. nos inscr. 1, 7, 8, 24.

marquent comme long l'*e* de *lector, adlectus, dilecta*[1]. Cette orthographe serait certainement condamnée par tout le monde, si Aulu-Gelle ne s'était chargé de la justifier. Cet auteur donne sur la prononciation des participes des détails curieux, et dont personne ne se serait douté sans lui. Il résulte de deux passages de son livre[2] que les Latins

conservaient brève la voyelle

de *gero* dans *gestus, gestito*, etc.;
de *veho* dans *vectus, vectito;*
de *facio* dans *factus, factito;*
de *rapio* dans *raptus, raptito;*
de *capio* dans *captus, captito*[3];

conservaient longue la voyelle

de *scribo* dans *scriptus, scriptor, scriptito;*

abrégeaient la voyelle longue

de *dico* dans *dictus, dictito;*

allongeaient la voyelle brève

de *ago* dans *actus, actor, actito;*
de *lego* dans *lectus, lector, lectito;*
de *ligo* dans *lictor;*
de *ungo* dans *unctus, unctito;*
de *struo* dans *structus, structor.*

La voyelle du participe parfait n'avait donc pas tou-

[1] V. nos inscr. 10, 25, 60.
[2] Aulu-Gelle, IX, 6. XII, 3.
[3] En effet, Terentianus Maurus donne pour brèves les avant-dernières voyelles de *raptus* (v. 1264), *exceptum, objectu* (v. 1276 sq.), et on lit πραίφεκτοι chez Polybe, VI, 26.

jours la même quantité que celle du présent : il faut accentuer *dîcit díctus, ágit âctus, légit lêctus*, et ainsi de suite. Si un vieux Romain pouvait nous entendre prononcer, comme nous faisons, ces mots d'Horace : *Lecto aut scripto quod me tacitum juvet*, il se mettrait à rire; le poëte parle de ses lectures, et nous lui faisons vanter son lit; en effet, le substantif *léctus* avait un *e* bref[1]. La brièveté de la voyelle du participe *dictus* est un fait d'autant plus curieux, qu'il est possible de l'expliquer. En comparant *dīcere* avec *dĭcare, maledĭcus, judĭcis*, on voit que ce verbe est du nombre de ceux dont le son est renforcé au présent. Quelques-uns de ces verbes, comme *pungo pupugi punctum*, gardent ce renforcement au supin; la plupart le perdent : *vinco victum, pingo pictum, rumpo ruptum, pōno* (pour *posno*) *positum*, etc. Le verbe *dicere* se place dans cette seconde classe, et *dîcit díctus* est tout à fait analogue à τρῑϐω ἐτρῐϐην, θλῑϐω, ἐθλῐϐην, λήθω (dor. λάθω) ἔλᾰθον[2]. Il est très-probable que la voyelle de *ductus* reprenait aussi sa brièveté primitive, qui s'est conservée dans *éduco* et *dux ducis*; cela est plus douteux

---

[1] V. Porphyr. ad Horat., *Sat.* I, 6, 122. — Ceci nous confirme dans l'opinion que le substantif *lectus* ne vient pas de *legere*, et qu'on a tort d'attribuer au verbe λέγω les formes épiques ἔλεξα, ἐλέξατο, ἔλεκτο, etc., qui ont le sens de coucher (c'est par erreur qu'on donne quelquefois le même sens à λεγώμεθα, Hom., *Il.*, II, 435). Nous partageons l'avis de ceux qui distinguent la racine λεγ-, recueillir, compter, parler, lire, élire, de la racine λεχ-, qui veut dire coucher. De l'une viennent λέγω, λογάς, λόγος, *lego*, *legio*, et l'allemand *lesen*; de l'autre λέχος, λόχος, ἄλοχος, λέκτρον, *lectus* (le lit), et l'allemand *liegen*.

[2] V. sur le renforcement du présent dans les langues sanscrite, grecque et latine, l'exposition lumineuse de M. G. Curtius, *Die Bildung der Temp. und Modi im Gr. und Lat.*, p. 53 et suiv. — Le fait que nous signalons a échappé à M. Curtius : il peut servir à rectifier ce qu'il dit à la page 77.

pour *icio ictus*. *Uro* abrégeait l'*u* au parfait *ussi;* l'abrégeait-il aussi au participe *ustus?* Il nous semble aussi hasardé de l'affirmer que de le contester.

La longueur de *strûctus* fait penser à *instrūmentum, indûtus, argûtus*, etc., on peut dire que l'*u* de *struo* serait peut-être aussi long sans la voyelle qui le suit. Cependant ces autres participes ne ressemblent pas tout à fait à *structus*, qui est pour *struvtus, strugtus*, comme *fluctus* pour *fluvtus flugtus, victus* pour *vivtus vigtus, vixi* pour *vivsi vigsi*. Quant aux formes de *vivo*, il y a lieu de croire que *victum, victurus*, se distinguaient par la longueur de la voyelle du supin et du participe de *vinco*[1]. Mais *fluxus, fluctus, fructus* avaient-ils aussi la voyelle longue?

L'allongement de *lêctus, âctus, ûnctus, lîctor*, auxquels les inscriptions permettent d'ajouter *jûnctus* et *fûnctus*[2], est un fait étrange et fort difficile à expliquer. M. Lachmann[3] affirme que tous les verbes dont le radical finit par une consonne douce avaient une voyelle longue au supin. Nous regrettons que M. Lachmann n'ait pas motivé cette assertion; avant de l'admettre, nous voudrions qu'on nous fît connaître, soit la raison du fait général, soit des témoignages pour chacun de ces verbes en particulier. Dira-t-on que les consonnes fortes (*tenues*) sont un peu plus minces que

---

[1] La belle épitaphe d'Atimetus et d'Homonée (Grut., 607, 4), qui semble gravée avec soin, donne un *í* allongé à VICTURO, part. de *vivo*, tandis que l'*i* de *victoria* n'est pas allongé dans l'inscription des obélisques d'Auguste, où toutes les voyelles longues sont indiquées. (V. notre inscr. 1.)

[2] *Juncta* est marqué d'un apex chez Mommsen, *Inscr. regni Neap.*, nº 2535; *sejunctum* dans notre inscr. 8, *functo* inscr. 53, *conjunx*, Mommsen, 6487.

[3] Lachmann, *Commentarius in Lucretium*, p. 54.

les douces (*mediæ*), et que l'*a* bref d'*ago* s'allonge dans *actus* pour compenser cette légère *atténuation* de la consonne? Nous hésitons à prêter à la langue latine une délicatesse si extrême, dont le grec n'offre point d'exemple, et que le latin même semble démentir, puisque *grex* et *remex* avaient l'*e* bref au nominatif comme au génitif. S'il faut entrer dans le détail, la longueur de *rêctus* n'est pas improbable : *légit lêx lêgis lêctus*, et *régit rêx rêgis rêctus*, sont assez analogues. En comparant *frango confringo fractus confractus, tango contingo tactus contactus, pango compingo pactus compactus*, avec *facio conficio factus confectus, rapio corripio raptus correptus, paciscor pactus compeciscor compectus*, nous remarquons que les composés de verbes à consonne douce conservent au participe la voyelle *a*, qu'ils affaiblissent au présent, tandis que ceux des verbes à consonne forte l'affaiblissent au participe comme au présent. Ce fait ne constitue pas une preuve, mais il contient peut-être un indice de la longueur de l'*a* dans *fractus, tactus* et *pactus* de *pango*. Quant à *plango planctum*, il est possible que l'*a* y ait été long à tous les temps (cf. πλήσσω, πληγή, *plâga*). Mais ces indices ne nous suffisent pas pour croire à l'allongement de la voyelle dans tous les verbes à consonne douce. Jusqu'à preuve du contraire, nous regarderons comme brève la voyelle de *sparsus, conspersus*, ainsi que celle de *sessus, fossus, ingressus*, et de tous les participes qui s'écrivent par *ss*, sans excepter *cessus* de *cedo*. Si ces voyelles avaient été longues, il nous semble qu'on aurait écrit *cesus* comme *rôsus, sesus* et *fosus* comme *vîsus* et *câsus*, et que Quintilien et les grammairiens ne signaleraient pas la vieille manière d'écrire *cassus, divissio*, etc., comme con-

traire aux principes introduits depuis dans l'orthographe latine. La brièveté de l'*i* de *scissus* est attestée par Terentianus Maurus[1].

Nous avons encore moins de renseignements sur la prosodie des parfaits. Priscien[2] prétend que les parfaits en *-xi* avaient l'avant-dernière voyelle longue, si c'était un *e*, brève, si c'était toute autre voyelle. Mais il ne s'exprime pas comme s'il était sûr de son fait, et il se trompe certainement. Nous croyons qu'*e* était bref dans *vexi* comme dans *veho* et *vectum*, et nous savons qu'*i* était long dans *vixi* : Priscien lui-même le dit ailleurs[3], et les inscriptions portent trop souvent VIXIT par un *i* allongé, pour qu'il soit possible d'en douter. La vieille orthographe *deixit, deixerunt*, démontre que ce verbe gardait au parfait la voyelle allongée du présent, tandis que le participe reprenait la brièveté primitive; nous croyons pouvoir en dire autant du verbe *duco*[4]. On accentuera donc : *vîvit vîxit vîctum, dîcit dîxit díctum, dûcit dûxit dúctum.*

Les inchoatifs *notesceret* et *cresceret* sont marqués d'un apex sur le premier *e* dans deux inscriptions. Au rapport d'Aulu-Gelle[5] on prononçait en effet avec un

---

[1] Terent. Maur., v. 1103. C'est probablement par erreur que *manumissus* porte un apex sur l'*i* dans une inscription du *Columbarium* de Livie (Grut., 308, 9). *Missus* avait l'*i* bref : voyez *Lex de Gallia cisalpina*, §§ 20, 21.

[2] Prisc., p. 858.

[3] Prisc., p. 1223.

[4] Voyez, par exemple, *Lex Thoria*, § 42, où on lit trois fois *deixerunt* et une fois *deixit*. Dans une vieille inscription, Orelli, 3892, on trouve *adou(xit)* : il est vrai que l'orthographe *ou* n'est pas une preuve tout à fait certaine de longueur, mais on verra *perduxerat* marqué d'un apex sur l'*u* dans notre inscr. 58.

[5] V. notre inscr. 8 et Kellermann, p. 120. A. Gellius, VI (VII), 15.

e long *calescit, nitescit, stupescit* et les mots semblables, c'est-à-dire les inchoatifs tirés de verbes de la seconde conjugaison. Les inchoatifs de la première et de la quatrième conjugaison, comme *repuerasco, obdormisco*, ainsi que les verbes *cresco, pasco*[1], *hisco* (s'il est pour *hiasco*) et *gnosco, nosco* (γιγνώσκω), avaient certainement aussi la voyelle longue. Cicéron dit quelque part dans les Verrines : *Poscunt majoribus poculis*. A propos de ces mots, Asconius fait remarquer que quelques-uns y allongeaient à tort l'*o* de *poscunt*, en le regardant comme un dérivé de *potare*[2]. La prosodie de *quiesco* était incertaine.

Nous ne pousserons pas plus loin ces observations sur la quantité des voyelles dans les syllabes longues par position[3]. L'examen des inscriptions nous fournira encore quelques détails. On pourrait en ajouter d'autres en recueillant les transcriptions de noms et de mots latins dans les auteurs grecs; nous n'en avons fait qu'un usage discret, parce qu'elles ne sont pas toujours exactes[4]. Le traité de Lydus, *de Magistratibus*, fourmille de fautes évidentes, comme κόνσουλ, Σεμπρόνιος, Κούρσορα, etc. La prosodie est encore moins observée dans la plupart des inscriptions grecques qui contiennent des mots latins, et des inscriptions latines en caractères grecs. On lit sur une coupe impériale : Σαλβω

---

[1] V. *paastores* sur la pierre milliaire de Popillius. Orelli, 3308. Ritschl., *de Milliario Popilliano*, Berol., 1852.

[2] Asc. Ped. ad Cic., *in Verr.*, II, l. I, c. XXVI, § 66.

[3] Mentionnons encore deux notices fort étranges, l'une sur la longueur (du premier *e?*) de *hesternum* (?), chez Mar. Vic., p. 2462 ; l'autre, chez Festus, sur l'abréviation de la première syllabe, anciennement longue, de *quincentum*.

[4] M. Wannowski, *Antiq. rom.*, p. 37, dit à ce sujet que ο et ω, ε et η se trouvent souvent indifféremment employés dans les mêmes mots.

Κωμμοδω φηλιξ φαυστεινα[1], il y a une faute de quantité dans le nom du prince même; il ne faut pas s'attendre à plus d'exactitude dans des monuments plus obscurs.

---

[1] Orelli, 864. V. aussi l'épitaphe de sainte Sévère, *ib.*, 1022 et beaucoup d'autres.

CHAPITRE III.

RÈGLES PARTICULIÈRES DE L'ACCENTUATION LATINE.

Les règles générales que nous venons d'exposer souffrent des exceptions et se modifient dans certains cas particuliers. Cela est dans la nature des choses. L'accent marque l'unité du mot : or tous les mots ne sont pas uns au même titre ; il y en a dont les éléments ne sont pas complétement fondus ensemble ; il y en a qui n'existent que dans la phrase et par la phrase, qui ne peuvent être isolés des mots qui les entourent, et qui, cependant, ne se confondent pas avec eux. Les règles générales s'appliquent aux mots qu'on peut considérer comme parfaitement uns et indépendants ; il est naturel qu'elles n'embrassent pas les autres. Il y a aussi des mots qui se sont modifiés, mais qui ont gardé dans leur accentuation des traces de leur ancienne forme ; il y en a enfin qui sont empruntés à une langue étrangère, et qui rappellent cette origine par leur accent. De là un certain nombre de règles particulières plus délicates et aussi plus douteuses que les règles générales. Les grammairiens que nous pouvons consulter sur cette matière ne sont pas toujours d'accord entre eux, et leurs assertions ne peuvent être accueillies qu'avec la plus grande réserve : le goût des distinctions artificielles et la préoccupation du système de l'accentuation grecque leur firent trop souvent négliger l'usage et le génie de la langue latine. Nous avons,

il est vrai, le passage capital de Quintilien [1] pour les contrôler. Mais cet auteur se borne à résumer les points importants en aussi peu de mots que possible : il ne dit pas tout; et, de ce qu'il passe sous silence un fait particulier, il ne s'ensuit pas nécessairement que ce fait soit chimérique.

MOTS COMPOSÉS.

Les mots composés n'ont qu'un seul aigu : c'est là le cachet de leur unité, le signe qui indique que les deux éléments combinés ne forment plus qu'un seul mot [2]. On prononçait *mále dico* et *maledíco*, *ígnem vómit* et *ignívomus*. D'ailleurs il n'y a point de difficulté : il faut considérer les mots composés comme s'ils étaient simples, et les accentuer suivant les règles générales. D'après ces principes, on marquera : *perfício pérficis perféci perfêcit*; *pérdo pérdis pérdidi*; *cónsto cónstas cônstat cónstiti.*

Si dans les composés *pérdo, pérdidi, pérficis*, l'accent ne se trouve plus sur les mêmes syllabes que dans les simples *dô, dédi, fácis,* on pourrait être tenté de dire que le premier élément attire l'accent, mais on s'exprimerait inexactement. Ce qui est vrai pour le grec ne l'est pas pour le latin. Dans πάγκαλος, formé de καλός, c'est, en effet, l'influence du premier élément qui a fait reculer l'accent; car si ce mot n'était pas composé, il pourrait s'accentuer sur la dernière, comme οὐρανός. Mais les règles de l'accent latin sont absolues,

---

[1] Quintil., *Inst. orat.*, I, v, 22-31.

[2] *In compositis dictionibus, unus accentus est, non minus quam in una parte orationis.* Diomedes, p. 428.

elles ne laissent aucune latitude. Dès que *pérficis* ou *pérbonus* forme un seul mot, l'aigu ne peut plus porter sur la finale, ni sur la pénultième, il est de toute nécessité sur *per*. Il n'y a donc qu'une seule chose à dire, c'est qu'en latin les mots composés sont accentués suivant les règles des mots simples.

Cependant tous les composés ne s'y conformaient pas. Les composés de *facio*, qui conservent la voyelle *a*, gardaient aussi l'accent sur cette voyelle : Priscien l'assure [1], et il n'y a aucune raison de le révoquer en doute. On prononçait donc *arefácio, arefácis, arefácit, calefácio, calefácis, calefácit* et même *calefìs, calefìt*. C'est que ces mots n'étaient pas traités comme de vrais composés : on sentait que dans *arefácis* l'union des deux éléments n'était pas aussi intime que dans *pérficis*. La fusion n'était pas complète, le premier élément n'avait plus d'indépendance ni d'accent à lui, et cependant il ne faisait pas tout à fait corps avec le second; il restait entre eux comme une solution de continuité. En effet, on lit chez Caton l'Ancien : *ferve bene facito*, [2] et Lucrèce hasarda *facit are* [3]. Un autre grammairien nous apprend que l'adverbe *adeo* (au point) avait l'aigu sur la pénultième, *adéo*, tandis que le verbe *ádeo* suivait les règles générales [4]. Mais le hasard seul

---

[1] Priscian., p. 803.

[2] Cato., *R. R.*, c. XLVII.

[3] Lucr., VI, 962. Mais cette tmèse était certainement violente, et nous ne pensons pas, avec M. Lachmann (*Comment. in Lucretium*, p. 191), que du temps de Cicéron on prononçât *cále fácis, tépe fácis*, avec deux accents. Les formes abrégées *cale, are*, ne tenaient plus le rang de mots indépendants. On lit *arfacito* déjà chez Caton l'Ancien (*R. R.*, 69), *calfacere* chez tous les auteurs, et cette forme était plus usitée que *calefacere* (Quintil., I, VI, 21).

[4] Festus ap. Paulum Diac., *l. l.*, s. v. *adeo*.

nous a conservé ces notices, et l'on peut croire que d'autres mots qui appartenaient à la classe des composés imparfaits présentaient la même particularité d'accentuation. Prononçait-on *circumdédi*, *venundédi* comme *tepefácit? aliquandíu, siquídem*, comme *adéo* [1] ? Prononçait-on *decemvíri*, *quindecimvíri* ou *decémviri*, *quindecímviri?* Il n'est pas facile de trancher ces questions, parce que l'union plus ou moins intime des deux éléments d'un mot dépend d'une vue de l'esprit et d'une habitude plus ou moins prolongée. La prononciation d'une foule de composés n'a pas dû être la même dans tous les temps. On ne peut douter que les prépositions n'aient été, dans l'origine, des adverbes: *sub* et *de* le sont restés dans la locution *susque deque*. Les composés parfaits *confluo*, *defluo*, ont dû être anciennement des composés imparfaits comme *circumdo*, *calefacio*, et plus anciennement encore deux mots distincts, comme Σὺν δ' Εὐρός τε Νοτός τ' ἔπεσε dans le vers d'Homère que Virgile a très-exactement imité, en rendant adverbe par adverbe: *Una Eurusque Notusque ruunt*. Ainsi le nombre des composés a toujours été en augmentant. Pour les Pères de l'Église, *benedicere* est un seul mot qui gouverne même l'accusatif; la réunion de *maledicere* est probablement plus ancienne [2]. Priscien dit qu'on peut regarder comme composés (imparfaits) et prononcer avec un seul accent, non-seulement *respública*, *jusjurândum*, mais aussi *paterfamílias*, *orbisterrârum*, *senatusconsúltum*, *tribunusplêbis*, *interealoci*, etc. [3] Ce dernier mot, si

---

[1] M. Lachmann, (*l.l.*, p. 118) veut qu'on accentue *aliquandíu*, *siquídem*, et aussi *omnimódis*, *multimódis*.

[2] V. les Lexiques et les bonnes éditions des auteurs latins.

[3] Priscianus, p. 666, 668, 1287. Diomedes, p. 428.

on veut le laisser passer pour un composé, devrait s'accentuer *interealó ci*.

Ici encore, les langues germaniques forment avec la langue latine un contraste curieux, et qui peut servir à éclairer le caractère de cette dernière. En allemand, le premier élément d'un verbe composé n'a pas d'accent, lorsqu'en se fondant entièrement avec le verbe, il ne frappe plus l'esprit par un sens déterminé : *übersétzen* (traduire), *versétzen*; mais il prend l'accent dès qu'il se détache nettement du second élément et qu'il est séparable : *úbersetzen* (conduire à l'autre bord), *vórsetzen*. Une liaison plus étroite des deux éléments fait, en allemand, que l'accent reste sur le radical, et en latin qu'il peut remonter à la préfixe; une plus grande indépendance des deux éléments retient l'accent sur le radical en latin, et le fait remonter à la préfixe en allemand. C'est que l'accent allemand est distribué suivant la dignité des syllabes, et marque l'unité de l'idée encore plus que l'unité du mot, tandis que l'accent latin marque l'unité du mot, et se place sur la syllabe que les règles euphoniques lui assignent.

Nous avons admis et expliqué les renseignements que donnent les grammairiens sur l'accent de certains composés imparfaits; mais il ne nous est plus possible de les suivre lorsqu'ils assurent que d'autres composés retiraient l'accent, contrairement aux règles fondamentales de la prononciation latine. Priscien veut que *deinde, subinde, perinde, exinde, proinde*, aient l'accent sur la première syllabe (*déinde súbinde*, etc.); mais la pénultième, qui est longue, attirait nécessairement l'accent, à moins qu'une prononciation plus né-

[1] Priscianus, p. 1008. Servius ad Virg. *Æn.*, VI, 743.

gligente n'ait fini par altérer la quantité des mots. En effet, le mot *inde* est souvent employé par Plaute comme s'il formait deux brèves ou une longue, soit qu'on ait glissé sur les deux consonnes, soit qu'on ait retranché l'*e* final. *Síquando, néquando, alíquando,* ainsi accentués par Priscien[1], n'admettent pas même cette explication; et cette prononciation semble d'autant plus vicieuse que les deux premiers ne sont pas même de vrais composés. Enfin les prétendus composés *Italiámversus, Siciliámversus,* sont tout à fait monstrueux[2].

Il est vrai que les traces de ces raffinements d'école remontent assez haut. Le savant poëte Annianus prononçait *exádversum,* afin de mieux faire sentir la nature composée de ce mot (*quoniam una, non duæ essent partes orationis*), et il pensait que *ad* devait avoir l'accent toutes les fois qu'il entrait dans la composition d'un mot comme préfixe augmentative. Mais Aulu-Gelle, qui rapporte cette théorie, la réfute assez, en rappelant les vrais principes de l'accent latin[3]. Nous verrons tout à l'heure combien de peine se donnaient les grammairiens anciens pour distinguer les préfixes qui font corps avec le mot, des prépositions et autres particules qui, tout en formant un mot distinct, n'ont point d'accent à elles. C'est pour mieux marquer la différence entre ces deux cas que des savants trop habitués à parler et à entendre parler le grec imaginèrent ces subtilités contraires au génie de la langue latine. *Exinde,* dit Servius[4], *una pars ora-*

[1] Priscianus, p. 1011.

[2] *Id.*, p. 1019, coll. 1015.

[3] A. Gellius, VII, 7.

[4] Serv. ad *Æn.*, VI, 43. V. Prisc., p. 1008 : *Quia præpositiones separatæ gravantur, et ut conjunctæ esse ostendantur, acutum in his assumpserunt accentum.*

tionis est et in tertia a fine accentum habet, licet penultima longa sit. Quod ideo factum est, ut ostenderetur una pars esse orationis, ne præpositio jungeretur adverbio, quod vitiosum esse non dubium est. Nous n'hésitons pas à mettre ces raffinements sur le même rang que d'autres innovations érudites, critiquées par Quintilien, et dont il sera question dans la section suivante.

PARTICULES.

Il y avait dans la langue latine un certain nombre de petits mots dépourvus d'accent, qui se confondaient plus ou moins avec les mots près desquels ils se trouvaient placés. C'étaient des particules qui désignent des relations entre les idées, et que la prononciation de toutes les langues aime à subordonner plus ou moins aux mots plus pleins et plus indépendants qui expriment des idées. Il faut distinguer les particules qui se rattachent au mot qu'elles suivent de celles qui se rattachent au mot qu'elles précèdent. Les premières ont été appelées *enclitiques* par les grammairiens anciens, les autres ont reçu des modernes le nom de *proclitiques*, terme qui n'est peut-être pas très-bien formé [1], mais qui est commode et que nous adoptons.

PARTICULES ENCLITIQUES.

Le latin avait peu d'enclitiques : la particule *ne* et les particules conjonctives *que* et *ve* s'annexaient au mot qu'ils suivaient, et, en s'y annexant, attiraient l'accent

[1] V. Egger, *Apollonius Dyscole*, p. 282. Weil, dans *Neue Jahrb. f. Philol.*, LXX, p. 176.

sur la dernière syllabe de ce mot, la plus voisine de l'enclitique [1]. *Arma virúmque cano. Lumináque laurúsque dei. Casúsve deúsve. Tantáne fiducia.*

Cette accentuation a lieu d'étonner : elle semble contraire au génie de la prononciation latine, et le serait en effet si l'enclitique se fondait complétement avec le mot qui la précède, si *liminaque* ou *tantane* ne formait qu'un seul mot. Mais l'enclitique reste distincte, elle conserve une certaine indépendance, et les deux parties du terme complexe ne forment pas un tout continu. C'est ce qui fait que l'aigu ne remonte pas à l'antépénultième, et qu'on n'accentue pas *límínaque, tántaque,* comme on ferait dans un mot simple. On voit que le cas est analogue à celui des mots incomplétement composés : dans *lumináque* comme dans *calefácis,* deux éléments se sont rapprochés sans se fondre ensemble. Le mot accessoire se trouve tantôt à la fin, tantôt au commencement du mot principal; mais dans l'un et l'autre cas, l'unité est imparfaite, et l'accent indique cette relation entre les deux éléments.

Une question se présente ici : l'accent provoqué par l'enclitique était nécessairement aigu lorsqu'il portait sur une voyelle brève (*lumináque*) : était-il circonflexe lorsqu'il portait sur une voyelle longue (*domi bellîque*)? Les grammairiens n'entrent pas dans ce détail : la logique demanderait un aigu. Un circonflexe sur la pénultième équivaut à un aigu sur l'antépénultième : *domîque* propérispomène répondrait à *limínaque* proparoxyton. Mais cômme on prononçait *lumináque* paroxyton, on devait prononcer aussi *domíque* pa-

[1] Diomedes, p. 428 : *Que... ve... ne... adjunctæ verbis et ipsæ amittunt fastigium, et verbi antecedentis longius positum acutum adducunt, et juxta se proxime collocant.* V. Prisc., p. 1224, 1288.

roxyton, si la langue était conséquente avec elle-même. *Domîque* propérispomène aurait effacé la nuance délicate qui sépare les termes complexes des mots simples et des composés parfaits. Nous ne voudrions toutefois pas trancher une question de fait par des considérations générales. Les langues ne sont pas toujours logiques, et il faudrait un témoignage positif pour résoudre cette difficulté.

On peut encore compter parmi les enclitiques la préposition *cum* dans *mécum*, *técum*, etc. (ou *mêcum têcum?*) [1]. Quant aux syllabes *-ce*, *-met*, *-pte*, *-tĕ* (*tutĕ*), les grammairiens ne les y classent pas, et elles étaient peut-être traitées comme la syllabe *dem* et les désinences proprement dites : nous ignorons si l'on prononçait *méamet* ou *meámet facta*.

Mais nous savons qu'on distinguait par l'accent les termes composés *itáque* (et ainsi), *utíque* (et comme) des termes simples *ítaque* (donc) et *útique* (certainement) [2]. La quantité différente de ce dernier mot ne laisse aucun doute sur la réalité de cette distinction. Il est vrai que les termes simples viennent des termes composés; au fond et étymologiquement parlant, *itáque* ne diffère pas d'*ítaque, et ainsi* équivaut à *donc.* Mais comme l'esprit s'était habitué à réunir les deux idées en une seule, la prononciation le suivit et affecta au terme complexe l'accent des mots simples.

Cependant *utráque* et *pleráque* [3] conservèrent l'accent primitif, malgré l'unité de l'idée que ces mots expriment : l'analogie des formes *utérque plerúmque* était peut-être pour quelque chose dans cette prononcia-

[1] Prisc., p. 950, 977, 998.
[2] *Id.*, p. 667, 1288.
[3] *Id.*, p. 667.

tion. Ajoutons que la flexion qui a lieu au milieu de ces mots rappelait toujours qu'ils étaient formés de deux mots distincts.

PARTICULES PROCLITIQUES.

Les *prépositions* faisaient en quelque sorte corps avec le cas qu'elles gouvernent. Elles avaient l'accent grave, c'est-à-dire qu'elles n'avaient pas d'accent distinctif : car le caractère propre de l'unité et de l'indépendance d'un mot est dans l'accent aigu ou le circonflexe qui contient l'aigu : les prépositions se prononçaient avec le même son que les syllabes qui précèdent l'aigu dans un mot vraiment accentué. Ceci s'applique non-seulement aux prépositions monosyllabes, comme *ab*, *ex*, *pro*, mais encore à celles de deux syllabes, comme *circum*, *super*, *supra*, et s'il faut en croire Priscien [1], même à *adversus*, qui en a trois. Entre *injûstum* et *in jûstum*, *perâltum* et *per âltum*, *intermórtuos* et *inter mórtuos*, il n'y avait pas de différence de prononciation sensible, de même qu'en français *enfer* sonne comme *en fer*, *surtout* comme *sur tout* [2]. Cependant la préposition ne se comportait pas comme une préfixe, elle ne formait pas un mot composé avec son cas. La différence frappait l'oreille dès que le cas prenait la forme d'un pyrrhique ou d'un iambe : l'accent distinguait *in féra* de *ínfera*, *pro féro* de *prófero*.

Telle était la prononciation des prépositions placées

[1] Prisc., p. 979.
[2] Quintil., I, v, 27 : *Quum dico* circum líttora, *tanquam unum enuntio, dissimulata distinctione : itaque tanquam in una voce una est acuta ; quod idem accidit in illo :* Trójæ qui prímus ab óris.

avant ou au milieu des noms qu'elles gouvernent : *inter médios hóstes, médios inter hóstes, virtûtem propter imperatôris*. Mais lorsqu'elles se plaçaient par anastrophe après leur cas, ou s'employaient adverbialement, elles prenaient, conformément aux règles générales, l'aigu sur la première syllabe. *Spémque metúmque ínter dúbii. Et sê cúpit ánte vidéri. O míhi sôla méi súper Astyanáctis imágo* [1]. Il faut excepter les locutions *mécum*, *técum*, etc., dans lesquelles, nous l'avons dit, *cum* jouait le rôle d'une enclitique.

Ce que nous venons de dire sur les prépositions est conforme au sens, sinon à la lettre, des règles formulées par certains grammairiens. Suivant eux, toute préposition, quel que soit le nombre de ses syllabes, a l'aigu sur la dernière : *á*, *intér*, *adversús*. Mais cet aigu se change en grave, s'assoupit [2] ou, comme nous dirions aujourd'hui, devient latent, dès que la préposition fait partie du discours, sauf à reparaître sur une autre syllabe dans le cas de l'anastrophe. Il est évident que les grammairiens latins empruntèrent cette théorie aux Grecs, et ils le firent d'autant plus volontiers qu'ils trouvèrent les mêmes règles établies pour le dialecte éolien, le plus voisin de la langue latine [3]. Dominés par une théorie étrangère, ils introduisirent dans le latin des mots oxytons, que cette langue ne connaît pas. Nous avons mieux aimé suivre Quintilien et la

---

[1] Prisc., p. 977, 982, 983.

[2] *Sopitur*. Prisc., p. 1268. — C'est le grec κοιμίζεται. Voir, par exemple, Arcadius, p. 175.

[3] Prisc., p. 977, 1300. — D'ailleurs cette théorie s'était déjà produite dès le temps de Quintilien. Cependant, à en juger par ce qu'en dit cet auteur (I, v, 25), on l'appliquait alors plus particulièrement aux mots qui ont des homonymes, comme *circum*, sans l'étendre encore à toutes les prépositions.

raison. L'aigu dont les grammairiens dotent la finale des prépositions est une chose purement théorique, un être de raison. Il n'est sensible que lorsque la préposition se trouve isolée, ce qui n'arrive jamais dans la langue parlée; dès qu'elle entre dans le discours, il disparaît. Dans *inter árma, super árma,* la seconde syllabe des prépositions est grave comme la première : *gravantur in omnibus syllabis*[1]. Il est vrai qu'il a dû y avoir une légère différence entre ces deux syllabes; d'après la théorie exposée dans le premier chapitre, on passait du grave à l'aigu par un accent moyen, et en prononçant *inter árma,* la seconde syllabe de *inter,* plus rapprochée de l'aigu, devait avoir un son un peu moins grave que la première syllabe de ce mot [2]. Mais la même accentuation ascendante avait lieu dans les mots composés, *intervénio, superpóno* : les grammairiens eux-mêmes assimilent ces deux cas : *conjunctæ casibus aut loquelis* (nous dirions : comme prépositions ou comme préfixes) *vim suam sæpe commutant et graves fiunt*[3]. Ceci explique pourquoi on voit si souvent dans les inscriptions la préposition et son substantif réunis en un seul mot, et pourquoi les grammairiens se donnent tant de peine, déploient un luxe de démonstrations qui nous fait sourire, pour faire comprendre à leurs lecteurs la différence entre les prépositions employées comme telles et les prépositions préfixées. C'est que dans une foule de cas l'oreille ne les distinguait pas[4].

---

[1] Prisc., p. 976.

[2] C'est ce que Priscien indique peut-être par ces mots : *Cum annitatur semper præpositio sequenti dictioni, et quasi una pars cum ea efferatur.* Page 977.

[3] Donatus ap. Priscianum, p. 977, passage qui se retrouve dans notre Donat, p. 1765.

[4] Qu'on nous permette de faire observer en passant que la distinction

La règle des prépositions est aussi celle des *conjonctions* et adverbes conjonctifs : *at, quum, ut, uti, atque, quoniam, postquam*, etc. Ces particules n'ont point d'aigu, parce qu'elles tendent, comme les prépositions, vers le mot qui les suit, et ne s'en séparent pas très-nettement dans la prononciation. Mais lorsqu'elles suivent le mot auquel elles se rattachent, soit par anastrophe, soit parce que c'est leur place habituelle, elles ne deviennent pas enclitiques, mais s'accentuent sur la première syllabe : *Sérpens úti, íllud sáltem, majóres quóque* [1].

Il faut en dire autant des *relatifs* qui sont employés comme conjonctions : *qui, qualis, quantus, quot, quando, qua, quo, ut, ubi, unde*, etc. Dans le sens interrogatif, tous ces mots reprennent l'accent qui leur convient en vertu des règles générales[2]. Suivant Priscien, le pronom relatif est proclitique dans *quo cúm, qui*

n'était pas plus sensible dans la langue grecque. L'écriture distingue entre κατὰ φέροντος et καταφέροντος, mais l'oreille ne faisait aucune différence ; la seconde syllabe de la préposition, sur laquelle nous marquons un grave, sonnait absolument comme la seconde syllabe de la préfixe, que nous ne marquons point. Apollonius Dyscolos, un excellent témoin, l'atteste formellement (*de Syntaxi*, IV, 1 : Τὸ δὲ καταγράφω εἴτε δύο μέρη λόγου ἐστὶν, εἴτε ἕν, οὐκ ἐνδείκνυται διὰ τῆς τάσεως· καὶ τὰ τούτοις ὅμοια, τὸ ἀποίκου, τὸ καταφέροντος, ἅπαντα τὰ τοιαῦτα τῆς αὐτῆς ἔχεται ἀμφιβολίας). On aurait donc pu se dispenser de mettre des accents sur les prépositions ; mais puisqu'on leur en donne, il faudrait au moins en donner à toutes. La différence qu'on fait entre les *atona* comme ἐν, ἐξ, et les autres comme σὺν, πρὸ, est tout à fait chimérique, puisque le grave de ces derniers n'est pas un aigu adouci, mais un véritable grave. On sait, d'ailleurs, que cette distinction est assez récente : Hérodien, Arcadius, etc., écrivaient encore ἒν, ἒξ. (V. Gœttling, *Accent der griechischen sprache*, p. 387.)

[1] Prisc., p. 975, 1236, 1240, 1258, 1266, 1281.

[2] Quintil., I, v, 26. A. Gellius, VII, II, 11. Prisc., 580, 1018, 1019, 1226, 1267, sq.

cúm, etc., tandis que la préposition devient enclitique à la suite du pronom personnel dans *mécum*, *técum*, etc.[1].

Enfin certains *adverbes* étaient également proclitiques, à moins de se trouver placés après le mot qu'ils affectent. *Jam dùdum saucia. Jam clásse tenêbat.* Faute de renseignements suffisants, il serait difficile de les énumérer tous avec exactitude[2].

En comparant *calefácit* et *cónficit*,
limináque et *limínibus*,
per máre et *pérmeo*,

on voit que la langue latine traite de la même façon les composés imparfaits, les mots suivis d'une enclitique et les mots précédés d'une proclitique. Cependant les trois cas ne sont pas identiques; l'union des éléments est moins étroite dans *per máre* que dans *calefácit*, et dans *calefácit* elle est autre que dans *limináque*.

Qu'arrivait-il lorsque plusieurs particules proclitiques se trouvaient l'une à la suite de l'autre, comme dans cette phrase : *Edixit, ut qui per urbem irent..?* Étaient-elles toutes dépourvues d'accent? Il est difficile de le croire, mais nous n'avons aucun renseignement à ce sujet.

Après avoir examiné l'accent des petits mots qui ont besoin de s'appuyer sur des mots plus robustes, et ne peuvent se détacher de l'ensemble de la phrase, on peut se demander si l'accent tonique des autres mots ne souffrait pas quelque modification par *la continuité du discours*. Les oxytons grecs adoucissaient leur accent aigu lorsqu'ils se trouvaient au milieu de la phrase. Le latin ne possède qu'un très-petit nombre

[1] Prisc., p. 998.
[2] *Id.*, p. 1241, sq.

d'oxytons : ce sont les monosyllabes à voyelle brève ; encore faudrait-il en retrancher ceux qui sont proclitiques. Le pronom interrogatif *quís*, *quíd*, a dû conserver son aigu de même que le grec τίς, τί. Mais les substantifs *vír*, *cór*, *mél*, etc., l'adoucissaient-ils avant un autre mot? Nous l'ignorons; mais ce que Quintilien dit de l'inflexibilité (*rigor*) de l'accent latin peut faire supposer qu'ils ne l'adoucissaient pas[1].

Reste une dernière espèce de particules, les *interjections*. On dit qu'elles n'avaient pas d'accent fixe; des cris et des exclamations ne se soumettent à aucune règle : *Quum sit absurdum a turbato tenoris exigere rationem*[2].

DISTINCTIONS.

Dans la théorie des proclitiques, les grammairiens expliquèrent l'usage par une doctrine artificielle, mais ils le respectèrent. Il n'en est pas ainsi de plusieurs distinctions qu'il imaginèrent, et qui portèrent atteinte à la prononciation usuelle et vraiment latine. Suivant eux, il faut distinguer par l'accent l'adverbe *pone* de l'impératif de *pono*, et la préposition *ergo*, placée à la suite de son régime, d'*ergo*, adverbe conjonctif : on prononcera *pône móras*, *érgo túa rûra manêbunt*, suivant les règles générales; mais *poné súbit cónjux*, *nóminis ergô*, contrairement à ces règles, pour bien distinguer des mots que personne n'aurait jamais con-

---

[1] Servius, *de Accentibus* (§ 2, ed. Vindob.), après avoir dit que les monosyllabes ont l'aigu ou le circonflexe, ajoute : *Gravem enim sonum non recipiunt*. On pourrait trouver dans ces mots la preuve directe de ce que nous supposons.

[2] Diomedes, p. 428. Cf. Prisc., p. 1025, 1300.

fondus. A ces deux distinctions répétées par tous[1], quelques-uns en ajoutent d'autres. Dans *maria omnia circum*, la préposition aurait l'aigu sur la dernière, malgré l'anastrophe, afin de la distinguer du substantif et de l'adverbe homonymes[2]. Les adverbes *una* et *alias* seraient périspomènes, l'accent régulier étant réservé à l'ablatif *una* et à l'accusatif *alias*[3]. Enfin les adverbes en *o*, comme *falso, vero*, etc., auraient aussi la finale accentuée, à la différence des ablatifs homonymes[4].

Ce sont là de vaines distinctions, contraires au vieil et bon usage de Rome, et condamnées comme telles par Quintilien. Cependant elles ont pu s'imposer à la longue, grâce à l'influence des écoles, et vicier la prononciation d'un grand nombre de personnes, chez lesquelles l'habitude de la langue grecque, si riche en oxytons, avait émoussé le sentiment de l'accentuation latine[5].

Il ne faudrait toutefois pas englober dans la même condamnation toutes les distinctions qui peuvent se trouver chez les grammairiens. Il y en a qui sont naturelles et parfaitement admissibles. Nous avons parlé de *itaque* et *utique*, différemment accentués selon qu'ils forment un mot simple ou un mot complexe, ainsi que

[1] Diom., p. 428 Donat., p. 1741 sq. Prisc., p. 1288. Max. Victor, p. 1943 et suiv.

[2] Prisc., p. 977. Velius Longus, p. 2218.

[3] Prisc., p. 1300, 1014.

[4] *Id.*, p. 1300.

[5] Quintil., I, v, 25. *Ceterum, jam scio quosdam eruditos, nonnullos etiam grammaticos, sic docere ac loqui, ut propter quædam vocum discrimina verbum interim acuto sono finiant... Separata vero hæc* (*circum* et les mots semblables, lorsqu'ils ne sont pas suivis de leur régime) *a præcepto non recedent; aut, si consuetudo vicerit, vetus lex sermonis abolebitur.*

des noms ou pronoms qui sont tantôt relatifs, tantôt interrogatifs. Ce que les grammairiens disent des divers accents du mot *ut* rentre dans cette dernière catégorie : interrogatif ou exclamatif, il était aigu ; relatif ou conjonctif, il devenait grave et se liait au mot suivant[1]. *Sìc* a l'accent circonflexe, mais il le perd dans les formules de souhait, où il devient proclitique : *Sic túa Cýrneas fúgiant exámina táxos*[2]. *Nê* ou *naê*, particule affirmative, est évidemment un mot tout différent de la particule négative *ne*, qui prend, dit-on, l'aigu lorsquelle est adverbe (*né fúgite*), et devient proclitique quant elle est employée comme conjonction (*ne lóngum fáciam*)[3]. L'aigu sur un monosyllabe à voyelle longue nous semble assez étonnant.

MOTS ABRÉGÉS.

Dans les mots apocopés ou syncopés, la voyelle accentuée, si elle est conservée, conserve aussi l'accent. *In abscissionibus (et concisionibus), si ea vocalis, in qua est accentus, integra manet, servat etiam accentum integrum*. Telle est la règle donnée par Priscien[4]. Mais il n'est pas sûr qu'elle soit vraie dans cette généralité. On conçoit, en effet, que la prononciation usuelle ait assimilé des formes abrégées aux formes complètes, lorsque le souvenir de l'abréviation s'était effacé. Il

[1] Charis., p. 202. Diom., p. 388. Ils formulent la règle assez grossièrement.

[2] Prisc., p. 1020, 1242, 1247.

[3] Charis, p. 202. Diom., p. 388. Prisc., p. 1241. Cledon., p. 1296, textes qu'il faut compléter et corriger les uns à l'aide des autres.

[4] Prisc., p. 739 et 1280.

faut donc examiner les applications que les grammairiens donnent à cette règle générale.

Les génitifs en *i* pour *ii*, comme *Virgili*, *Valeri*, *tuguri*, conservaient l'accent des formes complètes : on prononçait *Virgíli*, *Valéri*, *tugúri* : ceci semble hors de doute[1].

Il n'est pas aussi certain qu'on ait toujours prononcé *Virgíli*, *Valéri*, etc., au vocatif, pour rappeler la suppression de l'*e* final, ou plutôt pour marquer la contraction des deux voyelles : car le changement de *ĭĕ* en *ī*, comme celui de *ĭī* en *ī*, est évidemment une contraction, et non pas une apocope. Priscien l'affirme ; Aulu-Gelle assure que l'on serait ridicule de prononcer autrement[2]. Mais au siècle de Cicéron, Nigidius Figulus avait enseigné que ces mots devaient s'accentuer au génitif sur la pénultième (*Valéri*) et au vocatif sur l'antépénultième (*Váleri*). Si la règle de Nigidius avait été conforme à l'usage de son temps, il serait difficile d'expliquer comment, du temps d'Aulu-Gelle, on était revenu à une prononciation plus primitive. Les grammairiens, qui savaient que ces vocatifs étaient abrégés, auraient-ils pu changer l'usage jusqu'à rendre ridicule une prononciation moins conforme à l'étymologie ? Il nous semble plus probable que Cicéron prononçait, comme Aulu-Gelle, *Valéri*, *Virgíli*, au vocatif comme au génitif. Nigidius, qui était un esprit subtil[3], aura inventé sa règle pour distinguer les deux

---

[1] A. Gellius, XIII, 25, qui partage sur ce point l'opinion de Nigidius. Prisc., p. 1280.

[2] *Id.*, *ibid.* Prisc., p. 739.

[3] A. Gellius, XIX, 14, 3. Dira-t-on que *Váleri* est l'accentuation primitive, que les vocatifs aiment à retirer l'accent, comme ils aiment à émousser la finale des nominatifs, et qu'en effet tous les vocatifs sanscrits

cas : les grammairiens ont toujours eu la manie des distinctions artificielles.

La voyelle de l'enclitique *ne* est souvent apocopée, sans que l'accent change de place : *Tantôn' placuit concurrere motu*[1]. De même *credôn'*, *habeôn'*, *audîn'*, etc. Nous croyons qu'on prononçait aiguës les voyelles brèves de *itán'*, *satín'*, et peut-être même les voyelles abrégées de *vidén'*, *abín'*. L'oxytonie est très-rare en latin, mais le tour interrogatif semble la justifier dans ce cas.

S'il faut en croire Priscien, l'impératif *produc*, les parfaits *fumat*, *cupit*, *audit*, les adverbes *illic*, *istic*, les substantifs *nostras*, *optimas*, *Capenas* et leurs analogues, avaient le circonflexe sur la dernière, parce qu'ils tenaient lieu des formes complètes, *prodûce*, *fumâvit*, *illîcce* (ou *illîce*) *nostratis*, etc.[2] On peut facilement l'admettre pour les parfaits contractes en *ât* et *ît*, qui sont rares et exceptionnels. Quant aux autres formes, nous ne savons jusqu'à quel point l'usage s'accordait avec la règle des grammairiens. Elle ne s'étendait certainement pas à toutes les formes contractes et apocopées. Les substantifs en *al* avaient dans l'origine la termi-

---

ont l'accent sur la première syllabe du mot? La langue latine n'offre pas de parallèle à l'appui de cette manière de voir.

[1] Serv. ad Virg., *Æn.* XII, 503. *Sane* tantôn *circumflectitur : nam quum per apostrophum apocopen verba patiuntur, is, qui in integra parte fuerat, perseverat accentus.*

[2] Prisc., p. 630. — Il ajoute : *Idque omnibus placet artium scriptoribus.* V. aussi p. 649, 739, 1012, 1293 et *passim.* — Priscien a raison de ne pas mettre à côté de *produc* les impératifs *refer*, *confer*, etc. Il faut accentuer *réfer*, *cónfer* : on sait que *fer*, comme *fers* et *fert*, comme *es* et *est*, n'est pas une forme abrégée, mais la forme primitive. Quant à *calefác*, *madefác*, voyez plus haut. Nous négligeons le passage trop altéré de Diomède (p. 369) sur l'accent des parfaits de *comperio* et de *compereo*.

naison *âle*; cependant *vectîgal, tribûnal*, etc., n'étaient pas accentués sur la dernière, l'abréviation de l'*a* ne permet point d'en douter.

Nous parlerons ailleurs des syncopes qui semblent porter sur des syllabes aiguës même, comme *súrpere*, pour *surrípere, ărĭĕtĕ cæso, ténŭtă ferri.* Ici nous nous bornerons à une seule observation. Si l'accent latin n'était pas assez fort pour conserver des syllabes accentuées, on peut douter qu'il se soit maintenu, contrairement aux habitudes générales de prononciation, sur la dernière syllabe de *nostras* ou de *illic*, mots dont la forme abrégée était consacrée par l'usage, et la forme complète depuis longtemps oubliée.

MOTS EMPRUNTÉS AU GREC.

En empruntant des mots ou des noms aux langues étrangères, les Romains les modifièrent conformément aux habitudes de leur organe et de leur oreille[1]. Mais ils firent une exception pour le grec, qu'il était impossible de confondre avec les idiomes barbares.

A Rome, tout ce qui avait de l'éducation savait le grec, et cette langue était si harmonieuse, qu'on avait grand soin de prononcer les mots qui en étaient tirés avec le son que leur donnaient les Grecs eux-mêmes. Un mot grec semblait donner plus de grâce au discours, plus de douceur au vers; aussi les poëtes et les orateurs ne laissèrent-ils pas échapper l'occasion de s'en servir à propos. Dans ces mots, on faisait sonner l'*y*, le *th*,

[1] Prisc., p. 1287. *Sed in peregrinis verbis et barbaris nominibus... nulli sunt certi accentus.*

le *ph*, à la façon des Grecs, et on conservait souvent jusqu'à leur accent [1].

Voici ce qu'enseignent à ce sujet les grammairiens, et particulièrement Servius, le seul qui entre dans quelques détails [2]. Un mot grec passait-il dans le discours latin sans altération, avec les mêmes lettres et la même désinence, on lui conservait aussi l'accent primitif. On prononçait *Pallás* avec l'aigu, *fatidicæ Mantûs*, avec le circonflexe sur la finale; on mettait un aigu sur la pénultième brève dans *Epytíden*, *per aéra lapsæ*; et sur l'antépénultième, malgré la longueur de la pénultième, dans *Dáreta*, *Dodonaeosque lébetas*.

Les mots à désinence grecque, tirés de radicaux latins, suivaient l'analogie du grec. *Memmiádes*, *Scipiádes* avaient l'accent sur l'avant-dernière, comme Μιλτιάδης et Ἀσκληπιάδης.

Quant aux mots grecs naturalisés par une désinence latine, Servius y autorise l'accent latin (*äëris*, *ætheris*, *Simoéntis*); mais il admet aussi, peut-être à tort, l'accentuation grecque (*aéris*, *æthéris*, *Simóentis*).

Mais les Romains ne s'étaient pas toujours complu à cette imitation des sons étrangers. Les contemporains de Caton l'Ancien étaient encore trop foncièrement Romains pour se plier à aucune mode venue de la Grèce, et les mots de ce pays n'étaient admis par eux qu'à la condition de prendre un costume tout à fait latin. Ils disaient *Burrus* au lieu de *Pyrrhus*, *Bruges* au lieu de *Phryges* [3], il n'y a pas d'apparence qu'ils se soient jamais efforcés de reproduire l'accent grec. Plus

---

[1] Quintil., XII, x, 28. 33.

[2] Servius, *de Accentibus*, § 9-15, ed. Vindob. Cf. Diom., p. 428. Donat., p. 1741.

[3] Cic., *de Orat.*, 48.

tard on apprit à se familiariser avec les sons de quelques lettres grecques; mais la flexion latine des noms grecs prévalut jusqu'au temps de Cicéron[1], et l'accentuation latine de ces noms jusqu'au siècle d'Auguste. Les vieillards que Quintilien avait connus dans sa jeunesse[2] prononçaient *Átreus, Térei, Nérei* (au datif) avec l'aigu sur la première; de son temps, on mettait un circonflexe à la dernière syllabe de ces mots. Il est vrai que Ἀτρεύς est oxyton en grec; le circonflexe au lieu de l'aigu est une dernière concession faite aux habitudes latines; encore au quatrième et au cinquième siècle, les grammairiens donnent un circonflexe aux noms *Themistô, Callistô, Arcanân*[3]: ils reculent l'aigu, sinon d'une syllabe, au moins d'un *temps.* Mais, à cette exception près, l'accentuation grecque s'établit si bien dans ces mots, qu'elle finit par en altérer la quantité[4].

---

[1] Quintil., I, v, 58-64. Cic., *ad Att.*, VII, 3, 7.
[2] Quintil., I, v, 24. *Ib.*, 62.
[3] Prisc., p. 1289 sq. Serv., *de Accent.*, § 5 et 16.
[4] V. plus bas, au chap. *de la Décadence.*

———

CHAPITRE IV.

DU ROLE DE L'ACCENT TONIQUE DANS LES VERS LATINS.

On sait le rôle considérable que l'accent tonique joue dans la versification moderne. Un vers allemand ou anglais est une suite de syllabes alternativement accentuées et dépourvues d'accent. Les langues romanes comptent les syllabes du vers, mais elles ne laissent pas de demander des syllabes accentuées à la rime, à l'hémistiche et à d'autres places moins déterminées[1].

La versification des anciens est fondée sur la durée des syllabes, sur la mesure du temps. La brève forme l'unité de mesure, le *temps* simple; la longue équivaut à deux brèves. Mais il est facile de comprendre que la simple juxtaposition de longues et de brèves ne suffit pas pour former des mesures, sans le secours d'un autre principe; et il s'agit de savoir quel était le rapport entre cet autre principe et l'accent syllabique. Expliquons-nous.

Avec des brèves et des longues, on peut composer un assez grand nombre de mesures, qui différeront les unes des autres par l'étendue et par le mélange des deux éléments. Cependant ces mesures ne seraient pas saisies par l'oreille, elles seraient comme si elles n'é-

[1] Quicherat, *Traité de versification française*, p. 133 et suiv.

taient pas, si aucune autre modification ne venait s'ajouter à la différence de durée. Quelle est la mesure de ce vers de Sénèque :

Nondum quisquam sidera norat.

Est-il dactylique? Est-il anapestique? Doit-il se diviser par mesures de six brèves ou de trois longues? La nature des syllabes ne saurait nous l'apprendre; nous avons beau voir des longues et des brèves, nous ne voyons pas où commence et où finit chaque mesure. Le seul moyen de rendre la mesure sensible est de la cadencer, de l'animer par le rhythme. Prononcez ce vers en articulant un peu plus fortement les syllabes que nous allons marquer d'un trait vertical :

Nondum quisquam sidĕră norat,

vous en ferez un vers anapestique. Appuyez sur d'autres syllabes, vous changerez la nature du mètre. Il n'y a pas de mesure sans rhythme, il n'y a pas de rhythme sans *temps fort* et *temps faible.*

On n'a pas besoin d'être musicien pour comprendre ce qu'est le temps fort et le temps faible : ces termes désignent une chose fort simple. Il suffit de s'observer en dansant pour s'apercevoir que certaines parties de chaque mesure se marquent plus fortement et les autres parties plus faiblement; celles-là sont les temps forts, et celles-ci les temps faibles. Qu'on écoute attentivement un orchestre, ou seulement un tambour, on pourra faire la même observation. Pour prendre des exemples encore plus simples, il y a du rhythme dans les pulsations du cœur, dans le tic-tac d'une horloge, dans le bruit d'un marteau de forge,

de l'eau qui tombe des gouttières. C'est que tous ces mouvements frappent l'oreille par une succession réglée de sons et de silences, ou de forts et de faibles. Mais il n'y a point de rhythme dans le bruit d'une eau qui coule, ni d'une voiture qui roule sur le pavé, ni de la pluie lorsqu'elle tombe avec violence. C'est que l'eau et la voiture ont un mouvement continu, la pluie violente un mouvement désordonné. Pour qu'il y ait rhythme, il faut que le temps soit divisé par des mouvements successifs et distincts les uns des autres. Il faut de plus que le temps soit divisé en parties égales ou faciles à comparer, en d'autres termes, qu'il soit mesuré. Il faut enfin que cette division régulière du temps soit sensible, et elle ne le sera que par la succession alternative, soit de sons et de silences, soit de temps forts et de temps faibles [1].

Du reste, ce moyen de faire sentir la mesure du temps n'est pas un artifice qu'on ait jamais eu besoin d'inventer; l'homme s'en avise naturellement; son instinct le lui dicta la première fois qu'il se mit à danser. Le mouvement des vers anciens est, en quelque sorte, une danse; ils s'avancent à pas cadencés, et ces pas s'appellent *pieds*.

Ce qui prouve mieux que tout ce que nous pourrions dire que le rhythme était l'âme de la versification antique, c'est que la théorie des pieds et des mètres était fondée tout entière sur le rapport entre le temps fort et le temps faible. Aristoxène, qui est la plus grande autorité en ces matières, Aristide Quintilien, Platon, Aristote, Cicéron, Quintilien, saint

[1] Nous n'avons guère fait que développer ce que dit Cicéron. *De Orat.*, III, 48.

Augustin, pour ne pas compter une foule de grammairiens obscurs, s'accordent sur ce point. Ils appellent le temps faible *arsis* (le levé), et le temps fort *thesis* (le baissé, le frappé); ils donnent à la combinaison d'une *arsis* et d'une *thesis* le nom de pied; et ils prennent le rapport entre ces deux termes pour base d'une classification simple et lumineuse, qui embrasse les pieds de la musique, de la danse et des vers [1].

Il est donc bien établi qu'il y avait dans les vers anciens une succession alternative, et comme une pulsation de temps forts et de temps faibles, qui en constituait le rhythme. On la marquait, soit en battant la mesure du pied et de la main, soit en appuyant un peu plus sur certaines syllabes, et un peu moins sur d'autres : ***nutus pronuntiantis atque plaudentis***, comme dit saint Augustin [2]. Et c'est ce que font encore aujourd'hui ceux qui savent bien lire les vers grecs et latins; ils marquent les temps forts et les temps faibles sans s'en apercevoir.

> *O fortunatos nimium, sua si bona norint.*
> *Fortunatus et ille deos qui novit agrestes.*

---

[1] Il suffit de citer Aristide Quintilien, p. 34. Meib. : Πoὺς μὲν οὖν ἐστι μέρος τοῦ παντὸς ῥυθμοῦ δι' οὗ τὸν ὅλον καταλαμβάνομεν. Τούτου δὲ μέρη δύο, ἄρσις καὶ θέσις. C'était la définition usuelle, et on la retrouve chez Mar. Victor., I, p. 2485. Putsche : *Pes est certus modus syllabarum, quo cognoscimus totius metri speciem, compositus e sublatione et positione.* V. aussi Aristoxeni *Rhythmica Elementa*, p. 288 et suiv., ed. Morelli, Ven. 1785. Plato., *de Rep.*, p. 400. Aristot., *Rhet.*, III, c. VIII. Cic., *Orat.*, c. LVI. Quintil., *Inst. orat.*, IX, IV, 45, etc. Saint Augustin, *de Musica*, tout le liv. II. — Quant aux mots *arsis* et *thesis*, voy. la note 1 à la fin de ce chapitre.

[2] Saint Augustin, *de Musica*, liv. IV, c. XXVII. Comp. Quintil., IX, IV, 136. (*Iambi*) *sunt e duabus modo syllabis, eoque frequentiorem quasi pulsum habent.*

Les trois premières syllabes de *fortunatos* et de *fortunatus* sont les mêmes, et cependant elles ne se prononcent pas tout à fait de la même façon. Dans le premier vers, un léger effort de la voix porte sur *tu*, dans le second, sur *for* et sur *na*. On voit par cet exemple que cet effort de la voix ne portait pas toujours sur les mêmes syllabes dans le même mot, et qu'il ne coïncidait pas avec l'accent tonique. Cela peut nous étonner, parce que dans nos langues modernes, les syllabes fortes du vers sont nécessairement les mêmes que les syllabes accentuées des mots. Mais cela s'explique par la différence que nous avons signalée entre l'accent antique et l'accent moderne [1]. Celui-ci est un appui de la voix, une articulation plus forte ou plus faible; celui-là était un chant, une intonation plus aiguë ou plus grave. On conçoit que l'accent moderne se confonde avec le temps fort du vers et du chant, parce qu'il en partage la nature, et on conçoit aussi que l'accent antique ne s'accordât pas avec le temps fort, parce qu'il en différait essentiellement [2].

Il y avait donc dans les vers anciens, outre la durée des syllabes et la pulsation des forts et des faibles, qui constituent le rhythme et que nous pouvons facilement reproduire, un élément d'harmonie distinct

---

[1] C'est faute de se rendre compte de cette différence que M. B. Jullien (*de Quelques Points des sciences dans l'antiquité*) méconnait la cadence des vers antiques et la nature même des langues anciennes, qu'il dépouille hardiment de la quantité pour ne leur laisser qu'un accent moderne.

[2] M. Fr. Ritter a très-bien distingué la *thesis* de l'accent aigu dans ses *Elementa grammaticæ latinæ*, Berl., 1831, p. 13, etc. Il y propose de marquer le temps fort par un trait vertical, comme nous faisons dans cet ouvrage. Les éditeurs allemands de Plaute et de Térence le désignent très-mal à propos par un accent aigu.

du rhythme, la modulation de l'accent tonique, que nous ne pouvons plus nous flatter de reproduire exactement, de même que le son de certaines lettres grecques et latines nous échappe.

Une dernière question se présente. Le rhythme des vers modernes est marqué par les accents toniques. Mais qu'est-ce qui indiquait le rhythme des vers grecs et latins qui étaient destinés à la simple lecture? Comment y distribuait-on les temps forts et les temps faibles sans le secours de la musique? La réponse est encore fort simple. Les syllabes fortes des vers n'étaient pas les mêmes que les syllabes aiguës des mots, mais dans les mètres non lyriques, elles étaient généralement les mêmes que les syllabes longues. Dans l'hexamètre, la première longue de chaque dactyle forme le temps fort, et les deux brèves le temps faible. Le trochée a aussi pour temps fort la longue par laquelle il commence. Le temps fort de l'ïambe et de l'anapeste est formé par la longue qui se trouve à la fin de ces pieds [1]. Cependant l'effort de la voix et la durée des syllabes sont des choses distinctes, et, dans les vers anciens, les temps forts ne coïncident pas toujours et continuellement avec les syllabes longues, ni les temps

[1] V. Aristide Quintilien, p. 36 et 37. Meib. Bacchius Senior, p. 25. Meib. — Nous invoquons ces témoignages, parce que ces faits, qui nous semblent incontestables, ont été révoqués en doute par un savant d'une grande autorité en ces matières. Ajoutons le témoignage d'Aristoxène (*Rhythm. Elem.*, p. 292. Morelli). Voici comment cet auteur explique ce qu'est le chorée irrationnel : « Qu'on se figure deux pieds, dit-il, l'un d'un frappé de deux temps et d'un levé de deux temps, l'autre d'un frappé de deux temps et d'un levé d'un temps; le chorée irrationnel a le même frappé que ces deux pieds et un levé intermédiaire entre leurs levés. » Évidemment le second de ces pieds est le chorée rationnel, qui, comme on sait, reçut plus tard le nom de trochée.

faibles avec les syllabes brèves. S'il y a plusieurs longues de suite dans un hexamètre, si l'iambe est remplacé par un tribraque ou par un dactyle, c'est le mouvement général des vers qui indique la place des temps forts. D'ordinaire, le contraste entre les longues et les brèves rend plus sensible le contraste entre les temps forts et les temps faibles; mais il arrive assez souvent que le premier est effacé et que le second seul subsiste.

Ce que nous venons de dire sur le rôle que l'accent tonique jouait dans les vers anciens, ou plutôt qu'il n'y jouait pas, s'applique aux vers latins comme aux vers grecs; mais pour ces derniers, cela est d'une vérité plus sensible et plus incontestée. Quant à la versification latine, on a cru remarquer que plusieurs poëtes avaient recherché, dans certaines espèces de mètre, une coïncidence partielle, imparfaite, des syllabes fortes du vers avec les syllabes accentuées des mots. Nous allons rechercher ce qu'il y a de vrai dans ces remarques, cela pourra jeter un certain jour sur la nuance qui séparait l'accent latin de l'accent grec, et qui le rapprocha de plus en plus de l'accent moderne.

Nous parlerons d'abord du vers héroïque, et ensuite de l'ïambe et du trochée. Et comme, dans cette recherche, il importe de distinguer les époques aussi bien que les mètres, nous examinerons le vers héroïque plus particulièrement chez Virgile et les poëtes du siècle d'Auguste, et l'ïambe et le trochée chez Plaute et chez Térence. Nous remonterons enfin au saturnien, dont se servit la poésie primitive des Latins.

L'HEXAMÈTRE ÉPIQUE.

Pour peu qu'on examine des hexamètres grecs ou latins, on trouvera que les accents toniques y sont distribués sans règle, et que les poëtes n'ont pris aucun soin de les faire coïncider avec les temps forts du vers [1].

Ítáliàm fátò prófugùs Lavìnáque vénit.

Des six syllabes fortes de ce vers, il n'y en a qu'une seule qui soit en même temps une syllabe accentuée, c'est la dernière. Mais au dernier pied la coïncidence est nécessaire, à moins qu'on ne le coupe par la plus dure de toutes les césures.

Cependant les poëtes du siècle d'Auguste, on l'a remarqué depuis longtemps, s'imposèrent une règle inconnue avant eux ; ils évitèrent de terminer le vers héroïque par un mot de la forme d'une ionique mineur ⏑⏑ – – ou d'un molosse – – –. On rencontre dans les fragments d'Ennius :

Quom neque Musarum scopulos quisquam superarat.
Nec mi aurum posco, nec mi pretium dederitis.

Et beaucoup d'autres vers pareils. Cette chute est encore assez fréquente chez Lucrèce.

Propter egestatem linguæ et rerum novitatem.
Discutiant, sed naturæ species ratioque [2].

---

[1] M. Vincent a exposé une théorie nouvelle du vers héroïque dans son beau Mémoire sur la musique des anciens (*Notices et Extraits*, t. XVI, seconde partie, p. 207 et suiv.). Nous aurions plus d'une objection à y faire ; mais, sans entrer ici dans le détail de cette question, l'ensemble de notre travail fera assez comprendre pourquoi nous ne saurions adopter des vues si éloignées de la tradition antique.

[2] Lucret., I, 139. 148.

Pourquoi ne se trouve-t-elle plus chez Virgile? C'est, dit-on, parce que l'oreille plus délicate de ce poëte n'aimait pas que le temps fort du cinquième pied tombât sur la dernière syllabe d'un mot, syllabe qui, en latin, ne peut jamais avoir l'accent tonique : elle exigeait pour les deux derniers pieds l'accord des accents et des temps forts, qu'elle ne demandait pas pour le commencement du vers[1]. Le fait est incontestable, mais l'explication qu'on en donne ne peut être admise sans examen.

On prouve la justesse de cette explication par cet autre fait que Virgile et les poëtes qui suivirent son exemple ne s'astreignent plus à cette règle dès que le vers se termine par un mot grec; cette preuve est faible. Dans *sacrum Polyphœten*, *nitens elephanto*[2] et autres fins de vers pareilles, l'avant-dernier mot est latin, et il ne s'agit que de l'accent de l'avant-dernier mot. Il faut dire que ces fins de vers, contraires aux règles que Virgile s'impose d'ailleurs, furent admises par lui comme reminiscences de la poésie grecque, de même que d'autres figurent dans son poëme à titre de souvenirs de la vieille poésie latine : certes, il n'aurait pas terminé d'hexamètre par *restituis rem, et magnis dis*, etc., s'il n'avait pas voulu rappeler des vers célèbres d'Ennius.

Voici maintenant ce qui peut donner des doutes sur la justesse de cette explication. Virgile évite aussi des chutes, familières à Lucrèce, comme *natura animai*, *natura animantum*, *adjuta aliena*, *natura obituque*[3], et

[1] G. Hermann, *Epitome doctrinæ metricæ*, § 322 Quicherat, *Versif. lat.*, p. 286.

[2] Virg., *Æn.* VI, 484. 896.

[3] Lucr., I, 112. 194. 264. 457.

même comme *omne animantum*, *mente animoque* [1]. Cependant les frappés s'accordent ici avec les accents. D'un autre côté, Virgile ne craint pas de terminer ses vers par *Lavináque venit, Tiberináque longe, armáque fixit* [2], etc., et par *ab Jóve summo, et bóna Juno, qui síbi lethum* [3]; et cependant ces enclitiques et ces proclitiques ont pour effet de rompre l'accord entre les syllabes fortes et les syllabes accentuées.

Il paraît donc qu'en évitant les chutes ioniques, les poëtes du siècle d'Auguste étaient moins choqués par le désaccord entre les frappés et les accents, que par la césure même après la longue du cinquième pied. En effet, cette césure par elle-même, abstraction faite des accents, rend la chute des vers moins coulante, et l'hexamètre ne tombe pas aussi bien, lorsqu'il est terminé par un mot ionique, comme *superarat* ou *animantum*. Toutes les fois que les pieds des mots contredisent les pieds du vers, le mouvement du rhythme est dissimulé : c'est là l'effet des césures, et le vers héroïque s'en accommode fort bien, il en acquiert même plus d'unité et de force, pourvu qu'on le termine par une chute d'une cadence sensible. Voilà pourquoi ces poëtes, qui portèrent si loin l'art de la versification, après avoir coupé les premiers pieds des vers par les mots, aimaient à en marquer la fin par une plus grande conformité entre les mots et les pieds.

On peut se convaincre par l'examen des ïambes de Sénèque que telle était en effet l'intention de ces

---

[1] Lucr., I, 1 et 351. I, 74 et *passim*. — On lit, il est vrai, dans l'*Enéide* (VI, 11) : *Magnam cui mentem animumque*, mais cette chute exceptionnelle s'explique encore par un souvenir littéraire.

[2] Virg., *Æn.*, I, 2, 13. 248.

[3] *Ib.*, I, 380; VI, 123; I, 734; VI, 434.

poëtes. Dans les tragédies de Sénèque[1], la plupart des vers sont faits comme ceux-ci :

> *At qui favoris gloriam vérì pétit,*
> *Animo magis quam voce laudárì vólèt.*

Sept vers sur huit s'y terminent par un mot dissyllabe, ce qui a pour effet de faire tomber les deux derniers temps forts sur des syllabes finales et non accentuées. Si Sénèque affectionna cette chute, qu'avant lui Plaute et Térence, Catulle et Horace n'avaient ni recherchée ni évitée, c'est qu'évidemment il appliqua à l'ïambe la loi que Virgile s'était imposée pour l'hexamètre. Il voulut marquer la fin du vers par la conformité des mots et des pieds. Il en résulta que les temps forts et les accents toniques, qui s'étaient accordés à la fin de l'hexamètre, ne s'accordaient plus à la fin de l'ïambe; mais les poëtes n'avaient recherché ni cet accord, ni ce désaccord.

Nous ne contesterons cependant pas que l'accent tonique n'ait pu, à l'insu des poëtes, être pour quelque chose dans ce perfectionnement de la chute du vers héroïque. Ce qui nous le fait penser, c'est que les Grecs, plus dominés, il est vrai, par l'exemple de leurs vieux poëtes, et particulièrement d'Homère, que les Latins ne le furent par celui d'Ennius, ne songèrent jamais à s'imposer cette règle dans la facture de leurs hexamè-

[1] Il n'importe, pour la question qui nous occupe, que ces tragédies soient du philosophe Sénèque, comme nous le croyons, ou qu'elles soient d'un autre, puisqu'elles sont certainement du premier siècle. D'ailleurs, les ïambes que le philosophe a insérés dans sa 115e lettre à Lucilius sont absolument de la même facture. On trouve la même chute de l'ïambe dans une pièce de vers qui porte le nom de Tibulle (*Priap.* 83). Était-ce là un perfectionnement de l'ïambe latin? Cette question sera discutée au chapitre VIII.

tres; et que l'accent gagna tous les jours plus de terrain dans la langue latine, et domina franchement dans la poésie populaire peu de siècles après Virgile. Enfin dans la poésie grecque aussi, l'influence de l'accent se fit d'abord sentir à la fin de certains vers. Les choliambes de Babrius, poëte d'une date incertaine, mais qu'on ne peut faire descendre plus bas que l'an 200 après J.-C., sont d'une facture très- correcte et tout à fait antique; mais ils présentent déjà cette particularité curieuse, signalée par M. Fix, que tous les vers s'y terminent par un mot paroxyton.

L'IAMBE ET LE TROCHÉE DES COMIQUES LATINS.

Le grand critique anglais Bentley est, je crois, le premier qui se soit servi de l'accent tonique pour rendre compte des vers de Plaute et de Térence. Il chercha à établir, disons mieux, il affirma résolûment, que l'accent dominait la quantité dans les vers de ces poëtes, qu'il était le principe de leur versification. Cette théorie fut depuis accueillie et développée par d'autres savants, et particulièrement par ceux de l'Allemagne; il suffit de nommer Godefroy Hermann.

Cependant les anciens eux-mêmes ne semblent s'être jamais doutés du rôle que l'accent tonique jouait dans les vers de leurs vieux poëtes. On a beau lire leurs métriciens, leurs grammairiens, tous leurs auteurs enfin, on n'en trouve pas le moindre indice. Qu'est-ce qui put accréditer une théorie aussi peu autorisée? Deux causes y contribuèrent. L'une tient aux choses mêmes; les syllabes fortes des ïambes et des trochées latins coïncident souvent avec l'accent tonique : ce fait est

certain, facile à vérifier, et, ajoutons-le tout de suite, facile à expliquer. L'autre tient aux personnes; la versification anglaise, ainsi que la versification allemande, n'est fondée ni sur le nombre des syllabes, ni sur leur quantité, mais sur le nombre et la distribution des accents toniques. Des savants anglais ou allemands devaient être tout disposés à retrouver dans des vers latins d'une cadence effacée et peu sensible celle à laquelle leur oreille était habituée. La découverte une fois publiée, rien ne sembla plus naturel, plus nécessaire à leurs compatriotes : chacun trouve que sa coutume est la plus conforme à la nature[1].

Il fallut cependant s'arranger avec les faits qui se prêtent à cette théorie dans une certaine mesure, mais qui y sont souvent rebelles. Le vers ïambique de six pieds complets se termine par un temps fort; aucun mot latin ne se termine par une syllabe accentuée. La coïncidence est donc impossible au dernier pied, et toutes les fois que le vers finit par un mot de deux syllabes (ce qui n'est pas rare), elle n'a pas non plus lieu pour l'avant-dernier pied. D'un autre côté, il se trouve qu'au commencement du vers, l'accord entre l'accent et le temps fort n'est pas moins souvent négligé. On

[1] Il faut bien se mettre en garde contre ces illusions, auxquelles tout le monde est sujet. La plupart des Allemands s'imaginent que l'alexandrin français doit se prononcer comme un vers ïambique (Oui, puisque jè retrouve un âmi sì fidèle), et ils prêtent ainsi fort gratuitement aux vers de Racine la monotonie des alexandrins allemands qu'on faisait au dernier siècle, et qu'on a bien fait d'abandonner depuis. La plupart des Français, et particulièrement ceux du Nord, s'imaginent, au contraire, que l'asclépiade est une espèce d'alexandrin, et que le glyconique répond au vers de huit syllabes. Cela est tout simple. On prononce les vers d'Horace comme si c'étaient des vers français; il n'est pas étonnant qu'on y trouve la ressemblance qu'on y a mise.

établit donc que la théorie ne s'appliquait avec une certaine rigueur qu'à la seconde dipodie, et on ajouta, pour excuser les poëtes, qu'en étendant la règle à tous les pieds, ils se seraient trouvés trop à l'étroit pour la facture des vers ; excuse étrange, si, en effet, l'accent tonique était alors le principe de la versification latine.

Pour ce qui est de la seconde dipodie, la chose s'explique aisément. On sait que la césure principale de l'ïambe, comme de l'hexamètre, tombe au milieu du troisième ou du quatrième pied. De là vient, ce que les anciens ont déjà observé[1], que les deux premiers ainsi que les deux derniers pieds du trimètre peuvent être formés chacun par un mot, tandis que la même chose ne se voit aux deux pieds du milieu que par une licence extrêmement rare.

Graécis bónis latínas fécit nŏn bónas.
Item ŭt Menăndri phăsma nŭnc nŭpĕr dédit.
Púerŭm suppŏni, fălli pĕr sérvŏm sénĕm.

Ces vers, tirés du prologue de *l'Ennuque*, sont corrects. On y voit plusieurs fois un mot former un pied ; mais cela ne se voit point au milieu des vers : la césure est observée. Comme les mots latins n'ont jamais l'accent sur la dernière, et qu'ils l'ont toujours sur l'avant-dernière, lorsqu'elle est longue, il en résulte que dans les mots placés soit avant, soit après la césure, le temps fort tombe généralement sur la syllabe accentuée : *latínas, fécit, Menăndri, phăsma, suppŏni, fălli*[2]. La règle de la césure est la même dans les vers grecs,

Οὐκ ἔστιν οὐδὲν δεινὸν ὧδ' εἰπεῖν ἔπος,
Οὐδὲ πάθος, οὐδὲ συμφορὰ θεήλατος,

---

[1] Aulu-Gelle, XVIII, 15.
[2] V. Ritter, *Elementa grammat. lat.*, p. 69.

et la coïncidence des temps forts et des accents serait aussi la même, si les mots étaient accentués à la manière latine, οὖδεν, δεῖνον, οὖδε, σύμφορα. Cette coïncidence est donc purement accidentelle, elle tient à la césure ; on voulait éviter de briser l'unité du vers en le divisant en deux hémistiches égaux, mais on ne voulait pas éviter la discordance des temps forts et des syllabes accentuées.

On imagina aussi toutes sortes de supports artificiels pour étayer la théorie mal assurée; comme l'accentuation réelle ne se prêtait pas toujours au système, on inventa une accentuation chimérique. Ainsi on posa en principe que l'accent reculait toutes les fois que la dernière syllabe d'un mot ne compte pas dans le vers[1].

Poeta cum primum animum ab scribendum appulit.

A entendre nos grammairiens modernes, les Latins auraient prononcé *scribendum* avec l'aigu sur la première syllabe, parce que la dernière s'élidait dans ce vers. Mais aucun témoignage ancien n'autorise cette hypothèse étrange. On sait que la dernière syllabe s'effaçait, se confondait jusqu'à un certain point avec la première du mot suivant, mais qu'elle ne disparaissait pas dans la prononciation[2]. L'hypothèse qui fait changer l'accent par suite de l'élision n'a donc aucune apparence de probabilité. Mais cette hypothèse n'aide pas même le système à l'usage duquel elle fut inventée. On lit dans le même prologue, v. 21.

Potius quam istorum obscuram diligentiam.

---

[1] Hermann, *Elem. doct. metr.*, p. 64, et avec plus d'assurance, *Epit. doct. metr.*, § 100.

[2] On en trouve une preuve frappante dans Aulu-Gelle, VII (VI), 20, 6, si toutefois l'évidence a besoin d'être démontrée.

Ici le temps fort tombe sur la deuxième syllabe du mot *istorum;* en faisant reculer l'accent tonique, on empêcherait donc l'accord qu'on veut amener. M. Ritschl[1] a déjà fait observer que ce cas se présente très-souvent.

On avança que les mots terminés par trois brèves, comme *miseria, familia, ceciderit,* avaient, du temps de Plaute et de Térence, l'accent sur la quatrième syllabe avant la fin, parce que le temps fort du vers porte souvent sur cette syllabe[2]. C'est là un cercle vicieux, c'est supposer l'identité du temps fort et de l'accent, qu'il s'agirait de démontrer. Du reste, il en est de cette hypothèse comme de la précédente; elle est faite en vue d'un certain nombre de passages, mais en en négligeant beaucoup d'autres. On lit, il est vrai, chez Térence :

Serva, quod in te est, filiam et me et fàmiliam;

mais on y lit aussi :

Servare prorsus hanc famìliam non potest[3].

Dans *officia, ingenia,* le temps fort porte souvent sur la quatrième syllabe avant la dernière, mais il peut aussi porter sur la troisième, comme dans ces vers :

Ita tute attente illorum offìcia fungere.
Meretricum ingènia et mores posset noscere[4].

---

[1] *Prolegomena ad Plautum,* p. 217. — Il est vrai que M. Ritschl en conclut que, dans ce cas, l'accent pouvait rester ou changer à volonté. Il est étrange que ceux-là mêmes qui attachent une si grande importance à l'accent le traitent si cavalièrement.

[2] Hermann, *ll. cc.*

[3] Ter., *Heaut.* IV, 8, 4. *Andr.* IV, 7, 44.

[4] *Heaut.,* I, 1, 14. *Eun.,* V, 4, 10.

Que faut-il donc penser de l'influence de l'accent tonique sur la versification des comiques latins? Pour approfondir la question et arriver à des résultats précis, il faudrait rechercher comment ces poëtes distribuent les mots dans le vers, si les mots de même mesure et accentués de la même façon se trouvent chez eux toujours à la même place ou à des places analogues, et si la disposition des mots semble indiquer le désir de faire accorder les temps forts avec les syllabes accentuées.

Ces recherches, très-pénibles et très-minutieuses, sont aujourd'hui faciles, grâce aux immenses travaux de M. Ritschl. Ce critique a constitué le texte de Plaute sur une base solide en comparant tous les manuscrits, et particulièrement le précieux palimpseste de Milan, avec un soin infini. De plus, il a recherché et discuté les règles de la prosodie et de la versification de Plaute d'une manière beaucoup plus complète et plus méthodique qu'on n'avait fait avant lui. Nous nous servirons de ses recherches, en les contrôlant, en écartant ce qui nous semble hasardé ou subtil, nous en tirerons des résultats différents de ceux de M. Ritschl; toujours est-il que nous lui devons ce qui fait le fond des pages suivantes.

Et d'abord voici le résultat établi par M. Ritschl. La versification des vieux poëtes dramatiques de Rome repose sur la quantité; mais, en se conformant rigoureusement aux règles de la quantité, ces poëtes se sont efforcés de tenir compte de l'accent autant que cela était possible[1].

Nous voilà loin des théories de Bentley. La quantité

---

[1] *T. Accii Plauti Comœdiæ*, ex recensione Fr. Ritschelii, Bonnæ, 1848, t. I, *Prolegomena*, p. 207.

est la loi des vers de Plaute et de Térence, comme de ceux de Virgile et d'Horace. C'est là une vérité incontestable, un fait acquis et sur lequel il serait inutile d'insister longuement. Nous n'entrerons pas non plus ici dans le détail des différences qui séparent la prosodie de Plaute de celle de Virgile; elles sont étrangères au sujet qui nous occupe, et se placeront plus convenablement dans un de nos chapitres suivants.

Mais quoique la quantité domine la versification de Plaute, les règles de l'accent, nous dit-on, ne laissent pas d'y être observées dans la mesure du possible. C'est ici que nous sommes obligés de nous séparer de M. Ritschl. Nous pensons qu'il a fait trop de concessions aux opinions répandues dans les écoles d'Allemagne. Nul doute que les règles de l'accent n'aient été observées dans la prononciation des vers de Plaute, comme de tous les autres poëtes; il serait absurde de supposer qu'on eût jamais pu songer à les violer et à rendre les mots méconnaissables, afin de mieux faire ressortir l'harmonie du vers. Mais l'accent tonique et le temps fort étaient des choses essentiellement distinctes, qui ne se confondaient ni du temps de Plaute ni au siècle d'Auguste. Pour le démontrer, il sera nécessaire d'examiner la question avec quelque détail; nous tâcherons cependant d'être aussi court que possible[1].

Et d'abord, on convient que les poëtes comiques ne tiennent pas toujours et partout compte de l'accent tonique. Le rôle de l'accent est nul dans les morceaux

[1] Nous sommes heureux d'apprendre que M. Bœckh (*Verhandlungen der Berliner Academie*, 1854, mai, p. 264) vient de se prononcer contre les théories répandues en Allemagne. On ne traitera pas nos vues d'hérésies philologiques.

lyriques et dans les anapestes; dans les ïambes mêmes de huit pieds complets (*octonaires*), ainsi que dans quelques autres espèces de vers, il n'est pas très-sensible. L'influence de l'accent ne se fait bien sentir, nous dit-on, que dans les iambes de six pieds (*sénaires* ou *trimètres*) et dans les trochées de sept pieds et demi (*septénaires* ou *tétramètres catalectiques*). Ces mètres, il est vrai, sont plus particulièrement destinés au dialogue, à la conversation proprement dite; les autres étaient plus ou moins chantés, avaient peut-être un accompagnement musical. Cette différence pourrait-elle expliquer que l'accent tonique eût réglé la cadence des uns et qu'il n'eût pas réglé celle des autres? Nous l'admettons, si l'on veut, mais nous ferons observer que les hexamètres contemporains d'Ennius n'étaient certainement ni chantés ni accompagnés de musique, et que l'accent ne semble être pour rien dans leur facture. Mais, répondra-t-on, l'hexamètre ne peut être mis sur la même ligne que l'ïambe; c'est un vers savant, emprunté aux Grecs. Soit, faisons cette concession excessive, et renfermons-nous dans les deux espèces de vers que nous nommerons simplement ïambes et trochées.

En parlant de l'accord des temps forts avec les accents, on n'entend pas que toutes les syllabes fortes de chaque vers soient aussi des syllabes accentuées; pour remplir cette condition, il faudrait exclure des vers tous les mots d'une certaine longueur.

Tam bèllatòrem Màrs se haud aùsit dìcere[1].

Dans ce vers, les mots *bellatorem* et *dicere* renfer-

[1] Plaut., *Mil. glor.*, 11.

ment chacun deux frappés, dont l'un porte sur la syllabe accentuée, et l'autre sur une syllabe qui ne l'est pas. Cela est inévitable, et, pourvu que toutes les syllabes accentuées des mots se trouvent être des syllabes fortes dans le vers, nous accorderons que la coïncidence est parfaite. Les langues germaniques ellesmêmes, dont la versification est fondée sur l'accent tonique, n'en demandent pas davantage.

On trouve assez souvent chez Plaute et chez Térence des mots de deux, et même de trois syllabes, placés tout entiers dans le temps faible.

Populo ŭt placerent quas fecissent fabulas.
Habet. Ŏbservabam mane illorum servulos.
Quoi me custŏdem erus ăddidit miles meus[1].

Les mots *populo, habet, erus,* ne sont pas dépourvus d'accent, mais ils sont dépourvus de *frappé*. Ceci constitue déjà un désaccord assez sensible ; mais enfin il y a seulement absence de temps fort, il n'y a pas encore contradiction entre le temps fort et l'accent.

Cette contradiction a lieu toutes les fois qu'un des pieds de l'ïambe est formé par un mot ïambique, spondaïque ou anapestique; car alors le frappé porte nécessairement sur la dernière syllabe du mot, laquelle n'est jamais accentuée. Or, cela arrive souvent. En voici quelques exemples, auxquels il serait facile d'ajouter une foule d'autres :

Eórŭm licĕt jam metere messem maxumam.
Fáteŏr.—Quidnĭ fateare, égŏ quod viderim?
Turpilucricupidum te vócănt civĕs tŭi
Hascine proptĕr res mihi málăs fámăs férŭnt?

---

[1] Ter., *Andr., prol.,* 3. *Andr.,* I, 1, 56. Plaut., *Mil.* 550.

... Ne herole óperaè prétiùm quidèmst.
Impure, inhoneste, injure, inlèx, lábès pópli
Perenniserve, lurco, édàx, fúràx, fúgàx [1].

De même dans les vers :

Hæ sónitù sùò mórâm mi obiciunt incommode.
In medicinis, in tonstrinis, aput ómnès aédès sácràs [2].

On conçoit que cela arrive rarement pour le troisième pied de l'iambe, parce que la règle de la césure s'y oppose; et cependant il s'en trouve des exemples.

Scelesta óvèm lúpò commisti : dispudet.
Persuasit nox, ámòr, vinum, adulescentia.
Prócàx, rápàx, tráhàx, trecentis versibus [3].

Ce que nous venons de dire des mots ïambiques, spondaïques et anapestiques, s'applique également aux mots terminés par ces pieds, et formant des molosses, des choriambes, etc. Les exemples abondent, soit dans les ïambes, soit dans les trochées, soit au commencement, soit à la fin des vers, soit au milieu, soit à la fin du discours, il n'y a pas lieu de faire, à cet égard, des distinctions subtiles. Nous ne citerons que ceux-ci :

Cònerépuìt digitìs, laborat, crebro còmmùtàt status
... Haut multos homines, si òptándùm foret.

[1] Plaut., *Trin.*, 33. *Mil.*, 554. Il est vrai que MM. Hermann et Ritschl corrigent ce passage, malgré l'autorité du palimpseste. *Trin.*, 100, 186. *Mil.*, 31. *Persa*, 408, 421.

[2] *Trin.*, 1124, *Amphitr.*, 1013.

[3] Ter., *Eun.*, V, I, 116. *Adelph.*, III, 4, 24. *Persa*, 410. V. Ritter, *Elem. grammat. lat.*, p. 72, où l'on trouve un assez grand nombre d'exemples, dont, à la vérité, il faut retrancher quelques-uns qui sont erronés.

Nunc videre et convenire quam te màvéllèm — Quid est?
Quid tumultuas cum nostra familia? — Òccisi sumus
Cògnàtòs, adfinitatem, amicos factis nuptiis.
... Priusquam ad pòstrémùm perveneris
Ò facinùs ànimadvèrténdùm — Quid clamitas[1]?

En général, *les mots terminés par une syllabe longue* sont très-souvent placés de manière à ce que les temps forts portent sur la syllabe qui suit ou celle qui précède la syllabe accentuée, ou bien sur l'une et l'autre, à l'exclusion de la syllabe accentuée même. Le frappé n'y tombe pas rarement sur la finale, qui, d'après les lois de la langue latine, ne saurait jamais avoir l'accent. Il résulte de ces faits que l'accent ne réglait pas la cadence des ïambes latins, que, pour les Romains comme pour les Grecs, accent et temps fort étaient des choses essentiellement distinctes.

Il est vrai que M. Ritschl n'en juge pas ainsi : fidèle aux principes de Bentley et de Godefroy Hermann, il soutient l'identité du temps fort et de l'accent, il les confond sans cesse en les désignant par le même nom et le même signe, il croit même pouvoir démontrer l'accentuation d'un mot latin par l'analyse des vers de Plaute[2]. Le désaccord assez fréquent entre le temps fort et l'accent est, suivant lui, une liberté que les poëtes ont prise, engagés qu'ils y étaient par la nature même du mètre ïambique. Comme l'ïambe se termine par un temps fort, il fallait bien négliger l'accent tonique au dernier pied de ces vers ; là serait l'origine

---

[1] Plaut., *Mil. glor.*, 206, 170-172, *Trin.*, 702. *Ib.*, 886 (il est fort heureux que ce vers soit cité par Varron, *de Linq. lat.*, VII, 78, sans cela M. Ritschl le corrigerait. V. *Proleg.*, p. 214). Ter. *Andr.*, IV, 5, 28. Pour plus d'exemples, V. Ritschl, *Proleg.*, p. 209 et suiv.

[2] *Prolegomena*, p. 220, note 2.

de cette liberté, qui, une fois admise au dernier pied, se serait ensuite étendue sur le reste du vers. Cette hypothèse est ingénieusement développée par M. Ritschl. Elle tombe, dès qu'on se souvient de ce que tous les auteurs anciens disent sur la nature de l'accent tonique dans leur langue : la syllabe accentuée y était une syllabe aiguë, et non pas une syllabe forte. Pour être dans le vrai, il faut renverser le raisonnement de M. Ritschl. Si l'accent avait joué, dans les vers latins, le rôle qu'on lui attribue, le sénaire ïambique, dont la chute, c'est-à-dire la partie la plus sensible à l'oreille, n'admet point d'accord entre l'accent et le frappé, n'aurait pas été de bonne heure un mètre populaire à Rome.

Quant aux *mots terminés par une ou plusieurs brèves*, ils peuvent se frapper sur la finale; mais il paraît que la pénultième brève des mots terminés par un pyrrhique se frappait dans les vers latins plus rarement que dans les vers grecs [1]. Si ce fait est exact, il ne peut guère s'expliquer par l'accentuation : nous savons que la pénultième brève avait plus de son que la syllabe qui la suivait, fût-elle longue : la pénultième se prononçait avec l'accent moyen, et la finale avec l'accent grave. Mais les syncopes fréquentes des pénultièmes brèves font supposer que ces syllabes étaient les syllabes les plus brèves, les plus fugitives du mot, et là est peut-être la cause du fait que nous venons de signaler.

Mais il est temps de ramener les choses au point de vue véritable. Pour réfuter une opinion répandue dans les écoles d'Allemagne et d'Angleterre, nous

[1] Pour le détail, voyez la note 2 à la fin de ce chapitre.

avons été obligé de nous placer un instant au point de vue de ceux que nous combattons; nous avons fait voir que, dans les ïambes latins, les syllabes fortes du vers n'étaient pas toujours les mêmes que les syllabes aiguës du mot, fait qui n'a rien de surprenant, qui n'a besoin ni d'excuse ni d'explication, dès qu'on a des idées justes sur le son et la nature de l'accent antique. Ce qui a besoin d'explication, c'est la coïncidence fréquente des temps forts et des syllabes accentuées qu'on remarque dans les ïambes, non-seulement de Plaute et de Térence, mais aussi de Catulle, d'Horace, de Phèdre, et, à la dernière dipodie près, même de ceux de Sénèque. Cette coïncidence n'était pas recherchée, elle était inévitable. Étant donnés, d'un côté le mètre ïambique, et de l'autre la langue latine, les frappés de l'un et les accents de l'autre devaient nécessairement se rencontrer très-souvent. Nous allons faire toucher la chose du doigt, en mettant en regard les dix premiers vers du *Trinummus* de Plaute, et les dix premiers vers des *Acharniens* d'Aristophane. En prêtant à ces derniers l'accentuation de la langue latine, les mêmes coïncidences se produiront aussitôt.

Amícum cástigáre ob méritam nóxiam	(4)
Immínest fácinus, vérum in aétáte útile	(3 ou 4)
Et cónducíbile. Nám égo amícum hódié méum	(2)
Concástigábo pró comméríta nóxia :	(3)
Invítus, ni íd mé invítet ut fáciám fides.	(3)
Nam hic nímium mórbus mores invásít bónos :	(3)
Ita plérique ómnes jám sunt intermórtui.	(2)
Set dum ílli ægrótant, ínterim mórés máli	(3)
Quasi hérba irrígua súccrevére ubérrime,	(4)
Neque quícquam hic víle núnc est nísi mórés máli.	(3 ou 4)

Les temps forts coïncident trente à trente-deux fois

avec les accents toniques. Voici maintenant le commencement des *Acharniens*, accentué à la manière latine :

Όσα δὴ δεδήγμαι τὴν εμαὔτου κάρδιαν, (4)
ἥσθην δὲ βαῖα, πάνυ δὲ βαῖα τέτταρα· (4)
α δ' ὠδυνήθην ψάμμακόσιογάργαρα. (2)
Φερ ἴδω, τί δ' ἥσθην ἄξιον χαιρήδονος; (3)
Εγὼδ εφ ᾧ γε τὸ κέαρ εὐφράνθην ἴδων, (2)
τοις πέντε ταλάντοις, οἱς Κλέων εξήμεσεν. (3)
Ταῦθ ὡς εγανώθην καὶ φίλῶ τους Ἵππεας (2)
δια τοῦτο τοὔργον· ἄξιόν γάρ Ἕλλαδι· (4)
Αλλ ὠδυνήθην ἕτερον αὖ τραγῴδικον, (4)
οτε δὴ κεχήνη πρόσδοκῶν τον Αἴσχυλον. (4)

Il y a trente-deux coïncidences. Certes, Aristophane ne chercha pas à faire accorder un certain nombre des temps forts de ses vers avec des accents qui n'étaient pas ceux de sa langue. Il ne fit que choisir des mots qui pouvaient entrer dans le mètre ïambique, et les distribuer de manière à faire des vers coulants. Les poëtes latins ne firent pas autre chose. L'accentuation de leur langue, presque *entièrement déterminée par la quantité des syllabes*, amena nécessairement un grand nombre de coïncidences dans le vers ïambique, et un petit nombre dans le vers héroïque. Les deux effets sont également accidentels.

LE VERS SATURNIEN.

Comme nous allons remonter, dans le chapitre suivant, aux origines de la langue latine, nous ne pouvons nous dispenser de dire ici un mot de la versifica-

tion des vieilles inscriptions funéraires et triomphales, ainsi que des poëmes de Livius et de Névius. On connaît l'exemple du saturnien régulier que les grammairiens latins aiment à citer :

Dabúnt malúm Metélli — Nǽviò poétæ.

Ce vers se compose d'un dimètre iambique catalectique et d'une tripodie trochaïque. Il est facile de parler des saturniens, qui répondent, quoique assez grossièrement, avec force spondées et hiatus, à cette formule métrique. Tels sont ceux de l'épitaphe de Névius [1].

Immórtalés mortáles — sí forét fas flère,
Flerént divǽ Camênæ — Nǽviúm poétam.
Itáque postquam ést Orcíno — tràditús thesaúro,
Oblíti súnt Romǽ lo — quiér linguà latína.

On voit que les temps forts ne s'accordent pas toujours avec les accents toniques, et que notamment ils tombent assez souvent sur la dernière syllabe d'un mot. Un vers qui revient avec une légère modification, dans les deux inscriptions les plus anciennes du tombeau des Scipions, celle de Barbatus et celle du fils de Barbatus, mérite de fixer un instant notre attention :

Consól censór aidílis — queí fuít apúd vos.
Consól censór aidílis — híc fuét apúd vos.

L'ordre naturel des charges aurait été : *ædilis con-*

---

[1] A. Gellius, I, 24. — Nous suivons le texte, conforme aux meilleurs manuscrits, de l'excellente édition de M. Hertz, sans adopter, toutefois, la conjecture *Orchi* pour *Orcino*.

sul censor, et cet ordre est, en effet, suivi dans le titre en prose du fils de Barbatus. En le conservant dans les vers, on aurait fait coïncider les temps forts avec les accents : *ædìlis cònsul cènsor*; on s'en est écarté, parce qu'on sentait vaguement que cet ordre des mots donnerait un mouvement languissant au premier hémistiche, qu'on aimait à terminer par un mot de trois syllabes. Ceci prouve avec évidence que l'accent ne réglait pas la cadence de ces vers antiques. Nous en voyons une autre preuve dans le fait que la longue du temps fort y est quelquefois remplacée par deux brèves, ce qui ne peut avoir lieu dans une versification dominée par l'accent.

Mais tous les saturniens, soit des inscriptions, soit des fragments de Livius et de Névius, sont loin de s'accorder avec la formule métrique, et les grammairiens assurent[1] que, chez les vieux poëtes, la plupart des vers étaient ou trop longs ou trop courts, enfin rebelles à la règle. Faut-il essayer de ramener à une règle les vers qui semblent s'y refuser? et comment les y ramènera-t-on? Divers systèmes ont été proposés. Les uns disent que l'accent tonique déterminait la forme de la poésie primitive des Latins : c'est là un vieux préjugé sans cesse renouvelé : nous l'avons déjà réfuté; et, d'ailleurs, qu'on se mette à l'œuvre, on verra que la quantité rend compte d'un grand nombre de saturniens, tandis que la règle de l'accent ne peut être appliquée aux vers réguliers, et n'explique pas les vers irréguliers : elle obscurcit ce que nous comprenons parfaitement, sans nous faire comprendre ce qui est obscur. Nous en dirons autant de l'opi-

[1] V. surtout Atilius Fortunatianus, p. 2679.

nion encore plus aventureuse qui ne voit dans le saturnien que des syllabes à compter, sans se préoccuper ni de la quantité ni de l'accent. L'hypothèse d'Ottfried Müller, reprise dernièrement et modifiée par M. Ritschl, eut plus de succès. Elle consiste à ne tenir compte que des temps forts, en admettant la suppression des temps faibles, soit de plusieurs et à toutes les places, suivant Müller, soit d'un seul au milieu de chaque hémistiche, suivant M. Ritschl :

Dabúnt malúm Grácchi — Plaútó poétæ.

Nous ne nous étonnons pas que tous ou presque tous les saturniens qui nous restent se laissent arranger conformément à cette hypothèse : elle est assez élastique : mais nous hésitons à transporter dans l'antiquité latine un système de versification emprunté à la poésie allemande du moyen âge. Les métriciens anciens disent qu'il faut au moins deux émissions de voix pour faire un pied, *ictibus fit duobus* [1], et ils seraient bien étonnés d'entendre parler de pieds formés par une seule syllabe; on pourrait admettre de tels pieds en des vers chantés, mais jusqu'ici personne n'a prétendu qu'on ait chanté l'Odyssée latine ou le *Bellum Punicum*. Le dirons-nous? un des motifs qui nous empêchent d'adopter cette hypothèse, c'est qu'elle tend à donner une forme déterminée et une certaine apparence d'art à ce qui était essentiellement informe et grossier, *horridus numerus*. Nous sommes convaincus que ces vieux poëtes n'avaient pas devant les yeux une formule métrique nette et précise, mais qu'ils suivaient instinctivement une règle vague et flottante;

[1] Terent. Maur., v. 1343.

le saturnien régulier, tel qu'on le conçut plus tard, n'était pas pour eux un point de départ dont ils s'écartaient avec plus ou moins de liberté, mais un but obscurément entrevu vers lequel ils avançaient, et qu'ils auraient peut-être atteint, si les mètres d'origine grecque n'avaient pas refoulé le vieux vers des faunes et des devins. Dans les déviations de la règle nous ne voyons pas des libertés nettement déterminées, mais une tentative imparfaite de plier à une règle métrique la matière des mots et des syllabes que la langue offrait au poëte. Cette manière de voir nous semble plus conforme à la nature d'une versification naissante, et à ce que les anciens eux-mêmes pensaient et disaient de leur vieille poésie. G. Hermann écrit fort bien : *Veterrimi satis habuisse videntur, si versus aliquo modo his numeris similes esse viderentur.*

Pour plus de clarté, analysons une épitaphe du tombeau des Scipions, la cinquième, qui offre plusieurs difficultés métriques, et qui est venue jusqu'à nous dans un état de conservation parfaite :

Quei apice(m) insignè(m) diàlis — flàminis gesistei,
Mòrs perfècit, [t]ŭă ut — èssent òmnia brèvĭa.
Honòs famà virtùsque — glòria àtque ingènĭum.
Quibùs sei in lònga lĭcŭ[i] — sèt tibe ùtiêr vìta,
Facĭlè facteìs superàses — glòriàm majòrum.
Quarè lubèns te in grèmĭum —, Scìpiô, rècĭpit
Terrà, Publì, prognàtum — Pùbliò, Cornèli,

M. Ritschl scanderait le deuxième vers : *mors pérfécit*, etc.; car il n'admet la suppression d'un temps faible que dans le corps des hémistiches. Il est vrai que, de cette façon, on réussit à conserver les contours

du vers; mais nous avouons qu'il nous semble infiniment moins dur de retrancher le temps faible initial, et même celui qui termine le premier hémistiche, pourvu que la césure soit observée, que de rapprocher deux temps forts sans syllabe ni repos intermédiaire, et de former ainsi des pieds d'une seule syllabe. Nous admettons donc quelquefois ces deux suppressions que M. Ritschl exclut, et particulièrement celle du commencement, que nous trouvons moins choquante que celle de la fin du premier hémistiche.

Au vers troisième, le second ïambe est remplacé par le trochée *fama*; aucun système ne peut faire disparaître cette irrégularité. De même, au vers septième, *terra* tient lieu du premier ïambe; et, dans la quatrième épitaphe, on lit au vers troisième :

Quoeì vità defècit — nòn honbs honòre (datif).

Faut-il reconnaître dans ces vers un souvenir de la longueur primitive du nominatif de la première déclinaison, et *fama* serait-il mesuré comme le grec φήμη, dor. φάμα? Quoi qu'il en soit, nous n'hésitons pas à scander ce vers de Livius :

Sanctà (ou *Sàncta*) *puèr Satùrni — filià regina*

comme nous l'avons marqué, et non pas :

Sanctă pŭer Sàtùrni — fìlia règina,

et le premier vers de l'Odyssée latine :

Virùm mihì Camèna — inseoè versùtum.

On pourrait écrire *inseque* pour donner un peu plus de corps à cette syllabe. La conjonction *que* tiendra encore plus facilement la place d'une longue :

Magnàm sapièntiàm — mùltasquè virtùtes. (IV Scip. 1.)

Au vers sixième, si le graveur ne s'est pas trompé en mettant *recipit* pour *recepit*, nous aimons mieux admettre la suppression d'un pied que d'un temps. L'auteur de l'inscription se contenta ici d'un second hémistiche de deux trochées, et nous ne serions pas trop étonnés de rencontrer ailleurs une chute de quatre trochées : les métriciens anciens remarquèrent des vers trop longs, comme des vers trop courts. Dans l'épitaphe de Barbatus, nous scanderons :

Tauràsiàm Cisaùnam — Sàmniûm cèpit,

s'il n'est pas permis de lire *Samniumque*. Ceci peut servir à rendre compte du second vers de l'épitaphe du fils de Barbatus :

Honc oìno ploìrumè co- sèntiônt R[omài] (ou : *co- sèntiônt Ròmæ?*)
Duonoro optimo fuise viro.

M. Ritschl [1] propose d'ajouter *virorum*; et, en effet, plusieurs lignes de cette épitaphe sont tronquées à la fin. Mais à la seconde ligne (nous le savons grâce à M. Ritschl lui-même), il y a un espace vide après *viro*, et le fragment de l'épitaphe d'Atilius Calatinus, que Cicéron cite deux fois [2] :

Hunc ùnum plùrimaè con— sèntiûnt gèntes
Populi primarium fuisse virum.

[1] *Rheinisches Museum für Philologie, Neue Folge*, IX, 1.

[2] Cic., *de Fin.* II, 35. *De Senect.*, 17. Le supplément conjectural de M. Ritschl :

Populi primàrium fu — ìsse virùm. Dictàtor
Consùl censòr ædìlis — hìc fuìt apùd vos,

nous semble peu probable. Cette coupe ne convient guère à la poésie primitive, et ces inscriptions n'offrent point d'exemple d'une nouvelle

nous fait renoncer à l'hypothèse d'une lacune. Nous croyons qu'il y a là encore des saturniens écourtés :

Bonórum óptimúm fu — ísse virum.
Populí primárium fu — ísse virum.

Virum à la place d'un trochée est très-choquant, nous l'avouons; mais les liquides se redoublent facilement, surtout après une voyelle aiguë : l'auteur aura fait violence à la langue en prononçant *virrom*. C'est donc là un effet d'accent, mais un effet tout exceptionnel. (Les noms propres *Virrius* et *Virro* viendraient-ils de *vir?*) Personne ne voudra comparer ces grossiers essais aux vers immortels d'Homère; mais enfin on trouve dans Homère, malgré toutes les petites corrections que rhapsodes et critiques ont dû y introduire, des commencements d'hexamètre, comme Ἐπειδή, Ἕως ὁ, et des chutes comme αἰόλος ὄφις. N'oublions pas que nous avons affaire à une versification naissante, qui tantôt force la prononciation au profit du vers, tantôt sacrifie le mouvement du vers aux obstacles qu'y oppose une langue encore rude et peu façonnée au tour poétique. La nature même d'une telle versification ne permet guère d'en deviner toujours la cadence, encore moins de la démontrer d'une manière certaine; chaque cas particulier demande un examen nouveau, et il ne faut pas chercher de règle générale pour expliquer toutes les

---

phrase commencée à la fin d'un vers. L'épitaphe d'un dictateur portait sans doute :

Consúl censór dictátor — híc fúit apúd vos,

en négligeant l'édilité aussi bien que la préture. Nous croyons même que cette dernière formule servit de modèle à la formule *consul censor ædilis*, dans laquelle l'ordre naturel est sacrifié à la coupe iambique de l'hémistiche.

irrégularités. Aussi n'avons-nous pas la prétention de remettre sur leurs pieds tous les saturniens qui clochent; on marche suivant une loi, mais on peut clocher de toutes sortes de façons. Ces vieux vers ne sont que des rudiments, des ébauches d'un vers à venir, ils n'ont pas encore de formule arrêtée, et nous y appliquerons le mot de Térence : *Incerta hæc ne tu postules ratione certa facere*[1].

NOTES RELATIVES AU CHAPITRE IV.

NOTE I (V. page 69).

SUR LES MOTS *ARSIS* ET *THESIS*.

On sait que les savants anglais et allemands se servent, depuis Bentley, du mot *arsis* pour désigner le temps fort, et du mot *thesis* pour désigner le temps faible d'une mesure ou d'un pied. On sait aussi que pour être dans le vrai, et se conformer à l'usage des meilleurs auteurs, il faut attacher à ces mots le sens opposé. Mais on n'a pas encore fait avec assez de précision l'histoire de ces termes, qui nous intéressent, parce que certains auteurs les ont employés à propos de l'accent.

Les musiciens grecs appelèrent le temps fort, qu'on marquait et qu'on marque encore en baissant la main ou le pied, τὸ κάτω ou θέσις; et le temps faible, qu'on marquait en les levant, τὸ ἄνω ou ἄρσις. En divisant un morceau de musique, ou une pièce de vers, ils faisaient commencer les pieds ou mesures indifféremment par l'*arsis* ou par la *thesis*. Cela est évident pour Aristide Quintilien ; quant à Aristoxène, cela résulte de ce qu'il dit du chorée rationnel et du chorée irrationnel (*Rhythm. elementa*, p. 292, Morelli).

Les métriciens latins Terentianus Maurus et Marius Victorinus font commencer tous les pieds invariablement par l'*arsis*. Diomède (l. III, p. 471, Putsche), dit en propres termes : *Pes est... qui incipit a sublatione et finitur positione*, et Sergius (*in Donat.*, p. 1831) : *Sed arsis in prima parte (pedis), thesis in secunda ponenda est.* Ils semblent avoir emprunté leur théorie à des musiciens qui divisaient leurs morceaux de manière à ce que chaque pied allât du levé au frappé.

On comprend que ces musiciens ne pouvaient pas toujours prendre le commencement du morceau pour point de départ de leurs divisions,

---

[1] V. note III, page 104.

mais qu'ils étaient obligés de laisser une mesure incomplète en tête du morceau de musique et des pièces de vers qui commencent par un frappé. Les musiciens modernes en font autant dans le cas contraire, parce qu'ils ont pris l'habitude de faire commencer les mesures par le temps fort. Ces différences sont de pure convention, et ne changent rien au fond des choses. Mais les grammairiens latins, en empruntant une théorie raisonnable, oublièrent de parler des pieds incomplets qui doivent se placer au début de certains vers. En voyant chez eux le dactyle et l'anapeste commencer l'un et l'autre par l'*arsis*, on pourrait croire qu'un vers dactylique a le même mouvement qu'un vers anapestique ; et, par suite de cette omission, tout ce qu'ils disent de l'*arsis* et de la *thesis* ne nous apprend absolument rien sur le rhythme des pieds et des vers.

Voilà une première cause d'erreur et de confusion. En voici une autre. *Arsis* veut dire *élévation* ; l'usage y avait attaché le sens de *temps faible*, parce qu'on s'était habitué à sous-entendre l'idée de pied ou de main ; mais rien n'empêchait d'entendre le mot *arsis* de toute espèce d'élévation, et par exemple de l'élévation de la voix, d'une plus grande acuité de son. Cela est rare chez les auteurs grecs. Cependant on lit chez Pléthon (*Notices et Extraits des manuscrits*, etc., t. XVI, p. 2e, p. 236) : Ἄρσιν μὲν οὖν εἶναι ὀξυτέρου φθόγγου ἐκ βαρυτέρου μετάληψιν, θέσιν δὲ τοὐναντίον βαρυτέρου ἐξ ὀξυτέρου. Un auteur classique, M. Vincent le fait observer avec justesse, aurait dit ἐπίτασιν et ἄνεσιν. Chez les grammairiens latins, cet abus des mots *arsis* et *thesis* est plus fréquent. Marius Victorinus, après en avoir donné cette définition conforme au vieil usage : *Est enim arsis sublatio pedis sine sono, thesis positio pedis cum sono*, ajoute cette autre : *Item arsis est elatio temporis, soni, vocis ; thesis depositio et quædam contractio syllabarum*, Priscien prend ces mots dans ce dernier sens, en appelant *arsis* le mouvement ascendant de la voix du grave à l'aigu au commencement du mot, et *thesis* le mouvement descendant de l'aigu au grave à la fin du mot : *Sed ipsa vox quæ per dictiones formatur, donec accentus perficiatur, in arsin deputatur* ; *quæ autem post accentum sequitur, in thesin* (Prisc., *De Accent.*, p. 1289).

On voit que ces mots reçurent un sens très-différent de celui qu'ils avaient eu d'abord, sans prendre toutefois le sens opposé. Rien de ce qui précède ne nous autorise à dire que les grammairiens latins aient renversé le sens de ces deux termes. Ces termes s'appliquèrent d'abord au rhythme des mesures, au temps fort et au temps faible. Plus tard, ils servirent aussi à désigner la nature des sons, la gravité et l'acuité soit des notes de la musique, comme chez Pléthon, soit des accents de la langue, comme chez Priscien.

La confusion parvint au comble chez les auteurs qui ne se rendirent pas compte, comme Victorinus, de la diversité des sens attachés à ces mots, mais les mêlèrent au hasard et sans intelligence. Martianus Ca-



pella commence par donner cette définition : *Arsis est elevatio, thesis depositio vocis ac remissio* (p. 328, ed. Grotius, Lugd. Bat. 1599), et dans le reste de son exposition, il suit le traité d'Aristide Quintilien, qui entendait ces termes dans le sens de la première définition de Victorinus. Terentianus Maurus, en traitant de la division des pieds et des rapports entre la durée de l'*arsis* et la durée de la *thesis*, dit à propos de l'amphimacre ou crétique (v. 1431) :

> *Sescuplo metimur istum : quinque nam sunt tempora :*
> *Nunc duo ante tria sequuntur : nunc tribus reddes duo,*
> *Italum si quando mutat Graius accentus sonum.*
> *Ápulos nam quando dico, tunc in arsi sunt duo :*
> Σωκράτην *Graius loquendo reddet in thesi duo.*

Ces vers s'accordent avec le passage de Priscien, mais ils ne s'accordent pas avec ce que Terentianus lui-même dit des autres pieds. Un peu plus haut, au vers 1409, il dit fort bien que dans l'anapeste l'*arsis* est égale à la *thesis*, et cependant le mot *pŏpŭlōs*, qu'il cite comme exemple, ainsi que tous les autres mots anapestiques de la langue latine, a l'aigu sur la première ; il aurait donc un temps d'*arsis* et trois temps de *thesis*, en prenant ces mots dans le sens de Priscien. L'antispaste *Tarentina* (v. 1484) aurait quatre temps d'*arsis* et deux temps de *thesis*, et cependant Terentianus a raison de le diviser en trois temps et trois temps (v. 1570). La même observation s'applique à plusieurs autres pieds. Terentianus ne se souvient de l'accentuation qu'à propos du crétique.

Rien n'est plus difficile à expliquer qu'un auteur qui ne sait pas lui-même ce qu'il veut dire. On peut se demander toutefois, si la confusion qui régnait dans les idées de cet auteur ne tenait pas autant à la ressemblance des choses qu'à celle des mots. Il est certain que Terentianus n'est pas un écrivain du premier siècle après notre ère. M. Lachmann a fait voir, dans la préface de son édition, que cette opinion, autrefois répandue, est insoutenable. Il vivait plus tard, et on ne se trompera guère en le plaçant au troisième siècle. Or, l'accent dominait déjà dans la langue à cette époque : ce que l'on continuait d'appeler l'aigu était devenu un effort de la voix, très-semblable à l'accent moderne, et au temps fort de la musique et de la poésie. Terentianus pouvait donc confondre l'accent tonique avec le frappé. Mais il désigne l'aigu (ou plutôt le mouvement ascendant vers l'aigu) par le mot *arsis*, qui veut dire *temps faible*, et le grave (ou plutôt le mouvement descendant vers le grave) par le mot *thesis*, qui veut dire *temps fort*. Cela doit-il faire supposer que Terentianus et les autres grammairiens avaient renversé le sens de ces deux termes ? On le pense généralement. Mais nous ne croyons pas qu'on soit fondé à le penser, et qu'un grammairien ancien soit jamais allé sciemment jusqu'à ce renversement étrange des mots et des idées. Terentianus appelait *arsis* la première partie de chaque pied, sans se

rendre bien compte du sens de cette façon de parler. Il donnait comme exemple de chaque pied, non pas un fragment de vers, mais un mot isolé. La première partie de chaque mot s'appelait *arsis* dans les traités sur l'accentuation. Il est vrai que cette *arsis* était différente de l'*arsis* métrique (le temps fort), mais il suffisait de cette coïncidence trompeuse, pour que Terentianus les confondît une fois en parlant du crétique. En parlant des autres pieds il ne les confondit pas, ou plutôt il oublia de les confondre. Ceci prouve qu'il n'avait pas sur cette matière des idées assez nettes pour qu'on pût conclure de ses expressions qu'il voulût appeler *thesis* ce qu'on avait toujours nommé *arsis*, et *arsis* ce qu'on avait toujours nommé *thesis*.

NOTE II (V. page 88).

SUR LA PLACE QUE LES MOTS TERMINÉS PAR UNE BRÈVE OCCUPENT DANS L'IAMBE ET LE TROCHÉE LATIN.

Nous avons vu que les mots se placent souvent dans l'iambe et le trochée latin de manière à se frapper sur une syllabe non accentuée dans le corps du mot, et que les mots terminés par une longue se frappent souvent sur la finale. Au fond, ces faits suffiraient à la démonstration de notre thèse. Cependant, il ne sera pas inutile d'examiner si les mots terminés par une ou deux brèves peuvent se frapper sur la dernière ou sur l'avant-dernière syllabe. Cette question est assez délicate, parce qu'on n'est pas même d'accord sur les premiers principes. Dans le cas où le temps fort de l'iambe se compose de deux brèves, le frappé porte-t-il de préférence sur la première ou sur la seconde de ces deux brèves? Nous le marquerons sur la première, suivant l'habitude qu'on a prise et qui semble raisonnable.

Les mots formés de deux brèves se frappent souvent sur la finale. Il est vrai que M. Ritschl voudrait restreindre cet usage au deuxième et au sixième pied du septenaire, c'est-à-dire au deuxième pied du premier et du second hémistiche de ce vers :

Ubi voles éssè tibi lepide, mea rósà, mihi dicito[1].

Mais nous le trouvons au quatrième dans ce vers de Térence :

Perge facere ita ut fácis, et id spero adjuturos deos[2];

ce qui nous fait penser que M. Ritschl s'empresse trop de corriger les vers qui ne se prêtent pas à sa règle.

Les mots qui forment un tribraque ou un trochée, ou qui sont termi-

[1] Plaut., *Bacch.*, 83.
[2] Ter., *Andr.*, III, 2, 42.

nés par l'un de ces pieds, peuvent aussi se frapper sur la dernière. Mais, ajoute t-on, seulement au deuxième et au troisième pied du vers trochaïque :

Sine dóte — Sine dote ille illàm in tantas divitias dabit[1] ?

Certes, si l'accent tonique et le temps fort étaient la même chose, rien ne saurait être plus contraire au génie de la langue latine que le mot *dóte* ainsi prononcé à la fin d'un discours. Mais ce sont des choses très-distinctes. Voici, d'ailleurs, un exemple d'un mot trochaïque ainsi frappé au septième pied :

Nunc et amico prosperabo et genio meo múltà bona faciam[2].

Quant aux mots formés ou terminés par un dactyle, M. Ritschl ne veut pas que le frappé y puisse tomber sur la dernière syllabe. Ce vers du *Miles* (27) :

Quid brachium ? — Illud dícerè volui, femur.

lui semble altéré. Nous le pensons pas : car nous lisons dans le prologue de l'*Andrienne* (v. 23) :

Male dícerè, male facta ne noscant sua.

Et dans la même pièce (II, 6, 6) :

Potin es mihi verum dícerè ? — Nihil facilius.

Il est vrai que ce dernier vers a été corrigé par Bentley; mais la leçon des manuscrits, que nous donnons, est fort bonne. Voici quelques fins de vers tirées de différentes pièces de Plaute :

ómnibùs adii manum.
aúribùs, oculis, labris.
ǽdibùs habitet. Licet.
ínsupèr etiam siet[3].

Ajoutons ces vers de l'*Heautont.* (II, 1, 4. 5) :

Ex sua líbidinè moderantur, nunc quæ est, non quæ olim fuit.
Mihi si unquàm filiùs erit, næ ille facili me utetur patre[4].

---

[1] Plaut., *Trin.*, 605.

[2] Plaut., *Pers.*, 263

[3] Plaut., *Aulul.*, II, 88; *Mostell*, V, 1, 69; *ib.*, II, 1, 55; *Mercat.*, IV. 2, 22. — M. Fleckeisen, à qui nous empruntons ces vers (V. *Neue Jahrbücher für Philologie u. Pädagogik*, 1851, I, p. 33), pense, il est vrai, que les terminaisons *bus*, *tur*, etc., étaient longues du temps de Plaute. Mais cette hypothèse nous semble dénuée de fondement.

[4] Ter., *Andr.*, I, 5, 32; *Eun.*, II, 2, 32, III, 5, 83; *Heaut.*, I, 2, 15; *Ad.*,

Reste une dernière question. Les mots polysyllabes, terminés par deux brèves, peuvent-ils se frapper sur la pénultième? M. Ritschl le conteste. Il excepte cependant le premier pied de l'iambe, qui, comme on sait, admet toute sorte de libertés, et il réclame le même privilége pour le troisième pied du trochée septenaire, parce qu'il croit, avec plusieurs métriciens anciens, que ce vers provient du sénaire iambique, au moyen d'un crétique ajouté au commencement :

Phaselus ille quem videtis, hospites.
Est celer phaselus ille quem videtis, hospites[1].

Nous n'avons rien à objecter à cette filiation des vers, mais nous ne laissons pas d'être étonné que les libertés dont le premier pied de l'iambe ne jouit que parce qu'il se trouve au commencement du vers soient étendues à la partie correspondante du trochée, laquelle se trouve au milieu du vers :

Siccine hunc décipis? — Immo enimvero, Antipho, hic me decipit.
(*Phorm.*, III, 5 (2, 13.)

Nous en concluons que ces prétendues licences choquaient les oreilles latines beaucoup moins que celles des critiques anglais et allemands de nos jours. Nous le croyons d'autant plus, que la restriction même qu'on veut établir semble démentie par les faits. En effet, on lit dans les *Menechmes* (V, 2, 88) :

Ut ego illic oculos exuram lampádibus ardentibus,

Dans le *Pseudolus* (v. 645) :

Ut illic nunc negotiosust : res ágitur apud judicem.

Et dans le *Truculentus* (vers la fin) :

Verum, amabo, si quid animatu's fácere, fac jam ut sciam.

III, 2, 45; *Hec*, IV, 3, 15, en offrent d'autres exemples. — M. Krauss (*Neues Rhein. Museum für Philol.*, VIII, p. 540), qui les a recueillis, veut qu'on scande ces vers d'une façon nouvelle, afin de ne pas choquer la théorie reçue en Allemagne. Dans

Maledícere, malefácta ne noscant sua,

le deuxième pied serait, selon lui, non pas un tribraque, mais un pyrrhique, la dernière syllabe de *maledicere* étant regardée comme commune à cause de la ponctuation. Il a tort. La circonstance que ce prétendu pyrrhique est toujours suivi d'un anapeste, jamais d'un iambe, aurait pu l'avertir de son erreur : la première syllabe de l'anapeste appartient évidemment au pied précédent. D'ailleurs, il n'y a pas toujours ponctuation : voyez les vers de l'*Heautont.* que nous citons plus haut.

[1] Terent. Maurus, v. 2283, se sert de cet exemple.

D'ailleurs, dans les iambes et trochées grecs, les mots de cette forme ne se trouvent pas non plus placés très-fréquemment de manière à former ou à terminer un pied iambique au milieu du vers. Nous avons parcouru toute la scène des Frères ennemis dans les *Phéniciennes* d'Euripide (v. 355-637) sans en trouver un seul exemple, quoique les syllabes brèves soient prodiguées dans les vers de cette pièce. On en trouve cependant chez Aristophane et aussi chez les tragiques. S'ils sont plus rares dans les vers latins, ce fait, nous l'avons montré plus haut, ne peut s'expliquer par l'accentuation latine.

NOTE III (V. page 98).

Ajoutons aux saturniens cités encore un ou deux, qui paraissent difficiles à lire et qui sont particulièrement controversés. Dans celui-ci :

Dedit tempestatibus | aedem merito [*votam* ou *donum*],

les deux dernières syllabes de *tempestatibus* (◡◡) équivalent à une longue, et la dernière *arsis* de l'hémistiche manque (V. p. 95). L'absence de cette *arsis* rend le vers plus dur que ne le ferait l'absence de la première. On a scandé le deuxième vers de l'épitaphe IV :

Aetàte quùm parvà | possidet hoc saxum.

Nous préférons :

Aétatè quum pàrva | possidet hoc saxum.

La dernière syllabe de *aetate*, relevée par l'*ictus*, pouvait, dans cette poésie informe, faire position avec un *q* suivant. Peut-être même faut-il tenir compte de l'ancien ablatif *aetat*ED, dont la forme complète n'avait pas encore disparu entièrement de la langue. Le dernier vers de cette épitaphe a été mutilé à la fin du second hémistiche :

Ne quairatis honòre | queì minùs sit m.....

La plupart lisent : *mandàtus*, qui se trouve déjà à la fin du vers précédent. D'autres proposent : *mortuus*. Ritschl aimerait mieux : *nanctus*. La véritable leçon nous semble : *mactus*.

CHAPITRE V.

ORIGINES DE L'ACCENT LATIN.

A. Comparaison de l'accentuation latine avec l'accentuation sanscrite, grecque et germanique.

Dans les chapitres précédents, nous avons expliqué la nature et les lois de l'accentuation latine en considérant l'ensemble des règles qui la gouvernaient à l'âge littéraire de la langue comme une chose toute faite, un système fixe et immuable. Mais il en est des langues comme des mœurs, des institutions, des hommes eux-mêmes, elles changent tant qu'elles vivent. Il s'agit maintenant de faire l'histoire de l'accent latin, d'en marquer la place dans la famille des langues indo-européennes, d'indiquer les rapports qui le lient à l'accentuation des langues sœurs qui précédèrent ou suivirent le latin, de montrer l'influence qu'il exerça sur la formation des mots, de suivre enfin les changements, les fluctuations et les progrès qui amenèrent, à l'époque de la décadence, et assurèrent, dans les idiomes néo-latins, le triomphe de l'accent sur les autres éléments constitutifs de la langue.

Essayons d'abord de saisir le fil qui rattache l'accent latin aux accentuations plus anciennes du sanscrit et du grec.

L'*accent sanscrit* relève généralement la syllabe qui modifie la notion du radical, le suffixe, l'augment, le redoublement : à une série d'exceptions près, que l'on

trouvera énumérées dans les ouvrages de Benfey et de Benloew, *le dernier déterminant* décidait en sanscrit de la place de l'accent, par suite de cette disposition des hommes primitifs à être frappés de la dernière sensation [1]. Du reste, quelle que fût la syllabe que l'esprit voulût mettre en évidence, l'accent sanscrit s'y portait avec une liberté entière, sans subir l'action de la quantité, sans se régler soit sur la longueur du mot, soit sur la nature des syllabes finales. Et ce n'est pas que la quantité fût peu développée dans cette langue : les valeurs prosodiques y avaient au contraire une extrême fermeté. L'écriture *devanagari* distingue entre les voyelles longues et brèves avec une précision bien autrement grande que l'écriture grecque [2], et l'écriture n'est en cela que l'image fidèle de la langue parlée. Les deux grands principes jumeaux de la langue, la quantité et l'accent, ne se combattaient ni ne se confondaient encore sur aucun point : ils restaient entièrement distincts. Ce riche développement de l'élément matériel des mots, que l'influence de l'accent n'avait pas encore entamé ; ces intonations, si mobiles et si variées, que la quantité n'avait pas encore renfermées en des limites restreintes, devaient faire du langage un véritable chant. Nous avons signalé le caractère mu-

---

[1] Ce principe, mis en lumière par Benloew (*Accentuation dans les langues indo-européennes*, p. 49 et suiv.), a été adopté par M. Benfey (*Neue Sanskritgrammatik*, Leipz., 1852, p. 9). Nous consacrons un appeodice à l'examen des vues différentes de M. Bopp.

[2] En sanscrit *ā*, *ī*, *ū* longs ont des signes particuliers qui les distinguent de *ă*, *ĭ*, *ŭ* brefs; *ē* et *ō* y sont désignés comme étant toujours longs, *ĕ* et *ŏ* brefs n'existaient pas encore. En grec, nous ne rencontrons plus que deux voyelles qui distinguent la longueur de la brièveté (ε, ο, η, ω). En latin, toute distinction entre les voyelles longues et brèves a disparu dans l'écriture.

sical de l'accent des langues classiques et particulièrement du grec; dans le sanscrit, ce caractère était certainement bien plus prononcé encore. Lorsque les hommes parlaient une langue si différente de nos idiomes sourds et ternes, on comprend que le discours se changeait sans effort en poésie, et la poésie en chant. L'essor de l'imagination était favorisé non-seulement par les mœurs et les usages, mais encore par les organes, les véhicules de la pensée humaine. Nos langues presque algébriques ne sauraient transporter nos esprits alourdis comme ces idiomes primitifs, chant perpétuel de l'âme, transportaient les jeunes races qui les parlaient.

Quant au détail de l'accentuation sanscrite, le fait le plus saillant est l'absence du circonflexe. De la syllabe aiguë (*udâtta*), la voix descendait au grave (*anudâtta*), c'est-à-dire à son niveau ordinaire, en passant par le *svarita* (le *son* par excellence), qui répond à l'accent moyen des Grecs et des Latins. Mais, chez ces peuples, la troisième syllabe après la syllabe aiguë était nécessairement la dernière du mot, tandis que chez les Indous elle pouvait être suivie d'une série d'autres qui ne se prononçaient pas nécessairement d'une manière plus sourde.

D'un autre côté, la syllabe qui précédait l'aiguë n'était pas seulement privée d'accent (*anudâtta*), elle était presque sourde (*anudattatara*). La voix descendait au-dessous de son niveau habituel, pour arriver par un bond à sa plus grande élévation, et ce contraste donnait plus de saillie à la syllabe aiguë. Le circonflexe proprement dit (les détails cités dans la note [1] mettent

[1] Si la voyelle sur laquelle porte l'accent aigu devient consonne li-

en évidence ce fait constaté d'ailleurs) était inconnu en sanscrit, et ne s'employait pas même lorsqu'une voyelle aiguë et une voyelle grave se contractaient. La syllabe contractée recevait, suivant les circonstances, soit l'*udâtta*, soit le *svarita* [1].

Est-il besoin d'ajouter que le circonflexe ne saurait par conséquent réclamer une aussi haute antiquité que les autres accents dont nous venons de parler? Il paraît pour la première fois en *grec* et on peut supposer que ce qui lui a donné naissance, c'est que cette langue n'avait pas de répugnance pour les *sons composés*. Il faut même croire qu'elle les aimait beaucoup, puisqu'elle accentue παιᾶνος, μῆνες (de παιάν, μήν), quoiqu'il n'y ait nulle apparence que ces formes soient le résultat d'une contraction.

Quoi qu'il en soit, c'est le rapport entre l'accent et la fin du mot, entre l'accent et la quantité de la dernière syllabe qui forme le trait distinctif de l'accentuation grecque et la sépare nettement de l'accentuation sanscrite. L'accent y représente l'unité, l'individualité du mot, le détache des mots qui le précèdent et le suivent, et lui donne le cachet d'indépendance que la langue indoue n'avait pas su lui imprimer. En effet,

---

quide devant une voyelle suivante, soit que celle-ci se trouve dans un autre mot, soit qu'elle se trouve dans la seconde partie d'un composé, la voyelle accentuée et *l'udâtta* disparaissent, et le mot suivant, s'il n'a pas d'autre *udâtta*, reçoit le *svarita* : par exemple, *abhi* (prép. vers)+*àgacchat*, il alla, font *abjàgacchat*. *Bāhú* (beaucoup) + *òdchas* (splendeur) fait *bahvòdchas* (très-splendide). Le même phénomène se produit quelquefois dans des mots simples : par exemple, *tanúi* (locatif de *tanu*, tenu) devient *tanvì*. C'est ainsi que dans les Vèdes on écrivait encore *túàm*, *túè* (= tu, toi) au lieu de *tvàm*, *tvè*, comme ces mots s'écrivaient et se prononçaient plus tard.

[1] Benfey, *Grammaire sanscrite*, p. 48, 63, 64, sq.

comment le sanscrit aurait-il établi un rapport entre l'aigu et la fin des mots, puisque dans cette langue les mots effaçaient leurs limites par des assimilations fréquentes, s'enchevêtraient les uns dans les autres et n'avaient pas encore une forme bien arrêtée? La phrase seule présentait un ensemble déterminé, dans lequel l'accent se montrait comme un éclair fugitif, pour désigner à l'esprit les points les plus saillants [1]. C'est la nature moins logique de l'accentuation sanscrite qui paraît avoir facilité la naissance de ces composés d'une longueur démesurée, dont nous rencontrons un bien plus petit nombre en grec et qui n'existent plus en latin.

Après avoir comparé l'accent *grec* à l'accent sanscrit, si nous le comparons à l'accent *latin*, nous trouvons que dans les deux langues, l'aigu ne peut remonter plus haut que l'antépénultième, que le circonflexe (réunion de l'aigu et du grave), renfermé en des limites encore plus étroites, ne recule pas au delà de la pénultième, et qu'il porte sur cette syllabe seulement à la condition que la finale soit brève. Les deux langues marquent la fin du mot par la chute de la voix, l'aigu n'y domine qu'un nombre limité de syllabes et de *temps* : chaque mot se sépare nettement du mot suivant, et les syllabes qui suivent la syllabe accentuée n'étant pas trop nombreuses, ne risquent pas de devenir trop sourdes, de perdre la clarté et la netteté du son.

Voilà jusqu'où s'accordent l'accentuation grecque et l'accentuation latine; voici maintenant en quoi elles diffèrent. L'accent grec se règle sur la quantité de la dernière syllabe, sans tenir compte de celle de la pé-

[1] *Accentuation*, p. 11, 71.

nultième : dans le cas où la dernière n'a pas l'accent, elle l'attire, si elle est longue, sur celle qui la précède. L'accent latin, au contraire, ne porte jamais sur la finale; la longueur de la finale ne l'empêche pas de se fixer sur l'antépénultième, tandis que la longueur de la pénultième l'attire nécessairement sur celle-ci. Sur le premier point, il est au moins d'accord avec l'un des dialectes grecs, l'éolien, qui ne connaissait pas non plus de mots oxytons, mais il s'en sépare pour les autres. Les mots à pénultième longue aimaient, dans le dialecte éolien, à reculer leur accent jusque sur la troisième syllabe avant la fin (ἴδοισα, ἄεισι), tandis qu'en latin, ils étaient nécessairement paroxytons ou propérispomènes (*vivéntem, delêvit*). Les mots terminés par une longue ne pouvaient être proparoxytons en éolien : on prononçait μεγάλω, πεδέχεις, tandis que les Latins disaient *máximī, légerēs*. Cette dernière manière d'accentuer ne se trouve en grec qu'en sortant des limites d'un mot simple : δότε τῳ, λέγε μοι, et même ἄλλου του, où l'aigu domine deux longues, c'est-à-dire quatre brèves. Dans ces cas, l'enclitique dut se prononcer plus sourdement que le reste de la phrase, être, pour nous servir du terme sanscrit, *anudāttara*, tout en conservant intacte la longueur de la voyelle.

Ces faits nous semblent indiquer que l'accent latin, tout en étant beaucoup plus musical que l'accent moderne, ne l'était cependant pas autant que l'accent grec, de même que celui-ci l'avait été moins que l'accent sanscrit. Examinons ces faits, l'un après l'autre, à ce point de vue.

Et d'abord, il est évident que l'accent latin a beaucoup moins de variété et de liberté que l'accent grec. La quantité des deux dernières syllabes du mot, et

particulièrement de la pénultième, ne le règle pas seulement, mais le détermine rigoureusement. Pour plus de clarté, nous allons faire le tableau des pieds par lesquels un mot peut se terminer, en indiquant l'accentuation que chacune de ces désinences entraîne en latin.

Pyrrhique,	*rósa*, ◡́ ◡.
Trochée,	*lâta*, *álta*, –̂ ◡, –́ ◡.
Spondée,	*látas*, *áltas*, –́ –.
Iambe,	*rósas*, ◡́ –.
Tribraque,	*fácile*, ◡́ ◡ ◡.
Anapeste,	*fáciles*, ◡́ ◡ –.
Crétique,	*cónsules*, ◡́ ◡ –.
Amphibraque,	*amâta*, *agréste*, ◡ –̂ ◡, ◡ –́ ◡.

Il est inutile d'ajouter les autres pieds à pénultième longue, ils sont tous accentués sur cette syllabe. On voit que le latin évite, autant que cela est possible, d'accentuer une brève qui est immédiatement suivie d'une longue : dans les dialectes grecs, sans excepter l'éolien, on prononçait *faciles* et on pouvait prononcer *ámata*; l'accent latin ne peut franchir une pénultième longue, et il ne peut s'arrêter sur une pénultième brève. Les mots dissyllabes seuls (*rósa, rósas*) ne sont pas soumis à cette règle, mais l'exception était forcée.

Il est curieux que le temps fort des vers antiques se comportât à peu près comme l'accent latin. On sait que le temps fort ou le frappé des pieds coïncidait habituellement avec la longue, et qu'il ne pouvait affecter une brève placée immédiatement avant une longue; pour que le temps fort pût se soutenir contre la longue, il fallait qu'il tombât sur deux brèves consécutives, parce que deux brèves étaient considérées

comme l'équivalent d'une longue : les pieds –ῠ̋ῠ́ et ῠ̋ῠ́– pouvaient se frapper de cette manière. Dans les pieds métriques, le rapport du temps fort au temps faible était de 1 : 1 ou de 2 : 1. En latin, le rapport entre la syllabe accentuée et celles qui la suivent est le même, excepté dans les mots iambiques (*rósas*), qui contredisent ce principe, mais qui, nous le verrons, avaient de bonne heure une certaine tendance à abréger la finale. Ces coïncidences ne nous autorisent-elles pas à penser que l'accent latin avait déjà quelque chose de la nature du temps fort, et que le changement qui finit, dans nos langues modernes, par faire de la syllabe accentuée une syllabe d'appui, se préparait déjà dès l'âge classique de la langue latine ?

Nous nous confirmons dans ces vues en considérant la rigueur avec laquelle le latin prive d'accent les syllabes finales et fait de la *barytonie* la loi invariable de sa prononciation. Evidemment l'accentuation latine, devenue infidèle au principe du dernier déterminant, qui règne dans les langues primitives, suit déjà des allures tant soit peu modernes ; elle oppose partout, non pas, il est vrai, la syllabe radicale aux syllabes de flexion et de dérivation, mais le *corps du mot* à la désinence, qu'elle lui subordonne, à laquelle elle ne reconnaît plus qu'une valeur accessoire, sur laquelle la voix cesse tout à fait d'appuyer.

La prononciation plus sourde des terminaisons et l'affaiblissement graduel de leur valeur prosodique, qui en est la suite, vont du même pas dans les langues, que le développement de la faculté d'abstraire et de généraliser dans l'esprit des peuples. La dépression des désinences est peu sensible en sanscrit ; elle gagne déjà en grec ; en latin, elle a envahi toutes

les flexions, toutes les parties du discours. Prouvons cette assertion par un examen rapide des faits.

En sanscrit, la syllabe qui avait modifié le mot en dernier lieu était presque toujours la syllabe accentuée, d'où il résulte que la plupart des mots simples étaient oxytons. Si, dans les composés, l'accent se trouvait assez fréquemment sur les premières syllabes, c'était encore en vertu du principe du dernier déterminant. C'est à peine si dans le verbe, où le suffixe, d'après l'observation judicieuse de Guillaume de Humboldt, est plus intimement uni au radical, la vie commençait à se retirer des désinences et à se reporter vers le milieu du mot. Il faut y ajouter les terminaisons des comparatifs et superlatifs (*ijans*, *ishtas* = ιων, ιστος et *taras*, *tamas* = τερος, *timus*) et quelques autres cas particuliers. — En grec, le nombre des désinences qui se sont éteintes est déjà beaucoup plus considérable. Dans le verbe, aucun suffixe pronominal n'est plus accentué. Les participes, presque tous oxytons ou paroxytons en sanscrit, ne le sont plus qu'en petit nombre (tels que τετυφώς, τετυμμένος, τυπών, τυφθείς) et la foule des adjectifs à forme *pleine* accentue le radical, autant que les conditions imposées à l'accent grec le permettent[1]. Mais la langue latine ne semble avoir gardé aucun souvenir du sens intime qui s'attachait aux syllabes finales, jadis elles-mêmes mots indépendants; elle a perdu le fil qui la rattachait à ses origines. L'abstraction commence déjà à y régner et paraît avoir donné à l'accentuation, qui représente, pour nous servir des termes de J. Grimm[2], *la vivacité prosaïque du langage*, ce son plus dur, cette

[1] Benloew, *Accentuation dans les langues indo-européennes*, p. 117.
[2] Grimm, *Deutsche Grammatik*, I, p. 20.

intonation plus forte et plus magistrale, ce *rigor* enfin, pour rappeler l'expression de Quintilien, qui aide l'intelligence et dirige la pensée, mais qui est moins favorable à l'harmonie, à la douceur du langage. C'est cette prononciation qu'avait en vue Grégoire Thaumaturge, en déclarant la langue latine imposante, emphatique et en rapport avec la majesté de l'Empire; Olympiodore croit même pouvoir expliquer la barytonie de la langue latine par la gravité des Romains; mais Foster fait observer avec justesse que l'emphase n'est pas la cause, mais bien l'effet d'une telle prononciation[1].

Il y a loin de la *dépression des désinences*, telle que nous la trouvons en latin, à la *prédominance du radical* toujours accentué dans les langues teutoniques. En effet, l'accent ne s'y borne pas à négliger, à effacer les terminaisons, il trie les éléments qui constituent le mot, et il signale à l'oreille celui qui renferme l'idée principale. Ainsi on dit en allemand *lángsamer* (plus lent), *múehseligkeit* (difficulté), *freúndschaftlichste* (le plus amical), sans tenir aucun compte ni du nombre des syllabes qui viennent après le frappé, ni de leur valeur prosodique. Quant aux désinences proprement dites, elles sont devenues presque muettes en allemand, et en anglais elles ont presque généralement disparu. Sans doute, il y eut un temps où la quantité possédait encore toute sa vigueur dans les langues germaniques; mais, dès l'époque d'Ulfilas, l'accent gothique avait déjà assez de force pour rétrécir et concentrer la forme

1 Τῇ Ῥωμαίων φωνῇ καταπληκτικῇ μὲν καὶ ἀλαζόνι καὶ συσχηματιζομένῃ αὐτῶν τῇ ἐξουσίᾳ τῇ βασιλικῇ. Greg. Thaum. *Paneg. ad Orig.* p. 49, Par. 1622. Le passage d'Olymp. a été cité p. 23. Cp. aussi Sénèque (*Consol. ad Polyb.*, c. 25) : *Latinæ linguæ potentia, græcæ gratia.*

primitive des mots (exemples : ***fugls***, oiseau, pour ***fugalus***, qui est encore *focal* dans l'ancien haut-allemand; ***akrs* = *ager*, *agerus***; ***fisks* = *piscis***).

Rien de plus frappant que le contraste formé par l'accentuation ***sanscrite*** et l'accentuation ***germanique***. La première est soumise à la loi du ***dernier déterminant***, à la loi de l'imagination; elle reflète la dernière impression que les sens ont reçue, elle suit la dernière modification que le mot a subie. Celle-ci, au contraire, est l'expression ou plutôt l'instrument d'une ***analyse instinctive***, qui classe les idées, en subordonnant celles qui sont accessoires à la plus importante, en distinguant entre la substance et l'accident dans les mots et dans la phrase. Il faut croire toutefois que dans un temps immémorial l'accent teutonique était aussi musical; car, quoiqu'il ait été constamment affecté au radical, la quantité prosodique put se maintenir à côté de lui, et périt dans les langues du Nord beaucoup plus tard que dans les langues du Midi. Elle est encore très-vivace dans les poëmes d'Otfried, et J. Grimm a relevé les nombreux vestiges qu'elle a laissés dans les vers des ***Minnesänger*** et des ***Meistersänger***. Dans le mot *lebéndig* (vivant), l'accent grave de la seconde syllabe, soutenu par la quantité, a même réussi à triompher de l'ancien accent aigu (*libàndi*) [1]. Mais c'est là le seul cas, ou à peu près, où l'accent allemand soit tombé dans la dépendance des valeurs prosodiques. Ce qui est exception ici est devenu règle en latin, puisque dans *taléntum*, au lieu de τάλαντον, *Alexánder* au lieu de Ἀλέξανδρος, etc., c'est la longueur de la pénultième qui a déplacé l'accent primitif.

---

[1] Gryphius, au dix-septième siècle, accentuait encore *lebèndig*.

Les accentuations allemande et sanscrite forment les extrêmes de l'échelle, au milieu de laquelle il faut placer celles du grec et du latin. Ces deux langues ont donné à leur accent assez d'énergie pour qu'il pût guider la pensée, empêcher l'enchevêtrement des mots et la confusion des idées; elles n'ont pas voulu le rendre tellement prépondérant que la valeur, pour ainsi dire, corporelle des syllabes, à laquelle elles attachaient la plus haute importance, en pût être altérée.

C'est par ce compromis habile entre la netteté de la pensée et la beauté des formes, entre le spiritualisme des idiomes modernes et le matérialisme du sanscrit, vers lequel elles penchent encore, que ces langues ont réussi à occuper cette position exceptionnelle dans l'histoire de la civilisation, que rien ne pourra leur ravir désormais. C'est peut-être à cet heureux compromis qu'elles doivent en partie d'avoir donné naissance à ces chefs-d'œuvre de prose avec lesquels on a pu rivaliser, et à ces modèles de poésie jeune et naïve, dont la perfection n'a pu être égalée par les plus grands génies des temps modernes. Dans la classification que nous venons de tenter, le grec se trouve plus près du sanscrit; la langue latine conserve encore une très-grande affinité avec sa sœur aînée, mais on ne saurait nier qu'elle ne semble annoncer par ses tendances abstraites l'avénement des idiomes teutoniques [1].

Reste une objection à laquelle il faut que nous ré-

[1] Le tableau que nous venons de tracer n'épuise pas, nous le savons bien, la variété des accentuations indo-européennes. Dans les langues slaves, l'accent l'a emporté sur la quantité, et cependant il n'a pas détruit le système compliqué de flexions et de formes grammaticales dont elles ont hérité. Dans le russe, l'accent se place sur l'une des trois dernières syllabes : dans le polonais, il frappe invariablement la pénultième ;

pondions. De l'empire exercé par les valeurs prosodiques sur l'accent latin, on pourrait inférer que la quantité était dans la langue latine plus puissante que dans la langue grecque, que les Romains avaient des organes plus capables d'en apprécier les nuances délicates que leurs plus heureux prédécesseurs. Mais c'est le contraire qui est vrai. Les syllabes finales, déshéritées et prononcées plus sourdement qu'en grec, s'affaiblirent en latin, s'abrégèrent même par la suite. L'accent, ne pouvant franchir une pénultième longue, y pénétra, et, semblable en cela au temps fort qui, chez les anciens, s'attache à la syllabe longue, se confondit avec celle-ci. Il résulta de ce mélange un je ne sais quoi, qui assurément n'était plus la quantité du grec et du sanscrit, et qui n'était pas encore l'accentuation moderne. Celle-ci s'y trouva toutefois en germe. Sous l'influence d'une seule syllabe, qui tendait à attirer sur elle la longueur, l'accent et (à la fin des vers) le temps fort, les mots, de plus en plus simplifiés, ne devaient plus à la longue reconnaître qu'un seul principe, celui de l'accent, tel qu'il apparaît dans nos idiomes. Ainsi le triomphe apparent de la quantité ne fut que le précurseur de sa chute et de l'avénement d'un principe opposé.

---

dans le lithuanien, il paraît avoir encore aujourd'hui une grande mobilité (Mielcke, *Gram. lith.*, p. 11 et 99).

M. Bopp (*Grammaire comparée*, divis. V, préface, p. VII) compare l'accent latin à l'accent arabe. Celui-ci se porte dans les mots dissyllabes et trisyllabes sur la première syllabe, dans les mots polysyllabes sur l'antépénultième ; mais il est forcé de descendre sur la pénultième, lorsqu'elle est longue par nature ou par position. Enfin, comme l'accent latin, il ne subit jamais l'action d'une longue finale. Par exemple, *kátala*, il tua, *kátalū*, ils tuèrent, *katálta*, tu tuas, *maktū́lūn*, tué, *kātilū́na*, ceux qui tuent.

On ne saurait nier que l'unité plus intime des éléments qui constituent le mot latin dénote déjà un certain besoin de clarté et de simplification, et marque l'esprit d'un peuple plus avancé dans la voie de l'abstraction et de l'analyse. Le chapitre prochain sera consacré tout entier à la démonstration de cet axiome. Qu'il nous suffise de présenter, en attendant, quelques considérations à ce sujet. Le latin ne se borne pas à diminuer le poids des syllabes auxiliaires, comme toutes les langues ont dû faire pour arriver à des formes grammaticales aisées à comprendre et à saisir; il tend à diminuer considérablement l'ampleur des éléments du mot composé, à leur ôter leur cachet primitif, à les effacer dans l'unité de l'ensemble. Ainsi, à une époque presque primordiale, les Romains ne pouvaient s'empêcher de dire *inficio, sinciput, obedio,* au lieu de *in-facio, semi-caput, ob-audio,* quoique le sens des différentes parties du mot nouveau dût s'oblitérer rapidement par suite de ces changements. Les Romains, habitués à généraliser les idées, à simplifier les mots, en leur donnant une forme plus une, plus homogène, n'auraient jamais pu se complaire à former de ces longs composés qui parlaient à l'imagination compréhensive et un peu confuse des Indous, comme aux sens encore plus vivaces et plus poétiques des Grecs. Si leur langue en eût possédé, les Latins auraient éprouvé le besoin de les réduire, pour arriver à leur essence, à l'idée générale qu'ils recélaient, et ils en auraient bientôt mêlé, confondu, effacé tous les éléments premiers. Les *incurvicervicem, triseclisenex,* hasardés par des poëtes de l'époque républicaine, périrent aussitôt après avoir vu le jour. Ces mots, ne parlant pas au génie abstrait, rapide, incisif de ce

peuple, ne purent jamais recevoir droit de cité dans sa langue.

La loi de la barytonie, et la prononciation plus sourde des finales qui en résultait; la fermeté, l'inflexibilité de l'accent, toujours placé dans le corps du mot; la coïncidence de la longueur et de l'accent dans tous les mots à pénultième longue, voilà, selon nous, les traits distinctifs de l'accentuation des Romains. Ces traits se tiennent et concourent à prouver que leur accent était déjà moins musical que l'accent grec. Nous verrons qu'ils éclairent d'un jour singulièrement vif les parties les plus obscures de leur métrique et de leur versification. Enfin, le caractère déjà plus abstrait[1] de la langue, qui se révèle par une certaine répugnance pour les mots composés, et par une accentuation plus énergique, plus expressive, moins pittoresque, place le latin d'une manière définitive entre l'idiome plus sonore, plus mélodieux des Grecs, et les différents dialectes germaniques, qui ont fini par sacrifier la beauté de la forme aux exigences d'une analyse inflexible.

B. Traces d'une accentuation plus ancienne dans la langue latine.

Il est évident, pour qui s'est un peu familiarisé avec l'histoire des langues, que l'accentuation latine, si

[1] Ce que nous appelons le *génie abstrait* des Romains se manifeste par une série de faits très-frappants : le développement hâtif et prématuré de leur prose ; le soin avec lequel ils établirent, fixèrent, étudièrent le droit, idée générale et abstraite, pour laquelle les Grecs n'avaient pas même de terme (Boeckh, *Griech. Alterthümer*, cours de 1837-38) ; le caractère des divinités créées par leur imagination de moralistes, *Fides*, *Virtus*, *Constantia*, etc, qui étaient autant de personnifications de qualités humaines.

régulière et si uniforme à l'époque d'Auguste, et dans les traités des grammairiens, a dû être, en des temps plus anciens, plus variée, plus rebelle à la règle, et aussi plus voisine de celle du grec et du sanscrit, sœurs aînées de la langue latine. Certaines syllabes, certaines désinences n'avaient pas, du temps de Plaute, la même quantité prosodique qu'à l'époque classique de la poésie latine. C'est là un fait qu'on a constaté et dont nous parlerons plus bas. Mais les modifications de la quantité répondent ordinairement à des modifications de l'accent, et ce fait doit faire supposer qu'en cherchant à remonter, par l'étude de la langue latine, à une antiquité encore plus reculée, nous pourrons trouver les traces d'un conflit, tantôt plus sourd, tantôt plus violent, entre les deux principes à la fois jumeaux et opposés.

MOTS ANCIENNEMENT ACCENTUÉS SUR L'ANTÉPÉNULTIÈME, MALGRÉ LA LONGUEUR DE LA PÉNULTIÈME.

Abréviation d'une pénultième longue avec le secours de l'accent.

Les verbes *dejĕro* et *pejĕro* existent à côté de *dejūro* et *perjuro*, plus régulièrement dérivés du simple *juro*. Les verbes *cognosco* et *agnosco* font au supin *cognĭtum* et *agnĭtum*, au lieu de *cognōtum* et *agnōtum*, qui seraient plus analogues aux formes *notus* et *ignotus*. Si *dejuro* et *perjuro* avaient eu, dès le principe, le circonflexe sur la pénultième, ainsi que semblent l'exiger les lois définitives de l'accentuation latine, on ne s'expliquerait pas l'abréviation d'une syllabe, qui, longue de nature, était encore soutenue par la force de l'accent. Il faut croire qu'on prononçait primitivement *déjūro*, *pérjuro*, *cógnotum*, *ágnotum* et qu'il y avait un temps où l'accent pouvait atteindre l'anté-

pénultième, malgré la longueur de la pénultième. Plus tard, lorsque la lutte s'était engagée entre l'ancien système et le nouveau, l'accent fut généralement attiré par la pénultième; mais, dans quelques cas rares, il réussit à l'abréger. C'est à la fois le poids de la préposition et l'énergie de l'accent qui changèrent *déjūro* et *pérjūro* en *déjĕro* et *péjĕro, cógnōtum* et *ágnōtum* en *cógnĭtum* et *ágnĭtum.* A coup sûr, l'accent seul n'avait pas dans ces temps reculés assez de force pour détruire la longueur d'une voyelle dans la syllabe qui suit la syllabe accentuée. Il n'était encore que l'auxiliaire et comme le guide de la langue, qui, à cette époque, où ses formes n'étaient pas encore arrêtées, obtint quelquefois par des moyens matériels des effets analogues à ceux qu'y produira l'accent moderne lorsqu'elle commencera à se décomposer.

On a essayé d'expliquer ces altérations de la quantité par la loi en vertu de laquelle la langue s'efforce d'alléger le poids des mots qu'elle charge d'un nouvel élément [1]. Mais comment se fait-il alors que ce soit précisément la voyelle de la syllabe radicale, et non pas la préposition, qui s'affaiblit? Pour ne citer qu'un exemple, on a souvent comparé *cum, con, co,* au préfixe gothique *ga*, qui est devenu *ge* en allemand moderne, absolument comme le préfixe πάρα, *per* (sanscrit *para*) s'y est affaibli en *ver*. Dans les autres langues ces prépositions ont donc réellement subi la diminution qui, en latin, atteignit le radical. Aimerait-on mieux dire que la préposition, considérée en latin comme dernier déterminant, y conserva toute sa force, et l'emporta sur le radical, dont le sens s'ob-

[1] Bopp, *Grammaire comparée,* p. 5, 6.

scurcit dans le composé? Nous nous contenterions de cette concession; oui, la préposition est pour la langue latine l'élément le plus actif, le plus important du mot; elle l'affecte dans son essence même, et plus profondément qu'elle ne fait en sanscrit, ni en grec, ni en allemand, ni dans aucun des idiomes néo-latins. Les *inficio* (de *facio*), *obedio* (de *audio*), *assideo* (de *sedeo*), *explodo* (de *plaudo*), *inimicus* (=*inamicus*, etc.), sont des formes propres au latin et ne se rencontrent que là. Car les faits analogues, qui abondent dans le zend et l'ancien haut-allemand, résultent de l'action exercée par les désinences sur le corps du mot et ne sont nullement l'effet des préfixes qui, en général, s'y lient beaucoup moins intimement au mot que dans la langue latine[1].

Cette influence des préfixes et des prépositions étant établie, il faut ajouter que l'accent s'y fixe presque toujours en sanscrit, en lithuanien, et même en allemand[2]. Il est donc probable qu'il en fut de même en latin, et que les quatre mots *péjero*, *déjero*, *cógnitus*, *ágnitus*, sont les restes précieux d'une ancienne loi de bonne heure effacée dans la langue latine. On peut joindre à ces exemples *inquĭno*, qui vient probablement de *cœnum*, et *inquăm*, *inquĭs*, *inquĭto*, dont la racine n'existe pas en latin[3].

La prépondérance de la préposition accentuée sur le reste du mot résulte d'une foule d'autres exemples,

---

[1] Grimm, I, p. 26; I, p. 555 (3e édit., Gotting, 1841).

[2] Benloew, *Accentuation*, p. 45; Mielcke, *Litthauische Sprachlehre*, Kœnigsberg, 1800, p. 14; Bopp, *Grammaire comparée*, p. 1410.

[3] Pott fait venir *inquam* de sanscrit $\sqrt{khj\bar{a}}$ (parler), et le considère comme abrégé de *inkhjāmi*. Les formes *inquias*, *inquiunt* prouvent que *inquis*, *inquit* sont contractés de *inqui-is*, *inqui-it*.

dans lesquels la racine affaiblie est complétement obscurcie par la contraction. Nous citerons *cogo*, *dego* = *cŏĭgo*, *dĕĭgo* ; *démo* = *dĕĭmo* ; *débeo* = *déhibeo* ; *praémium* = *præimium* (*emo*) ; *solvo* = *se-luo* ; *segnis* = *se-ignis* ; *polleo* = *pot-valeo* ; enfin *súrgere*, *pórgere*, *súrpere* = *súrrigere*, *pórrigere*, *súrripere*. Toutefois, il serait possible que, dans ces trois derniers verbes, la troisième personne du singulier (*súrgit* = *súrrigit* ; *pórgit*, *súrpit* = *pórrigit*, *súrripit*) eût amené la syncope de l'infinitif, laquelle entraîna le changement d'accentuation.

Il y a d'autres traces de cette accentuation vieillie dans la conjugaison : bornons-nous ici à citer la longueur primitive de l'*i* dans *dedérimus*, *amavérimus*, qui n'aurait pu disparaître si elle avait été soutenue par le circonflexe. L'aigu dut donc, dès le principe, se trouver sur l'antépénultième et finir, l'étendue du mot aidant, par affaiblir la voyelle longue de la pénultième. On sait que *-esim*, *-esis*, etc., sont abrégés de *esjām*, *esjās*, *esjāmas*, formes qu'a l'apocope de l'*e* près, la grammaire sanscrite a conservées. En latin, elles sont devenues *siem* (= *esiem*, ε(σ)ίην, εἴην), *sies*, *siet* = *sim*, *sis*, *sit*.

Dans la déclinaison, nous rencontrons les anciens génitifs *Albai longai*, *rosai*, etc., qui ont perdu un *s* final, absolument comme ceux de la cinquième déclinaison, auxquels ils ressemblent, *rēi*, *fidēi*, plus tard *rĕi*, *fidĕi*. Si *rosai*, *Albai longai*, n'ont pas changé d'accent en devenant *rosæ*, *Albæ longæ*, il sera démontré une fois de plus que l'accent latin pouvait jadis franchir une pénultième longue. Si l'accent s'était trouvé d'abord sur la pénultième et se fût retiré plus tard sur la voyelle radicale, on comprendrait difficilement la contraction de *ai* en *æ*. On en peut

dire autant des datifs et ablat. plur. de la première déclinaison : *térris* = *térraïs*, *térrabis*, *térrabus*; *ánimis* = *anímabus* ou *ánimabus*, etc. La quantité douteuse des génitifs *íllius*, *altérius*, *sólius*, se ramène au même principe.

Suppression d'une pénultième longue avec le secours de l'accent.

On connaît les syncopes violentes que subit quelquefois la seconde personne du parfait, comme *evásti*, *revíxti*, *díxti*, *intelléxti*, *accésti*, pour *evasisti*, *revixisti*, *dixisti*, *intellexisti*, *accessisti*; les fragments d'Ennius fournissent même un exemple du pluriel : *scrípstis* pour *scripsistis*[1]. On peut affirmer que si l'accent avait été bien fixé sur la pénultième *evasísti*, *revixísti*, etc., la syncope n'aurait pu avoir lieu; la langue sentait donc instinctivement la prédominance de la syllabe radicale et y affectait l'accent. Ces hésitations ont pu durer longtemps; elles se retrouvent partout, dans le sanscrit, le grec, etc. D'ailleurs, elles s'expliquent par l'origine du parfait latin, dont les formes redoublées rappellent le parfait des langues sœurs, lequel retire l'accent aussi loin que possible de la désinence. Nous avons dit plus haut que les verbes indous ont presque toujours l'accent sur le redoublement[2]. Il est probable qu'il y avait un temps où l'on accentuait en latin non-seulement *cécini*, *pépuli*, *tútudi*, mais aussi *tétendi*, *mémordi*, si toutefois le parfait avait déjà pris alors la désinence *i*[3]. Mais, à mesure que les formes redoublées com-

[1] *Fragm. trag. lat.*, ed. Ribbeck, p. 175.

[2] Bopp, *Gramm. comp.*, p. 1087, 1090; Benfey, *Gloss. du Sama-veda*, p. 139.

[3] La désinence primitive était *a*. Quant à la formation du parfait latin, voir plus bas au chap. VII.

mençaient à disparaître, celles qui sont composées avec les verbes auxiliaires *as* et *fu*[1] gagnèrent de plus en plus et envahirent même le domaine des formes primitives. Tant que la langue distinguait encore les deux éléments qui composaient le nouveau parfait, elle s'efforça de subordonner au radical les désinences *-isti, -istis, -erunt*. De là les formes *scrípsti, scrípstis, stétĕrunt, dédĕrunt* et *dédro* (pour *dédrunt, déderunt*) dans l'inscription de Pesaro. La répétition de la liquide *s*, qui revient deux et même trois fois dans les formes pleines, *scripsistis*, etc., peut aussi avoir contribué à la suppression de la pénultième.

Nous en dirons autant des infinitifs *scripse*, *consumse, admisse, advexe*, que MM. Struve[2] et Bopp identifient avec les infinitifs aor. gr. γράπ-σαι, δεῖκ-σαι, etc. Mais cette supposition est peu vraisemblable. Si *scripsti* vient, par syncope, de *scripsisti*, tout porte à croire que *scripse* est également une forme syncopée de *scripsisse*. Ces infinitifs, aussi bien que les *ausim* (p. *ausus sim*), *excéssis, exstínxem, víxet, tráxet* (pour *excéssissem*, *extínxissem*, *víxisset*, *tráxisset*), sont autant de preuves d'une accentuation différente de celle qui dominait dans la langue latine à l'époque d'Auguste.

Citons, en dernier lieu, les formes contractes *admŏsti, nŏsti, amásti, amássem, amárunt* pour *admóvisti, nóvisti, amávisti, amávissem, amáverunt*. La contraction de ces mots paraît avoir eu lieu dans un temps où l'accent pouvait encore franchir une pénul-

[1] L'*i* de *legi, veni*, vient du scr. *îm*, contracté lui-même de *isham*; *si* dans *carpsi, divisi*, renferme deux fois le verbe *as*, être; *ui* est pour *fui*, composé lui-même de *fu* + *i*.

[2] *Ueber lateinische Decl. und Conjugation*, p. 178.

tième longue et n'était pas fatalement attiré par elle Cp. aussi *hisco* = *hiasco* (de *hiare*).

Parmi les noms, nous rencontrons les syncopes *trûlla* = *trúella* (*truilla*), *fêstra*, *fénestra*, plus tard *fenéstra*, *quártus* = *quátortus* (de *quatuor*), et parmi les particules *sáltem*, si l'étymologie qui le fait venir de *salutem* était juste [1].

Quant à *lictor* et *ligātor*, *sector* et *secātor*, *segmen* et *secāmen*; *quaestor*, *quaestio*, *oppertus* et *quaesītor*, *quaesītio*, *opperītus*; *frutectum*, *salictum*, *arbustum* et *fruticētum*, *salicētum*, *arbosētum*, enfin *virgo* et *virāgo*, nous ne croyons pas à l'identité complète des mots comparés; nous les considérons comme des formes différentes, issues des mêmes racines. Ainsi, *morīmur*, employé par Ennius, vient d'un verbe *moriri*, que nous ne rencontrons plus ailleurs; *lavere* exista à côté de *lavare*; *sonere*, *tonere* à côté de *sonare* et *tonare* [2]. Quant à *virgo*, il ne faut pas le considérer comme contracté de *virago*, mais comme un dérivé de *virere* : *virgo* est dit pour *virĭgo*.

ANCIEN ACCENT SUR LA QUATRIÈME AVANT LA FIN.

On a vu que l'accent portait anciennement sur les prépositions et préfixes, à quelque distance de la fin du mot qu'elles se trouvassent. Nous croyons découvrir quelques autres exemples d'une accentuation primitive, plus voisine encore de l'accentuation du sanscrit que de celle du grec. C'est ainsi que *Sámnium* est

[1] Pott (*Etymologische Forschungen*, II, p. 316) compare *sane*, pour le sens du mot.

[2] Schneider, II, p. 10.

très-certainement une contraction violente de *Sábīnium* [1], *bálneum* de *bálīneum* (βαλανεῖον), *núcleus* de *núculeus* [2], *óxume* d'*ócissume* (cp. *ocior*, gr. ὠκύς, scr. *açū*). Ce dernier mot rappelle la loi de la grammaire sanscrite qui défend d'accentuer les désinences des degrés de comparaison, *taras, tamas, ijans, ishtas*. Dans le cas le plus défavorable à notre hypothèse, il faudrait admettre que *oxume* date d'une époque où la voix, qui cherchait un appui, n'avait pas encore éprouvé le besoin de redoubler l's de la terminaison (*i*)*simus* (cp. entre autres *pedissequus* et *pedisequus*).

On a tenté de ramener également à une accentuation antique *aúdeo* (=*ávideo, ávidus*), *gaúdeo* (=*gávideo* cp. *gavisus*), *ardeo* (=*árideo, aridus* [3]). Mais ces formes pourraient aussi s'expliquer par le précédent de la troisième pers. sing. présent, où la contraction n'avait rien d'irrégulier : *gaûdet* = *gávidet*, *aûdet* = *ávidet, árdet* = *áridet*.

ANCIEN ACCENT SUR UNE PÉNULTIÈME BRÈVE, PLUS TARD SUPPRIMÉE OU ALLONGÉE.

Il y a une série de mots qui présentent l'une des syncopes les plus violentes dont la langue latine offre l'exemple, et auxquelles la question de l'accentuation ne saurait être étrangère : ce sont *pauxillum paulum, axilla ala, maxilla mala, paxillus palus, quasillus qualus, taxillus talus, vexillum velum*. On y peut joindre *tela* = *texela*, *scala* = *scandela*, *pilum* = *pistillum*. Si l'on considérait *tālus, quālus, pālus, vē'um*, etc.,

[1] Pott, II, p. 58.
[2] Schneider, II, p. 171.
[3] Benary *Römische Lautlehre*, p. 108.

comme des mots différents de *taxillus, quasillus*, etc., et que l'on essayât de les expliquer, par une ecthlipse plus simple, comme provenant de *tag-lus*, *pag-lus*, *veh-lum*, *scad-la*[1], on ne pourrait plus se rendre compte de l'*s* dans la plupart des formes plus pleines, envisagées par M. Pott[2] comme les diminutifs des autres. Nous nous rangeons donc plus volontiers à l'opinion de Cicéron, que nous ne voudrions pas pour cela considérer comme une autorité infaillible en fait de grammaire. Il affirme que les mots *ala, mala*, etc., sont des formes raccourcies *fuga, litteræ vastioris* (*Orat.*, c. 45, § 153). Ajoutons que le double *l* fut probablement l'effet de l'accent qui aiguisait l'*i* de la syllabe précédente, et que ces diminutifs s'écrivaient d'abord *taxĭlus, maxĭla, axĭla*, formes qui auraient singulièrement facilité l'ecthlipse et la contraction, dès qu'on ne se souvenait plus de leur valeur diminutive[3]. On sait qu'en grec ces diminutifs ont le plus souvent l'accent sur la pénultième (-ίλος, -ύλος), et que le nom propre *Regulus* y est rendu ou par Ῥῆγλος ou par Ῥηγούλος.

La forme *dédro* = *dédrunt, dédĕrunt*, dans l'inscription de Pesaro, prouve surabondamment que la longueur de la pénultième, dans la troisième personne plurielle du parfait, est loin d'être primitive, et que

---

[1] Chanselle, *Formation des mots latins*, p. 138.

[2] Pott, II, p. 281. — Tel était l'avis de Priscien (p. 614), qui pensait que *vexillum* était formé de *velum*, comme *popellus, ocellus, catellus* de *populus, oculus, catulus*. Mais, par le fait, ces derniers mots étaient dans l'origine des diminutifs, et, après avoir perdu ce caractère, ils furent remplacé par les autres, qui n'en viennent pas, mais qui sont des dérivés différents d'une racine commune qui n'existe plus.

[3] Comme *taxilus* et *maxila*, *cibus* serait un paroxyton primitif s'il était formé par aphérèse de *ascibus* (rac. *aç*, manger). Voir Pott, II, p. 175.

Virgile, en l'abrégeant quelquefois (*dedĕrunt, stetĕrunt*), ne fit que consacrer un archaïsme. Mais entre *dédro* et *dedêrunt* a dû se trouver la forme intermédiaire *dedĕrunt* avec l'accent sur la pénultième brève. On peut affirmer, en effet, sans trop s'aventurer, que longtemps l'influence exercée par les terminaisons fortes dans les verbes et les noms sur les syllabes précédentes et sur l'accent a dû se faire sentir en latin comme en grec et en sanscrit, et que la langue a dû hésiter durant des siècles entre les tendances des deux principes contraires, celui du dernier déterminant, et celui qui établissait la prédominance du corps du mot sur la désinence. A cette époque primordiale, on disait très-probablement *amavĕrant*, *collĭgunt*, *venĕrēs*, *porticūs*, etc., absolument comme les Doriens prononçaient ἐλέγον, ἐλύσαν, ἀγγέλοι, λεγώμαι, par un souvenir de l'ancienne longueur de -οι et de -αι et des anciennes formes ἐλέγοντ, ἐλύσαντ [1]. La longueur de la pénultième da is *dixērunt* p. *dixĕrunt* (=*dic* + *s* + *ĕsunt*), dans *legēbam* pour *legĕbam* et dans *lupōrum* p. *lupŏrum*, semble venir à l'appui de notre assertion. Les Romains, désireux de caractériser fortement leur parfait, qui leur servait en même temps d'aoriste, paraissent avoir à dessein fixé l'accent sur la pénultième, et, les principes de leur accentuation ayant changé, avoir allongé cette syllabe [2]. La désinence *-bam* (contracté du sc. *bhavam*=*abhavam*, j'étais, de √*bhu*=*fu*) s'appuyant comme une enclitique sur l'*e* précédent dans *legébam*, finit par l'allonger, comme le poids de la désinence *-runt* = *sunt* fit l'*e* de *dixerunt*. Mais dans *legebam* la fausse analogie de *amâbam*, *delêbam*, où *a*

[1] Benloew, *Accentuation*, p. 83.
[2] Bopp, *Vergl. Gramm.*, p. 769, 802.

et *e* sont longs de nature, devait hâter ce résultat, comme celle de *rosârum, lupârum*, contribua à l'allongement de l'*o* dans *lupōrum* pour *lupŏsum* (λυκόϜων). On sait que la désinence du génitif pluriel est originairement longue (gr. -ων. scr. -*ām*). Plus tard, la pénultième s'étant allongée, la finale s'abrégea, ce qui arriva aussi pour *dixērunt, dedērunt*, puisqu'à côté de ces formes surgirent celles de *dixĕre, dedĕre*. C'est ainsi que, dans les langues modernes, l'accent a bouleversé les éléments constitutifs du mot, et que l'italien, par exemple, a fait *bènĕ* de l'antique *bĕnē* qui, chez les Romains déjà, s'était affaibli en *bĕnĕ*. D'ailleurs, ces faits exceptionnels présentent un phénomène de compensation, contraire à celui que nous offre la grammaire grecque. Si les Romains ont dit *legēbăm, lupō-rŭm, dixērĕ* pour *legēbām, lupōrūm dixērūnt* (*dixĕrun, dixĕro*), les Athéniens ont dit λεώς, νεώς, pour λᾱός, νᾱός, formes primitives usitées surtout chez les Doriens.

ANCIENS MOTS OXYTONS.

Il ne faut pas croire que la langue latine n'ait connu de tout temps que des mots barytons. Les mots *sum* (*sumus, sunt*), *dens*, *clam* sont évidemment formés de *esúm* (scr. *asmi*, gr. ἐσμί, εἰμί), *edéns* (éol. ἔδων, att. ὀδούς), *calám* (*calim* chez Festus), de la racine *cal* = *occulere*, all. *hohl*. *Nos* a été peut-être formé par aphérèse de *enôs*, qui semble se trouver encore dans le chant des frères Arvales. Dans *eram* aussi l'accent paraît d'abord avoir été sur la dernière, sans quoi la brièveté de l'*e* serait difficile à expliquer, puisque la forme sanscrite de ce temps est *āsā* (pour *āsām* [1]).

[1] Une syllabe accentuée, on ne peut en douter, ne saurait guère subir

La seconde personne sing. prés. du verbe *velle*, *vis* a dû être aussi d'abord proclitique, puis oxyton, puisqu'elle semble être une abréviation de *volis* ou *velis*; *glos* a dû être *galós*, si le gr. γάλως nous guide bien[1].

---

l'aphérèse. En grec moderne, la particule νά ne vient donc pas de ἵνα, mais bien de ἱνά, de même que les pronoms de l'ancien haut-allemand : *inan*, *imo*, *ira*, *iru*, *unsih*, avant que de reporter l'accent de la pénultième sur la dernière, devaient être passés au rang d'enclitiques (Lachmann, *Ueber die Betonung im Althochdeutschen*, p. 256).

Si les formes citées par Lachmann dans son *Commentaire sur Lucrèce*, p. 157, ne sont pas des fautes de copistes, si les Latins disaient en effet *ste*, *stinc*, *stic*, *sta* pour *iste*, *istinc*, *istic*, *ista*, il faudra classer ces formes parmi les rares oxytons de la langue latine.

[1] Le sanscrit *sva* paraît être une contraction de *sava* (Benfey, *Wurzellexicon*, I, 482), comme *tvam*, *tvé* de *tuam*, *tue*; il se pourrait donc qu'en latin la forme *súos* (*súus*) fût plus ancienne que *svos*, toujours monosyllabe dans Ennius (*sos*, *sis* = *suós*, *suís*), qui disparut plus tard de la langue.

CHAPITRE VI.

CHANGEMENTS OPÉRÉS DANS LES MOTS LATINS PAR LE BESOIN D'UNE PLUS GRANDE UNITÉ.

Nous avons énuméré, dans la seconde partie du chapitre précédent, une série de faits qui, au sein de la langue lâtine, semblaient rappeler l'accentuation plus ancienne et plus mobile du grec et du sanscrit. Nous abordons maintenant un ordre de faits qui feront voir l'action de l'accent latin sous un jour nouveau, et qui démontreront que, si cet accent a un caractère à lui propre, il rapproche la langue latine presque autant des idiomes modernes que du grec et du sanscrit, auxquels, à première vue, elle semble se rattacher d'une manière si intime.

La langue latine s'efforce de donner aux mots une forme courte et ramassée; elle augmente le nombre des syllabes longues par plusieurs moyens, et, d'abord, par des contractions fréquentes. Si l'on ne peut affirmer que c'est l'accent qui les provoque, au moins faut-il y voir des effets du même besoin d'unité dont l'accent est le signe et le représentant.

CONTRACTION.

Les consonnes semi-voyelles *v*, *h* et *g* n'opposent qu'une faible résistance à la fusion de deux voyelles et à la réunion de deux syllabes. Citons d'abord des

mots dont les formes contractes sont à peu près de toutes les époques et se trouvent dans tous les auteurs.

H. Ex. *Nīl = nihil; vēmens = vehemens, nēmo = nehemo; mi = mihi*, etc.

V. Ex. *Nōram, nōsti, amārunt = noveram*, etc.; *dītis = divitis; nauta = navita; rūrsus = revorsus; Mārs = Mavors; sīs = si vis, sūltis = si vultis; sīris = siveris; prūdens = providens*, etc., etc.

J. G. Ex. *Bīgæ, quadrīgæ = bijugæ, quadrijugæ; major = magior* (gr. μεγ-, scr. *mah*); et si nous voulons sortir de la sphère du latin *aes* = scr. *ăjas*.

Les anciens poëtes, jusqu'à Catulle, ont été entraînés, par l'analogie de ces contractions universellement reçues, à en tenter d'autres, que le goût plus délicat de l'âge classique a cru devoir repousser. Il paraît certain qu'ils ont, en quelque sorte, devancé le mouvement naturel de la langue vers la prédominance de l'accent, en diminuant le volume des mots d'une manière quelquefois violente.

G. J. *Magis*, qu'il faut prononcer dans les vers de l'époque républicaine ou *măgĕ* ou *maîs*. De là dans Plaute, *magistratus* de trois syllabes; *huius, cuius, eius* forment des monosyllabes encore dans les hexamètres de Lucile.

V. *Ju'ntutem = juventutem (juerint, jurint = juverint* dans Catulle), *oblisci = oblivisci, caullatio = cavillatio, aunculus = avunculus*; auxquels il faut ajouter : *navem, boves, ovis, Jovem, breve, Davum*, dont Plaute, Térence, etc., font très-souvent des monosyllabes.

Dans *v'luptatem, v'luntate, v'nustatis*[1], formes dont Plaute et les anciens se sont servis quelquefois, nous

---

[1] Ritschl, *Prolegg. ad Plautum*, cap. XI, p. 140 et suivantes.

reconnaissons un phénomène analogue, et pourtant, sous un certain rapport, opposé à ceux que nous venons d'examiner. C'est la semi-voyelle *v* qui reste, mais, attirée par les liquides *l, n*, elle détruit ou obscurcit la voyelle intermédiaire. Ces mots forment la transition à la

Synérèse,

qui réunit deux syllabes en une seule, sans en supprimer aucun élément [1].

Mots toujours contractés chez Plaute : *Dein deinde dehinc, proin proinde, deorsum seorsum, praeut praeoptare* (*Trin.*, 648, Catulle, LXIV, 120), *coire, anteit antehac, introire, quoniam.*

Dans ces exemples et dans d'autres semblables (mais non dans les *nôsse, amârunt = novîsse, amavērunt*), la contraction ne paraît nullement affecter l'accent, pas plus que dans *fluvjôrum = fluviôrum, génva génua, pituita* (Hor., *Serm.* II, 2, 26), *fuisse* (Lucil., *apud Non.*, I, 103). Il n'en est pas de même d'*arjetat, abjetem, tenvia* pour *aríetat, abíetem, tenúia.* L'accent change-t-il avec la quantité de la première syllabe devenue longue par position, comme dans ce vers d'Ovide :

Et primo similis vólucri, mox vera volúcris?

Cela serait conforme aux règles générales, cela n'est pas sûr pourtant. Il n'est pas tout à fait impossible que l'accent, au lieu de reculer, se soit rapproché de la fin. Ce système aurait pour lui, non-seulement des précédents en sanscrit (*tanví* pour *tanúi.* V. plus haut), et en grec (πατρός = πατέρος), mais encore la prononciation bien autrement importante des Italiens, qui

[1] Ritschl, *ib.*, cap. XII.

disent *abéte, paréte.* Nous n'osons pas formuler une opinion catégorique au sujet des synérèses que nous venons de citer; mais nous inclinons à penser qu'à l'époque de la décadence, l'accent qui se rapproche le plus de la prononciation italienne a dû l'emporter.

Ajoutons aux synérèses ordinaires que nous venons de passer en revue, quelques autres affectionnées uniquement par les anciens poëtes, et surtout par les comiques.

Synérèses de l'*I*: *Dies, trium, diu* sont souvent traités comme des monosyllabes, et l'accent semble s'être posé dans ces cas sur la seconde voyelle. *Diutius* est bisyllabe, *otĭo, gaudĭum, filĭus* sont surtout fréquents dans les octonaires et anapestes de Plaute. Les génitifs sing. et nomin. pl. en *i* pour *ii* se trouvent chez tous les auteurs.

Dans les verbes on rencontre *scio, sciunt, ais, ait,* traités comme des monosyllabes, *aibam* comme un dissyllabe [1]. En revanche, *audiam* et *faciam* forment toujours trois syllabes d'après Ritschl qui écrit aussi *audibam* [2] (jamais *audjēbam*), et *pérvenas, évenas* pour *pervenjas*, etc., lorsque le vers ne permet pas d'attribuer quatre syllabes à ces mots. Il en résulterait toujours le même doute, que nous avons signalé plus haut sur la place de l'accent : *pervénias* et *pérvenas,* ou *pervénas?*

---

[1] Ritschl, p. 174 et sq.

[2] L'imparfait *audíbam* serait formé d'après les règles de l'accentuation latine, même s'il était contracté de *audiébam*. Mais le poids de la dernière syllabe (*bam*) rendit l'accent sur l'antépénultième insupportable aux Romains, qui préférèrent retrancher l'*e* (*audíbam*) ou abréger l'*i* d'après le principe : *vocalis ante vocalem brevis*, en allongeant l'*e* d'une façon anormale comme dans *legēbam* (V. plus haut). Il s'entend que nous voulons désigner par *j* un *i* consonne, et non un *ji* français.

Synérèse de l'*E* dans *deus, meus* et dans *is, idem,* à toutes leurs formes (*ei ejus eum,* etc.). Puis, dans le verbe *eo* dans toute sa conjugaison. Les composés *abeo, adeo*, etc., n'admettaient pas la synérèse d'après Ritschl; excepté peut-être dans les formes où l'*e* et l'*i* se trouvent entre deux longues : *transeuntem, ámbiunt.*

Synérèse de l'*U*: *Tuus, suus, duo, quattuor, duellum* (Lucr., II, 660: *dvellica.* Lactant. *carm. de phœn.* 28, *dvodecies*); *Puer* et *puella*, mais jamais dans les cas obliques *pueri, puero.* Lorsque *duo, tuus, suus* devenaient monosyllabes, l'accent paraît être descendu sur la seconde voyelle, comme les *sas, sis, sos* (pour *súas, súis, súos*), si fréquents dans la poésie d'Ennius, le démontrent assez. Il ne faudrait pas en conclure que ces licences des anciens poëtes fussent toujours autorisées par la prononciation vulgaire, s'il est permis de chercher les traces de la prononciation latine dans les formes italiennes : *dúe, túo, súo.*

Il n'était pas dans les habitudes de la langue latine de sacrifier le radical à la désinence, et bien souvent nous y voyons une voyelle accentuée, quoique brève, obscurcir et détruire même des terminaisons longues. L'exemple le plus frappant nous est fourni par le subj. prés. du verbe *esse : sim, sis, sit,* formes abrégées de *siem, sies, siet,* qui répondent à leur tour au sanscrit *sjām, sjās, sjāt.* Le latin, malgré sa tendance à raccourcir les mots, n'a pas hésité à dégager par la diérèse la voyelle *i,* pour sauver en elle le signe distinctif du subjonctif.

Si la langue latine manifeste, par ses fréquentes contractions et synérèses, le besoin qu'elle éprouve de ramasser les mots, de les resserrer, de les rendre plus simples, et, pour ainsi dire, plus *uns*, ce besoin éclate bien plus encore dans la composition, qui y embrasse, d'ailleurs, un champ bien moins vaste qu'en grec et en sanscrit.

Plus les différents éléments qui constituent le mot seront effacés, plus la composition sera complète ; elle le sera surtout, lorsque celui qui vient en dernier lieu descend jusqu'au rang d'une désinence; elle le sera moins lorsque celui qui vient en premier lieu se trouve diminué et que ceux qui suivent restent intacts.

1. *Composés dont la seconde partie est abrégée.* Tels sont ceux qui se terminent en *ger* (rac. *gerere*), p. e. *armiger;* en *-fer*, (√*fer*) *aurifer*, *somnifer;* en *-cen* (√*can*) *tibîcen*, *túbicen*, en *-ber* (√*bar*, porter) *celeber*, *saluber*, *november*[1]; puis des mots tels que : *artifex ju-dex*, *rem-ex* (*agere*), *exti-spex*, *parti-ceps*, *usurpo* = *usu rapio;* nombreux surtout sont les noms raccourcis, composés avec des prépositions : *prae-ses*, *de-ses* (qui ne reste pas assis), *præ-pes* (√*pet*), *con-jux*, *præ-cox*, *ob-ex*, *obicis* (√*jac*); *præ-sul*, *ex-sul*, *con-sul*, *anti-stes*. On trouvera infiniment moins de mots grecs composés de cette manière (V. Pott, *l. cit.*).

2. *Composés dont la première partie*, c'est-à-dire *celle qui contient le dernier déterminant, est mutilée.*

[1] Pott, II, p. 481.

Tels sont : *man-suetus* pour *manu-* (= *manui*) *suetus*; *mantele* = *manutele*; *veneficium* = *venenificium*; *homicida* = *hominicida*; *sanguisuga* = *sanguinisuga*; *semodius*, *sestertius*, *selibra* = *semi-modius*, *semistertius*, *semilibra*; enfin, avec assimilation des consonnes: *pelluvium*, *malluvium* = *pediluvium*, *manuluvium*. Dans les exemples cités, l'abréviation du mot reste sans influence sur l'accent; mais dans *véndo* pour *venúndo* (peut-être *crédo* = *certum-do*, √θε, non √δο, comme dans *con-do*, etc.[1]), *nôlle* = *non vélle*; *mâlle* = *mavélle* (forme contractée elle-même de *magevélle*); *pôsse* = *potésse*; *úndecim*, *quíndecim* pour *unusdecim*, *quinquedecim*, l'accent a été reculé sur une autre syllabe que celle qui semble l'avoir eu à l'origine. *Undecim* et *quindecim* ne sont pas seulement écourtés dans leur premier membre; ils le sont aussi dans le second (*decim* pour *decem*), car en latin l'*i* est souvent d'un poids moindre que l'*e*: p. e. *lĕgo*, *cóllĭgo*. Ces mots forment ainsi la transition à la troisième classe.

3. *Composés dont les deux éléments ont subi des modifications en se fondant ensemble*. Tels sont : *Prînceps* (*qui primus capit*); *mánceps* = *manucaptus*; *aûceps* (*avis*, *capere*); *ménceps* (*mente captus*); *nŭncupo* (*nomen capio*); *mánsues* = *manuisuetus*; *sinciput* (*semis*, *caput*); *pauper* (*pauca parta habens*, cp. *opi-parus*); *Juppiter* = *Jovispater*; *supellex* (*super*, *lectilis*) et d'autres encore.

Modification de la voyelle radicale dans les mots composés avec des prépositions et des préfixes.

Nous avons vu précédemment que la langue latine aime à affaiblir quelque peu le second élément des

[1] Pott, p. 114.

mots composés. Ceci est vrai surtout des mots dont le *dernier déterminant* est une préposition ou un préfixe, comme *ago abigo*, *sacro consecro*. On aurait tort de croire qu'il ne s'agit que de procurer par là un certain allégement au mot devenu trop long, puisqu'il y a un nombre infini de composés polysyllabes, dont toutes les parties restent intactes, du moins quant au poids des syllabes, p. e., *ahenobarbus* (comparé à *imberbis*), *inæqualis* (comparé à *iniquus*), *sexcentoplagus, carni-vorus, melli-fluus*, etc., et qu'il est impossible de supposer qu'il eût été plus difficile aux Romains de prononcer *abago* (au lieu de *abigo*) que *atavo* (de *avus*). Il est évident que c'est le besoin d'établir une unité plus intime entre le préfixe et le mot principal qui a déterminé d'abord la modification de la voyelle radicale. L'allégement du mot en a été la suite naturelle, mais nullement le but que le génie de la langue se proposait d'atteindre. Car, comme l'a fait remarquer judicieusement M. Pott[1], cette voyelle s'amincit et se rétrécit précisément, parce que le sens du mot auquel le préfixe est venu s'ajouter est devenu moins général et plus étroit (p. e. *scando, descendo, ascendo*). Nous avons fait observer, dans le chapitre précédent, que ces préfixes avaient eu à une époque fort éloignée l'accent aigu; mais telle a été leur influence en latin que, contrairement à ce que nous voyons en sanscrit et en grec, ils ont pesé de toute leur force sur les syllabes suivantes du mot et en ont diminué, pour ainsi dire, l'expansion. Nous répétons, à cette occasion, ce que nous avons dit au même endroit, à savoir que l'affaiblissement de la voyelle radicale dans

[1] Pott, I, p. 65.

abigo, *contingo*, *obsecro*, etc., ne doit pas être considéré comme un effet de l'accent tonique même qui, à cette époque, ne ressemblait guère à un temps fort, mais plutôt comme l'œuvre d'un instinct profond de la langue qui la poussait à ramasser les mots, à les simplifier, à leur ôter, autant que possible, le caractère de composés. Cet instinct de l'idiome latin était dirigé et guidé par l'accent, puisque ce dernier, dans le cas spécial qui nous occupe, tombait jadis *toujours* sur la syllabe qui modifiait le mot en dernier lieu.

A s'affaiblit[1] en *e* surtout dans les syllabes fermées, en *i* généralement dans les syllabes ouvertes. Ex. de syllabes fermées : *carpo discerpo*, *fallo refello*, *spargo respergo*, *ars iners*, *annus perennis*, *castus incestus*, *fastus profestus*, *pasco compesco*, etc.

Ex. de syllabes ouvertes : *Ago abigo*, mais *abactum* ; *facio conficio*, mais *confectum* ; *jacio dejicio*, mais *dejectum* ; puis, *habeo cohibeo*, *placeo displiceo*, *amicus inimicus*, etc.

La langue, qui veut donner un caractère d'unité à ces mots, rencontre moins de résistance dans les syllabes ouvertes, plus faibles et plus flexibles (*ago abigo*) que dans les syllabes fermées, défendues par une double consonne et par cela même plus immobiles, plus inaccessibles au changement (*refello*). Dans celles-ci, la diminution ne saurait donc être aussi sensible que dans les premières.

A s'affaiblit en *u* devant *l*, *b*, et quelquefois après *q*,

[1] D'après les recherches savantes de M. Bopp, la voyelle *a* est la plus forte, mais aussi celle qui est le plus exposée à se détériorer. *O* et *u* ont moins de poids, mais un son d'une nature plus robuste et plus fixe. *E* est plus faible encore, *i* est la voyelle la plus mince, et, par conséquent, n'est passible d'aucune diminution ultérieure.

à cause de l'affinité du son : *calco conculco, salsus insulsus, taberna contubernium, capio occupo nuncupo, as decussis*; il disparaît dans *quatio concutio*. *A* long s'affaiblit en *ē* dans *halo anhēlo*.

E, né de l'affaiblissement d'un *a* primitif (*pessulus* = πασσαλός, sanscr., *aham* = ἐγώ(ν), *ego*; scr. *aswa* = lat. *equus*, etc.) descend à *i*, voyelle encore plus faible[1]. *Lego* (goth. *lagjan*) *diligo, egeo indigeo, teneo* (*√tan*) *retineo, rego* (scr. *ragl*) *corrigo, sedeo* (scr. *sad*) *assideo*; puis, *decem* (δέκα), *undecim, tenus protinus*.

E long peut devenir *ī*, p. e. *tēla subtīlis, lenio delinio* et *delenio*.

O (autre modification d'un *a* primitif) descend à *u*: *occulo* (rac. *col, cal*, cp. *calam, clam*); *adhuc* (de *ad* et *hoc*?) *exsul* (*ex* et *solum*?); *ŏ* s'amincit probablement en *ĭ* dans *illĭco* pour *in loco*, *ō* en *ī* dans *convīcium* de *vox*, en *ĭ* dans *cognĭtus agnĭtus* (p. *cognōtus, agnōtus*. Voyez le chapitre précédent).

U descend à *ĕ* dans *pējĕro dējĕro* (V. chap. précéd.); *ŭ* devient *ĭ* dans le seul *obstipui*, ancienne forme pour *obstupui* (*obstupesco*).

Diphth. *æ* descend à *ī* dans *requiro* (*quæro*); *existimo* (*æstimo*); *iniquus* (*æquus*); *concīdo* (*cædo*); *collīdo* (*lædo*).

Diphth. *au* descend à *u* dans les composés de *causa*: *incusare, excusare*, etc.;

à *ō* dans *suffōco* (*fauces*), *explodo, complodo*, de *plaudo*, qui, à la vérité, s'écrivait aussi *plodo*;

à *e* dans *obēdio* de *audio*.

L'affaiblissement de la voyelle prouve que le mot est bien et dûment composé et que sa formation date d'une haute antiquité. La voyelle reste entière dans

[1] Devant *r* l'affaiblissement n'a pas lieu, ainsi : *sero resero, tero obtero, sero dissero, fero confero, etc.*

les juxtaposés ou dans des composés de création plus récente; p. e. : *Janus-pater* à côté de *Juppiter*; *satago* à côté de *abigo*; *satisfacio*, *calefacio* à côté de *conficio*. *Ante*, *post*, *retro* et quelques autres sont de véritables adverbes, n'affectent pas la voyelle radicale (*posthabere*, *antecapere*, *retrolegere*), et pourraient, au besoin, être écrits séparément. *Circum* (à proprement parler un accusatif de *circus*) se trouve sur la limite des prépositions; aussi l'usage de la langue a-t-il hésité entre *circumculcare* et *circumcalcare*; *circumjacere* et *circumjicere*; *circumspargere* et *circumspergere*. *Circumspicere* paraît être de date fort ancienne. *Per*, lorsqu'il a la valeur d'un superlatif (très, beaucoup), laisse la voyelle intacte : *perfacilis* à côté de *difficilis*; *perœque* à côté de *inique*; *perplacet* à côté de *displicet*; *perfacetus* à côté de *inficetus*, etc.

Souvent l'instinct de la langue a voulu éviter la confusion entre des mots trop semblables. C'est ainsi qu'elle n'a pas voulu modifier la voyelle radicale dans *depango* à cause de *depingo*, dans *expandere* à cause de *expendere*. Dans *permanere* (à côté de *eminere*), le sens du verbe simple est resté prédominant; de même dans *coëmere* à côté de *redimere*. Par *percœdere* (percer de part en part), on entendait autre chose que par *percidere*, mettre en déroute. Cp. aussi *pertango* et *pertingo*. Mais *impartio* est une mauvaise forme pour *impertio*, et *compati* est de création récente, comparé à *perpeti*.

On avait risqué antérieurement des formations de mots comme *distisum* et *pertisum* pour *distæsum* et *pertæsum*; mais Cicéron les juge contraires à l'usage de son temps [1]. C'est ainsi que d'après Festus, Lu-

[1] *Orat.*, cap. XLVIII, § 159.

cile aurait déjà blâmé Scipion l'Africain d'avoir écrit *rederguisse* pour *redarguisse*. On en peut conclure qu'au deuxième siècle avant notre ère, la langue latine était entièrement fixée dans ses parties essentielles, et qu'elle avait, dès lors, perdu cette souplesse, cette puissance créatrice qui permettent à des idiomes plus jeunes de modifier leurs mots jusque dans leur racine, en les transformant, pour ainsi dire, intérieurement.

ASSIMILATION DES VOYELLES.

On pourrait croire à première vue que dans les prétérits : *cecini, tetigi, pepigi* (rad. *can, tag, pag*), *memini, cecidi, cecīdi* (rad. *man, cad, cæd*), le redoublement amena l'affaiblissement de la voyelle radicale et que ces formes doivent être placées dans la même catégorie que les *abigo, dejicio, percipio*, où le même résultat a été obtenu par la pression du préfixe sur le reste du mot. Ce qui semble venir à l'appui d'une pareille supposition, c'est que la syllabe qui renferme le redoublement porte toujours l'accent en sanscrit, parce qu'elle modifie toujours le verbe en dernier lieu, qu'elle est le *dernier déterminant* du mot. Des raisons très-puissantes nous font croire néanmoins que le changement de son dans les prétérits rentre dans un autre ordre de faits, analogue à celui que nous venons d'examiner, et que nous désignerons par le mot *assimilation*.

La syllabe redoublée, écho affaibli du radical, est généralement brève, même dans des verbes comme *sto*, *spondeo*, qui, pour conserver cette brièveté,

font : *spŏpondi, stĕti* pour *spospondi, stesti*, etc.[1]. Si, originairement, elle reproduisait assez exactement le son du radical, comme dans les formes sanscrites *tatāna ac'uc'ūram*, *tutōpa*, *susvāpa*, et les formes grecques ἤγαγον, ἀκήκοα, ὀμώμοκα, etc., dans la grande majorité des verbes son poids a rapidement diminué, sa forme s'est rétrécie (gr. τέτυφα, δέδορκα à côté du scr. *tutōpa*, *dadars'a* et *pepigi, tetigi* pour *papagi, tatagi?*) Le fut. passé osque *fefacust=fecerit*, et l'ombrien *pepurcurent*, de *parco*, font même supposer que le redoublement fut atteint le premier dans ce rétrécissement général des formes du parfait; que l'on compare scr. *tutāna* et *tetini*, *mamana* et *memini*. Ce qui le fait supposer bien plus, c'est qu'au lieu de *cucurri*, *poposci*, *momordi*, *spopondi*, les anciens disaient *cecurri*, *peposci*, *memordi*, *pepugi*, de sorte que le redoublement se serait trouvé de bonne heure sur la même ligne en latin et en grec. Enfin, dans la plupart des cas, le redoublement a entièrement disparu et il n'y a plus qu'un très-petit nombre de verbes qui l'aient conservé. Comment supposer qu'une syllabe, dont le génie de la langue a fait si bon marché, ait pu exercer une influence si puissante sur les mots dont elle faisait partie? Mais en admettant cette influence, en supposant que, dans *tetigi*, *memini*, *cecini* (pron. *kekini*) pour *tatagi, mamani, cacani*, le second *a* ait été affaibli par l'action du premier *a*, il faudrait, en dernier lieu, avoir recours à l'assimilation, puisque ce serait l'action des *i* qui aurait, à son tour, affaibli le son large du premier *a* en *e*, et changé *tatigi, mamini* en *tetigi, memini*, etc.; comme c'est l'assimilation qui, par un mouvement de

---

[1] V chap. II.

réaction, a rétabli les formes primitives *cucurri, poposci, pupugi, spopondi,* au lieu de *cecurri*, etc., dont, d'après Aulu-Gelle, VII, 9, se servaient les anciens poëtes et historiens.

Pour nous, nous ne doutons pas que *ce ne soit l'*i *long de la terminaison du parfait, substitué de bonne heure à l'ancien* a, *qui ait diminué et se soit assimilé la voyelle de la syllabe radicale* [1]. Ainsi, d'après nous, *memini, cecini, pepigi,* seraient des formes affaiblies de *memani, cecani;* et si la syllabe du redoublement avait jadis *a* (*mamani, cacani*) au lieu de *e*, l'*i* final, après avoir pénétré dans la pénultième, aurait réussi à propager son action, avec moins de succès sans doute (*memini* et non *mimini*), sur l'antépénultième.

Cette action de l'*i* se trouve arrêtée dans *memórdi, pepósci, spopóndi, cecúrri* et par la position et par le son fort de l'*o*, comme elle l'est aussi par un *u* radical même lorsque celui-ci n'est pas défendu d'une double consonne, par exemple, *pupugi*, *tutudi*. Malgré la position, elle n'est que diminuée dans *fefelli*, *peperci* pour *fefalli, peparci,* parce que la voyelle *a*, plus noble et plus délicate, se détériore plus facilement; elle l'est aussi dans *peperi* (pario), à cause du voisinage de l'*r*, qui agit comme une double consonne. Elle est annulée dans *pepuli, tetuli*, à cause de l'ancienne prédilection de l'*l* pour la voyelle *u* (cp. *vello, velli* et *vulsi*; *famul, facul, simul*, etc.).

[1] L'ancienne désinence *a* du parfait se serait retrouvée dans l'inscription de *Pesaro* (Orelli, 1500), si, d'après Mommsen (*Unteritalische Dialekte*, p. 237), *deda* y tenait lieu de *dedant*, *dedērunt*. L'osque paraît l'avoir toujours conservée, témoin les *fufans*=*fuverunt* et *deicans*=*dixerunt*, etc. Voyez, sur la formation du parfait latin, le chapitre suivant.

Dès que, dans une langue, le principe de l'assimilation des voyelles et des consonnes (v. plus bas) se fait sentir, il est avéré qu'elle commence à oublier la forme et le sens des éléments divers qui constituent les mots, qu'elle les efface et les sacrifie au principe de l'euphonie et surtout de *l'unité*. Le représentant le plus actif de l'unité dans les mots est l'accent, qui les ramasse et les arrondit. On peut donc affirmer que les langues où l'assimilation a une certaine extension sont plus fortement accentuées que celles auxquelles elle est inconnue. On peut aussi assurer d'avance que ces langues plus accentuées ne sont pas de celles qui ont le mieux conservé le caractère primitif. En effet, il n'y a aucune trace d'assimilation dans le sanscrit, dans le goth, le plus ancien dialecte teutonique; il y en a peu dans le grec, il y en a beaucoup dans le zend, où l'illustre Burnouf les a reconnues le premier; il y en a beaucoup aussi dans l'ancien haut-allemand et dans le latin [1].

L'influence d'un *i* final, surtout lorsqu'il est long, se fait sentir, non-seulement dans les parfaits redoublés dont nous venons de parler, mais encore dans *tibi* pour *tubi* (scr. *tubj-am*); dans *mihi* pour *mahi* (scr. *mahj-am*, mutilé de *mabhjam*); *nisi*=*ne* et *si*; *nihil* = *ne* et *hil* (*um*); *nimirum* = *ne mirum* (suppléez *sit*). Dans *ignis* pour *agnis* (forme sanscrite), l'*e* de la désinence a toujours été bref. Mais dans *caput*, *capitis*; *homo*, *hominis*; *nomen*, *nominis*, la puissance assimilatrice ne paraît pas appartenir à la dernière syllabe, puisque sur d'anciens monuments, tels que le sénatus-c. *de Bacch.*, on trouve *nominus* (gr. ος)=*nominis*, *senatuos*=

[1] Bopp, *Gramm. comp.*, p. 40. Grimm, I, p. 116, 117.

senatuis, *senatūs;* mais bien à la pénultième, et l'affaiblissement de l'une et de l'autre pourrait avoir été hâté par l'action de l'antépénultième accentuée. Il est certain que les dernières syllabes dans *caput, fulmen, tibicen* ont été traitées par la langue comme des syllabes *fermées* à l'intérieur des mots, et ont le même rapport avec les formes allongées *capitis, fulminis, tibicinis*, que *abjectus* avec *abjicio*, *abactum* avec *abigo, princeps* avec *principis, judex* (pour *judix*) avec *judicis. Facul* et *facilis, simul* et *similis* rentrent évidemment dans la même catégorie. La langue a traité ces formes apocopées comme si elles se terminaient par des syllabes *fermées* (cp. *facilis, facultas; simile, simultas*, etc.).

On le voit, dans un très-grand nombre de cas, l'assimilation se rattache si intimement au besoin d'établir une unité plus compacte dans les mots, et en même temps à l'accentuation, qu'il est quelquefois impossible de séparer l'action de ces différents principes.

Nous rencontrons l'assimilation de l'*i* encore dans *sinciput* (*semi* et *caput*), *Sicilia* (*Siculus*), *familia* (*famul;* v. plus haut *semul*), *consilium* (*consul*); *cilium* et *domicilium* (√*cal, cul*), *mancipium*, *cisium* (*casa*), *scipio* (*scapus*), *convicium* (*vox*); *diminuo* pour *deminuo; sterquilinium* (*stercus*) : *inquilinus* (*incola*); *postridie* (*postero die*). Le plus souvent, c'est l'*i* de la pénultième qui réagit sur les syllabes précédentes (*cisium, scipio, familia, cilium, sterquilinium, inquilinus*); dans *diminuo*, la préposition subit l'influence de l'*i* de l'antépénultième. Souvent l'action des préfixes contribue à affaiblir les voyelles, comme dans *convicium*; rarement l'*i* des premières syllabes se propage dans les syllabes finales, comme dans *Sicilia* et dans *sinciput*. Dans ce dernier mot, l'influence de l'*i* semble

avoir rayonné dans les deux sens, puisqu'il est composé de *semi* et de *caput*.

Assimilation de l'*e*: régressive dans *tenebrae* (*√tan*); *illecebræ* (*√lac*); progressive dans *teretis*, *hebetis*, *segetis*, p. *teritis*, *hebitis*, *segitis* (cp. *miles*, *militis*).

Assimilation de l'*o* (touj. régressive) dans *portio*, *proportio* (*√part*); *soboles* p. *suboles*; et dans les prétérits *momordi*, *poposci* p. *memordi*, *peposci*; enfin, dans *socordia*, *solvo* (so-luo) pour *secordia*, *seluo*.

Assimilation de l'*u* dans *nuncupo* (*nomen capio*); *tugurium* (p. *tegurium*); *bŭcula* et *bŭbus* à côté de *bôbus*; puis dans *carbunculus* (*carbo*), *cautiuncula* (*cautio*), *pectunculus* (*pecten*), *arbusculum* (*arbos*), et dans *pupugi*, *tutudi*, *cucurri* pour les formes plus anciennes *pepugi*, *tetudi*, *cecurri*.

ASSIMILATION DES CONSONNES.

Comparaison et origines.

Sanscrit. Individualité des mots encore très-faible.

Ce qui frappe dans les langues primitives comme le sanscrit, c'est qu'elles s'efforcent d'établir par des signes tout extérieurs *l'unité de la phrase* plutôt que *l'unité des mots*. Quant à cette dernière, elles y croyaient avoir suffisamment pourvu au moyen d'un accent encore faible et de la flexion, qui dominait leur organisme entier, puisque les adverbes, les conjonctions et les particules n'étaient, pour la plupart, que des cas de substantifs, d'adjectifs, de pronoms, etc., devenus immobiles; aussi distingue-t-on encore les différentes parties qui constituent le mot : le radical, le préfixe, le suffixe, les terminaisons exprimant les cas, la personne, le nombre, etc. La synthèse de tous ces

éléments était encore si récente, que leur fusion ne put s'accomplir d'une manière tout intime. On a pu ainsi découvrir leurs formes et leurs significations primitives, et fonder de nos jours la science de la grammaire comparée. En revanche, le génie de cet idiome antique a-t-il voulu que la fin d'un mot et le commencement du suivant s'assimilassent toujours; l'unité des mots, jusqu'à un certain point, s'entendait d'elle-même, sans qu'il fallût pour cela effacer leurs éléments constitutifs (préfixe, suffixe, racine, etc.). Il n'en était pas de même de l'unité de la phrase et de la pensée, qui, dans une race si jeune et si dépourvue de la faculté d'abstraire, avait besoin, pour se faire jour, d'une marque extérieure et pour ainsi dire palpable. La phrase, pour les Indous, s'arrêtait là où les mots cessaient de s'attirer et de s'enchevêtrer. Non-seulement ils n'admettaient jamais l'hiatus entre deux mots qui se suivent, ils le repoussaient même de l'intérieur des mots; ils n'admettaient pas non plus à leur fin un groupe de deux consonnes; et, s'il n'y en avait qu'une, il fallait qu'elle subît la loi de celle qui était à la tête du mot suivant, p. e., *tal lunati* (*hoc secat*) pour *tat lunati; vedhabun na' sti* pour *vedhabudh na asti* (*vedorum peritus non est* [1]). Qui oserait appliquer le même système d'assimilation à nos langues modernes, où les mots ont une forme bien plus arrêtée, une valeur bien plus indépendante? La confusion la plus ridicule en serait la suite inévitable. Qui comprendrait, en allemand, *mal leuchtet* pour *matt leuchtet* (éclaire faiblement), *verban nicht* pour *verbat nicht* (ne défendit pas)?

---

[1] *Accentuation*, p. 11.

Ainsi, il est évident que les Indous ont éprouvé le besoin de faire ressortir les rapports syntaxiques qui liaient les mots les uns aux autres plus que l'unité intime des mots eux-mêmes [1]. Etablir ces rapports d'une manière saisissante était un fait capital, sans lequel un langage noble, élevé, poétique ne pouvait ni naître ni se développer. Grouper les éléments de la phrase par l'unique fil de la pensée, comme cela a lieu dans les idiomes abstraits des temps modernes, aurait été une tâche au-dessus des forces de cette race jeune, dominée surtout par les sens et l'imagination.

Il ne faut pas s'étonner, par conséquent, que le sanscrit, qui ne tolère jamais deux consonnes à la fin de ses mots, admette 89 paires de consonnes compatibles dans leur syllabe initiale. Thiersch n'en connaît que 44 en grec [2]. Sans doute, le nombre des consonnes n'y est que de 17, et il est de 33 en sanscrit; mais le grec n'en est pas moins en perte, puisque l'alphabet indou contient une série de lettres qui ne peuvent jamais se trouver au commencement d'un mot, d'autres qui ne s'y trouvent que très-rarement [3]. A l'intérieur des mots, le nombre des incompatibilités est aussi plus grand en grec qu'en sanscrit, puisque cette dernière langue admet des formes, comme *atsi* (tu manges), *patsu* (ποσί, ποσσί, *pedibus*); *mahadbis* (instrum. plur. de *mahat* μέγας grand), que le grec repousserait, comme il remplace par τέτυμμαι, τέτριμμαι, les τέτυπμαι, τέτριβμαι, qui n'auraient pas choqué l'oreille d'un Indou.

---

[1] Bopp, *Gramm. comp.*, p. 90, 94.
[2] Pott, II, p. 293-294. Tiersch, *Griech. Gramm.*, p. 39.
[3] Bopp., *Gramm. comp.*, p. 13, 15, 16.

L'individualité des mots assurée en grec.

En revanche, le grec déchire le tissu trop serré de la phrase sanscrite, et donne presqu'à chaque mot son indépendance par une accentuation plus marquée, et par l'introduction de l'*hiatus*, admis dans la prose du dialecte ionien [1], et même, pour un certain nombre de cas, dans la poésie épique. Les mots grecs ne tolèrent à leur fin que les consonnes ς, ν, ρ (κ dans ἐκ); puis les paires ψ (= πσ, βσ, φς), ξ (= κσ, γσ, χσ); rarement λς, ρς, νς, enfin, les groupes γξ, λξ (=γκς, λκς). Nous savons déjà que la grammaire sanscrite repousse les deux dernières séries. Mais elle se trouve en opposition directe, en pleine antithèse avec le génie de la langue latine, déjà tellement amollie, tellement oublieuse des éléments primitifs qui constituaient ses mots, qu'elle ne conserve plus à leur commencement et dans la même syllabe que 16 paires de consonnes compatibles, qu'elle éloigne toutes les autres par l'ecthlipse et l'assimilation.

Assimilation très-puissante à l'intérieur des mots latins.

Les paires de consonnes compatibles en latin sont : *bl, pl, fl, cl, stl,* (rare); *br, pr, fr, cr, gr, tr, dr* (rare); *str, sc, st, sp.* On chercherait vainement, dans la langue latine des mots comme βδέλλιον (*bd*), πτερόν (*pt*); ἀτμός (*tm*), ἐσθλός ou ἐσλός (*sl*); πνεῦμα (*pn*). *Gn* ne se trouve plus que dans *Gnaeus* et les formes vieillies *gnavus, gnarus, gnovi*, etc.

---

[1] Par exemple, Herod., I, c. 171. Καὶ ὄχανα ἀσπίσι οὗτοί εἰσι οἱ ποιησάμενοι πρῶτοι.

Si le besoin de concentrer les mots, de leur donner une unité plus forte, a conduit la langue latine à effacer et à fondre ensemble les éléments qui les composaient, il lui semble avoir imposé en même temps la nécessité de détacher les mots plus complétement de leur entourage. La langue grecque, pour y arriver, avait employé une accentuation un peu moins musicale que celle du sanscrit et l'hiatus; mais ce dernier, tout en marquant la fin du mot, n'empêchait pas toujours les synérèses, les synalèphes, etc. Le latin eut recours à une accentuation plus forte et à une suppression plus fréquente des voyelles finales ou à la conservation des consonnes primitives (p. *e* du *t* dans *amat*).

Indépendance et individualité des mots latins plus fortement caractérisées.

A l'exception du *f*, du *g*, du *q* et du *j*, toutes les consonnes peuvent terminer des mots latins; car *p* se trouve encore dans l'ancien *volup*, et *v*, peut-être, dans *neu*, *ceu*, *seu*. Les paires de consonnes que l'on rencontre à la fin sont: *ps*, *bs*, *x*, *ns*, *rs*, *ls*, *ms* (dans *hiems*); *st*, *nt*, *nc*; les groupes de trois consonnes : *rx*, *rps* (*rbs*), *nx*, *lx*. Les deux dernières séries sont plus longues du double que les séries correspondantes en grec. Evidemment le grec maintient encore ici sa position intermédiaire entre le sanscrit et le latin. Le contraste entre ces deux dernières est frappant : en sanscrit, 89 paires de consonnes compatibles au commencement des mots, *aucune* à leur fin ; en latin, 16 groupes au commencement, 15 à la fin. Les chiffres ont leur éloquence. Ajoutons que les Romains di-

saient *scala* pour *scandla; stella* pour *sterla; pellucidus* pour *perlucidus; pomœrium* pour *postmœrium; appellare* pour *adpellare;* mais que le choc des consonnes ne les blessait pas dans *urbs clamabat*, *per libidinem*, *post prandium* [1].

RÈGLES DE L'ASSIMILATION DANS LES MOTS LATINS.

L'assimilation est provoquée surtout par le son retentissant des *liquides,* qui triomphent aisément du son plus sourd des consonnes fortes (p. e. *summus* pour *supmus; grallœ* pour *gradlœ*). Elle est, le plus souvent, *régressive*; et alors la première consonne s'identifie à la seconde, comme dans les exemples que nous venons de citer. Elle est *progressive,* lorsque la consonne suivante s'identifie à la précédente. Ces cas sont rares.

---

[1] Nous passerons sous silence le goth qui, d'après Lepsius (*Paläographie*, p. 24), admettrait à la fin de ses mots 82 groupes de 2 consonnes, 80 de 3 et 15 de 4. La rudesse des anciens dialectes teutoniques a toujours accordé à la consonne une grande supériorité sur la voyelle. Quoique se rattachant, comme le grec et le latin, à la famille des langues indo-européennes, ils forment une classe à part, et ils ont eu un développement qui n'a été propre qu'à eux seuls. Notons, toutefois, que l'osque et l'ombrien n'ont pas non plus la douceur qui semble un trait distinctif des langues méridionales, et que l'osque surtout éprouve une grande répugnance à terminer ses mots par des voyelles (Mommsen, *Unteritalische Dialekte*, p. 214).

Fournissons une dernière preuve que le latin et le grec détachent le mot des mots qui le précèdent et le suivent plus que la langue indoue. Il y a un certain nombre de paires de consonnes qui peuvent ne pas faire position lorsqu'elles se trouvent au commencement ou à l'intérieur des mots, comme *sm, sc, sp*; κν, θμ, p. e. τέκνον (υυ), ἀριθμός (υυυ); *pōnĭtĕ spēs, regiă sceptra*, etc. Mais, dès que ces paires de consonnes se partagent entre deux mots, il y a nécessairement position; car la voix s'arrête plus naturellement là où deux idées et deux accents viennent s'entrechoquer, ainsi ἐρὶς (υ-) μεγάλη, *magnus* (--) *pater*, etc.

Assimilation progressive.

R : ***porro*** pour *porso* (gr. πρόσω), ***porrum*** = ***porsum; turris*** = ***tursis*** (τύρσις) ; *terra* = *tersa* (la sèche) ; *terreo, horreo, narro* = *terseo, horseo, gnarigo* ; ***nigerrimus*** = ***nigersimus***. ***S*** : dans *ossis*=*ostis* (ὀστέον). ***L*** : dans *mellis* = *meltis* (μέλιτος) ; *velle, vellem* = *vel-se, vel-sem; facillimus* = *facil-simus*[1]. Citons enfin l'assimilation *nn* = *nd*, qui paraît d'origine osque et ombrienne : *upsannam* = *operandam*, dans les inscriptions osques. ***Dispennite, distennite***, pour ***dispendite, distendite***, se rencontrent dans Plaute (natif de Sarsina dans l'Ombrie). ***Grunnire*** = ***grundire***[2].

Assimilation régressive.

Elle est entière et complète dans ***puellus, capella, stella, rallus, pellicio, pelluceo, intelligo, supellex*** = ***puerlus*** (pour ***puerulus***), ***caperla*** (pour ***caperula***), ***rarlus, interligo, superlex*** (cp. ὑπερλάμπω, jamais ὑπελλ- etc.);

dans : ***villum, bellus, ullus, malluvium*** = ***vinlum*** (p. ***vinulum***), ***benlus, unlus*** (***benulus, unulus***), etc. ;

dans : *sella, grallæ, pelluvium, capillus, alludo* = ***sedla, gradlæ, pedluvium, capitlus***, etc. ;

dans : ***summus, flamma, squamma, gemma*** pour : ***supmus, flagma*** (φλέγμα, φλέγω), *squabma, gesma* ;

dans : *penna, pannus* = *pesna, patnus;*

dans : ***parricida, corrigo, irritus*** = ***patricida, conrigo, inritus;***

[1] Chansselle, *Formation des mots latins*, p. 140 sq.

[2] Kirchhoff und Auffrecht *Umbrische Sprachdenkmäler*, p. 89 sq.

dans : *possum, passus, missus* = *pot(i)sum, patsus, mitsus* et peut-être dans *officina* = *opificina; gutta, guttur* = *gusta, gustur* (γεύω), etc.

Assimilation partielle.

Mais l'assimilation peut n'être que *partielle*. Alors, au lieu d'une consonne double, nous rencontrons une paire de consonnes qui, d'incompatibles qu'elles étaient, sont devenues compatibles par le seul fait du rapprochement. La règle, pour ces cas, a été formulée ainsi par M. Chansselle : La consonne finale d'une racine ou d'un préfixe s'élève ou s'abaisse au degré de la consonne suivante, ou au degré le plus voisin. Ainsi, *dapnum, sopnus, scabnum*, deviennent *damnum, somnus* (cp. ὕπνος), *scamnum; dicnus, pucnus* se modifient en *dignus, pugnus; fad-cis, vivo, traho, veho*, font *fascis, vixi* (*viv-si*), *tractus* (p. *trahtus*), *vexillum* (*veh-si*); *abfero* devient *aufero*, etc.

Enfin, au lieu de se modifier ou de s'assimiler, il peut arriver que, de deux consonnes, l'une se supprime. L'*ecthlipse*, à coup sûr, a puissamment contribué à défigurer les mots latins et à faire oublier leur origine et leur formation. Elle a lieu, comme l'assimilation, surtout devant les liquides; ainsi, devant *l* :

Talus, palus, tela, etc., pour *taglus, paglus, tex-la, prelum* = *premlum; velum* = *veclum* (?), *filum* = *fidlum* (*findo*); *exilis* = *exiglis* (cp. *exiguus*).

Devant *n*, dans : *rana* (peut-être pour *racna*, angl. *frog*?); *lana* p. *lacna* (λάχνη); *pruna* p. *prusna* (charbon ardent); *luna* p. *lucna* (vieux latin *lusna* et *losna*); *vena* = *vehna; cunæ* = *cubnæ; frenum* = *frednum*

(*frendo*). Puis : *bini* = *bisni*, *quini* = *quincni*, *seni* = *sexni; deni* = *decni*; *panis* = *pasnis*, etc.

Devant *m*, dans : *remus* = *resmos* (ἐρετμός) ; *cæmentum*, *ramentum*, *sarmentum*, *examen*, *omen*, *camena* pour *cædmentum*, *radmentum*, *sarpmentum*, *exagmen*, *osmen*, *casmena*, etc.

L'ecthlipse paraît moins choquante et mettre moins en danger le radical dans : *quintus*, *fartus*, *tortus*, *tostus*, *sartus*=*quinctus*, *farctus*, *torctus*, *torstus*, *sarctus*, etc. Dans *omen*, *cunae*, *frenum*, etc., il est tellement mutilé, que la langue ne se souvient plus de leur origine, et que ces mots sont devenus simplement des *signes* d'idées.

Assimilation des préfixes.

Nous avons déjà eu l'occasion de rappeler que les préfixes se liaient, en latin, au corps du mot plus intimement qu'en grec. Il est vrai que bon nombre d'entre eux, s'étant abrégés par l'apocope comme *ab* de ἀπό, *sub* de ὑπό, *per* de περί et se terminant par une consonne, celle-ci devait nécessairement s'assimiler à la consonne du radical. Ainsi *ab* prend les formes suivantes :

Ad-pello, *as-porto*, *au-fero*, *au-fugio*, *abs-condo*, *a-mitto*, *a-verto* et même *ă-perio*.

Sub se modifie dans : *suc-censeo*, *sus-cipio*, *sus-cito*, *suf-figo*, *sug-gero*, etc.

Per dans : *pel-licio*, *pel-lucidus*, *pe-jero*.

Ad dans : *ac-cumbo*, *af-fero*, *as-cendo*, *as-piro*.

Ob dans : *os-tendo*, *ŏ-mitto*, *ŏ-perio*.

Post dans : *po-mœrium*, *po-meridianus*, etc.

Trans dans : *trado*, *trano*, etc.

Toutefois, on ne saurait nier que l'intimité entre le préfixe et le radical ne soit en latin plus grande qu'en grec. Des formes comme *supellex*, *irritus*, *edico*, *effugio*, en fournissent la preuve frappante, lorsqu'on les met en regard de composés grecs, comme ὑπερλάμπω, ἔνρυθμος, ἐκδέχομαι, ἐκφεύγω. Si la préposition *cum*, *con*, *co* peut être considérée comme identique à σύν, on aura dans *co-ævus*, *coætaneus*, *cogo*, une nouvelle confirmation de notre règle. On devra considérer aussi que le préfixe *pro* s'abrége dans un très-grand nombre de composés (*prŏfugio*, *prŏfari*, *prŏfecto*, etc.), *nē* dans presque tous, et *re* (originairement *red*) devant des paires de consonnes formant position faible (*rĕclamo*, *rĕflecto*, etc.), ce qui n'aurait pas pu arriver, si ces petits mots avaient conservé toute leur valeur primitive et seulement une partie de leur indépendance.

Est-il besoin d'ajouter que l'assimilation des prépositions et des préfixes fut le résultat du temps, du travail lent, organique, de la langue, qui ne cessait pas de poursuivre le grand but de l'unité dans les mots? Sur la col. rostr., nous trouvons encore *exfociont;* dans le S.-C. *de Bacchan*, *exdeicendum*[1]. César se sert encore fréquemment de la forme *transdere* p. *tradere;* beaucoup d'inscriptions et de manuscrits portent *conlega* p. *collega*, etc. Ces fluctuations ont pu durer longtemps, si, toutefois, elles ont eu jamais un terme, et l'assimilation a pu exister depuis nombre d'années dans la prononciation du peuple, avant de se faire jour dans l'écriture[2].

---

[1] Schneider, I, p. 517.

[2] Quintil., I, 7, 7. Nous terminerons par une remarque tirée du dialecte *éolien*. On sait combien il se rapprochait de l'idiome romain, et nous ne serons pas surpris d'apprendre que les prépositions y subissent l'apocope comme en latin. Ἀνά s'abrége en αν et ον et se change en ο

UN MOT SUR LE GRAND NOMBRE DE SYLLABES LONGUES EN LATIN.

On a souvent remarqué que le mouvement de la phrase et du vers avait en latin quelque chose de lent et de solennel, bien différent de la marche ailée de la langue grecque. On en trouvera à coup sûr la raison dans la tendance de la langue latine à concentrer les mots au moyen de contractions, d'assimilations, d'ecthlipses et d'apocopes sans nombre. Le résultat en devait être un nombre plus considérable de syllabes longues; car, lors même que l'apocope entraînait l'abréviation de la dernière syllabe, la consonne qui la terminait, chaque fois qu'elle se heurtait contre la consonne initiale du mot suivant, allongeait par position la syllabe qui venait d'être abrégée, p. e. *permanet* comparé à περιμένει, *vectigal pendit*, pour *vectigale pendit*, etc. On sait, d'ailleurs, que le nombre de mots terminés par des consonnes est beaucoup plus grand en latin qu'en grec, comme le prouvent les formes en *t* et en *m* (*at, et, it, ant, bonam, bonum, amem*, etc.), qui abondent dans la flexion, les formes en *t*, *c*, qu'on trouve parmi les pronoms et particules. Cette circonstance favorisait l'augmentation des longues par position, et ren-

devant les verbes qui commencent par σκ et στ; par exemple, ὀσκάπτω, ὄστασαν, ὀσταθείς [1]. Παρά devient παρ; κατά, κατ. Le τ de cette préposition s'assimile souvent à la consonne qui commence le mot suivant: par exemple, κακκεφάλας, καγγόνων, κάββαλε, κάμμεν, et même καβαίνων p. καταβαίνων, chez Alcman. Ἀπύ (forme *éol.* p. ἀπό) devient ἀπ, ὑπά (forme *éol.* p. ὑπό), ὑπ, ὑβ; par exemple, ὑββάλλω. Περί-περ et πεῤῥ, par exemple, περθέτω, πέῤῥοχος, etc.

[1] *Accentuation*, p. 83.

dait difficile aux poëtes de faire des vers où la brève dominât ou équilibrât au moins la longue. Si la conjugaison latine nous fournit des exemples de syllabes abrégées par la force de l'accent, la déclinaison, en revanche, a précieusement conservé ses désinences longues. Enfin, nous savons que le latin a supprimé, presque dans tous ses verbes, la syllabe brève du redoublement, dans tous, sans exception, celle qui formait l'augment; nous savons qu'elle ne possède pas cette série de petits mots, conjonctions, particules, adverbes, qui se glissent naturellement dans les interstices du rhythme grec et les remplissent : les μὲν, δὲ, γὲ, τὲ, κὲ, νὺν, νὺ, ποτὲ, τὶς, ἄν, πὲρ, etc., sans compter les prépositions de mesure pyrrhique, souvent apocopées en latin (ἀπό, ὑπό, περί = *ab*, *sub*, *per*). Elle ne savait pas même tirer parti de celles qui lui restaient, comme *ce*, *ne*, dont elle retranchait, dans une foule de cas, le second élément, la voyelle (*haben*, *nostin; hunc*, *hic = hun-ce, hi-ce; istu-c, isti-c, illi-c*, etc.)

Nous avons examiné la table des épithètes (adjectifs ou participes), dressée par Friedemann dans son *Gradus ad Parnassum* [1]. Nous y avons trouvé sept monosyllabes longs, 60 dissyllabes pyrrhiques (⏑́ ⏑), 483 spondaïques (–́ –); 223 seulement forment des ïambes (⏑́ –), 337 des trochées (–́ ⏑). Si l'on passe aux trissyllabes, on trouve 161 tribraques (⏑́ ⏑ ⏑) contre 848 molosses (– –́ –), 665 crétiques (–́ ⏑ –) contre 401 amphibraques (⏑ –́ ⏑), 993 palimbacchiques (– –́ ⏑) contre 247 anapestes (⏑́ ⏑ –). Cette statistique parle plus haut que tous les raisonnements; encore faut-il considérer qu'elle est faite sur les nominatifs qui présentent, dans

[1] Friedemann, *Gradus ad Parnassum*, Leipzig, 1830.

la majorité des cas, des désinences brèves (*us*, *is*, etc.) N'oublions pas d'ajouter que cette statistique ne saurait être complète, mais, si elle l'était, si l'on voulait l'étendre aux substantifs et aux verbes, nul doute que les résultats ne fussent aussi très-favorables à l'assertion que la langue latine renferme plus de longues que de brèves [1].

Il ne faut donc pas s'étonner, en réfléchissant à la constitution de la langue latine, que les premiers poëtes qui voulurent marcher sur les traces des Grecs aient rencontré de sérieuses difficultés, aient fait souvent des vers lourds et pénibles. On ne saurait blâmer Plaute, Térence et les autres, d'avoir essayé de faire une brèche dans ces rangs serrés de syllabes longues, dont le vocabulaire de leur langue était hérissé. Nous verrons, dans un prochain chapitre, que leurs tentatives d'enrichir le trésor poétique de leur langue d'un plus grand nombre de brèves ne furent pas couronnées d'un plein succès; que la quantité

[1] On sait que, d'après ce que nous avons dit plus haut (ch. v, p. 111), l'accent latin, à l'époque classique de la langue, se comportait dans les mots à peu près comme le temps fort dans les vers, c'est-à-dire qu'il évitait, autant que cela était possible, de relever une brève immédiatement suivie d'une longue. Il n'y a qu'une exception à cette règle, celle des mots dissyllabes ïambiques (*cato* ˘́ ¯́); encore cette exception est-elle forcée. Aussi le nombre de ces mots (223) est-il en minorité dans notre statistique si on le compare à celui des mots trochaïques (351). La formation des mots anapestiques (*legeres* ˘́ ˘ ¯́) ue paraît pas avoir été affectionnée du latin non plus, quoique dans ces mots il n'y ait qu'une syllabe presque sourde, la dernière, qui est longue ¯, et que cette longue soit balancée par deux brèves, dont en vérité la première seule est réellement aiguë, tandis que la seconde tient le milieu entre l'aiguë et la grave. Le chiffre de ces mots est à celui des mots de mesure trochaïque (¯́ ˘ ˘) comme 247 : 493, c'est-à-dire comme 1 : 2.

primitive maintint, ou, si l'on aime mieux, reconquit ses anciens droits. Le système antique, que les premiers poëtes de Rome peuvent sembler quelquefois avoir voulu ébranler, ne fut complétement changé que lorsque la syllabe accentuée réussit à absorber à elle seule toute la force vitale du mot, et à réduire toutes les autres au rang de syllabes faibles.

CHAPITRE VII.

CHANGEMENTS OPÉRÉS DANS L'INTÉRIEUR DES MOTS PAR L'INFLUENCE DE L'ACCENT.

Nous avons vu, dans le chapitre précédent, les mots latins se ramasser et se concentrer sous l'influence du principe *virtuel*, c'est-à-dire du besoin d'unité dont l'accent est l'expression la plus manifeste. Nous ferons maintenant un pas de plus, nous traiterons, dans les pages suivantes, des modifications que subissent les mots latins sous l'influence directe et immédiate de l'accent. Nous exposerons les changements que subissent sous cette influence la syllabe accentuée, les syllabes qui la précèdent, enfin celles qui la suivent.

I. SYLLABE ACCENTUÉE.

Dans les langues modernes, l'accent aime à allonger la syllabe sur laquelle il porte; dans les langues anciennes, la quantité de cette syllabe n'est guère affectée par l'accent. Cette différence fondamentale entre nos idiomes et ceux des anciens n'est pas démentie par le latin. Nous trouvons, il est vrai, dans les grammaires latines, une liste de mots dont la longueur passe pour irrégulière, comme *hūmanus* de *hŏmo*, *mācero* de *mă-cer*, *sēcius* de *sĕquor*, *sēdes* de *sĕdeo*, *sēmen* de *sĕro*, *tēgula* de *tĕgo*, *lēgis lēgem* de *lĕgo* ou *lĭgo*, *rēgis* de *rĕgo*, *vōcis vōcem* de *vŏco*, *suspīcio* de *spĭcio*; *dīco* de la racine *dic* brève dans *dĭco dĭcavi*, *judex judĭcis*, *causidĭcus*; *dūco* de la racine *dŭc*, dont est formé *dux*,

dŭcis, etc. Mais ces allongements ne peuvent être considérés comme des effets de l'accent. L'*e* bref de *lĕgis* (verbe) est accentué, comme l'*e* long de *lēgis* (subst.); l'*o* bref est accentué dans *hŏmo*, et l'*u* long ne l'est pas dans *hūmânus*. La longueur de la voyelle radicale est le signe de la *dérivation intérieure*, toute racine primitive ayant renfermé dans le principe une voyelle brève. Il n'y a pas le moindre rapport entre l'accent et les voyelles allongées que nous venons d'énumérer : elles donnent aux mots où elles se trouvent le caractère de mots dérivés [1].

Il y a pourtant quelques exceptions, plus apparentes que réelles, à la règle que nous avons formulée plus haut. Le son aigu de l'accent pouvait donner de la force à la consonne qui suivait la voyelle accentuée, lorsque cette consonne était liquide, et la redoubler, surtout avec le concours du temps fort dans les vers. Des formes comme ἄλληκτος, ἔλλαβεν, τόσσον, etc., abondent dans la poésie d'Homère [2]. Elles y sont, à coup sûr, plus fréquentes que dans la langue moins souple et moins mobile des Latins, qui n'offrait pas pour chaque mot une si grande variété de formes empruntées à plusieurs dialectes. Mais la langue osque, fort énergiquement accentuée, présente de nombreux exemples de consonnes liquides, redoublées sous l'influence de l'accent. Nous citerons *Kerr*=*ceres*, *mallud* =*malum*, *sollo*=*sollus*. Ce dernier mot, qui se trouve dans Ennius [3], figure dans la langue latine même à côté de *solidus*, comme *nummus* à côté du grec νόμος (cp. *numisma* et νόμισμα). On peut y ajouter quelques

1 *Accentuation*, p. 177.
2 Spitzner, *Griech. Prosodik*, p. 11.
3 Mommsen, p. 221. Cp. ὅλος et le sanscrit *sarwa*.

noms propres assez rares, comme *Anius* et *Annius*, *Marcomanni* et *Marcomănos*, et, d'après l'observation douteuse de Servius, *Alia* et *Allia*[1].

Mommsen soutient, avec un haut degré de vraisemblance, que l'accentuation osque avait plus de force dans les paroxytons dissyllabes que dans les proparoxytons d'une certaine étendue. Ainsi, il établit que *meddis* ou *meddix* (nom osque d'un magistrat = lat. *medicus*) perd un *d*, dès que le mot s'allonge, par ex., *medikei* (dat sing.), *medicim* (acc. sing.), *medicatud*, abl. sing. de *medicat*, magistrature. En latin *suppus* (dans Lucilius), à côté de *supinus*, présente seul une analogie parfaite. Mais peut-être l'influence de l'accent s'est elle fait sentir aussi dans *Apulus* et *Appulus*, dans *stroppus* à côté du grec στρόφος, etc.

La lutte entre les principes de l'accent et de la quantité s'est engagée tout d'abord dans des mots d'une petite étendue, le sanscrit en fournit déjà de curieux exemples[2].

Le principe posé par M. Mommsen semble contredit par les noms de nombre *quater* et *quattuor* ou *quatuor*. L'étymologie nous fournira la clef de cette apparente contradiction. *Quatre* se dit en sanscrit *tschatvara;* l'*a* y est long par position, et l'on s'était habitué à prononcer la consonne *t* avec force, comme si elle était double; ainsi le *v* se changea en *u* (cp. *suus* de *svos* et *siem* de *sjam*), sans que la quantité de la syllabe précédente en fût affectée. *Quater* doit la brièveté de sa première à l'apocope, qui diminua le poids de la seconde et empêcha la position de naître :

---

[1] Schneider, II, 409. Stat., *Silv.* III, 3, 170. Serv., *ad Æn.*, VII, 717.
[2] Benloew. *Accentuation*, p. 66.

en sanscrit, sa forme est déjà *tschatur* ou *tschatus*[1].

Enfin, dans une série de mots, comme *naro* et *narro*, *imo* et *immo*, *milia* et *millia*, *litera* et *littera*, *stupa* et *stuppa*, *Jupiter* et *Juppiter*, la voyelle accentuée a toujours été longue, et peut-être que le redoublement de la consonne servait seulement à désigner cette longueur. Mais, plus tard, sous l'influence de ce redoublement, la voyelle pourrait, dans quelques-uns de ces mots, s'être abrégée, sans que la syllabe, longue par position, y perdît de son poids. On pourrait alléguer, à l'appui de cette hypothèse, les mots modernes *narrer*, *lettre*, dans lesquels la voyelle est brève, et la circonstance qu'en langue *osque* double voyelle et double consonne alternent dans le même mot et que l'on trouve *staatiis* à côté de στaττιηις[2].

II. SYLLABES QUI PRÉCÈDENT LA SYLLABE ACCENTUÉE.

Le petit nombre d'exceptions, en partie douteuses, que nous venons de passer en revue, n'a servi qu'à faire ressortir davantage le principe que l'accent n'altérait pas la quantité de la syllabe qu'il affectait. Il n'en est pas tout à fait de même des autres syllabes, celles qui précèdent ou suivent la syllabe aiguë. Sans doute, là encore les valeurs prosodiques prédominent et restent généralement intactes; mais un observateur attentif reconnaîtra sans peine les traces, éparses çà et là dans la langue, d'une lutte, à la vérité encore faible et sourde, de l'accent contre la quantité, les ef-

[1] Pott, II, p. 325.
[2] Mommsen, p. 298.

forts d'un principe nouveau, préludant par des succès isolés, partiels et, pour ainsi dire, par des combats d'avant-poste, à une attaque générale sur les bases mêmes de l'ancien principe.

C'est surtout la syllabe qui précède immédiatement l'aiguë, qui se trouve souvent diminuée et même compromise. La pression de l'accent voisin affaiblit quelquefois la voyelle de cette syllabe, d'autres fois elle en altéra la quantité; dans certains cas, elle en amena même la syncope. En effet, cette syllabe se prononçait en sanscrit plus sourdement que toutes les autres, et plus bas que les syllabes graves elles-mêmes; elle était *anudattatara*[1]. Faut-il croire que la prononciation latine rappelait, sous ce rapport, celle des anciens Indous?

Diminution du poids de la voyelle dans la syllabe qui précède l'aiguë.

U affaibli en *e* et *i*. D'après Priscien (p. 554), les anciens auraient dit *augeratus* pour *auguratus* (et même *auger* pour *augur*). Dans plusieurs inscriptions on trouve *fulgerator* pour *fulgurator*, et dans le S.-C. *de Bacchan*, *tabelai* pour *tabulai*, à côté de la forme plus pleine *tabolam*[2]. C'est ainsi que *capitalis* se disait anciennement *caputalis*, puisque nous trouvons encore *caputalem* dans le même sénatus-consulte.

A diminué en *i* et en *e*. Schneider cite *quinqueginta* pour *quinquaginta*. On trouve aussi, citées par lui, les formes *Bacchinalia* pour *Bacchanalia* (c'est à celle-ci qu'il faut donner la préférence); *fontinalis*, tout aussi

---

[1] Cp. chapitre V.
[2] Schneider, II, p. 13.

usité que *fontanalis*, et *Mithridates* au lieu du grec Μιθραδάτης, qui se rapproche davantage de la forme persane, etc.

Altération de la quantité des préfixes.

Les préfixes étant liés moins intimement au corps des mots, et exerçant sur ceux-ci, en général, une action très-décisive, paraissent être à l'abri d'une diminution de leur valeur intrinsèque; aussi, n'en sont-ils atteints que dans les cas, relativement rares, où leur sens primitif s'étant oblitéré, le souvenir de leur ancienne forme commençait à se perdre.

C'est là ce qui est arrivé à la préposition *ob* dans les trois composés *ŏmitto* pour *obmitto* ou *ōmitto*, *ŏpério*, pour *ōperio*, et *ŏportet* (allemand *gebührt*), p. *ōportet*. On est encore incertain si, dans l'*a* de *ăperio* (pour *āperio*), il faut chercher la préposition *ab* ou la prép. *ad* [1].

D'autres préfixes sont toujours restés reconnaissables; mais l'usage généralement fréquent des mots avec lesquels ils étaient composés paraît les avoir défigurés en les affaiblissant. C'est ainsi que *ne* s'est abrégé dans *nĕfarius*, *nĕfandus*, *nĕfastus*, et probablement dans *nĕcesse*. Il est resté long dans la conjonction *nē*, dans *nēquam*, *nēquaquam*, *nēquidquam*.

La brièveté de l'*e* accentué dans *nĕfas* s'explique par l'analogie de *nĕfastus*, comme la brièveté de *nĕqueo* s'explique par celle de *neque*.

La préposition *pro* se disait originairement *prod*. Cette forme apparaît encore dans *prodeo*, *prodest*,

[1] Pott, II, p. 170.

prodigus, etc. Mais sa quantité est douteuse dans *prŏ-pino*, *prŏcuro*, *prŏpago*, *prŏpello*. Elle est brève chez les poëtes des meilleurs temps dans : *prŏfanus*, *prŏfecto*, *prŏfestus*, *prŏficiscor*, *prŏfiteor*, *prŏfugio* (et par analogie, *prŏfugus*, quoique l'accent se trouve sur l'antépénultième), *prŏfundo*, *prŏfundus*, *prŏpudium*, *prŏtervus*, *prŏpitius*, *prŏtinam* (dans Térence et Plaute; plus tard *prōtinus*) et *prŏnepos* (à côté de *prōsocer*, *prōnurus*). La forme *prōnepos*, d'ailleurs, n'entrerait pas dans l'hexamètre. Les poëtes de la décadence, comme ils ont allongé le préfixe dans quelques-uns des mots cités, ont étendu l'abréviation à d'autres. Ausone, *Protrept*, v. 71, dit *prōfectus* (le substantif dérivé de *proficio*); Paul. Petroc. (*De Visitatione nepotuli*, v. 6), *prŏfluo;* Drepan. (v. *Smet.*), *profluus;* Rusticus Helpidius : *prŏsecuta*.

Le préfixe *re*, dont la forme primitive était *red* (cp. *redeo*, *redhibeo*, *reddo*, *redhostio*, *redivivus*), devait être long devant une consonne simple, à plus forte raison devant deux consonnes formant déjà, par elles-mêmes, position faible. Pourtant l'abréviation est tolérée dans *recludo*, *retraho*, *reflecto*, *regressus*, etc. La longueur ne paraît s'être conservée que dans les verbes *reccido* et *rēduco* (celui-ci chez les anciens poëtes); dans les noms : *relliquiæ* et *relligio* la double consonne s'explique par l'assimilation du *d;* dans *repperit*, *reppulit*, *rettulit*, par la suppression de la voyelle dans la syllabe de redoublement : *rep(e)pulit*, *rep(e)-perit*, *ret(e)tulit* [1].

Le préfixe *se* (quelquefois *so*, par ex. dans *sobrius socors*) est resté long et ne paraît avoir été abrégé

[1] Buttmann chez Schneider, II. 395 sq.

que très-tard par Prudence (*Cathem.*, I, 34), absolument comme *retrō*, dont la quantité est restée intacte dans les temps classiques.

La langue s'est toujours souvenue de la forme primitive de *di*, qui est *dis* ou *dir*. Aussi, ce préfixe a-t-il été allongé devant une consonne, et ne reprend sa brièveté que devant des voyelles, par ex., *dĭrimo*, *dĭsertus*.

La langue latine a une tendance marquée à affaiblir ces petits mots, elle saisit avec empressement l'occasion d'abréger devant des voyelles et parfois d'absorber par la synérèse les prépositions *pro*, *præ* et *de* (*deōrsum*, *deēst*, mais *dĕorsum* dans Lucret., II, 202; *deosculatur*, Martial, VIII, 81, 5). *Præ* suivi d'une voyelle ne paraît long que dans Stace (*Theb.*, VI, 519), et dans les poëtes de la décadence, tels que Paulin Nolan, etc.[1].

Si cette tendance de la langue n'a pas amené des résultats plus décisifs, c'est que ces préfixes se joignent moins intimement au corps du mot que les syllabes et désinences qui suivent l'*aigu*.

Altération de la quantité dans la syllabe qui précède l'aiguë.

Lorsque l'accent, par suite d'une dérivation, descendait et se rapprochait de la fin d'un mot, il provoquait quelquefois le dédoublement des deux consonnes qui avaient rendue longue, par position, la première syllabe du mot radical. C'est ainsi que de *mamma* (μάμμη) vient *mamilla*; de *far farris*, *farina*, de *offa* le diminutif *ofella*. D'autres fois, c'est l'oubli de l'origine du mot qui amène l'abréviation, comme *camena* na-

[1] Schneider, II, p. 103 sq.

quit de *casmena*, et *camillus* probablement de *casmillus*. Nous plaçons dans la même catégorie *opilio*, dont le premier *o* serait bref, d'après Servius[1], tandis que l'*u* est long dans la seconde forme *upilio;* comme, à une époque avancée de la langue, l'allongement d'une voyelle naturellement brève est un fait presque inouï, c'est *upilio* qu'il faut considérer comme la forme primitive. Nous croyons y rencontrer un ancien composé de *ovis*, *ovs* et de √πελ, cp. αἰπολος, ἀμφίπολος. Dans *mŏlestus* de *mōles*, *nŏtare* de *nōtum* et *nătare* de *nō nātum*; dans *pŭsillus* de *pūsa*, *pūsio*, il faut voir un pareil oubli de la dérivation, accompagné de l'influence de l'accent qui avait quitté la syllabe radicale. Il faut dire cependant que Pott voudrait retrouver dans *mŏlestus* l'adverbe μόλις[2]. L'abréviation de l'*o* dans *nŏtare* peut paraître analogue à *cognĭtum*, *agnĭtum*, et si *năto* ne rappelait pas d'une manière si directe le supin de *nāre*, on pourrait dire que les deux verbes, ainsi que *ănăs*, *ănătis* (canard), sont des dérivés différents d'une racine commune, *ne*, *na*, signifiant *nager*. (En sanscrit, sa forme est *sna*, et son *a* est long.) Ajoutons encore *mŭtoniatus* (de *mūto*, *mūtinus*), quoique l'abréviation n'atteigne pas la syllabe qui précède immédiatement l'aiguë; puis *conscrĭbillent* (Catulle, 25, 10) de *scrībo*.

Position négligée dans les syllabes qui précèdent l'aiguë.

La stricte observation de la position appartient

---

[1] Schneider, I, p. 32. Il n'y a probablement qu'une fausse étymologie au fond de cette assertion plus que douteuse : Servius croyait que *upilio* était pour *ovilio*.

[2] II, p. 545.

surtout aux poëtes du siècle d'Auguste. Plaute, Térence et les tragiques furent moins sévères; ils eurent affaire à une langue peu souple et peu docile à suivre la marche cadencée des rhythmes grecs. Lorsque les mots et le mètre ne pouvaient se mettre d'accord, il fallait faire violence aux uns ou rendre l'autre moins exigeant. Les libertés que les auteurs prenaient ne devaient pas trop s'écarter de l'usage; elles devaient être sanctionnées en partie par l'état où se trouvait la langue, ou, si l'on veut, par l'empressement que mettait le peuple à accepter momentanément ces hardies innovations; mais, de quelque façon qu'on les envisage, on ne saurait nier qu'elles témoignent déjà de l'influence un peu plus marquée de l'accent et présagent la décadence du principe sur lequel repose toute poésie antique, celui de la durée et de l'étendue des syllabes.

Nous traiterons au chapitre suivant l'ensemble de la méthode métrique des anciens poëtes de Rome, en tant qu'elle a trait au sujet qui nous occupe. Nous nous bornons ici à enregistrer une série de licences qui atteignent les syllabes qui précèdent l'aiguë, licences évitées généralement cent cinquante ans plus tard.

La consonne est irrégulièrement dédoublée dans *ŏcúltus* pour *occúltus*, que Ritschl veut toujours écrire par un *c* simple lorsque la première s'abrége; dans ex-*papĭlláto* (*Mil.* IV, 4, 44), *ătténte* (*Heautont*, I, 1, v. 14). On cite encore *ăccéde*, *ăccepísti* (ici, sur deux syllabes qui précèdent l'aiguë, c'est la première qui

---

[1] Ritschl, *Proleg. ad Plautum*, cap. I, p. 126, sq. Schneider, II, p. 756.

s'abrége); *ăccúmbe, ŏccâsum, ăffinis*, etc. Mais ces exemples ont été contestés récemment.

D'ailleurs, la position est quelquefois négligée à l'intérieur de mots qui entraient difficilement dans le vers : *Perĭstrômata, ferĕntárius, tabĕrnáculo* (*Trinum*, v. 456, 726), *sedĕntárius* (*Aulul.* III, 3, v. 39), *senĕctûtem, minĭstrêmus*. Bergk, pour rendre compte de la prononciation du dernier exemple, cite l'osque *minstreis* [1], et *festra* = *fenestra*. La violence que l'on faisait aux mots que nous venons d'énumérer devait approcher quelquefois peut-être de la syncope. On devait pouvoir dire : *senc'tutem* ou *s'nectutem, p'ristromata* ou *per'stromata* [2], *fer'ntarius* ou *f'rentarius*, etc. [3]. De même, il faudra lire *s'tellites* pour *satellites*, *s'millimæ* pour *simillimæ; sát'lites sim'limæ* ne sont pas admissibles, à moins de supposer gratuitement une accentuation différente de celle qui fut en usage à l'époque d'Auguste. Pour les *sa͡gittas* (Plaute, *Pers.* I, 2, v. 25), *ma͡gistratus*, comme pour les *v'luptâtem, v'luntâte, v'nustâtes*, etc., nous renvoyons le lecteur aux chapitres précédents.

Suppression d'une voyelle et même d'une syllabe dans la partie du mot qui précède l'aiguë.

Cette suppression se rencontre d'abord dans une série de composés, et elle y a été amenée par le be-

---

1 *Minstreis, minister* de *minus*, comme *magister* de *magis*.

2 Mots dont la prononciation, dans la bouche du vulgaire, devait avoir quelque chose de flottant et d'incertain.

3 Cp. aussi *Accentuation*, p. 183, 189, sq.

soin d'une plus grande unité au moins autant que par la force de l'accent. Nous avons déjà cité dans le 6e chap. *cal'facio, man'tele, mansuetus* pour *calefacio, manutele, manusuetus; homicida* pour *hominicida; semodius, sestertius, selibra* pour *semimodius*, etc. Ajoutons: *cordolium* pour *cordidolium*, *stipendium* pour *stipi-pendium*, *trucido* pour *truciter cædo*, *arcubii*, d'après Festus, p. 21 : *qui in arce excubant.*

Dans tous ces mots, une syllabe a été retranchée, en partie pour éviter la répétition de la même consonne. Cette circonstance atténuante peut encore être alléguée pour *sobrînus* = *sororînus;* mais elle n'existe plus dans *serésco*, qui se trouve *une* fois, chez Lucrèce, I, 306, pour *serenésco*, dans *salménta, imponménta* pour *salsaménta, imponiménta*[1]. Les phénomènes que présente le dialecte *ombrien* sont au moins aussi frappants. On n'y trouve pas seulement : *treblaneir* = *tribulanis*, mais aussi *uhtretie*, *questretie* = *uhtūretie, questūretie*, pour ainsi dire *auctoritia* et *quæsturitia* (*auctoritas* et *quæstura*). Ici *u* long est supprimé, les mots dont ces noms abstraits dérivent étant *uhtur* et *questur*[2].

Les poëtes, surtout les anciens d'entre eux, aux prises avec les difficultés du mètre, admettent une foule de formes raccourcies que la langue usuelle n'a pas voulu adopter d'une manière définitive. La suppression y atteint toujours la voyelle renfermée dans la syllabe qui précède l'aiguë. En voici des exemples : *tegmentum* pour *tegimentum*, *figlinus* pour *figulinus*,

---

[1] Schneider, II, p. 462.
[2] Kirchhoff et Auffrecht, p. 68.

tablinus pour *tabulinus; frigdaria* (Lucil., *apud Prisc.* p. 920), pour *frigidaria, unversum* (Lucret., IV, 263) = *universum* (la forme syncopée *oinvoirsei* se trouve aussi dans le sénatus-consulte *de Bacch.*); *coplata* = *copulata, singlariter* (Lucret. VI, 1065) = *singulariter, speclator* = *speculator*, et d'autres encore[1]. Dans *nomenclator* et *nomenculator*, l'usage a donné la préférence à la forme plus courte.

Aphérèse.

La perte d'une syllabe initiale résulte ou d'une erreur des hommes, qui la considèrent comme insignifiante et en ont oublié la valeur, ou, ce qui n'en diffère pas beaucoup, de l'*accent* qui, en faisant ressortir davantage une autre syllabe plus rapprochée de la fin du mot, éclaire les autres d'une lumière plus faible. Elle est un fait rare en latin, langue qui, en général, conserve ses radicaux intacts, lorsque, comme il arrive pour un très-grand nombre, ils commencent par une consonne. Dans *sum, sumus, sunt* pour *esúm* (scr. *asmi*, ἐσμί), et dans *dens* pour *edéns* (eol. ὀδούς), la première syllabe a péri précisément parce qu'elle n'était pas défendue par une consonne, ou que cette consonne avait un son trop faible. Chansselle (p. 136) ajoute à ces exemples *lamina*, qu'il voudrait faire dériver de *ela-mina* (cp. √ἐλάω). Chez Horace (*Sat.* I, 5, 97) on trouve la forme vulgaire *Gnatia* pour *Egnatia*. Nous reconnaissons une aphérèse plus importante dans la disparition du redoublement de *fidi* pour *fifidi*, et surtout de *scidi* et *tuli* pour *sciscidi* et *tétuli* qui tous

[1] Schneider, II, p. 170 et sq.

deux existent encore. Cette aphérèse paraît avoir lieu contrairement à la loi de l'accent, qui frappait ici la syllabe retranchée. Mais, que l'on veuille bien se souvenir que, selon nous, le redoublement n'a été retranché que lorsque la conjugaison primitive en *a ita a* fut remplacée par celle en *i* (= *im*), *isti, it* et que l'accent se fut éloigné de la première syllabe pour se poser, pendant quelque temps, sur la désinence même, ou, ce qui est plus probable, sur le radical [1].

Signalons, en dernier lieu, une aphérèse qui appartient au latin en commun avec le grec et le sanscrit, et que l'on rencontre dans les noms de nombre: *centum* = *decentum* (le dixième dix), comme ἑκατὸν est dit pour δεκατόν [2]; goth *hund* pour *taihūnd* (de *taihun*, dix), scr., *sata* = *dasata* (*dasan* = *decem*). La même abréviation de *decem* a lieu dans les composés *viginti* = *dvi(de)centi*, *triginta* = *tri(de)centa*, etc., etc. Nous verrons ces mutilations, si rares dans les langues classiques, se multiplier dans les langues modernes qui en dérivent [3].

---

[1] La langue s'efforça-t-elle de remplacer la perte de cette syllabe par l'allongement de la voyelle radicale, comme dans *vēni*, *lēgi*, *fōdi*, *fūgi*, ou cet allongement fut-il le résultat d'une syncope suivie de contraction (*fugi-fufugi*, *fuugi*, *fugi*, etc.), comme *feci*, *cepi*, *egi*, pour *fefici* (*feici*), *cecipi* (*ceipi*), *egigi* (*eigi*) semblent le prouver? C'est là une question qui sort du cadre de notre traité.

[2] C'est ainsi qu'accentue le sanscrit : dans cette langue, les nombres ordinaux sont à quelques exceptions près oxytons.

[3] Il y a un genre d'aphérèse moins important, puisqu'il ne paraît pas être le résultat immédiat d'une influence d'accent; nous voulons parler du retranchement de consonnes au commencement des mots, surtout du *c* et du *g*. Par exemple, *nascor*, *natus*, *natio*, *navus*, *navare*, *nosco*, *nomen*, *narro* pour *gnascor*, *gnatus*, *gnavus* (cp. *ignavus*), *gnosco* (cp. *agnosco*), *gnomen*, *gnarro* = *gnarigo*. Puis *rado*, *rodo* = *grado*, *grodo* (all. *kratzen*); *lamentum*, *laudo*, *ubi*, *unde* = *clamentum* (κλαίω,

III. SYLLABES QUI SUIVENT L'AIGUË.

Si le besoin d'une forte unité, déjà sensible dans l'organisation de la langue latine, a quelquefois causé l'altération et la mutilation des syllabes qui précèdent l'aigu, à plus forte raison celles qui le suivent ont-elles dû se ressentir de son influence énergique et souvent délétère. En effet, après avoir atteint le maximum d'élévation, la voix doit descendre rapidement, et, pressée de revenir à son niveau ordinaire, prononcer d'une manière à la fois plus précipitée et plus sourde les dernières syllabes. Or, on sait qu'après l'aiguë, il ne pouvait plus y en avoir que deux, encore dans ce cas la pénultième devait-elle être brève; cette circonstance seule nous prouve déjà que l'action de l'accent sur elle devait être très-sensible. La force de cette preuve s'accroîtra de l'étude des faits nombreux établissant tous qu'une pénultième brève dans un po-

---

κλάω et *clamo*), *claudo* (cp. κλύω + δ), *cubi* (cp. ποῦ + φι), *cunde*. Dans le supin *latum* c'est un *t* qui eat tombé (τλάω) dans *lien* (pour *plien*), la rate, un *p* (cp. goth. *plihan*, gr. σπλήν). Si noua parlons de ces faits, c'est qu'ils pourraient bien provenir d'une aphérèse réelle, mais remontant, selon toutea les apparences, au delà de l'époque à laquelle la langue latine commença à se fixer. Ainsi *gnascor*, *gnosco* sont peut-être les formes abrégées d'un ancien *ginascor*, *ginosco*[1] pour *gignascor*, *gignosco* : car il n'est paa prouvé que ce *g* ne soit pas celui de l'ancien redoublement (γιγνώσκω, γίγνω) plutôt que celui de la racine. Quant à *latum* et *tlatum*, le doute n'eat pas poasible ; une aphérèse réelle, complète, y a eu lieu très-certainement. Les formes ταλάω, τλάω, *tolero*, *tuli* et *tetuli*, all. *tholan* (dulden), le prouvent surabondamment.

[1] Cp. au surplus le latin *lac* pour *lacte* ou *glacte*, avec γάλα, γάλακτος. Ici l'accent a dû se déplacer de bonne heure.

lysyllabe, quoique prononcée d'un son de voix plus élevé que la finale, était plus souvent menacée dans son existence même [1]. Oui, l'énergie de l'accent latin a déjà été telle que la syllabe qui précède l'aiguë et celle qui la suivait immédiatement paraissent avoir souvent périclité et quelquefois disparu sous sa pression tonique. Examinons donc d'abord l'influence de l'accent sur une pénultième brève; montrons qu'il l'a presque toujours diminuée et quelquefois détruite.

Influence de l'accent sur la pénultième. Affaiblissement.

La voyelle *a*, la plus noble et peut-être la plus ancienne, si fréquente dans la langue indoue, n'a pas toujours pu se maintenir intacte en grec; mais le latin l'a presque toujours affaiblie, lorsque le grec l'a laissée subsister dans toute son intégrité, dans les pénultièmes brèves. Que l'on compare καμάρα à *cámera*, φάλαρα à *phálerœ*, τέσσαρα à *téssera*, σίσαρον à *siserum*, et, par apocope, *siser*. Le passage de l'*a* à l'*e* se trouve, au sein même du latin, dans *Silarus*, *Silerus* et *Siler*, dans *perdĕre*, *dedĕre*, pour *perdăre*, *dedăre*, etc.; celui de l'*a* à l'*i* dans les supins *perditum* (cp. *datum*), *prœstitum* (cp. *statum*), et dans d'autres encore.

Le passage de l'*a* à l'*i* est sensible aussi dans *Catana* et *Catina* à côté de Κατάνη dans *machina*, *patina*, *runcina*, *buccina*, *trutina*, à côté des formes éoliennes μαχάνα, πατάνα, ῥυκάνα, βυκάνα, τρυτάνα [2].

---

[1] V. chap. II.

[2] Il l'est aussi dans *canistrum* à côté de κάναστρον, si l'on veut admettre que jadis la forme latine avait l'accent à l'instar de la grecque

La transition de l'*a* à l'*u* a presque toujours lieu devant *l;* il faut donc aussi tenir compte des influences euphoniques dans cet affaiblissement. Nous citerons: *pessulus* (πάσσαλος), *crapula* (κραιπάλη), *scutula* (σκυτάλη), *vitulus* (ἰταλός), etc.

Une des diminutions les plus connues est assurément celle de l'*u*, s'amincissant en *i* dans *optimus, maximus, lacrima, legitimus, existimo, manibus, fluctibus* pour *optumus, maxumus, lacruma,* etc.

Le son d'un *u* bref dans une pénultième semble, dans certains cas, s'être singulièrement obscurci dans le cours des siècles, s'il faut s'en rapporter à la manière dont ce son fut reproduit par les écrivains grecs. Car, si dans l'ouvrage de Polybe, *Régulus* s'appelle encore Ῥηγοῦλος, Appien supprime l'ου dans le même mot : il écrit Ῥῆγλος, comme il écrit aussi Κάτλος, Λέντλος, Τοῦσκλον.

Suppression (de la voyelle) d'une pénultième brève.

Cette espèce de suppression ne saurait, que je sache, atteindre la voyelle *a*, ni la voyelle *o* non plus. Elle a lieu principalement pour *i* et *u* et quelquefois pour *e*. On distingue facilement deux séries d'exemples : l'une embrasse les mots où l'usage a consacré la forme syncopée de préférence à la forme pleine; l'autre, ceux qui ont été syncopés plus rarement et par licence poétique.

---

sur l'antépénultième. Voyez ce qui a été dit dans le chap. V sur *talentum*, etc.

Suppression consacrée.

Suppression de l'*e* dans *faxo, capso, capsim* pour *faceso, capeso, capesim ;* dans *dextri, dextra,* plus usités que *dexteri* et *dextera* [1], *accipitris, Marspitris* = *accipiteris, Marspiteris* et toujours dans les prépositions *extra, infra* pour *extera, infera,* sc. *parte.*

Suppression de l'*i* dans *audacter, lardum, valde* pour *audaciter, laridum, valide;* dans *imo* pour *infimo* (qui n'est pas en usage dans ce sens; cp. *imus* pour *infimus*). *Impostor* (et *impostura*) pour *impositor,* etc.. *miseritum* et *misertum, lamina* et *lamna, stolidus* et *stultus, calidus* et *caldus, tegmen* ou *tegumen* paraissent également consacrés par l'usage.

Suppression de l'*u* dans *extemplo* pour *extempulo* (qui se rencontre plusieurs fois dans Plaute), *assecla* pour *assécula* (?). *Hercle* et *Hercule, vinculum* et *vinclum* se trouvent également en vers et en prose chez les meilleurs auteurs.

Suppression exceptionnelle.

Suppression de l'*e* dans *opræ* pour *operæ* (*Enn. ap. Senec. epist.* 108), *Mulcibri* pour *Mulciberi, bignæ* = *bigenæ; aspri, aspræ* = *asperi, asperæ,* et dans les inscriptions *jugra* pour *jugera,* etc.

Suppression de l'*i* dans *postus, repostus, compostus,* etc., *replictæ* (*replicitæ*), chez Stace, *Sylv.,* IV, 9, 29, *ardum* = *aridum* (Lucil., *ap. Non.,* 2, 48), *soldum* = *solidum* dans Horace et Martial. *Cante* pour *canite*

---

[1] Schneider, II, p. 170.



(*carm. Sal.*), *cette* pour *cedite* dans les anciens poëtes, et dans les inscriptions *decmus* = *decimus*, *domnus*, *domne* = *dominus*, *domine*, d'où *domnicus* pour *dominicus*, etc.

Suppression de l'*u* dans *maniplus*, *periclum*, *sæclum*=*manipulus*, *periculum*, *sæculum*, dans *circlos*= *circulos* (Virg. *Georg.*, III, 166), *gubernaclum* (dans Lucrèce et Virgile), *oracla* (Ovid., *Met.* I, 321), *spectaclum*, *anicla*, *poclum* (Prudence), *Asclum* (Sil. Italicus) = *gubernaculum*, *anicula*, *poculum*, etc. *Lucmo* pour *Lucumo* se trouve dans Properce, IV, 1, 29.

Enfin, la voyelle de la pénultième a été supprimée dans quelques mots tirés de la langue grecque, par ex., dans *palma* de παλάμη, *ulna* de ὠλένη. Dans *mens* de μένος, *mors* de μόρος, c'est la voyelle de la désinence qui a été supprimée. Ce cas fait partie du chapitre suivant.

Suppression de la voyelle de la pénultième dans le dialecte ombrien.

On a souvent exagéré l'influence de l'accent dans la métrique des Romains et dans la constitution de leurs mots. Les plus grands philologues, sans en excepter Ritschl et Hermann, sont tombés dans cette erreur. Ce serait en commettre une autre, presque tout aussi grande, que de nier entièrement cette influence, et d'assimiler d'une manière trop absolue les effets de l'accent latin aux effets de l'accent grec, resté presque entièrement musical. Il faut d'autant plus admettre la position intermédiaire de la langue latine entre le grec d'un côté et les langues modernes ou, si l'on veut, celles du moyen âge de l'autre, que plusieurs dialectes italiens de l'antiquité semblent s'avancer d'un pas plus rapide vers la décadence des anciennes formes et trahir déjà une accentuation extrêmement énergique. Le fait est incontestable pour le dialecte ombrien, et comme ceux qui le parlaient appartenaient à la même race que les Latins, comme ils habitaient en plusieurs contrées les mêmes endroits, villes ou villages, que les deux idiomes mêmes se ressemblaient beaucoup, on ne saurait admettre qu'il eût existé une différence excessive entre leur manière de prononcer et d'accentuer les mots. L'art grec

pouvait conserver pendant un certain temps la prédominance de la quantité ; il ne pouvait empêcher, en définitive, l'avénement du principe qui représentait d'une manière plus directe l'unité dans les mots et la clarté dans la pensée.

La suppression de la voyelle de liaison, si rare en latin (cp. *cante, cette* = *canite, cedite*), est devenue règle dans l'ombrieu. Ainsi on y dit *subahtu* p. *subagito, subigito*; *comoltu* = *commolito; ampentu* = *ampendito*; *covertu* = *convertito* (ici il a été retranché même un *t*, comme dans les anciennes formes allemandes *red-t, leid-t, streit-t, tracht-t* p. *redet, streitet*, etc.); *revestu* = *revisito*, etc. [1].

Le suffixe du comparatif *tara* (τερος) ne s'y trouve que dans la forme *tro*. Ainsi : *hondra, hutra* (goth. *hindar*, gr. ὕστερος), *postra, destru* (δεξιτερός), etc.; le suffixe *culum* y revêt la forme *clo, clu* ; par exemple, *muneclu* = *munusculum, pihaclu* = *piaculum*, etc., etc.

On ne saurait, d'après cette analogie, s'étonner de trouver *seples* = *simpulis, stiplo* = *stipulum, klavlaf* = *clavulas, poplum* = *populum*. On sera plus surpris de la mutilation du suffixe *men* dans *nomne, nomner*, au lieu des formes latines *nomini, nominis*. Il est vrai que le sanscrit présente ici les formes *namnē, namnās*. Mais l'affaiblissement du thème y a lieu à cause du poids de la désinence; cette désinence, déjà beaucoup plus faible en latin, s'est encore affaiblie dans l'ombrien. La mutilation de ce dialecte est donc le résultat d'une accentuation plus énergique.

La syncope a quelque chose de particulièrement violent dans *totcor, totceir, totcome* (nom. et ablat. plur. et locatif sing. du masculin de l'adjectif *totiks* = *civilis*, dérivé de *tota* la ville, mot à mot *la pleine* [2]), p. *toticor, toticeir, toticome*, etc.

Arveitu pour *advehito, kuveitu* pour *convehito*, ne paraîtront plus des contractions bien choquantes. Mais quand de là nous passons à *deitu* (lat. *dicito*), *feitu* (lat. *facito*), *facia* et *feia* (lat. *faciat*), nous sommes frappés d'un amollissement des anciennes formes que nous ne sommes habitués à chercher que dans les idiomes modernes. Il faut aller jusqu'au provençal et au français pour rencontrer des changements comme ceux de *dicam* en *dia* (prov.), de *lactuca* en *laitue*, de *lacte* en *lait*, de *plicare* en *plier* et *ployer*, etc. [3].

Cet examen rapide des élisions de la voyelle de la pénultième suffira sans doute pour établir que l'accentuation de tous les dialectes de l'Italie commençait, il y a plus de dix-sept siècles, à se rapprocher sensiblement de notre accent moderne. Que le latin soit resté un peu plus longtemps fidèle aux traditions grecques et indoues, nous pouvons, nous

[1] Kirchhoff et Auffrecht, p. 66, sq.
[2] Cp. *tôtus, tôta, tôtum*, en latin.
[3] Diez., I, p. 192.

devons le concéder, mais nous ne pouvons le séparer entièrement des langues sœurs dont il était entouré, et au sein desquelles il s'était élevé pour les dominer et pour les effacer.

Affaiblissement de la finale.

En présence de ces faits, on pourrait s'étonner que l'accent exerce une influence plus considérable sur une pénultième brève que sur une finale, soit que celle-ci vienne après une pénultième non accentuée, soit qu'elle suive immédiatement l'aiguë. Mais il ne faut pas oublier que la désinence, si elle peut s'affaiblir, est moins exposée à être supprimée; c'est elle, le plus souvent, qui indique le mouvement de la pensée et la liaison des mots, par la flexion des noms et des verbes. Elle est donc presque aussi nécessaire à l'intelligence du discours que le radical même. Ceci est tellement vrai, qu'encore aujourd'hui ces désinences n'ont pas entièrement péri en italien; elles ne sont plus jamais longues; elles n'indiquent plus les cas de la déclinaison; elles peuvent souvent se retrancher à volonté; mais si parfois elles n'ont plus qu'une valeur purement euphonique, souvent aussi (surtout dans la conjugaison) elles sont indispensables pour faire comprendre les nuances les plus fines de la pensée et la connexion des idées.

Si les désinences ont encore aujourd'hui leur importance dans les langues modernes de souche latine, on peut affirmer, en toute sécurité, qu'elles devaient ressortir avec une grande netteté dans l'idiome ancien. Toutefois, en les comparant au vaste système de flexions grammaticales que présentent les langues grecque et indoue, on trouve qu'elles sont en désa-

vantage. L'action lente, mais séculaire, d'un accent moins musical et plus énergique, a fini par les diminuer et les rétrécir, comme le tour plus abstrait et plus analytique de l'esprit latin en avait réduit le nombre et la variété. Il ne saurait y avoir de doute sur la supériorité avec laquelle les Indous ont su conserver les formes primitives de leur grammaire. Mais, lorsqu'on compare le latin au grec, la question ne peut plus être tranchée aussi facilement. Car un examen, même superficiel, des faits montre que certaines désinences, restées longues dans l'idiome moins élégant et plus abstrait, se sont abrégées dans celui qui semble parler d'une manière plus intime aux sens et à l'imagination; que ce dernier a conservé parfois la brièveté primitive de la finale, là où nous voyons apparaître le latin avec des terminaisons nouvelles, riches, longues qui, au premier coup d'œil, ne paraissent pas avoir d'analogues dans les langues sœurs. Parcourons donc le système de conjugaison et de déclinaison des deux idiomes, et tâchons de résoudre, s'il se peut, ce singulier problème.

Conjugaison.—Le caractère plus analytique et plus affaibli des formes latines est manifeste : la plupart sont terminées par des consonnes; celles-ci, à la seule exception de l's, ont le pouvoir d'abréger toutes les voyelles qu'elles suivent : *legŏr, amŏr, audiŏr*, et jusqu'aux subjonctifs *amĕt, audiăt, audiĕt* (désinences encore longues dans Plaute). Les infinitifs se terminent en *ĕ, ĕrĕ : leg-ĕrĕ* (pour *ĕsĕ = esse*), tandis qu'ils présentent en grec les terminaisons εν et αι. *Legŏ, legĭs, legĭt*, répondent à λέγω, λέγεις, λέγει, et *legunt* à la forme plus pleine λέγουσι (λέγοντι). *Legŏr, legĕrĭs, legĭtŭr*, ont le désavantage, comparés à λέγομαι, λέγεσαι,

(λέγῃ), λέγεται, qui montrent un plus grand luxe dans leur formation. Même lorsque la désinence est restée longue en latin, elle paraît plus brève, plus écourtée que la désinence correspondante du grec. Ainsi, *legimini* est un ancien participe passif aux sons plus minces que le grec λεγόμενοι. La longueur de l'infinitif passif dans *amari*, *deleri*, *legi*, n'est qu'une compensation de la dernière syllabe retranchée par apocope, car les formes complètes sont : *amarier*, *delerier*, *legier* (pour *legerier*). Même dans les désinences terminées en *s*, la longueur ne fait souvent que dissimuler une contraction facile à reconnaître dans le mot grec. Ainsi, *amās* pour *ama-is* est inférieur à τιμᾷς contracté de τιμάεις, *delēs* pour *deleis* à φιλεῖς = φιλέεις, etc. Dans *amabās*, la désinence présente une contraction de *bhavas* pour *abhavas* (tu étais, imparfait de √*bhu* = *fu*, φύω). Il est donc prouvé que, même lorsque des influences purement phoniques conservent la longueur à des désinences qui tendent naturellement à s'affaiblir, ces désinences n'en ont pas moins un caractère plus effacé que dans les langues grecque et indoue[1].

Si de là nous nous élevons à des considérations plus générales, nous reconnaissons le système plus simple et plus abstrait de la conjugaison latine à la suppression du duel, à la suppression de l'optatif, du

[1] L'*o* de la première personne commence à s'abréger au siècle d'Auguste. L'impératif *cedŏ* est toujours bref. *Sim*, *sis*, *sit*, sont abrégés de *siēm*, *siēs*, *siēt* (V. chap. VI). Les formes *edim*, *duim*, *faxim*, *velim* s'expliquent de la même manière, et l'on disait peut-être autrefois *ediem*, *duiem*, etc. (Bopp, *Vgl. Gramm.*, p. 950). *Is*, désinence de la deuxième personne du subjonctif parfait et du futur passé, est plutôt bref que long (Quicherat, *Pros. lat.*, p. 42). L'impératif des verbes de la seconde

moyen, d'une série d'impératifs, d'infinitifs et de participes; et surtout à la perte de tant de formes synthétiques exprimant par des modifications délicates les nuances les plus fines de la pensée, comme les ἔ-τυπτ-ον, ἔ-τυφ-α, ἐτυψάμην, τέτυφα, ἐτετύφειν, τυπών, τετυφώς, τετύψομαι, τύπτε, τύπε, τέτυφε, τύπτοιμι, etc., etc. Le Romain ne se serait pas retrouvé au milieu des distinctions que nécessite un système aussi vaste et aussi compliqué; il lui fallait des désinences autrement arrêtées et qui rendissent toute confusion impossible; c'est pour cela qu'il rendit quelques-unes des formes synthétiques de la langue grecque par des formes analytiques, πεφίλημαι, ἐφιλήθην par *amatus sum, fui*, ἐπεφιλήμην par *amatus eram*, πεφιλήσομαι par *amatus fuero*, etc. Mais, en général, il adopte une méthode intermédiaire entre celle des langues primitives et celle qu'ont suivie les langues modernes. Il *agglutine* au radical d'une manière toute visible, toute palpable, et sous des formes variées, les verbes auxiliaires *fu, bhu* et *es*: avec *bhu* il conjugue l'imparfait et le futur *ama-bam*, *ama-bar*, *amabo*, *ama-bor;* avec *es* le plus-que-parfait *leg-eram*, puis *leg-ero*, *leg-erem*, *leg-erim*, *leg-issem;* avec *es* et *fu* réunis les parfaits en *vi*, en *ui*, comme les plus-que-parfaits en *veram*, les fut. passés en *vero*, les plus-que-parfaits subj. en *vissem*. Cette méthode de créer une conjugaison complète n'est antique qu'à moitié. Les langues modernes les plus analytiques en ont

---

conjugaison peut s'abréger dans *cave*, *vale*, *vide*, et s'abrége toujours dans *cavĕsis*, *vidĕsis*. Mais ces mots, ainsi que *pută* (par exemple), sont descendus au rang d'adverbes ou de particules. L'abréviation de *ĕs*, tu es, tient aussi à l'amoindrissement du sens ; mais *fuit*, *fierem*, *fieres* ont abrégé l'*u* et l'*i*, originairement longs, sous l'influence de la voyelle suivante.

quelquefois conservé la faculté, témoin les *j'aimer-ai*, *avr-o*, *avr-ebbe*, etc.

L'*i* du parfait seul présente des difficultés sérieuses, d'autant plus qu'il est long à la 1re, à la 2me, quelquefois même à la 3me personne du singulier. Sera-t-il donc prouvé qu'une fois au moins le latin dans la conjugaison aura mieux conservé les désinences primitives que le grec, qui, au parfait, ne nous offre que des α brefs (τέτυφᾰ, τέτυφᾰς, etc.; dans τετύφασι pour τετύφαντι la longueur est la compensation d'une consonne retranchée). Quelle est l'origine de cette désinence singulière? Jamais, dans l'histoire des langues, il n'a pu arriver qu'un *a* bref se changeât en *i* long, et pourtant, c'est par *a* bref que se termine le parfait grec, le parfait sanscrit, qu'on est tenté d'identifier avec le parfait latin en comparant les premières personnes : *memini*, μέμονα, *mamāna*. Mais si l'on examine les désinences *isti*, *istis*, *ērunt*, on ne saurait y méconnaître une composition avec le verbe substantif. Il en résulte que le parfait latin, tel que nous le connaissons aujourd'hui, est né du mélange de deux temps et de deux formes différentes. L'*i* des 3 personnes du sing., qui remplaça l'*a* du parfait redoublé, est aujourd'hui expliqué par les aoristes *badhīm* (je tuai), *badhīs*, *badhīt*, *kram-īm* (je gravis), *kram-īs*, etc., qui se trouvent encore dans les Vèdes et qui sont des formes abrégées de *a-badh-i-sham*, *akramisham*[1] (troisième formation de l'aoriste multiforme[2]) : la consonne *m* tomba et laissa l'*i* à découvert. Dans le *ti* de la 2me personne,

[1] Kirchhoff et Auffrecht, p. 144.

[2] Bopp, *Sanscrit grammat.*, p. 209. *Isham*, *īs*, *īt*, renferment l'aor. de *asmi* : *asam*, *asīs*, *asīt*.

nous aimons mieux reconnaître le pronom *tu*, dont la voyelle pouvait s'assimiler à l'*i* de la syllabe précédente, que le faire venir, avec M. Bopp, de la terminaison sanscrite *thas;* car celle-ci appartient au moyen, tandis que les aoristes cités tout à l'heure sont des aoristes actifs. Les Romains auront fait, pour leur parfait, comme les Allemands, plus tard, pour leur présent et leur imparfait : la 2me personne du singulier ne leur semblant plus assez caractérisée, ils ajoutèrent le pronom *du* et changèrent ainsi la terminaison *is*, *es* en *ist* et *est*[1]. En assimilant l'*u* de la dernière syllabe à l'*i* de la pénultième, les Romains peuvent avoir été trompés aussi par la fausse analogie du pluriel (*sensi-stis*= *sensi*+*estis*). La longueur de la 3me personne du singulier dans Névius[2], Liv. Andronicus, Plaute, et quelquefois encore dans Virgile, n'aura plus rien d'étonnant puisque les désinences *ī*, *istī* (=*īs-tu*), *īt*, répondent aux désinences sanscrites *isham*=*īm*, *īs*, *īt*. La brièveté de l'*e* dans la 3me du pluriel cesse d'être une licence (*dedĕrunt*, *stetĕrunt* dans Virgile), pour apparaître ce qu'elle est en réalité, un archaïsme (V. ch. v). Il y a toute vraisemblance que la langue latine posséda jadis un parfait redoublé, avec les mêmes désinences que le grec et le sanscrit[3]. Nous attribuons la disparition de la syllabe du redoublement précisément à l'introduction dans le parfait des formes nouvelles et plus ana-

---

[1] Grimm., I, p. 32.

[2] Liv. And., v. 33, dans *Fragm. tragic. lat.*, edidit Otto Ribbeck. *Haut ut quem Chiro in Pelio docuit ocri.*

[3] M. Mommsen, p. 214, 237, considère les formes osques *fufans* et *deicans* comme correspondant à *fuerunt et dixerunt*. Nous ne savons si *deda*, dans une vieille inscription latine de Pesaro, est en effet pour *dederunt*.

lytiques qui le caractérisent très-énergiquement. L'attention se porta dès lors du commencement du mot vers sa fin, la syllabe redoublée devint complétement inutile du moment que la nouvelle organisation du parfait rendit impossible toute confusion avec d'autres temps (par ex., *dixĕrunt* (parf.) et *dixĕrant* (plus-que-parf. [1]).

Si la longueur des *i* du parfait ne constitue, pour la langue latine, qu'un succès modeste et douteux, en revanche, tout l'avantage est de son côté dans les *déclinaisons*. Il ne faut pas se borner à dire qu'elle a conservé intactes les désinences longues du datif sing. de la 3ᵉ et 5ᵉ déclin. (*i*) et celles du nom et accus. plur. de la 3ᵉ (*es*) qui semblent s'être abrégées en grec. Il faut ajouter que les déclinaisons latines présentent un ensemble plus vaste, plus riche et plus nuancé que les déclinaisons grecques, qu'il y en a cinq, quoiqu'au fond toutes se ramènent à une seule, que la 4ᵉ ne soit évidemment qu'une branche de la 3ᵉ et la 5ᵉ de la 1ʳᵉ. Il est facile aussi de voir que la langue latine a gardé un cas de plus que le grec, l'ablatif; que les désinences du pluriel sont généralement plus marquées (*orum*, *arum*, *ibus*). Comment expliquer une anomalie aussi étrange dans le développement historique des langues? Tout paraîtra clair, si l'on veut se souvenir que la langue latine est privée de l'article, qui double la luci-

---

[1] Nous signalons en passant le fait assez curieux que la plupart des verbes sont deux fois composés au parfait : les uns ajoutent deux fois *esse* comme *dico*, *dic-s-i*, *dic-s-erunt*, *divido*, *divi*[*d*]*-s-erunt*; les autres combinent *fu* et *es* comme *ama-v-i*, *audi-v-i*, mais il va sans dire que cette composition double ne s'applique jamais aux verbes qui, malgré le poids des nouvelles désinences, ont conservé le redoublement.

dité de la déclinaison grecque, rend les désinences moins indispensables et contribue à leur affaiblissement. Puis, le grec possède une foule de prépositions dont les nuances infinies suppléent au grand nombre de cas dont le latin, et surtout le sanscrit, sont pourvus. Les ὑπό, ἐπί, περί, παρά, μετά, διά, qui en gouvernent deux ou trois, n'ont pas d'analogues complets en latin. Les Romains avaient donc tout intérêt à conserver les désinences des cas aussi intactes et aussi nombreuses que possible. Ils préféraient dès lors la voyelle longue à la brève, qui se perdait, se supprimait plus aisément. Dans l'osque, vieux dialecte italien, il n'yavait pas de milieu : le mot se terminait ou par une consonne ou bien par une diphthongue : on y retranchait l'*o* de l'impératif (*nt* p. *nto*), et on y maintenait le *d*, signe distinctif de l'ablatif, qui se trouve encore dans les plus anciennes inscriptions latines [1]. Le génitif et le datif de la 3e déclinaison, au contraire, s'y terminaient en *eis*, *ei*, par ex., *Juveis=Jovis*, *paterei=patri* [2]. On dirait un *i* (ou *e*) inséré avant la désinence, comme dans les noms latins à déclinaison parisyllabique : *navis*, *ignis*, etc. [3]. Cet *ei* du datif osque devient *i* en latin, *e* dans l'ombrien; l'un et l'autre se ramènent à *aî*, *ê*, terminaisons caractéristiques du datif en sanscrit. Quant au datif grec en ῐ, on peut douter s'il est la même forme abrégée, ou s'il répond au locatif *i* des Indous, ou, enfin, s'il naquit du mélange des deux [4].

---

[1] Mommsen, p. 214.

[2] *Ibid.*, p. 227.

[3] Kirchhoff et Auffrecht sur la déclinaison des subst. en *i*.

[4] Pott, II, p. 638. — L'*e* du datif ombrien était-il long ou bref comme celui de l'ablatif? La solution est difficile à donner. En tout cas, il serait

Quant au nom. et à l'acc. plur. en *es*, dont la désinence est longue, tandis que les désinences grecques ες, ας, et celle de *as* en sanscrit sont brèves, on peut les expliquer par la forme redoublée *âs-as* qui se trouve dans les Vèdes et qui semble marquer le nombre, la pluralité d'une façon toute matérielle [1]. Mais il y a encore une autre manière de se rendre compte de cette longue anormale. On sait que la 3e déclinaison renferme beaucoup de noms parisyllabiques, particulièrement tous ceux qui sont adjectifs d'origine, par exemple, *ignis*, *Atheniensis*. Dans tous ces noms, la longueur de la terminaison *es* est régulière, puisqu'elle est le résultat d'une contraction : *i*+*es* répond au grec εις dans πόλεις, δυνάμεις, et est encore écrit *eis* à l'accusatif dans les meilleurs manuscrits. Or, les Romains ont donné cette forme à une foule de substantifs qui, originairement, ne l'avaient pas, à *navis* de ναῦς, à *clavis* de κλεΐς, à *civis* de *cevs*, forme osque, sans compter la série de tous ceux dont le nominatif a été écourté au moyen de la syncope ou de l'apocope. Nous les citerons, au risque d'en omettre quelques-uns [2] : *mens* pour *mentis*, *caro* = *caron* pour *carnis* d'après Priscien, *vomis*, *vomer* pour *vomeris*; *as*, *bes*, *semis* pour *assis*, *bessis*, *semissis*; *Dis*, plus usité que *Ditis*; *Quiris*, *Samnis*, *lis* = *Quiritis*, etc.; *trabs*, *plebs* pour *trabes*, *plebes*; *scobs*, *scrobs* pour *scobis*, *scrobis*; *frons* pour *fron-*

---

possible que nous eussions une forme ombrienne dans le fameux hexamètre de l'épitaphe de Plaute : *Postquam morte datu'st Plautus comœdia luget. Morte* = *morti*.

[1] Bopp, *Gramm. crit.*, p. 323; Pott., II, p. 630.

[2] Schneider, I, p. 141, 200.

dis, *ops* pour *opis*, *lens* pour *lentis*, *sors* pour *sortis*, *stips* pour *stipes*, *stirps* pour *stirpes*, *adeps* pour *adipis*, *fax* pour *faces*, *supellex* pour *supellectilis*; *nix* peut-être pour *nivis* ou *ninguis*, *calx* pour *calcis*, *nostras* pour *nostratis*. La forme raccourcie est la moins usitée dans *nubs* pour *nubes*, *orbs* pour *orbis*, *seps* pour *sepes* (V. Ausone et Venant. Fortun.). *Mugil*, *pugil*, *vigil* sont pour *mugilis*, *pugilis*; on peut ajouter les mots composés avec *cano* (*oscen*, *tibicen*), ainsi que *vultur* pour *vulturis*, *Arar* pour *Araris*, *lien* pour *lienis* [1].

On le voit, le nombre en est grand, et nous pensons que nous sommes loin de l'avoir épuisé; on en découvrirait bien davantage, si plus de monuments de la haute antiquité nous étaient parvenus. Ainsi, les Romains avaient, dès l'origine, une tendance à décliner leurs noms de la 3ᵉ déclinaison comme des adjectifs en *is*, *e* : témoin entre autres les mots en *al* et *ar*, apocopés de *ale*, *are*, neutres de *alis*, *aris*. On éprouvait le besoin de distinguer le nominatif plus fortement d'avec les autres cas, et la fausse analogie aidant, bientôt les formes *es*, *eis*, *is* s'étendirent à tous les noms.

A en juger par ces faits, la langue latine semble réserver les désinences longues et larges pour la déclinaison en général, pour une ou deux formes du parfait en particulier; mais, dès qu'elle cesse de vouloir être significative, d'exprimer plus que ne semble permettre la forme, elle reprend ses habitudes de concentration, d'abréviation, elle revient à l'ec-

---

1 Schneider, I, p. 469.

thlipse, à la syncope, à l'apocope, etc. Sous ce rapport, le nominatif forme un contraste saillant avec les autres cas. Comme il ne désigne aucun rapport spécial, comme il énonce simplement l'idée du nom, il a subi tous ces changements, toutes ces mutilations qui ont fini par donner au latin un tour plus concis qu'au grec.

C'est ainsi que l'*a* des noms de la première déclinaison est toujours abrégé; comme cela était déjà arrivé souvent dans le dialecte éolien et même dans les autres dialectes grecs. Ainsi, *socer*, *ager*, *puer* sont apocopés de *socerus*, *agerus*, *puerus*. On trouve même (surtout chez les anciens), *famul*, *debil*, *facul*, *do*, *gau*, *volup* pour *famulus*, *facilis*, *debilis*, *domus*, *gaudium*, *volupe*. Dans ces formes, les influences osques et ombriennes sont sensibles. L'*o* des substantifs de la 3e déclin. commence à s'abréger après Auguste, par ex., *pulmŏ*, *virgŏ*, *sermŏ*, etc. Les substantifs en *or*, tous originairement longs au nominatif, s'y sont abrégés de même, par ex. *oratŏr*, *oratōris*, etc. Qu'on ajoute maintenant la longue liste que nous avons donnée plus haut des noms dépouillés des terminaisons *is*, *e*, et l'on pourra se faire une idée de l'opposition que le génie de la langue a voulu établir entre le nominatif singulier et les autres cas du nom [1].

---

[1] La quantité de l'*u* neutre de la quatrième déclinaison est douteuse. Les poëtes ont évidemment évité de se servir du nominatif et de l'accusatif des mots *genu*, *cornu*, *gelu*. Priscien (p. 777) cite, à la vérité, Virg., *Én.*, I, 320; Ovide, *Métam.* X, 536, cf. IX, 299, pour prouver la longueur de cette désinence; mais dans ces vers la césure et le temps fort relèvent la faiblesse de cette syllabe. Dans tous les autres passages où elle pourrait sembler longue, on trouve les variantes *genus*, *cornus*,

Si les désinences latines dans la flexion des noms sont en général plus riches, plus pleines que les désinences correspondantes en grec, il y a cependant quelques légères exceptions. La terminaison du gén. pluriel *um*, gr. ων, en est la principale; elle paraît s'être abrégée sous l'influence de la consonne *m*, si sourdement prononcée en latin; puis, l'*os* du génitif sing. s'est aminci et est devenu *is* : anciennement on disait encore *nominus, senatuos*. Il est très-remarquable que la désinence *orum* ne semble avoir prévalu sur celle de *um* qu'à une époque plus récente [1]. Le génie de la langue s'efforçait de remplacer, où faire se pouvait, une forme trop débile par une autre plus pleine et plus significative [2].

---

genum, cornum. V. l'excellente note de M. Quicherat, *Pros. latine*, p. 99.

[1] Schneider, I, 69.

[2] **La déclinaison osque, et la déclinaison ombrienne.**

L'opposition entre le nominatif et les cas obliques est encore bien plus forte dans la langue osque qu'en latin. Nous en dirons ici deux mots pour confirmer la théorie que nous venons d'établir. L'*a* des féminins de la première déclinaison s'y est affaibli en *u* et o, par exemple, *Iteliu* = *Italia* ; l'*u* de la deuxième en *i*, par exemple, *Metiis* = *Metius*, *Statiis* = *Statius*; l'*u* est entièrement supprimé dans *Herennis*=*Herennius*, *hurts*= *hortus*, *Bantins*=*Bantinus*, *Pumpaians*=*Pompejanus* [1]. Toute terminaison est retranchée dans *Aukil* = *Ocellus*, *Paakul* = *Paculus*, *famel* = *famulus*, etc., etc. La syncope est plus forte dans les formes ombriennes, *pihaz*=*piatus* ; *termnas* = *terminatus*. Le latin ne présente pas d'autres analogues que *damnas* = *damnatus* et *alis*, *alid* pour *alius*, *aliud*. Dans les dial. grecs on trouve Δημῆτρις au génitif, pour Δημήτριος.

Dans *Perkens* pour *Perkednus* = *Pescennius* (au lieu de *Percednius*) un *d* a été supprimé ; de même dans *carneis* = *cardinis* (la forme du no-

[1] Mommsen, p. 229.

Affaiblissement de la finale dans les autres parties du discours.

La diminution atteint d'une manière plus sensible les parties du discours moins importantes, adverbes, pronoms, noms de nombre, conjonctions, etc.[1].

Abréviation d'*a* final. 1. Noms de nombre : *Triginta*, *quadraginta*, etc. : la finale, longue encore dans les poëtes du siècle d'Auguste, devient commune du

minatif est inconnue) ; *cevs* = *civis*, etc. Voici maintenant le tableau des désinences des trois déclinaisons *osques* :

	DÉCL. I.	DÉCL. II.	DÉCL. III.
Gén.	*ai*, *as*	*eis*	*eis*
Loc.	*ai*, *ae*	*ei*	»
Dat.	*ai*	*ui*	*ei*
Acc.	*am*	*um*, *om*	*im*
Abl.	*ad*	*ud* et *uf*	*id*
		PLURIEL.	
Nom.	*as*	*ūs*	»
Gén.	*azum*	*um*, *um*	*ium*, *im*
Dat. abl.	*ais*	*uis*, *ois*, *ous?*	*iss?*
Accus.	*as*	*uss*	*iss?*

Il ressort de ce tableau qu'à l'exception du gén. plur. (*ium*, *im*), où l'*u* peut encore être retranché, les terminaisons osques sont plus riches, plus pleines que les terminaisons latines respectives. En revanche, celles-ci le sont davantage que les désinences ombriennes, souvent mutilées (par exemple, *manf* pour *manuf* = *manus* au plur. de *manus*, main), et quelquefois tellement effacées qu'elles rappellent presque celles des langues modernes. Ainsi : *ibus* (dat. abl. plur.) s'affaiblit en *us*, par exemple, *homonus*, *fratrus* = *hominibus*, *fratribus*. *Fraters* qui répond au latin *fratres* (nom. plur.), peut perdre l'*s*. Dans une foule de cas, l'adjectif devant son substantif peut devenir indéclinable. Le latin semble, sous le rapport de la conservation des formes antiques, tenir le milieu entre l'*osque* et l'ombrien.

[1] *Præpĕs*, *præpetis*, que M. Quicherat présente comme une exception isolée à côté de *bipēs*, *sonipēs*, n'est pas composé avec *pēs pedis*, pied; il faut le rapprocher de *perpĕt-*, *im-pĕt-*, de la √*pet*. Cp. Pott. II, p. 481.

temps de Martial. La longueur primitive de cette désinence s'expliquerait, si ces mots avaient été en latin des substantifs féminins, comme ils le sont en sanscrit : c'est l'opinion de Pott, II, p. 325.

2. Adverbe : *Ită*, scr. *ithā*, de cette manière-ci, opposé à *jathā*, de cette manière-là.

Abréviation d'*e* final. 1. Adverbes : *Benĕ*, *malĕ* à côté de *doctē* et *rectē*. *Herĕ* à côté de *herī*; *supernĕ* et *infernĕ* sont peut-être les anciens neutres de *supernis* et *infernis* (Cp. *pro-nis* et *pro-nus*). *Pōnĕ* répond exactement au zend *pas-nē*.

Abréviation d'*i* final. 1. Pronoms : *Mihĭ*, *tibĭ*, *sibĭ* et *cŭĭ*, lorsqu'il est dissyllabe.

2. Adverbes : *Ibĭ*, *ubĭ* (*sicubi*, *necubi*).

3. Particules : *Nisĭ*, *quasĭ*.

Abréviation d'*o* final. 1. Pronoms : *Egŏ* (ἐγώ), rarement *egō*.

2. Noms de nombre : *Octŏ*, *ambŏ*, *duŏ* (touj. bref).

3. Particules : *Immŏ* (= *infimo*), *modŏ* (ancien ablatif de *modus*), avec tous ses composés : *dummodŏ*, *postmodŏ*, etc., *citŏ* (ancien abl. de *citus*), *illicŏ*, s'il vient de *in loco*; *ergŏ* (ἔργῳ), qui s'abrége seulement à partir du siècle d'Auguste.

Tu captas alios, jam sumus ergŏ pares.
Martial.

Apocope d'une consonne.

Lorsque la dernière syllabe d'un mot terminé par une consonne commençait à s'obscurcir, elle finissait souvent par perdre cette consonne. C'est ainsi que, dans les anciens temps, on retranchait souvent l'*m* de l'accusatif et l'*s* du nominatif singulier, par ex. *magnu*

leo = *magnus leo*; *Corsica Aleriaque urbe* pour *Corsicam Aleriamque,* etc. Cet usage ne put se maintenir. En revanche, le *d* qui terminait anciennement l'ablatif sing. des noms et le neutre des adjectifs a été retranché sans retour et sans compensation prosodique. Ainsi, on disait *rosād manūd, extrād urbem,* in *altōd marīd;* de même que *tenuid, gravid* pour *tenuc, grave,* comme on a toujours dit et écrit : *quod, quid, illud,* etc.

L'*s* a été définitivement supprimé au nom. et au gén. sing. de la 1re déclinaison et dans quelques mots de la 3me. A l'époque où le latin, le grec et le sanscrit formaient encore une même langue, on disait *rosa-s, pulcra-s,* pour *rosa, pulcra; rosais, servois, reis* (au génit. sing.) pour *rosae, servi, rei.* On trouve encore dans les anciens monuments *suaes provinciaes, posricidas* = *suæ provinciæ, parricidæ. Paterfamilias* pour *paterfamiliae* est une expression qui n'a jamais vieilli [1]. *Orator, carcer* se disaient probablement *orators, carcers,* comme de μάκαρ il existe encore dans le dialecte dorien l'ancienne forme μάκαρς; de même *quater* et *ter, quaturs* et *ters* (τρίς). L'*s* est tombé pareillement dans les formes abrégées *amare, amabere* pour *amaris, amaberis,* dans *mage* et *pote* pour *magis* et *potis.*

N a été retranché à la fin des noms qui se terminent en *o,* comme *leo, scorpio, Apollo, Plato* (cp. λέων, σκορπίων, Ἀπόλλων). Il se peut même que *atqui, cœteroqui* et *alioqui* soient apocopés de *atquin, caeteroquin alioquin* [2].

Nt est tombé dans *dixêre, amavêre* = *dixerunt,* et *amaverunt.*

---

[1] Chansselle, p. 139, 154.
[2] Schneider, II, p. 497.

Apocope d'une voyelle ou d'une syllabe.

L'apocope de la voyelle finale est, en général, plus grave que celle de la consonne, puisqu'elle défigure davantage le mot, en le privant d'une syllabe entière.

E a été retranché 1. Dans les impératifs *dic*, *duc*, *fac*, pour *dice*, *duce*, etc. Catulle (XXVII, 2) se sert même de la forme *inger* pour *ingere*; et, d'après Charisius, d'anciens auteurs se seraient servis de l'infinitif *biber* pour *bibere*.

2. Dans les substantifs et adjectifs en *al* et *ar* pour *ale* et *are* (v. plus haut), dans *os* et *lac* = *osse* et *lacte*[1]), dans *volup*, *facul*, *difficul* (formes anciennes), *simul* = *volupe*, *facile*, *difficile*, *simile* (ou *simili?* en suppléant *tempore*), *fel* = *felle*, *far* = *farre?*

3. Dans les pronoms *hic*, *illic*, *istic*, *hunc*, *hanc* pour *hic*+*ce*, *hunc*+*ce*, etc. (comme *ecce*=*ence*).

4. Dans les particules *nunc*, *tunc* = *num* + *ce*, *tum* +*ce*; *neu*, *seu* = *neve*, *sive*; *quin*, *sin* = *quine*, *sine*; enfin, dans *vidĕn*, *nostĭn* pour *vides*+*ne*, *nosti*+*ne*; dans *cur*=*quare*, *ac* = *atque*, *nec* = *neque*.

I a été retranché 1. A la 3ᵉ pers. plur. et sing. : dans *amant* pour *amanti*, *legebant* pour *legebanti* (cp. τύπτουσι = τύπτοντι, scr. *bhodanti*, ils savent); dans *est* = ἐστί; *dat* = δίδωσι, dans *sum* = *asmi*; enfin, dans *inquam* = *in* + *khjami* (en scr. je parle).

2. Dans les noms *mel* et *piper* = μέλι, πέπερι.

3. Dans les noms de nombre *tot* et *quot* (scr. *tati* et *kati*). L'*i* est encore conservé dans *totidem*.

4. Dans les particules *ut* pour *uti* et peut-être *et* = scr. *ati* (Pott, II, p. 315).

---

[1] Schneider, I, p. 176, 150.

5. Dans les prépositions *per* et *super*, gr. περί et scr. *upari* (gr. ὑπείρ, forme anc. pour ὑπερί, ὑπέρ).

O (ou *a*) a été retranché dans *ab* et *sub* = gr. ἀπό, ὑπό, scr. *apa*, *upa*; et dans *at* = scr. *atha* [1]. *Ab* peut même se changer en *a*, comme *ex* en *e*; mais alors il y a compensation, la voyelle s'allonge. *Quatuor* = τέσσαρα ou scr. *tschatwari*.

U n'a peut-être été supprimé que dans *semis* = ἡμισύ.

Il y a un très-grand nombre de noms, surtout de composés, dans lesquels on peut douter si c'est une lettre ou une syllabe qui a été retranchée. Tels sont: *tibicen*, *praesul*, *exsul*, *praeceps*, *praepes*. Mais un très-grand nombre aussi ont perdu très-certainement consonne et voyelle à la fois. Ont perdu la désinence *is*, par ex. *acer*, *celeber* pour *aceris*, *celebris*; *vigil* pour *vigilis*, *debil* = *debilis*, *mugil*, etc.; *as* = *assis*, *sat* = *satis*. Dans *impos*, *compos* (cp. *pote*, *potis*), l'apocope paraît avoir été amené par la composition (v. chap. VI).

La désinence *us*: *famul* = *famulus*, *socer*, *prosper*, *ager*, *puer* = *socerus*, *prosperus*, etc.

La désinence *um*, dans les particules: *non* = *ne* + *unum* (anc. *nenu*), *nihil* = *nihilum*, *donec* = *donicum*, *sus* = *sursum* ou *susum*; *sed*, apparemment ancien ablatif du pronom réfléchi *se*, serait, d'après quelques grammairiens, abrégé de *sedum* [2]. *Cœl* pour *cœlum* ne se trouve que dans *Ennius*. *Er* a été retranché dans les infinitifs passifs *legi*, *amari* pour *legier*, *amarier*; *Dein*, *exin*, *proin* sont apocopés de *deinde*, etc. Les impératifs *fer* et *es* présentent aussi des formes mu-

[1] Pott., II, p. 316.
[2] Schneider, II, p. 178.

tilées[1]. D'après Festus, on aurait dit dans le *carmen saliare* : *pa* pour *parte* et *po* pour *populo*; comme Ennius a certainement employé *gau* pour *gaudium*, et *do* pour *domus* (ou pour δῶ, ancienne forme homérique). Enfin, *edepol* est à coup sûr une exclamation apocopée de *e* + *deus* + *Pollux* comme *ecastor* le prouve à l'évidence.

Diminution des mots à valeur intrinsèque faible.

On doit se souvenir qu'après la désinence, l'élément du mot le plus disposé a être abrégé, c'était le préfixe. Ce qu'il y a, ce qu'il doit y avoir de plus robuste, c'est le radical. Nous avons vu aussi que l'affaiblissement et l'apocope atteignaient sans doute toutes les parties du discours, mais d'une manière plus générale les pronoms, les conjonctions et les particules.

Le latin commence à établir faiblement, si on le compare aux dialectes germaniques, cette hiérarchie des mots qui les classe en noms et verbes d'un côté, en pronominaux et particules de l'autre; ce sont ces derniers que la grammaire chinoise appelle le remplissage de la phrase. Ainsi, nous voyons *nē* s'affaiblir en *nĕ*, et presque disparaître dans *vidĕn; vel* (impératif ou subj. de *velle*) et *sivis* devenir *ve* et *sive; ve* absorbé à son tour par *si* dans *seu*, par *ne* dans *neu*. Quelque chose de semblable arrive à *ce* (γε?) dans *istic*, *hic*, etc., à *que* dans *nec*, *ac*; à *pote*, *pte* dans *suopte*, *vopte*, *nempe* (?), *i-pse*[2]. Enfin, nous voyons *o*

---

[1] Cp. pour la première *bi-bri-hi* en sanscr., et pour la seconde ἴσ-θι en grec. (V. Bopp, *vgl. Gramm.*, p. 984.)

[2] *Pote* dans tous ces composés n'est autre chose que le gr. πόσις, lat.



s'abréger dans *hŏdie*, quoique ce mot soit évidemment composé de *hōc-die*; *quasi* et *nisi* ne plus former qu'un pyrrhique, quoique originairement la mesure de ces mots ait dû être spondaïque: *quamsī*, *nīsī*. Nous verrons dans le prochain chapitre que les premiers poëtes qui introduisirent les mètres grecs dans la poésie de Rome, embarrassés par les longues, si multipliées dans la langue latine, s'efforcèrent d'augmenter le nombre des syllabes brèves en retirant, malgré la position, une partie de leur valeur prosodique à des petits mots dont la valeur intrinsèque était faible par elle-même et allait s'affaiblissant de jour en jour dans la prononciation du peuple. Nous verrons aussi que cet effort resta infructueux, que le sentiment de l'art, nourri par l'imitation des grands modèles de la Grèce, et la puissance de la quantité prosodique, raffermie par cette imitation, l'emportèrent pour quelques siècles sur les tendances abstraites qu'on dirait inhérentes au génie de la langue latine.

---

potis, lith. *pat's*. *I-pse* veut dire mot à mot: *hic dominus, suopte ingenio*, son esprit étant le maître. Le subst. *patis* existe encore dans la formule *divi potes*. V. Pott. II, 41, 210.

CHAPITRE VIII.

HISTOIRE DE L'ACCENT DEPUIS L'ÉPOQUE DES PREMIERS POËTES JUSQU'AU SECOND SIÈCLE DE NOTRE ÈRE.

C'est par la comparaison d'autres idiomes, c'est par l'examen de la flexion de la langue latine et de la formation de ses mots, que nous sommes arrivés à constater des faits que Varron et les grammairiens des premiers siècles de notre ère n'avaient pas fait entrer dans le système de l'accentuation latine, peut-être fixé par eux d'une manière trop absolue. Il nous reste à contrôler et à compléter ces résultats par l'étude historique de la marche toujours progressive de l'accent. Nous marquerons les fluctuations nombreuses, les incertitudes étranges que traversa le génie de la langue avant de s'arrêter à cette forme définitive, ce type classique dont elle ne pouvait plus s'écarter sans faire un pas vers la décadence.

Etablissons d'abord le point de départ de notre recherche en indiquant jusqu'où pouvait s'étendre, à l'époque d'Auguste, d'après des témoignages authentiques, l'influence de l'accent latin, et disons une dernière fois que celui-ci avait reculé son domaine bien au delà du terme auquel était restée confinée l'action de l'accent plus musical des Grecs. On se souviendra, en effet, que les syllabes finales se prononçaient plus sourdement en latin, à peu près du même son que les enclitiques en grec, et que l'accentuation de *faciles*

néralisées dans la langue, ou si elles eussent été constantes dans les mêmes mots, ou si seulement elles eussent pu se maintenir toutes dans l'usage des classes élevées de la société et dans la haute poésie, c'en était fait à tout jamais de la prédominance certaine du principe de la quantité prosodique? Heureusement, toutes ces témérités d'un art encore jeune et inexpérimenté ne sont pas très-nombreuses; et si elles semblent prouver que les fondements sur lesquels repose la versification antique étaient déjà fortement ébranlés, leur disparition complète, cent cinquante ans plus tard, tend à démontrer que le principe opposé à la quantité prosodique était encore beaucoup trop faible pour prendre, dès lors, les rênes de la langue latine.

PRONONCIATION IRRATIONNELLE.

Mais il ne s'agit pas seulement de signaler ces témérités, il faut essayer de les expliquer: car si elles avaient cessé un seul moment d'être des témérités, si l'abréviation de la première syllabe dans *ĭlle*, celle de la finale dans *domī, abī, domō*, et dans *color, bonum*, etc., malgré une consonne suivante, n'avaient pas choqué l'oreille d'un vieux Romain plus qu'elles ne feraient celle d'un Allemand ou d'un Anglais de nos jours, on ne comprendrait pas que le génie de la langue se fût ravisé plus tard, et eût consacré comme légitime une prononciation plus conforme aux habitudes des idiomes primitifs. Toutefois, pour que Plaute, Térence, Ennius, Pacuvius, Attius et d'autres aient pu amoindrir un assez grand nombre de mots, ils ont dû y être autorisés, jusqu'à un certain point, par la prononciation habituelle du peuple. Au lieu d'améliorer, d'en-

noblir le langage, but qu'ils se proposèrent à coup sûr, et qu'ils atteignirent en partie, il leur arriva quelquefois de suivre, dans l'intérêt d'une versification plus aisée, une certaine tendance du vulgaire à des abréviations, à des contractions violentes, et, parfois même, d'outrer cette tendance. Il en résulta pour des mots d'un usage très-commun (et les mots énumérés rentrent tous dans cette catégorie) une prononciation *très-fugitive* qui, par rapport au mètre, devenait *irrationnelle*. Ainsi, les Romains ne détruisaient pas entièrement la longue dans *ĕccum, ĭlle, ŏmnia*; ils n'osaient pas non plus se porter à des ecthlipses permises tout au plus en polonais, comme *b'nus, s'mul, hab'n-tu*; mais ils retiraient une partie de sa valeur à la longue comme à la brève, de sorte que *ille, eccum, domī, virōs*, qui représentent dans la poésie classique trois temps, et ne tiennent dans Plaute et les autres que la place de deux, se prononcent comme si la longue et la brève avaient perdu chacune une partie, probablement un *tiers* de leur durée. La longue ne cessait pas pour cela d'être *relativement* longue; la brève ne se supprimait pas, mais elle restait à la longue à peu près dans le rapport de 1 : 2.

Il est certain que la prononciation *irrationnelle* put avoir lieu d'abord pour des mots à valeur intrinsèque très-faible, comme *ille, ipse, esse, omnia*, etc. Ces mots se sont fondus dans le cours des siècles, et quelques-uns ont fini par se réduire presqu'à rien, puisque dans l'italien de nos jours ils ont été remplacés par des formes plus larges et plus substantielles (par ex., *questo, quello, essere, istesso, tutto*). *Ille* est devenu en français le pronom *il*, en gardant l'accent sur la première; et l'article *le*, après l'avoir fait descendre

sur la dernière, comme aurait fait une enclitique grecque.

La prononciation irrationnelle s'étendit ensuite à des mots d'un usage sans doute très-fréquent, mais plus forts et plus importants que les précédents. Elle abrégea d'une manière définitive la dernière syllabe de *benĕ, malĕ*, contrairement à la règle que les adverbes en *ē* ont la finale longue. Mais Plaute et Ennius vont plus loin, et s'en servent comme de monosyllabes. De là à prononcer d'une manière plus fugitive les *bónī, málōs* et même les *mălĕficus, bĕnĕficium*, il n'y a qu'un pas; *domi* et *domicilium* sont sur la même ligne. On ne peut supposer que dans ces mots et d'autres semblables (comme *manū*, *virōs*, etc.), la voyelle de la 1[re] syllabe ait été retranchée, et qu'on ait dit : *m'li, d'mo, b'ni*; ce serait retirer toute force à l'accent qui tombe sur cette voyelle, et dont l'action n'éclate nulle part plus visiblement que dans ces violences faites à la quantité. D'ailleurs, la forme osque *mállo* (=*málum*) et les mots italiens *buóno, málo*, etc., réfuteraient au besoin cette assertion erronée. On ne peut pas admettre non plus que les longues finales aient été complétement abrégées, pour ne pas dire effacées et détruites, puisque nous les retrouvons avec leur quantité intacte un siècle plus tard, et, qui est plus, dans cent passages du même poëte qui s'était permis de la léser. Enfin, prenons nos précautions contre la dernière explication, que l'on pourrait tenter, et qui consisterait à vocaliser les consonnes intermédiaires *n* et *m*, comme les semi-voyelles *j* et *v* et la consonne *g* l'ont été dans *ma'istrâtus, ju'ntûtem, năvĕm, bŏvĕm*, etc.[1]. Il

[1] Comparez le célèbre *cauneas* pour *cave ne eas*, Cic. *de Div.*, II, 40 V. chap, VI, *Contraction.*

n'existe dans aucune des langues civilisées qui nous soient connues un exemple d'un *n* ou d'un *m* liquéfié entre deux voyelles dans le corps d'un mot, et notre imagination s'évertue vainement à découvrir le mode de prononciation que les Romains auraient pu adopter dans cette hypothèse. *Bonum* aurait eu exactement le même son que *bovem* ou *bovum*. Il ne reste donc que le système de la prononciation irrationnelle, parce qu'il n'exclut aucun cas, aucun exemple, parce qu'il est le plus simple, le plus naturel, et parce qu'on en trouve des traces, isolées il est vrai, jusque dans les temps classiques de l'ancienne Grèce, dans Sophocle, et surtout dans Homère [1]. Notre intention, d'ailleurs, n'est pas de nier l'influence des liquides pour des mots comme *amor, color, meri* (gén. de *merum*), *miser, soror, foris, foras, viros*. Nous admettons que la voyelle de la terminaison dans *amor, color*, puisse être comprimée au point de ne pas tenir plus de place qu'un *scheva* en hébreu, sans que la forme et le sens de ces mots en puissent être obscurcis. Nous savons que le sanscrit connaît une voyelle *r* et même un *lrî* (son mouillé, intermédiaire entre *l* et *r*), quoique ce dernier soit d'une rareté excessive. Nous n'oublions pas non plus qu'après *l* et *r* la terminaison tombe dans l'osque et l'ombrien (*Aukil, Mutil*=*Aukilus, Mutilus*), et même dans l'allemand moderne, par ex. *Hämmel, Väter* pour *Hämmele, Vätere*. Enfin, nous plaçons en regard des mots latins cités par nous les mots modernes: *sor* (esp.), *sœur* (fr.), *côr* (portug. pour *color*), *padr* (dans le dialecte de Bellinzona et dans le bergamasque), et nous tenons compte de l'influence du dia-

[1] *Accentuation*, p. 92, 93, p. 34; et la note.

lecte ombrien [1], dans lequel les désinences sont tellement effacées qu'on ne peut pas toujours se rendre un compte bien exact des phases qu'elles ont traversées [2].

Toutes ces circonstances peuvent avoir hâté la prononciation *irrationnelle*; elles peuvent lui avoir servi de cortége ou d'appui; elles ne sauraient être alléguées comme étant contraires à son principe. Rien non plus ne saurait nous empêcher d'y reconnaître l'influence grandissante de la pensée et de l'analyse, et la première défaite considérable subie par la quantité. Cette défaite est en même temps le point de départ de ce qu'on appelle aujourd'hui *accent oratoire*, parce qu'elle a pour conséquence d'établir une certaine hiérarchie entre les mots, non plus d'après le poids de leurs syllabes; mais d'après la valeur intrinsèque de l'idée qu'ils renferment.

SON FAIBLE DES CONSONNES FINALES.

Un fait des plus importants qui, en expliquant davantage l'introduction de la prononciation irrationnelle, semble excuser les licences des premiers poëtes, est, à coup sûr, le son extrêmement sourd avec lequel se prononçaient les consonnes, et même quelquefois les syllabes finales. On sait qu'elles n'étaient jamais relevées par l'accent; on sait que du temps de Quintilien

[1] On sait que Plaute était natif de *Sarsina*, ville ombrienne.

[2] Ainsi *manus*, main, fait au datif *mano* (ombrien ancien *manu*); ablat. *mani* (?); génit. *manor* (*o* peut être bref) = *manūs*; acc. plur. *manf* p. *manuf*, comme *buf*, *trif* = *bubus*, *tribus*. F est la désinence de l'accusat. plur. en ombrien, et elle répond à celle du datif en latin (*ibus*).

l'habitude de les déprimer, et même de ne pas les prononcer, était devenue assez générale [1].

M final supprimé.

On sait qu'à la fin des mots *m* s'élidait toujours devant une voyelle. Or, *m* est retranché dans les plus anciennes inscriptions romaines, par ex., dans les épitaphes des Scipions : *Corsica Aleriaque urbe* = *Corsicam Aleriamque urbem;* puis, *duonoru* = *bonorum;* sur les médailles on trouve les génitifs plur. : *Romano, Aquino, Suesano, Æsernino, Caleno, Corano,* etc. [2].

Disons en passant que le goth et le lithuanien n'ont gardé aucune trace de cette consonne au génitif. Mais insistons sur le fait que dans l'ombrien *m* est conservé ou supprimé à volonté : nous l'y voyons manquer à l'accusatif singulier de toutes les déclinaisons; au locatif, dont la désinence complète est *mem,* puis *me,* puis *m;* encore ce dernier *m* peut-il disparaître à son tour. Au génitif pluriel, la suppression est si générale que la consonne n'est restée que dans un seul exemple [3]. La terminaison du locatif pluriel *fem* s'affaiblit en *fe,* puis en *f.* Cet *f* est retranché à son tour après *t,* et, en général, dans les adjectifs, qui deviennent ainsi indéclinables lorsqu'ils sont suivis de leur substantif, absolument comme dans le haut allemand moyen et dans l'anglais de nos jours.

En considérant tous ces faits et en y joignant la suppression de l'*m* à l'infinitif, dont la désinence est *um,*

[1] V. chap. II.
[2] Mommsen, p. 204.
[3] Kirchhoff et Auffrecht, p. 93, 94, 95.

om en osque et en ombrien (par ex. *afero* pour *aferom=circumferre*; *eru* pour *erum=esse*); au supin en *tu* (par ex., *anseriatu* pour *anseriatum=auguratum*[1]); et dans quelques particules et prépositions, par ex., dans *com*, qui est *postposition* en ombrien (*destruco=ad dextram; nertru-co=ad laevam*, cp. *nobiscum*), on arrivera à la conviction que Plaute, Térence, Ennius, etc., pouvaient bien quelquefois faire violence au *sonus obscurior* de l'*m*, et trailer comme brève, malgré la position, la syllabe qu'il terminait.

On ne s'étonnera plus maintenant des *enim, enĭmvero, domum, senem, canem, erum*, prononcés dans l'occasion à peu près comme : *enĭ, enĭvero, domŭ, sĕnĕ, cănĕ, erŭ* et ne représentant que la valeur de deux temps, le mot suivant commençât-il par une consonne. Cette prononciation affaiblie et un peu nasale de l'*m* rappelle l'*anuswara* des Indous, c'est-à-dire le son modifié de l'*m* devant *h*, les sifflantes et les liquides, qui ressemblait peut-être de loin à l'*n* français dans : *on, en, un*, etc. Cet *m* indou allongeait la voyelle précédente, ce qui n'arrivait pas pour les syllabes finales en latin; mais un fait que nous avons établi au ch. II, l'allongement des voyelles suivies de *-ns* ou de *-nf*, y est assez analogue.

S final supprimé.

Si l'*m* nasal des Romains rappelle l'*anuswara* des Indous, leur *s* final offre une remarquable analogie

[1] Pour les infinitifs osques et ombriens en *um, om*, on peut comparer les gérondifs indous en *am*; et pour les supins en *tu, tum*, les infinitifs indous en *tum* (Bopp, *Sanskrit-Grammatik*, p. 286, 289).

avec le *wisarga* [1], qui représente le son obscurci d'un *s* à la fin des mots. Anciennement, l'*s* final, surtout lorsqu'il était précédé d'une voyelle brève [2], n'était pas toujours prononcé par les Latins, ni exprimé dans leurs inscriptions [3]. C'est ainsi qu'on trouve, dans les 3e et 4e épitaphes des Scipions : *Cornelio* = *Cornelios*; sur des médailles : *Albinio*, *Licinio*, *Nisidiu* = *Albinios*, etc., et ailleurs une foule d'autres exemples. Les libertés du langage usuel excusaient à coup sûr, si elles ne justifiaient pas, les libertés analogues des poëtes, non-seulement dans les *vidĕn*, *habĕn*, pour *videsne*, *habesne*; les *mirĭmodis*, *multĭmodis*, pour *mirīs*, *multīsmodis* [4], mais aussi dans les *serenu' fuit*, *dignu' loco*, qu'on trouve encore dans la poésie de Lucilius, et jusque dans la traduction d'Aratus faite par Cicéron dans sa jeunesse. L'orateur Messala affectionnait de pareils archaïsmes, et Quintilien [5] n'osait les condamner; cependant, déjà du temps de Cicéron [6], les oreilles plus délicates des Romains trouvaient cette apocope trop dure, trop agreste (*subrusticum*), et Catulle n'en offre plus qu'un seul exemple : *Tu dabi' supplicium.*

---

[1] Bopp, *Sanskrit-Grammatik*, p. 14.

[2] L'apocope de l'*s* a eu lieu surtout devant des consonnes, dans les syllabes brèves *is* et *us*. Elle aurait eu lieu, toutefois rarement, après des voyelles longues, s'il fallait s'en rapporter à un passage assez douteux et peut-être corrompu de l'*Orator*(45, § 153). Certains poëtes auraient osé écrire *tectī' fractīs*, et même *vas' argenteis*, *palm' et crinibus* p. *vasīs argenteis*, *palmīs et crinibus*. C'est que l'*s* étant tombé, la voyelle qui le précédait fut engloutie dans le naufrage de la syllabe entière.

[3] Schneider, II, p. 346-352.

[4] L'abréviation de l'ĭ dans *multĭmodis*, *mirĭmodis*, vient de l'oubli des éléments qui constituaient primitivement ces deux adverbes, et de la diminution insensible de leur valeur intrinsèque.

[5] IX, 4, 38.

[6] *Orat.*, c. XLVIII.

L'osque ne retranche un *s* final que dans un petit nombre de cas (après *l* et *r* et dans *Xanthia*=*Xanthias*[1]). En revanche, cette consonne a eu dans l'ombrien le même sort qu'en latin : apocopée d'abord dans une infinité de cas, elle reparaît sur les inscriptions plus modernes [2]. La langue s'est pour ainsi dire ressaisie de nouveau, elle est revenue à la connaissance d'elle-même et du sens intime attaché à ses formes grammaticales. Citons les cas principaux de la suppression de l'*s* final dans l'ombrien : 1. au génitif de la déclinaison des thèmes en *o* (2[e] décl. latine), par ex. *katle* pour *katles* = *catulis*; 2. au nom. plur. de la même décl., par ex. *Ikuvinu* = *Ikuvinus*; 3. aux dat. et abl. plur., où la voyelle s'est peut-être abrégée, par ex. *kumati* = *kumatis*; 4. au gén. sing. de la décl. des thèmes en *i*, par ex. *ukre* pour *ukres* = *ocris*, etc., etc. Au lieu de *heris* (tu veux) on rencontre *heri*, et au lieu de *sir* (pour *sis*) *sei*, *si*. Il est d'autant plus possible que dans tous ces cas la voyelle précédente se soit abrégée, que l'*s* (ou l'*r* qui le remplaça plus tard) fut maintenu au gén. sing., au nomin., dat., abl. plur. de la déclinaison des thèmes en *a*, et au datif et ablatif de la déclinaison des thèmes terminés par une consonne, probablement parce que les terminaisons *âs* (*âr*), *ês*, *ûs* (*fratrûs* = *fratribus*) ont été considérées comme plus longues que les terminaisons *is*, *es*, et même *us* (au nom. plur. de la 2[e] déclin.). Notons encore *frater* = *fraters*.

Si nous retournons maintenant aux anciens poëtes comiques et tragiques des Romains, les *bonus*, *nimis*, *modus*, *canis*, *manus*, *domus*, *senis*, à prononcer pres-

---

[1] Mommsen, p. 214.
[2] Kirchhoff et Auffrecht, p. 104-107.

que comme *bonŭ*, *nimĭ*, *modŭ*, *manŭ*, *domŭ*, *senĭ*, n'auront plus de quoi nous étonner, et même les *forĭs*, *forăs* (dat. et abl. plur. d'un substantif devenu adverbe) et les *virŏs*, etc., paraîtront, sinon moins durs, au moins plus excusables. Un savant a proposé de prononcer *nim's*, *mod's*, *sen's* ou *sen'x*, et le précédent des langues osque et ombrienne semble venir à l'appui de cette prononciation (Cp. les syncopes *hurts* = *hortus*; *cevs*=*civis*, etc.) : nous savons même que ce précédent a été suivi plus d'une fois par le latin. Mais la suppression de l'*s* est formellement attestée par Cicéron.

T final émoussé.

Dans la préposition *aput*, dans le substantif *caput* (*capu*(*t*) *deponit*, *Curc.*, II, 3, 84); dans *eri*(*t*) *melius* (*Ad.*, II, 1, 26); *ama*(*t*), *dabitur* (*Ad.*, I, 2, 38); *agi*(*t*) *gratias* (*Merc.* I, 1, 84); dans *dole*(*t*) *dictum*, *jube*(*t*) *frater*, *tace*(*t*) *cur*, et même dans *solen*(*t*) *esse*, *stude*(*nt*) *facere*, *habe*(*nt*) *despicatu*, *ades*(*t*) *optime*, et dans un grand nombre d'autres exemples du même genre [1], la désinence était prononcée d'une voix sourde, et le *t*, quelquefois même aussi l'*n* qui le précède, n'étaient plus entendus. De vieux monuments latins, appartenant à des siècles différents, nous fournissent déjà des exemples de l'apocope du *t*. On y trouve [2] : *dedicarun*, *exposuerun*, *fuerun*, *dede* = *dedit*; *dedro* et *dedrot* = *dederunt*. C'est surtout l'ombrien qui retranche un *t* final avec une extrême facilité [3]. On

[1] Schneider, II, p. 734.
[2] Mommsen, p. 214.
[3] Kirchhoff et Auffrecht, p. 81-83.

n'y trouve pas seulement des formes comme *venuso*, *covertuso* = *venere*, *convertere*, apocopés elles-mêmes de *venerunt* et *converterunt;* mais aussi : *benes* pour *benest* = lat. *veniet*; *siste* pour *sistest* = lat. *sistet; benus* pour *benust* = lat. *venerit; fus* pour *fust* = *fuerit; covortus* pour *covortust* = *converterit*. Le *t* est généralement supprimé au subjonctif, absolument comme dans les plus anciens dialectes germaniques; par ex., *aseriaia* = *observet; facia* ou *feia* = *faciat; fuia* = *fiat; habia* = *habeat; portaia* = *portet*. Quant à l'italien, on sait assez que jamais *t* n'a pu se maintenir à la fin d'un mot; ainsi : *canta* = *cantat; cantava*=*cantabat*. On voit que la pression plus énergique de l'accentuation romaine eut pour effet d'affaiblir un certain nombre de désinences; de mettre en péril à peu près toutes les consonnes finales, parfois même la longueur de la voyelle précédente, et d'amener ou de hâter ce que nous avons appelé *la prononciation irrationnelle*. Cette tendance, faible en latin, très-marquée dans l'ombrien, forme un contraste tranché avec les habitudes du dialecte osque, qui, au lieu d'émousser la consonne finale, aimait au contraire à retrancher la voyelle si elle était simple et à conserver la consonne [1].

---

[1] La preuve la plus frappante de ce principe est fournie par les adverbes latins en *e*, qui, dans l'osque, affectent les formes *is*, *id* (par exemple : *fortis*, *pomptis* = *forte*, *quinque*; *amprufid*=*improbe*); ou bien perdent leurs désinences complétement, par exemple, *pruf*=*probe*; *statif*= *stative*, etc. C'est ainsi que l'enclitique *ce* devient, dans l'osque, ou *cen* ou bien *c*, etc. (Mommsen, p. 217).

ABRÉVIATION IRRÉGULIÈRE DE LA FINALE DE DISSYLLABES IAMBIQUES.

Nous savons déjà que la langue latine affectionne la longue, et qu'elle possède bon nombre de terminaisons dont la longueur s'est conservée, quand elle s'est perdue en grec. Néanmoins la témérité des premiers poëtes de Rome ne paraît pas toujours avoir ménagé la quantité de désinences importantes, observée avec plus de soin par les créateurs de la poésie classique. M. Ritschl cite une série de mots dont la syllabe finale a été abrégée irrégulièrement : *rogă, jubĕ, abĭ, dedĭ, volŏ, agŏ, erŏ, negŏ, dabŏ*, et d'autres peut-être. Quoique ce savant n'ait pas, ce nous semble, approfondi avec bonheur la nature de l'accentuation latine, il a pourtant fait l'excellente remarque que tous ces mots sont dissyllabes et forment des ïambes; et que l'abréviation ne saurait s'étendre à des mots d'une autre mesure, comme *audī, ēdocē, fēcī, amābō*, lesquels restèrent toujours longs [1]. Cette remarque est en même temps le meilleur plaidoyer en faveur des anciens poëtes; car on se souvient que l'accent latin aimait à opposer au moins deux brèves à une longue finale, et qu'il n'y avait pas d'autre exception à ce principe que les mots ïambiques [2], comme *Cắtō, cắrō*, où l'aigu tombe sur la pénultième. Il était naturel alors que, pour vaincre la longue qui menaçait de l'absorber en l'attirant, il pesât davantage sur la brève, ce qui amena par contre-coup un affaiblissement de la finale. C'est donc dans ces mots que la prononciation des Romains

[1] Ritschl, *Prolegg.*, cap. XII, p. 165 et suiv.

[2] V. chap. V, au commencement.

commençait à ressembler davantage à la prononciation moderne, que l'accent était le moins musical et prenait plus franchement le caractère du frappé. Ceci paraîtra d'autant plus naturel, que ces mots sont tous ou des impératifs, ou des premières personnes de l'indicatif, où l'emphase ajoute à la force de l'accent et double son action virtuelle. Cette action se fait déjà sentir dans plusieurs formes de l'impératif en sanscrit[1].

Ritschl ajoute avec raison, que pour *eo*, *scio*, *nescio*, on peut avoir recours à la contraction. Nous n'admettons pas cette explication pour *jubĕn*, et moins encore pour *rogăn;* nous n'admettons pas non plus l'assertion de ceux qui, pour pouvoir nier l'abréviation de l'*i* dans *dedi*, prétendent que dans *dedi*, *dedit*, *dedisse*, *dedisti*, etc., la prononciation rapide du peuple fondit ensemble les deux syllabes en effaçant le second *d*; ce *d* resta ferme dans la prononciation populaire, puisqu'il se retrouve intact et même renforcé dans l'*italien* (*dedi*, *dedit* = *diedi* ou *detti*, *diede* ou *dette*[2]).

ABRÉVIATIONS DÉFINITIVEMENT ADMISES.

Pour les autres particules et petits mots à mesure originairement ïambique, tels que *nisi*, *quasi*, ils sont toujours brefs dans Plaute, Térence, etc.; et ils sont restés tels plus tard. *Cito* s'y trouve quelquefois long :

---

[1] Benloew, *Accentuation*, p. 29, et *Accent. comparée du grec et du sanscrit*, par Bopp, p. 93.

[2] On dit aujourd'hui à la vérité : *desti*, *deste*=*dedisti*, *dedistis*, comme déjà du temps de Plaute on avait dit : *dixti*, *sensti*; *demmo*, en italien, remplace *dedimus* : mais toutes ces formes ne sont pas en cause ici.

modo, *ibi*, *ubi*, *mihi*, *tibi*, *sibi*, *ego*, ne le sont plus que rarement [1].

D'autres cas où les abréviations introduites par les anciens poëtes ont prévalu sont: *immo* (pour *infimō*); *illicŏ* (probablement = *in locŏ*); *ambŏ* = ἄμφω, *cedŏ*, impératif; et *duŏ*. Les impératifs *cavĕ*, *vidĕ*, etc., descendus au rang d'interjections, *hŏdie* = *hōc die*, etc., se trouvent à peu près sur la même ligne que les mots cités plus haut, et ont été abrégés de bonne heure par suite de l'affaiblissement de l'idée qui, à partir du latin, atteint généralement toutes les particules [2].

B. Longues primitives conservées par les anciens poëtes.

A parcourir ainsi la longue liste des violences faites à la quantité par les anciens poëtes, on pourrait croire que de leur temps l'accentuation avait acquis une force qu'elle perdit plus tard, à l'époque de Cicéron et d'Auguste, où les valeurs prosodiques reparurent dans toute leur intégrité; ce serait pourtant une grave er-

---

[1] Nous approuvons M. Ritschl, qui considère la longueur de la finale comme la quantité primitive: l'allongement des syllabes n'a guère lieu dans une langue toute formée. M. Bergk, qui voudrait réfuter cet axiome, s'efforce de démontrer, par la désinence grecque φι, que la dernière dans *mihi*, *tibi*, *ubi*, *ibi*, était primitivement brève. C'est comme si l'on voulait s'autoriser de l'*i* bref du datif grec, pour soutenir que l'*i* de la déclinaison latine s'était allongé d'une manière anormale. C'est, au contraire, la langue latine qui, dans ces cas, a conservé plus longtemps que le grec la quantité primitive, et dans *mihi*, *tibi*, la longueur doit être considérée comme compensation de la syllabe *am* retranchée. En sanscrit, ces deux mots sont *mahjam* (p. *mabhjam*) et *tubjam*. *Ibi* et *ubi* suivent la même analogie. On peut comparer aussi *legī* p. *legier* (V. Bopp, *Gr. comp.*, p. 1227).

[2] V. chap. VII, « Affaiblissement de la finale. »

reur. L'accent, représentant de l'esprit d'abstraction dans la langue, ne saurait reculer, ne saurait abandonner un terrain qu'il a une fois occupé. Aussi la voyons-nous, à Rome, en gagner tous les jours davantage dans le langage du peuple, et même dans la conversation des hautes classes. Les preuves abondent : Plaute considérait l'*o* de la prem. pers. comme long; et il ne l'abrégeait, comme nous venons de voir, que dans quelques mots ïambiques de deux syllabes (*agŏ, erŏ*). A l'époque d'Auguste, on commençait à regarder cet *o* comme généralement bref: les premiers poëtes (Virgile, Horace, Ovide [1]), ne lui conservaient la longueur que dans la poésie élevée, dans les poésies légères, ils l'abrégèrent; et leur exemple fut si bien suivi, que Diomède, quelques siècles plus tard, traite de ridicules ceux qui le prononceraient encore avec la quantité primitive [2]. D'après M. Ritschl, Plaute aurait respecté la longueur de l'*o* dans tous les noms de la 3me déclinaison qui ont cette désinence, à la seule exception de *hŏmŏ*, mot dont l'usage extrêmement fréquent pouvait facilement endommager la quantité. Eh bien! à l'époque d'Auguste, cet *o* commence à s'abréger universellement dans *ordŏ*, *sermŏ*, *pulmŏ* (cp. πνεύμων), etc., tandis qu'à l'ablat. de la 2me déclin. il reste long.

Mais Nævius, Plaute, Térence, Ennius, etc., ont conservé dans plus d'une occasion, dans plus d'un ordre de faits l'antique longueur des désinences, minée sourdement et enfin abolie par la force toujours crois-

---

[1] Zumpt, *Latein. Grammatik*, p. 21.
[2] Diomed., Hoganoæ, 1826, II, p. 107 : *Sed etiam ridiculus sit qui eam produxerit.*

sante de l'accentuation. Commençons par citer : *coxendīcis, rĕī, diĕī, ĕī, fŭī, fŭīmus*, qui, dans Plaute, ont conservé leur quantité primitive : *coxendīcis, rēī, diēī*, etc. On connaît aussi cette règle de la prosodie latine, d'après laquelle à peu près toutes les terminaisons qui se terminent par une consonne sont brèves (excepté *s* dans un certain nombre de cas). Cette règle n'était pas encore établie à l'époque des guerres puniques. M. Ritschl démontre que la longueur primitive subsiste encore souvent dans Plaute ; et il est facile de prouver qu'elle subsistait de même dans Nævius, Ennius et même par archaïsme dans Virgile, Horace, etc.

1° Dans les substant. en *or*, par ex. *sorōr, uxōr, exercitōr*, ainsi que dans les comparatifs en *or*, par ex. *stultiōr, longiōr*. La désinence primitive était *ōs*, conservée dans *honōs, colōs*, et toujours dans *flōs et rōs*.

2° Dans les subjonctifs et futurs en *ar* et *er* (*loquār, opprimār, amēr, sequerēr*), bien que Ritschl [1] n'ait pas d'exemple à citer de formes en *ēr*. Que l'on compare :

Et dis cara ferār et vertice sidera tangam.
OVID., *Met.*, VII, 61.

3° Dans les subjonctifs et futurs en *et, it, at* : ex. *sīt*, = *siet*, sanscr. *sjât*, très-fréquent dans Ennius, Pacuvius et Attius, *velīt, mavelīt, dēt, quæritēt, audiēt, fuāt, essēt*.

4° Dans les indicatifs en *at, et, it* des 1er, 2me et 4me conjugaisons, où la langue semble avoir conservé la conscience de la contraction (*āt* = *a* + *it*; *ēt* = *e* + *it*;

[1] *Prolegg.*, cap. XII, p. 140.

ĭt = i + ŭt). *Fit* est certainement toujours long; autres exemples : ***scīt, īt, afflictāt, solēt, lubēt, egēt, habēt.***

De même :

Nec domus argento fulgēt, auroque renidet.
LUCRÈCE, II, 27 [1].

Configunt parmam, tinnīt hastilibus umbo.
ENNIUS, *Annal. fragm.*, l. XIV.

Angulus ridēt, ubi non Hymetto, etc.
HORACE, *Odes*, II, 6, 14.

Caeca timēt aliunde fata.
Ib. III, 13, 16.

Qui teneant (nam inculta vidēt), hominesne feræne.
VIRG, *Æn.*, I, 308.

M. Ritschl fait observer qu'il ne faut pas songer à l'allongement des terminaisons naturellement brèves de *patĕr, quatĕr, legĭt, loquŏr, morŏr*. Mais *pater* a-t-il eu toujours la finale brève? Le grec πατήρ en fait douter, et des passages comme ceux de Virg., V, 521; XII, 13; XI, 469 :

Ostentans artemque patēr, arcumque sonantem.
Congredior; fer sacra patēr, et concipe fœdus.
Consilium ipse patēr et magna incepta Latinus.

sont trop fréquents pour que l'on puisse mettre l'allongement de ce mot sur le compte du temps fort et de la césure. Quant à *loquŏr, amŏr*, ils sont originairement longs, étant composés de *loquō + se, amō + se*, et dans Tibulle, I, 10, 13 nous trouvons :

Nunc ad bella trahōr, et jam quis forsitan hostis.

---

[1] Vers corrigé sans nécessité par Lachmann.

Ici encore, comme dans quelques autres exemples cités précédemment, nous rencontrons l'influence du temps fort et de la césure. Mais il semble que les grands poëtes n'aient pris cette liberté qu'avec discrétion, et le plus souvent pour des syllabes dont la quantité pouvait être considérée au moins comme douteuse. La longueur devait encore paraître tolérable comme archaïsme.

Quant à la 3ᵉ personne du parfait, M. Fleckeisen [1] cite un grand nombre de passages où *vendidīt*, *vixīt*, *jussīt* se trouvent avec leur valeur prosodique primitive. Les exemples abondent chez les poëtes de la république, et ne manquent pas chez ceux de l'âge d'Auguste.

LIVIUS ANDRONICUS, 33 (*Fragm. tragic. lat.*, ed. Otto Ribbeck) :

Haut, ut quem Chiro in Pelio docuit ocri.

ENNIUS, *Fragm. Annal.*, l. I :

Sei quid me fuerit humanitus, ut teneatis.

HORACE, *Serm.*, I, 4, 82 :

Qui non defendit alio culpante.

OVID., *Her.*, IX, 141 :

Senior occubuit in letifero Eveno.

HOR., *Od.*, I, 3, 36 :

Perrupit Acheronta Herculeus labor.

Nous avons montré ailleurs que le parfait latin s'était formé originairement de deux temps du verbe indou, que les désinences de l'aoriste s'y étaient substituées

---

[1] Jahn's Jahrbücher, 1851, I, p. 20-38.

en dernier lieu à celles du parfait redoublé. Que ce soit un *s* plus tard retranché, auquel la désinence *it* doive sa longueur (*docuisti, docuist; fuvisti, fuvist*); ou que les trois personnes (*i, isti, it*) répondent directement aux trois personnes de l'aoriste indou (*isham* ou *îm, îs, ît*), la licence des poëtes est désormais justifiée. Parmi les exemples cités, celui d'Andronicus est le plus frappant; dans les autres, l'action de la césure et du temps fort est déjà très-sensible.

C. Les abréviations et les contractions violentes n'appartiennent pas seulement aux poëtes comiques.

Ainsi depuis Livius Andronicus jusqu'à Virgile les désinences étaient toujours allées s'affaiblissant et s'effaçant davantage; la force de l'accent avait poursuivi sa marche ascensionnelle, et des formes fort usuelles anciennement n'étaient plus tolérées qu'à de certaines conditions, et comme archaïsmes. Comment expliquer cette contradiction apparente entre l'observation scrupuleuse, par les premiers poëtes, d'une série de syllabes longues, qui plus tard devaient s'abréger, et ces cas, plus nombreux peut-être, de longues que ces mêmes poëtes violentèrent par une prononciation irrationnelle, et qui furent réintégrées dans leurs anciens droits après un laps de temps considérable. Nous dira-t-on que ces licences, ces violences, si l'on veut, étaient uniquement le privilége de la muse comique, dont les allures burlesques semblaient les excuser, sinon les justifier? On se tromperait fort. Un examen attentif des fragments des tragiques latins, édités avec un grand soin par M. Otto Ribbeck (1852), nous a convaincu que ces licences sont inhérentes aux vers ïam-

biques et trochaïques, en général, pendant toute la durée de la république, et qu'elles sont très-rares dans les vers héroïques, si peu soignés pourtant, de Lucilius. A chaque pas on rencontre dans Nævius, Ennius, Pacuvius, Attius : *ĭlle, domĭ, mălĭ, ĭstuc, ĕsse,* restant dissyllabes, mais n'ayant que la durée de deux temps (◡ ◡), *ejus* et *hujus* transformés en monosyllabes (encore dans Lucrèce), *hĭc, ĭd,* brefs au mépris de la position, etc. En voici quelques exemples, dont il nous serait facile d'étendre encore la liste.

NÆVIUS.

V. 3. *Omnès formidant hòmines ejus valèntiam.*

ENNIUS.

10. *Summam tu tibĭ*
Prò mală vita famam extòlles, prò bonă partam glòriam.
40. *Ŭbi ĭlla tua paulo ànte sapiens vìrginalĭ modestia?*
48. *Àdĕst, adest fax òbvoluta sànguine et incèndio.*
78. *Quoi nec àrce pàtriae domĭ stant, fràctae et disjectă jacent.*
188. *Hìc itidem est : enĭm nèque domi nunc nòs nec militiă sumus.*
201. *Quòd ĕst antè pedes, nèmo spectat : cœli scrutantùr plagas.*
228. *Ìlle transversa mènte mi hodie tràdidit repàgula.*
315. *Petò priusquam oppetò malăm pestem màndatam hostilĭ manu.*
402. *En mèa puella, e spĕ quidem ĭd successìt tibi.*

PACUVIUS.

125. *Ìmmo enĭmvèro ego sum, ìnquam Orestes.*
139. *Hoc èst ĭllŭd, quòd fore occùlte Oeăx prædìxerat.*
195. *Blàndam hortàtricem adjugat*
Volŭptàtem.
236. *Possum ègo ĭstăm càpite clàdem averruncàssere.*
322. *Nòs ĭllŭm intèrea prŏficiendo pròpitiaturòs facul (remur).*

ACCIUS.

67. *Quia nĕc vos nec ĭlle ĭmpūne invidērĕt meam*
Grandævitatem.
152. *Hujus mè desidia cògit plus quam est par loqui,*
408. *Ăpŭd vetùstam tùrrem, etc.*
621. *Nam hujus dèmum mìseret, cujus nobìlitas mìserias, etc.*

LUCILIUS *ap. Aul.-Gell.*, 18, 8.

Quo me habeam pacto, tametsi non quærī, docebo.
Cujus vultu ac facie, ludo ac sermonibu' nostris.
(*Apud Nonium*, p. 320, 366.)

LUCRETIUS, I, 149.

149. *Principium cujus hinc nobis*, Cp. IV, 1085.

CICERO *in Arateis*, de Nat. Deor., II, 105 :

Atque ejus ipse manet religatus corpore torto.

D. Solution du problème. Analogues dans les langues modernes.

Il est vrai que toutes ces irrégularités se trouvent particulièrement au commencement des vers, comme il a été déjà très-judicieusement remarqué par Bentley [1], et que les valeurs prosodiques de la dernière dipodie sont presque toujours irréprochables. Mais ceci même ne prouverait-il pas que les Romains avaient de la peine à adapter leurs mots aux rhythmes harmonieux et délicats des Grecs, et que, pour y réussir, même d'une manière incomplète, ils étaient forcés de changer la lé-

[1] *Schediasma de Metris Terentianis.*

gislation des vers ïambiques et trochaïques, dans lesquels ils osaient admettre le spondée à tous les pieds, excepté au dernier? Si le saturnien était un rhythme informe, un mélange confus d'ïambes et de trochées, il ne faut pas s'étonner que dans les premières poésies inspirées par l'imitation des modèles grecs, quand la distinction entre l'ïambe et le trochée venait seulement d'être établie, il soit resté un peu de l'antique rouille de ce vers barbare. Ce qui semble excuser encore mieux les licences nombreuses qui se rencontrent dans les ïambes et les trochées des Romains, c'est qu'une prononciation *irrationnelle*, beaucoup moins rude et moins violente, s'était introduite même dans ceux des Grecs. Pour ne parler ici que de l'ïambe, qui ignore que le spondée pouvant être admis dans les pieds impairs, il se permutait fréquemment avec un dactyle ou un anapeste, dits *irrationnels*, puisque, de fait, ils ne représentaient l'un et l'autre qu'un ïambe, et que leur longue n'équivalait pas à une véritable longue, ni leurs brèves à de véritables brèves. Rien de plus naturel, par conséquent, que de voir ce procédé de la prononciation irrationnelle s'étendre davantage dans la métrique des Romains, dont les oreilles étaient moins capables que celles des Grecs de saisir toutes les nuances délicates de la quantité; rien de plus naturel que de les voir trébucher de temps en temps à ces premiers pas qu'ils faisaient vers un art qui leur était si peu familier. Les poëtes étaient appelés sans doute à diriger le goût du peuple; mais ils étaient aussi, et souvent à leur insu, dominés par ce goût même. Il devait donc leur arriver, en reconstruisant sur les bases de la quantité prosodique le système de la langue latine, de se tromper quelquefois dans l'emploi de

matériaux dont les uns étaient déjà trop usés, et dont les autres avaient besoin d'être polis par le travail des siècles. Sans doute ces poëtes trouvèrent et ces longues qui allaient bientôt périr, et les violentes contractions dont nous venons de parler, pareillement dans la bouche du peuple. Mais si leur tact avait été aussi sûr que celui d'un Horace et d'un Virgile, ou seulement d'un Catulle, ils auraient repoussé les unes et les autres. Auteurs et public ne s'étaient pas encore suffisamment formés; la lecture des Grecs ne s'était pas encore répandue dans les hautes classes de la société. Les poëtes adoptaient encore des locutions vulgaires, des prononciations vicieuses, en les chargeant parfois, croyant peut-être les améliorer; d'autres fois ils consacraient des formes surannées surprises dans la conversation des vieillards, ou dans quelque monument de la vénérable antiquité. Martial (XI, 91) renferma en deux distiques charmants les deux extrêmes, dans lesquels on vit tomber tant de fois les pères de la poésie romaine :

Et tibi Mæonio res carmine major habetur :
« Lucili Columella hic situ' Metrophanes. »
Attonitusque legis : « terraï frugiferaï »
Accius et quidquid Pacuviusque vomunt.

En effet, par les : *terraï frugiferaï, Albaï Longaï*, la langue semblait reculer de quelques siècles vers son origine; par les *magnu' leo*, les *ĭlle, domĭ, manŭ*, elle semblait se précipiter éperdue au devant des temps de la décadence. Assurément les Plaute, Ennius, Térence, etc., méritent toute notre admiration : il était plus difficile peut-être d'amener le latin du vers saturnien à la forme qu'ils surent lui donner, que

de le conduire au haut degré de perfection que nous le voyons atteindre entre les mains de Virgile et d'Horace, lesquels avaient pu profiter des efforts de leurs devanciers. Mais il faut se donner garde d'approuver sans restriction tout ce qui a pu échapper à leur style encore peu assuré, et de les proclamer infaillibles.

D'ailleurs, toutes les langues, et surtout nos langues modernes, dont, parmi les anciennes, la langue latine se rapproche le plus, n'ont-elles pas eu des développements incertains, une croissance pénible? et le grec, par un privilége unique, ne paraît-il pas la seule qui n'ait pas eu besoin du secours de la critique et d'une civilisation avancée, pour arriver à la perfection? Commençons par le français. Dans les vicissitudes que cet idiome a traversées, nous découvrirons aussitôt cette double série de phénomènes : d'un côté, des mots occupant dans le vers une place plus large que celle que l'usage actuel leur accorde, et appartenant complétement au passé; de l'autre, des formes raccourcies, abrégées, qui semblent anticiper l'avenir, et auxquelles la langue, à l'époque de sa fixation définitive, a rendu toute leur ampleur.

Dans ses remarques sur la quantité syllabique, M. Quicherat[1] prouve que *diable* (écrit dans Garin, etc, *déable*) et *lierre* ne contractaient pas anciennement les deux premières voyelles; que *chrétien*, *moelle* (ancienn. *mouelle*) étaient de trois syllabes, *écuelle* de quatre, *fuir* et *oui* de deux. En revanche, *hier* était autrefois monosyllabe; *voudriez*, *montriez*, *sembliez*,

[1] *Traité de versification française*, p. 299.

meurtrier, bouclier, *paysan*, étaient dissyllabes. L'*e* muet comptait longtemps pour une syllabe dans *j'àvouerais, prierai, tournoiement*[1]; on écrivait même je *viverai* (Adenès), *esperit* (Marot), *serement = serment;* on disait et écrivait *déusse, séu, séur = dusse, su, sûr; feist, feistes, véistes, méisme = même*; *péchéor, vénéor, emperéor, paour*, etc. Dans tous ces mots le progrès du temps est manifeste : les formes se sont arrondies, raccourcies, simplifiées. Mais, d'un autre côté, les vieux poëtes semblent avoir quelquefois violenté les mots, en les simplifiant plus que l'esprit de la langue ne le permettait. L'usage les y autorisait-il? profitaient-ils d'une prononciation rapide du vulgaire? Qui oserait décider cette question? Mais comme ces faits ne sont pas isolés, qu'ils se produisent dans les mêmes mots, il faut bien admettre que la langue elle-même flottait souvent incertaine entre deux modes de prononciation, et que le goût des classes supérieures de la société n'était pas toujours un guide sûr et infaillible. Ainsi, sans compter les *montriez, meurtrier, bouclier*, dissyllabes que nous venons de citer, les trouvères (Rutebeuf, Wace, Benoît de Saint-More) faisaient souvent *comme* monosyllabe, en l'écrivant et le prononçant *com*[2]. Ils disaient de même *aim* ou *ain* pour (*j'*) *aime*, et ils le rimaient avec *vilain*. On trouve dans leurs poésies *emport* pour *emporte*, *Dieu vous gard*. La suppression de la voyelle ou même de la syllabe finale était constante dans : *elle, belle*. On trouve *à vu' d'œil*; *deux vrais Tartufs; donrai, demourrai, menrai, jartière, astheure* pour *à cette heure, durté, sûrté*, et d'autres encore.

---

[1] *Ibid.*, p. 341 et suiv.
[2] Quicherat, *Versificat. franç.*, p. 337.

Il en est de même dans l'ancien allemand. Ainsi, Tauler dit dans son *Chant de Noël* :

> *Es kommt ein Schiff geladen,*
> *Bis an sein'n* (p. *seinen*) *höchsten Bord,*
> *Es trägt Gott's Sohn voll'r Gnaden* (p. *voller*)
> *Des Vaters ewig's* (p. *ewiges*) *Wort.*

La syncope des *e* semi-muets est extrêmement dure et blesserait aujourd'hui les oreilles les moins délicates. Luther écrit dans sa traduction du LXme psaume : *Es wollt' uns Gott genädig* (forme trop allongée pour *gnädig*) *sein*, et dans la traduction du XLVIme, si justement célèbre :

> *Ein* (=*eine*) *veste Burg ist unser Gott,*
> *Ein* (=*eine*) *gute Wehr und Waffen.*
> *Der alt'* (=*alte*) *böse Feind*
> *Mit Ernst es itzt meint.*
> *Gross' Macht und viel List*
> *Sein' grausam'* (=*seine grausame*) *Rüstung ist.*
> *Anf Erd'* (=*Erden*) *ist nicht sein's* (=*seines*) *Gleichen.*

Et plus bas : *Es streit't* (= *streitet*) *für uns der rechte Mann*. Ailleurs, on trouve *red't, tracht't* = *redet*, *trachtet*.

Les poëtes allemands se servent encore aujourd'hui quelquefois des formes *Herze, Herre, Glücke, Kindelein, ferne, zurücke* = *Herz, Herr, Kindlein*, etc., pour satisfaire aux besoins du mètre et de la rime, quoique la langue n'admette plus que les formes abrégées.

La langue allemande, comme la langue française, s'est vainement efforcée d'arriver à l'extrême concision de la langue anglaise, où les désinences ont presque entièrement disparu. Néanmoins, cette dernière a encore quelques formes qui paraissent amples, comparées à des formes raccourcies que l'on ren-

contre dans Chaucer, et surtout dans les poëtes écossais : Barbour, Blind Harry, etc. On y trouve ***hem***, *hey* (vieil anglo-saxon)=*them*, *they*; *ma*=*make*; *ta*= *take*; *gin* = *engine*; *orlege*=*horologe*; *regulere* = *regulator*; *n'ill*=*ne will*; *fro* = *from*; ***natheless*** = *nevertheless*; *bett* = *better*, etc.

E. Progrès de la versification latine. Raffermissement de la quantité.

Les syllabes radicales étant originairement brèves, les brèves dominent dans la première période du développement des langues. La littérature et la poésie romaines n'ont jamais connu l'inconvénient heureux des idiomes trop jeunes, qui, comme le grec du temps d'Homère, sont forcés d'avoir recours à toutes sortes d'expédients (énergie du temps fort, redoublement de la liquide, etc.) pour lester un rhythme trop sautillant, dans lequel les longues n'étaient pas assez nombreuses. La langue latine, par sa tendance à la concentration des formes, avait pris de bonne heure les allures épaisses d'une langue vieillissante, revêche aux rapides évolutions des rhythmes grecs. Les premiers poëtes, voulant donner des ailes à ce Pégase rétif, introduisirent une série de brèves *irrationnelles* dans leur *Gradus*, s'efforcèrent d'assourdir le son des désinences en les abrégeant, et imprimèrent ainsi à leurs rudes ïambes et à leurs trochées raboteux le mouvement haletant qu'on leur connaît. Jamais on n'a doté le latin d'autant de syllabes sourdes et brèves qu'à cette époque; le petit nombre des terminaisons longues qui s'abrégèrent vers la fin de la république ne saurait y faire équilibre. Les terminaisons à prononciation irrationnelle, les particules privées d'une partie de leur

valeur prosodique, tiennent une large place dans la métrique des anciens Romains. Et cependant l'accent qui facilitait, pour ne pas dire causait, toutes ces abréviations était loin d'avoir la force d'allonger la syllabe accentuée, si elle était brève. La réaction opérée dans le domaine de la poésie par l'étude des modèles grecs rendit à la quantité sa toute-puissance, rétablit une foule de longues compromises dans leurs droits, et s'efforça de contenir la pression, tous les jours plus forte, de l'accentuation. Il est vrai, les effets de cette réaction ne furent pas décisifs non plus; les désinences allaient s'affaiblissant, s'effaçant de jour en jour. L'organisme de la langue commence à s'appuyer sur un principe opposé à celui qui avait fait toute sa vie, toute sa puissance à l'origine. Lorsque cette révolution sera accomplie, les formes italiennes ***bēnĕ***, ***āmă*** seront les véritables antipodes des formes primitives ***bĕnē***, ***ămāt***.

La surabondance de longues dans la langue latine est sans doute cause de la prédilection particulière que les poëtes les mieux doués de Rome eurent toujours pour l'hexamètre et les rhythmes choriambiques. Dans le vaste cadre du vers héroïque, les nombreux spondées du latin trouvèrent aisément leur place. Dans les *Annales* d'Ennius, les hexamètres composés seulement de longues, et ceux qui ne renferment qu'un pied dactylique (le 5e) sont très-fréquents; par ex. :

> *Olli respondet rex Albaï Longaï.*
> *Curantes magna cum cura, concupientes.*
> *Romanei mureis Albam cinxerunt Longam.*
> *Tu produxistei nos intra luminis oras.*

Aussi y trouve-t-on, en général, plutôt des formes archaïques allongées, telles que ***induperator***, ***cas-***

menæ, *fūvimus* = *fuimus*, *sibeī* = *sibī*, *faciēt*, *velīt*, *Albaï Longaï*, *rēī*, *fidēī*, etc., que des abréviations telles que *revixti* = *revixisti; sos*, *sas*, *sis* = *suos*, *suas*, *suis*, ou des apocopes comme *gau*, *do*, *cœl* = *gaudium*, *domus*, *cœlum*. L'apocope généralement reçue du temps d'Ennius, et qui l'était encore pendant la jeunesse de Cicéron, est celle de l'*s* des désinences *us* et *is* (*interea sol albu' recessit; laterali' dolor*, etc.); mais c'est en vain que nous chercherions dans les hexamètres les licences, les irrégularités, les abréviations violentes, explicables seulement par une prononciation irrationnelle, que l'on rencontre à chaque pas dans la poésie ïambique, les *ĭlle*, *ĭste*, *mălī*, *domī*, *quidem*. A peine si Lucilius et Lucrèce nous offrent quelques exemples de *cujus*, *hujus* prononcés comme monosyllabes, et de *tametsi*, comme dissyllabe. (V. plus haut.)

SYNÉRÈSES, SYNALÈPHES, ÉLISIONS VIOLENTES.

Les violentes synérèses et synalèphes, si fréquentes dans les vers ïambiques et trochaïques des anciens poëtes [1], et dont il se trouve encore des traces dans Lucrèce et même dans Catulle (LXIV, 120 : *praeoptavit;* Lucr., II, 660, *duellica*), ne sont plus guère admises par les poëtes du siècle d'Auguste. Les synérèses paraissent avoir quelquefois déplacé l'accent, comme dans *lien*, *dies*, où de la pénultième il descendit peut-être sur la dernière. Les synalèphes, au contraire, n'atteignaient que des terminaisons sourdes, ou de petits mots, qui sous de certains rapports étaient plus faibles que les

[1] Schneider, II, p. 90-94, 134 et suiv.

enclitiques, puisqu'ils pouvaient perdre tout accent et devenir ce qui a été appelé *atona oratoires*[1]. C'est ainsi que les mots *ceu, neu, seu,* subissent quelquefois la crase dans Plaute, Térence, etc., et même encore dans Catulle, 39, 2[2], et qu'ailleurs les particules semblent se fondre presque *entièrement* avec les mots plus considérables qui les précèdent et les suivent, comme dans

Salutem ut nuntiaret, atque ei ut diceret.

Plaute (*Stich.*, 5, 2, 5); où *que, ei, ut* ne forment plus qu'une syllabe; de même dans *Truc.*, I, 2, 92 :

Peperisse eam audivi.

et en d'autres passages innombrables. On trouve encore dans Catulle (LXVIII, 90; LXXV, 6) les élisions extrêmement dures :

Troja virum et virtutum omnium acerba cinis.
Quam modo qui me unum atque unicum amicum habuit.

dont on chercherait vainement un exemple dans Ovide ou Virgile. Ceux-ci n'hésitent sans doute pas de négliger devant une voyelle les désinences des particules *cum, dum, num, nam, quam,* dont il ne reste alors *presque* rien que la consonne initiale; mais dans le passage d'Ovide (Art. 3, 2) :

Quæ tibi dem aut turmæ, Penthesilea, tuæ.

il faudra peut-être avoir recours à la prononciation irrationnelle. Comment, en effet, faire entendre sans cela l'accent qui vient frapper *dém?* Nous ne pouvons

---

[1] *Accentuation*, p. 218.

[2] *Renidet usque quaque, seu ad rei ventum est —*

plus nous faire une idée bien juste de la manière dont se prononçaient plusieurs voyelles fondues ensemble par la synalèphe, mais il paraît certain que les Romains trouvaient moyen de les faire entendre toutes à la fois.

HIATUS.

A côté de ces synalèphes, de ces élisions si dures, nous rencontrons dans Plaute, Ennius et Nævius, la dureté bien autrement choquante de l'*hiatus*. L'accent ayant ceci de particulier, qu'il donne plus d'indépendance au mot et le sépare davantage de ceux qui l'entourent, il ne faut pas s'étonner que les langues germaniques, si fortement accentuées, aient admis l'hiatus avec tant de facilité, tandis que le sanscrit le repousse d'une manière absolue [1]. Le latin, abandonné à son propre génie, paraît de bonne heure avoir montré le chemin à l'allemand, puisque l'hiatus, dans toute sa rudesse, est assez fréquent dans les *vers saturniens*, et nullement rare dans les anciens poëtes. On sait ce que Cicéron pensait des essais informes de ces pères de la poésie *romaine* : *Qui, ut versum facerent, sæpe hiabant*[2]. La poésie un peu molle d'Homère n'était pas non plus ennemie de l'hiatus; mais elle le pratiquait avec ménagement, et ne l'admettait qu'à de certaines conditions, aimant mieux se donner les dehors d'un naturel négligé que d'obéir au joug inflexible de la règle. A Rome, la connaissance des modèles grecs amena, dans cette partie de la législation métrique, la même

---

[1] Grimm., I, p. 26. — *Accentuation*, p. 11, 15. — Bopp, *Sanskrit-Gramm.*, p. 22.

[2] Cicer., *de Orat.*, 1, 44.

réaction que dans le domaine de la quantité : la peur de l'anarchie produisit une sévérité peut-être outrée, qui pouvait gêner le libre essor de l'inspiration poétique. Mais ce n'est qu'à la longue que s'établissait la loi qui proscrivait l'hiatus comme une faute grave. On le rencontre encore trop souvent dans Plaute. Il le laisse échapper à la fin d'un sens, du discours d'un personnage, avant une ponctuation forte, avant un repos, dans les énumérations [1], à la fin d'un rhythme, souvent au milieu des tétramètres ïambiques, des systèmes d'anapestes et de crétiques, moins souvent dans les trochées septénaires, etc., etc. Le vers de Térence, sous ce rapport-ci, paraît déjà plus châtié, et les exemples d'hiatus choquants y sont beaucoup plus rares [2]. Lucrèce, qui clôt la série des anciens poëtes, se l'est permis dans un ou deux passages isolés (III, 1095 : *Sed dŭm ăbest, quod avemus;* I, 437 : *Corpŏrŭm augebit numerum*); encore les critiques modernes les veulent-ils corriger. Les libertés prises par Horace dans ses hexamètres familiers, et par Virgile dans son *Enéide*, ressemblent à des beautés et ne sauraient plus être taxées de hardiesses [3]. En général, le purisme semble avoir été poussé à l'excès par les poëtes de l'époque classique. L'hiatus ne reparaît, dans la poésie romaine, qu'aux troisième et quatrième siècles, l'accent étant déjà maître de la langue. Alors les poëtes, qui ne faisaient plus que des vers d'une quantité artificielle, retombaient dans les fautes des plus anciens : Terentianus Maurus écrit :

Bina productas habere nec minus compertŭm est.

[1] Ritschl, *Prolegg. ad Trin.*, c. XIV, p. 205 et suiv.
[2] Schneider, II, p. 149.
[3] Schneider, V, p. 146.

Auson., *Lud. Sapient.* 51 :

Laudat Solonem, Crœsŭm in amicis habet.

La poésie populaire de cette époque offre de nombreux exemples d'hiatus (V. ch. IX).

Nous rencontrons dans les anciens poëtes encore d'autres duretés, dont le bon goût de l'âge d'Auguste a su se préserver. Ces derniers évitent la réunion de la désinence *us* avec *es* et *est* (*dictu's*, *dictu'st*), réunion si fréquente dans Plaute et Térence, et que l'on trouve aussi sur quelques monuments. Ils n'allongent plus une voyelle brève à la fin d'un mot, lorsque le mot suivant commence par deux consonnes formant position faible :

Propontidā trucemve Ponticum sinum.

Catulle recherchait la langueur de ces longues imparfaites. Ils n'aiment pas non plus à placer un mot commençant par les consonnes *sc*, *st*, *sp*, *sq* après un mot terminé par une voyelle brève, parce qu'ils trouvent aussi dur d'allonger cette voyelle que de la laisser brève, malgré la position.

F. Une accentuation plus énergique et l'observation stricte de la quantité conciliées dans les poëtes classiques.

Comment, en polissant la langue, ces hommes ont-ils réussi à concilier les exigences d'une quantité strictement observée avec celle d'une accentuation tous les jours plus impérieuse et plus énergique? car cette accentuation avait contribué puissamment à consacrer ou à faire tolérer toutes les licences condamnées par le goût plus délicat de générations élevées au contact des Grecs. Guidés par un sentiment plus profond

de l'art, ces heureux imitateurs, devenus plus sensibles aux âpretés de leur langue, plus difficiles en fait d'harmonie et plus soigneux des détails du rhythme que les grands maîtres de la Grèce même, surent découvrir le terme moyen qui, en maintenant et fortifiant le caractère classique de la versification latine, l'arrêta sur la pente qui, quelques siècles plus tard, l'entraînera vers des formes nouvelles.

TRACES DE L'ÉNERGIE PLUS GRANDE DE L'ACCENT DU TEMPS D'AUGUSTE.

Allongement de syllabes douteuses.

L'influence toujours grandissante de l'accent, malgré une observation plus stricte de la règle prosodique, ne saurait être mise en doute : elle est dans la nature même du développement de toute langue, et nous croyons la pouvoir démontrer par une série de faits, dont l'ensemble élèvera au rang d'une vérité scientifique ce qui de prime abord peut sembler une hypothèse spécieuse.

Écartons d'abord l'affaiblissement des désinences ō et ā (dans *sermŏ, rogŏ, ergŏ, trígintă*), sur lesquelles nous sommes suffisamment éclairés. Une série de mots dissyllabes, qu'une étude plus approfondie de la quantité chez les Romains pourra augmenter encore, a été traitée généralement par les anciens poëtes comme formant des *pyrrhiques* et des *ïambes*. Ces mêmes mots ont allongé leur première syllabe à l'époque classique, sous la pression d'une position faible et de l'accentuation réunies. De ce nombre sont :

Rŭbrum, bref seulement dans Lucrèce, IV, 406 ; partout ailleurs *rūbri, rūbro*.

Lĭbri, lĭbros; bref dans Horace (*Serm.* I, 10, 63; *Epist.*, II, 1, 217), mais bien plus fréquemment *lībri.*

Nĭger, nĭgri (et ses dérivés *nigro, nigrans*); brefs dans Catulle, XLIII, 2; Horat., *Od.*, I, 32, 11; III, 6, 4; IV, 12, 11; Virg., *Æn.*, VIII, 353; Senec., *Herc. OEt.*, v. 938; mais dans une foule de passages *nīgri, nīgrum.*

Pĭger, pyrrhique dans cette forme, allonge constamment la première dans *pīgri, pīgro*, etc.

Vĭbro n'a la première brève que dans un seul passage de Catulle, XXXVI, 5; elle est longue dans Virgile, Ovide, et même dans Lucrèce.

Fĭbra a la pénultième brève seulement dans Manil., I, 92; partout ailleurs longue.

Vĕpres forme un ïambe dans Horace (*Epist.*, I, 16, 9); mais dans d'autres passages du même auteur, dans Virgile, etc., il est de mesure spondaïque.

Mĭgro et ses composés abrégent leur *i* dans bon nombre de passages de Plaute, Térence, Lucrèce, Manilius, et l'allongent régulièrement dans Virgile, Horace, Martial, Juvénal, etc. On voit que l'allongement atteint surtout la voyelle *i*, plus rarement *e* et *u*. La liste n'offre aucun exemple d'un *ă* radical allongé par l'accent. Quant au nom propre *Daphnis*, que nous citerons plus bas, il n'entre pas en ligne de compte, puisqu'il est grec.

Un autre phénomène assez curieux est celui de bon nombre de mots et de noms propres grecs, figurant dans cette langue ou des pyrrhiques ou bien des ïambes, et qui, quelques rares passages exceptés, allongent la pénultième en latin. Il va sans dire que l'accent, dans ces dissyllabes, n'aurait jamais pu allonger la première, s'il n'y avait été aidé par ces deux consonnes

du milieu, formant position faible. Ce sont : *cĕdrus, tĭgris, hўdra, Hĕbrus, Cўclus, Ŏthrys, Dăphnis* (dans Théocrite toujours Δάφνις), *Cĕcrops, Cŏdrus, Patrŏclus*[1]. Il semble évident que, dans ces mots si peu étendus, l'accentuation avait déjà un caractère moins musical ; et nous avons vu à une autre occasion qu'elle aimait à montrer une énergie presque moderne dans les dissyllabes ïambiques.

Abréviation de préfixes originairement longs.

Un faible progrès de la force de l'accent se montre peut-être aussi dans l'affaiblissement des préfixes, dont nous avons déjà parlé plus haut. Ici nous n'ajouterons que quelques détails. *Prō = prōd* avait été autrefois long dans les mots d'origine latine. Des traces de cette longueur primitive se retrouvent, pour *profiteor* dans le vers d'Ennius (cité par Nonius, 4, 1) : *Te ipsum hoc oportet prŏfiteri et prōloqui*; pour *prōfundo* (au lieu de *prŏfundo*), dans Catulle, LXIV, 202 ; pour *prōtervus* (au lieu de *prŏtervus*), dans Plaute et Térence; qui en font encore un palimbacchique, ou dans les cas obliques un molosse (– – ⏑ et – – –).

C'est ainsi que le verbe *reduco* a la première toujours longue dans Plaute, Térence et Lucrèce, toujours brève à partir de Catulle[2]; qu'on trouve *rellatum* dans Térence (*Phorm.*, prol. v. 22), Lucrèce (II, v. 1000) et dans une ancienne inscription (V. Gruter, p. 206, n° 1), partout ailleurs *relatum*; *rellicta* pour *relicta*

---

[1] Schneider, II, p. 681.
[2] Schneider, II, p. 587.

une seule fois dans Lucilius (chez *Non.*, 4, 248); *rĕmigro* pour *rĕmigro* une seule fois dans Plaute (*Pers.*, IV, 6, 3); *remmota* pour *rĕmota* dans Lucrèce, IV, 271; *répperis* pour *rĕperis* dans Térence, *Phorm.*, I, 4, 1; enfin, *réttines* pour *rĕtines* dans le seul passage de Laber., *ap.*, *Non.*, III, 144: *Homo frugi, quod tibi relictum est miserimonium rettines.*

Nous attribuons l'affaiblissement graduel des deux préfixes, *prōd* et *red*, dans un certain nombre de composés, tout à la fois à l'oubli où tombèrent leurs formes primitives et à l'influence de l'accent, déjà puissant dans la langue à l'époque d'Auguste. Longtemps l'usage paraît avoir hésité dans ces mots entre la longue et la brève, et plus d'une fois, le mètre aidant, l'ancienne quantité reparaissait.

CHUTE DE L'HEXAMÈTRE.

Nulle part le besoin de concilier les exigences de la métrique et de l'accentuation ne devait se faire sentir plus vivement qu'*à la fin des vers* : car dans les vers, comme dans *la période*, c'est la cadence des derniers mots qui frappe surtout l'oreille, qui achève de donner à l'ensemble son véritable caractère. Au commencement d'une phrase et dans les premiers pieds du vers, orateurs et poëtes jouissaient d'une grande liberté, et l'on sait que les Plaute, les Térence n'en usaient que trop largement dans leurs ïambes et dans leurs trochées. En revanche, ils n'admettaient jamais la *permutation* au dernier pied. On sait que la marche lente et majestueuse du vers héroïque et la nature du dactyle même s'opposèrent de tout temps aux per-

mutations violentes et aux pieds irrationnels. On sait que les meilleurs poëtes, à moins de chercher, comme Horace dans ses *Satires*, à se rapprocher de la prose par un rhythme effacé et une négligence savante, n'employèrent le spondée au 5me pied ou la césure au 6me que pour produire des effets d'harmonie imitative, comme :

. . . . . *Phrygia agmina circumspexit.*
. . . . *Præruptus aquæ mons.*

A ces cas près, ils s'efforcèrent d'obtenir des rhythmes aisés et coulants, en choisissant pour les derniers pieds de l'hexamètre des mots dont la mesure ne fût pas trop en disconvenance avec la marche posée, avec le mouvement descendant des dactyles.

Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons déjà exposé au chap. IV. Mais il faut dire ici que cette délicatesse des poëtes du siècle d'Auguste dénote à nos yeux, non-seulement un progrès de l'art de la versification, mais aussi un progrès de l'accent tonique dans la langue latine. Si des chutes comme *pedèm stabilibat, novòs ita sola, aliæ̀ minuuntur*, multipliées chez Ennius et plus d'une fois employées par Lucrèce, sont dorénavant évitées, c'est qu'on éprouva déjà instinctivement le besoin de ne pas contrarier l'effet de l'accent dans cet endroit important du rhythme, et le désir de faire coïncider sur les mêmes syllabes *longueur, temps fort* et *accent*.

D'ailleurs, il est difficile de séparer toujours en latin la prosodie et le principe de l'accentuation, surtout lorsque tous les deux semblent, comme ici, unir leurs efforts pour atteindre à un but commun. La langue offrait des mots de mesure trochaïque, dactylique, spon-

daïque, etc., en très-grand nombre. Ces mots s'accordaient parfaitement avec la nature du rhythme. Or, l'accent latin n'était jamais ni *iambique* ni *anapestique*, c'est-à-dire ne tombait jamais sur les désinences. Il était de plus attiré et fixé par une pénultième longue; il ne se plaçait jamais dans un mot de mesure dactylique sur la pénultième brève (comme l'accent grec dans Αἰσχύλος); c'est-à-dire qu'il ressemblait déjà, sous quelques rapports, au temps fort [1], et devait souvent se confondre avec lui, comme le temps fort à son tour, chez les anciens, coïncidait en général avec la longue. La coïncidence de tous les trois n'a donc rien d'étonnant à la fin de l'hexamètre. L'harmonie du vers semblait l'exiger, la langue s'y prêtait; en l'établissant, les poëtes ne firent qu'obéir à la nature des choses, et ils parvinrent ainsi à concilier deux principes jusqu'à un certain point incompatibles, une accentuation plus énergique et une quantité strictement observée.

CHUTE DU SENAIRE.

Nous avons fait voir dans l'un des chapitres précédents comment la nature des mots latins d'un côté, et la loi du vers ïambique de l'autre, amenaient sans effort et, pour ainsi dire, inévitablement dans les premiers pieds de ce vers de nombreuses coïncidences des accents et des temps forts. Il n'en est pas de même à la fin du vers : ici le mouvement ascensionnel de rhythme (◡ ˊ) se trouve en opposition directe avec le caractère de l'accent et même avec la forme des mots latins en général. Lorsque le poëte avait à cœur de bien dessiner

[1] V. chap. V.

le rhythme et de terminer le vers par un mot ïambique, il fallait naturellement contrevenir au principe de la coïncidence de l'accent et du temps fort : dans *púræ mánù s*, dans *póssim rógàs*, celui-ci est sur la finale, celui-là reste nécessairement sur la pénultième. Si le poëte, au contraire, composait ses vers un peu au hasard, il était sûr de trouver sous sa main beaucoup plus de mots de mesure dactylique, crétique et autres, où accent et temps fort coïncidaient, que de dissyllabes ïambiques, où devait éclater la disconvenance des deux principes. Mais le sénaire se terminant trop souvent par des mots de plus de deux syllabes, c'est-à-dire d'un mouvement plus ou moins trochaïque, le mouvement, le caractère du rhythme devaient en souffrir : car le trochée est aussi opposé à l'ïambe que l'anapeste au dactyle.

Le problème était compliqué, et la solution ne pouvait être aussi nette que pour le vers héroïque. Si nous ouvrons le *Trinummus* de Plaute, nous trouvons que sur les 200 premiers vers, 80 se terminent par des mots de deux syllabes, comme *súùm sibì, aéquòm fúìt, fámàs férùnt*; 160 par des mots plus longs, comme *Cálliclem, ínsciens, auctóritas*. Les vers où il y a disconvenance entre l'accent et le temps fort sont à ceux où cette disconvenance n'a pas lieu, dans la proportion de 2 à 3. Le génie de la langue latine est-il pour quelque chose dans cette proportion? Si Plaute avait écrit dans une autre langue, le nombre des chutes dissyllabiques aurait-il été plus considérable? Il est difficile de répondre à cette question. Cependant, l'accent n'est certainement pour rien dans la facture des ïambes grecs, et ils peuvent nous servir d'exemples de ce que ce mètre devient dans une langue où les poëtes sont libres de

se conformer entièrement aux lois et à la nature du mètre même. Or, chez Aristophane, on compte deux vers terminés par des mots dissyllabes pour trois terminés par des mots d'une autre mesure. La proportion est donc absolument la même que chez Plaute. Cependant, les chutes franchement ïambiques sont plus fréquentes dans les tragiques grecs. On peut dire qu'en général, 3 vers sur 5 y finissent par un mot dissyllabe, tandis que chez les tragiques latins ces chutes ne se rencontraient probablement pas dans une proportion plus forte que chez Plaute. Il est donc possible que le génie de la langue latine ait quelque peu influé sur la diminution des chutes dissyllabiques; et si la même diminution se fait remarquer chez Aristophane, on pourrait dire que le comique grec cherchait à effacer le rhythme de ses vers et à les rapprocher de la prose, tandis que le comique latin était obligé de frapper les oreilles romaines, encore habituées aux grossiers saturniens, par des vers d'une cadence plus fortement accusée.

On croira peut-être que le nombre des mots ïambiques à la fin des sénaires latins va augmenter à mesure que nous approcherons du siècle d'Auguste; que les poëtes, plus attentifs à la construction du vers, en feront ressortir davantage le rhythme. Il n'en est rien. Si l'on examine les sénaires de Phèdre et d'Horace, le chiffre des dissyllabes paraît être resté stationnaire ou peu s'en faut. Dans le fabuliste, ils sont quelquefois aux mots de mesure trochaïque comme 1 : 1, plus souvent comme 2 : 3, et les pièces ne sont pas rares où ils sont dans la proportion de 1 : 3. Dans les *Epodes* d'Horace, où le sénaire est suivi d'un dimètre, la proportion est de 1 : 1; encore le nombre

des chutes trochaïques l'emporte-t-il quelquefois sur les autres. Dans l'ode à Canidie, la seule pièce qui soit tout entière composée de trimètres, deux vers sur cinq se terminent par un mot dissyllabe, comme chez Plaute.

Tout cela n'est peut-être pas très-concluant. Nous pensons toutefois qu'à l'âge classique de la littérature latine, les chutes franchement ïambiques, qui relevaient les désinences, avaient déjà quelque chose de heurté; des trimètres ïambiques ainsi composés pouvaient paraître pompeux, mais ils étaient moins doux à l'oreille que ceux qui confondaient dans leurs deux derniers pieds l'accent et le temps fort. Tel paraît avoir été l'avis de Catulle, qui cherchait à donner aux rhythmes dont il se servait un mouvement aisé et coulant. On sait que le grand nombre de ses poésies légères est écrit en *scazons* ou *choliambes*, mètre ïambique, dont le dernier pied est remplacé par un spondée. A la fin de ces vers, l'accent coïncidait nécessairement avec le temps fort, à moins de les terminer par un monosyllabe. Il faut en dire autant des vers *phaléciens* :

Lùgete, ò venerès cupìdinèsque.

Catulle ne s'est servi que trois fois du sénaire. Dans le troisième morceau de son recueil, 16 vers sur 27 ont la chute ⏗⏑⏓ (*hóspites, celérrimus*); dans le vingtième, sur 21 vers, il n'y en a que deux à chute dissyllabique. Dans le vingt-neuvième, la proportion n'est pas beaucoup plus favorable aux mots de mesure ïambique: car, sur 25 vers, il y en a 19 à chute trochaïque.

De quelque façon qu'on juge cette question difficile,

il n'en reste pas moins constant qu'à une époque où le goût littéraire du peuple romain culminait, où les esprits les plus éminents de la nation s'étaient familiarisés avec les délicatesses les plus subtiles d'une langue désormais mûre, Virgile proscrivait du vers héroïque la chute anapestique, tandis qu'Horace terminait la moitié de ses sénaires, ou même un peu plus de la moitié, par des mots d'une cadence trochaïque. Nous en concluons que cette dernière façon de procéder était entièrement conforme à la nature, au caractère intime de la langue latine, à la manière dont ses mots étaient formés et accentués. Nous dirons, en outre, que cette langue avait une prédilection marquée pour les rhythmes dont le mouvement était descendant, pour l'hexamètre en particulier, dans lequel ses formes, un peu épaisses et sourdes, se trouvaient plus à leur aise; et qu'elle affectionnait ce mouvement, même dans les rhythmes qui y étaient opposés, et dont le caractère était essentiellement ascensionnel.

Mais le sénaire devait avoir son *puriste* en dépit du génie de la langue latine, et ce puriste était Sénèque, ou comme on voudra appeler l'auteur des tragédies qui passent sous son nom, et qui sont certainement de son temps. La construction du sénaire n'y est plus ce qu'elle était du temps d'Auguste. Le nombre des vers terminés par des mots ïambiques est à ceux qui ne le sont pas, et qui observent la coïncidence du temps fort et de l'accent, comme 7 : 1, quelquefois comme 6 : 1, rarement comme 5 : 1, ou comme 4 : 1. Il n'est pas probable que les tragédies en question aient jamais subi l'épreuve d'une représentation publique. Faut-il s'étonner si elles ont été composées un peu en dehors de ce que demandait la prononciation usuelle,

qui devait alors accorder tous les jours une place plus large à l'accent syllabique? On peut se demander si Sénèque voulut éviter la chute élégante, mais molle et énervée, des vers où accent et temps fort étaient réunis sur la même syllabe; s'il voulut imiter les Grecs, qui affectionnaient cette chute beaucoup moins, et dont la langue n'y prêtait pas au même degré; enfin, s'il n'aurait pas été poussé à établir son système par l'unique désir d'innover. Peut-être les trois mobiles agirent-ils de concert sur son esprit. D'ailleurs, les langues, non plus que les littératures, ne sauraient rester immobiles. Le siècle d'Auguste, le siècle classique, avait raffermi la quantité ébranlée, tout en ménageant l'accent qui commençait à devenir une puissance dans le langage populaire. C'est ainsi que le peuple lui-même put goûter les chefs-d'œuvre des maîtres, et admirer un style qui, pour être savant, n'avait pas cessé d'être naturel. Mais lorsque les traditions littéraires avaient été une fois fixées, et que la grande voix du Forum s'était éteinte, il y eut deux classes dans le peuple romain : l'une qui, exclue d'une éducation supérieure, ne put ni suivre les cours des grammairiens, ni se former au contact du monde élégant; l'autre qui, pour continuer les brillantes études qui avaient poussé la langue latine vers sa perfection, n'en vit pas moins déchoir celle-ci entre ses mains: d'abord parce que l'admiration et l'enthousiasme de la foule avaient cessé de la féconder, puis, parce que tout organisme, après avoir touché à son point culminant, doit décliner et se dissoudre. Parmi les hommes de lettres et les poëtes, les uns alors cessent d'être artistes, les autres veulent trop l'être. Sénèque fut incontestablement du dernier nombre; ses vers sont prétentieux, maniérés; ils ne

répondent plus à l'état où se trouvait alors la langue latine; ils n'étaient ni grecs, ce qu'ils voulaient, ni romains, ce qu'ils auraient dû être. Le peuple ne connaissait pas tous ces raffinements. Nous ne prétendons pas dire que les ïambes de Sénèque n'auraient pu être prononcés et scandés régulièrement de son temps, comme les Grecs modernes ne peuvent plus rendre les hexamètres d'Homère en conservant la prononciation et l'accent de leur idiome actuel. L'accent, quoique son intonation se rapprochât plus que dans les siècles passés de celle du temps fort, n'était pas encore le principe dominant, la quantité prosodique régnait toujours, et était observée surtout par les classes éclairées, instruites, lettrées. Bien qu'elle commençât à s'affaiblir un peu dans les désinences longues du verbe et du nom, le temps fort pouvait relever celles-ci, et leur donner dans le vers une force artificielle, qu'ils n'avaient pas en prose; et cette force pouvait balancer et au delà la pression tous les jours plus énergique de l'accent.

FIN DES PENTAMÈTRES ET DES ANAPESTES.

Ajoutons un mot sur deux autres espèces de vers souvent employés par les poëtes latins. Le pentamètre ressemble à l'ïambe, en ce que son dernier temps fort est nécessairement dépourvu d'accent, tandis que, dans les deux dactyles qui le précèdent, longue, temps fort et accent coïncident presque toujours : ***Júgera múlta sóli. Clássica púlsa fúgènt. Lúceat ígne fócùs***, et ainsi de suite dans presque toute la première élégie de Tibulle.

Les systèmes anapestiques ressemblent plutôt à l'hexamètre, en ce que le temps fort et l'accent, presque toujours en dissidence, ne s'y rencontrent habituellement que dans la chute, le vers parémiaque. Citons Attius :

V. 613. *Péctòra languéntque senéntque.*
V. 565. *Vis vúlneris, últeris ǽstus.*

LA RUINE DE LA QUANTITÉ EST UN FAIT ORGANIQUE.

Il résulte pour nous, de l'exposé précédent, qu'à la première période littéraire de Rome, la quantité prosodique était déjà entamée; que l'étude des modèles grecs, en réveillant les goûts artistiques et en poussant les esprits d'élite à l'imitation d'immortels chefs-d'œuvre, la raffermit et la restaura. Mais déjà les dégâts étaient grands, et il avait fallu faire sa part à l'ennemi, au principe de l'accentuation. De là venait, chez les classiques même, cette fréquente coïncidence, presque moderne, dans les endroits les plus décisifs du vers, non-seulement de la longue et du temps fort — elle est dans la nature des langues anciennes — mais de tous les deux avec l'accent. Encore un pas, et l'accentuation franchit les nobles, mais impuissantes barrières que l'art lui avait opposées et règne désormais sur les débris d'une langue redevenue barbare.

L'histoire de l'accent latin est bien réellement l'histoire de la décadence du principe en vertu duquel les langues anciennes s'étaient développées, avaient grandi et vécu, la quantité prosodique. Ce principe a fini par périr partout, dans le grec, le sanscrit, l'hébreu, l'allemand; l'arabe et le lithuanien en conservent de faibles traces. Mais, nulle part, il n'a décliné

aussi vite qu'à Rome; nulle part l'idée, la pensée n'a percé à jour aussi vite et aussi irrésistiblement l'enveloppe matérielle qui la recélait. Et qu'on ne dise pas que c'est l'affluence des étrangers, venus de tous les coins de la terre, des barbares, des affranchis et des esclaves, qui amena une si rapide dégénérescence : les barbares, Goths, Sarmates (et probablement aussi Celtes et Ibères) conservèrent beaucoup plus longtemps que les Romains tout un système de quantité prosodique [1]. La rime se montre plus tard chez les Arabes que chez les chrétiens latins de l'Occident.

Les barbares eurent si peu d'influence sur la langue latine, que l'italien de nos jours ne contient plus qu'un très-petit nombre de mots germaniques, malgré la domination séculaire exercée par des Allemands sur les descendants de Romulus. On comprend que ces barbares aient subi l'action d'une civilisation supérieure; on ne saurait comprendre la réciproque. Soutenir que les fautes commises par ces hommes contre la quantité latine, c'est-à-dire contre un principe aussi vital, qui est comme la moelle de la langue, aient pu être contagieuses, c'est soutenir aussi que les cent mille étrangers qui habitent Paris peuvent corrompre l'élégant français qu'on y parle; que l'intonation gauloise, claire, nette, un peu uniforme, si l'on veut, va être subjuguée et comme submergée par les accentuations anglaise et allemande. L'homme du peuple n'est pas choqué de certaines fautes contre la grammaire;

[1] Le goth distinguait encore du temps d'Ulphilas les syllabes longues et brèves avec la dernière précision (Grimm, I, p. 24 et suiv.). Les nombreuses formes de la flexion en russe et en polonais semblent prouver aussi que l'accent n'y a acquis qu'une bien tardive prépondérance.

mais le *son* étranger lui est antipathique et le fortifie davantage dans l'amour de l'idiome national.

Si l'on veut admettre une influence étrangère et délétère, que ce soit au moins celle de ces *Italiens*, au milieu desquels les Romains avaient vécu pendant des siècles, qu'ils avaient vaincus, et qui les avaient aidés plus tard à vaincre le monde. Les Romains les ont longtemps tenus dans une dépendance honteuse, jusqu'au moment mémorable où éclata la guerre sociale. Alors les Samnites, les Marses, les Ombriens obtinrent droit de cité, devinrent Romains à leur tour, et leurs enfants commencèrent à se mêler aux familles romaines. Les dialectes de ces peuplades avaient de grandes affinités avec le latin ; ces peuplades étaient civilisées elles-mêmes, quoiqu'on ne leur ait jamais connu de littérature. Leur langage était probablement fort accentué, du moins l'organisme du dialecte ombrien peut-il le faire supposer. Enfin, il est possible que les formes grammaticales, encore si riches et si variées, des Romains aient souffert au contact d'idiomes plus rudes, dont quelques-uns n'avaient plus que des déclinaisons et des conjugaisons imparfaites et amoindries.

Mais il ne faudrait pas exagérer cette influence fâcheuse des dialectes voisins de Rome; car, à coup sûr, s'il y avait eu encore de la vitalité dans la langue latine, elle ne s'en serait pas plus détériorée qu'à l'époque où les Romains étaient dans des rapports journaliers avec les Èques, les Volsques, les Étrusques, les Sabins. Est-ce que des familles sabines n'étaient pas venues se fixer à Rome? Un roi d'origine étrusque n'y régna-t-il pas? Et, d'ailleurs, la langue grecque ne conserva-t-elle pas son caractère national, presque sa

fraîcheur primitive au milieu des nombreuses invasions qui dévastèrent le beau pays des Hellènes, à une époque où le latin était déjà en pleine dissolution?

Nous restons convaincus que le triomphe si hâtif de l'accentuation dans la langue latine est un fait nécessaire, organique; qu'il résulte de la constitution même de cette langue, des dispositions intellectuelles et morales de la nation qui s'y réflétaient; enfin, de cette civilisation romaine, si *forte*, si *réfléchie*, et déjà si *abstraite*. La civilisation use. Les peuples qui sont restés plus longtemps barbares ont conservé plus longtemps aussi les assises de leurs idiomes primitifs.

CHAPITRE IX.

L'ACCENT LATIN AUX DERNIERS SIÈCLES DE L'EMPIRE D'OCCIDENT.

Nous sommes arrivés à l'époque qui marque le passage de la prononciation antique à la prononciation moderne. Dans nos langues, l'accent donne au mot son caractère propre, en est l'élément le plus vivace; dans celles des anciens, la quantité prosodique exerçait cette prédominance et ne laissait à l'accent qu'un rôle secondaire. Les langues romanes et la langue latine, le grec moderne et le grec ancien, l'allemand d'aujourd'hui et la vieille langue germanique, offrent, à des degrés divers, ce contraste aussi frappant que général. Une révolution si profonde ne s'accomplit pas en un jour; elle était depuis longtemps annoncée par des signes obscurs, difficiles à démêler et à constater. Vers la fin du troisième et dans le cours du quatrième siècle, elle se manifeste par des faits plus évidents et plus palpables. Nous avons essayé dans les chapitres précédents de marquer les progrès lents et insensibles de l'accent tonique depuis les origines de la langue latine jusqu'à l'âge de sa maturité. Dans les siècles de la décadence, ces progrès sont de plus en plus décidés, et l'accent acquiert une telle énergie, qu'il peut à son tour entamer la quantité prosodique. Aussi, voyons-nous alors la prononciation s'altérer visiblement, et le sentiment de la longueur et de la brièveté des syllabes s'obscurcir chez les peuples qui parlent le latin.

OBSCURCISSEMENT GRADUEL DE LA QUANTITÉ. TÉMOIGNAGES DIRECTS.

Cette altération est attestée directement par les préceptes et les observations des grammairiens latins : indirectement par la poésie du temps, surtout la poésie populaire; on en trouve des traces jusque dans les vers des poëtes savants. Ce que les grammairiens disent de la prononciation de la prose, soit pour approuver, soit pour condamner l'usage, est extrêmement curieux et instructif, et semble toutefois avoir échappé jusqu'ici à l'attention des philologues. C'est par *là que* nous commencerons. Il est malheureusement impossible de fixer la date de ces auteurs; mais les faits portent en eux-mêmes l'indice de leur ordre chronologique, ordre nécessaire, et, jusqu'à un certain point, indépendant des ouvrages où ils se trouvent consignés.

L'observation de la longueur par position est sans doute ce qu'il y a de plus délicat dans la quantité. Les Latins n'y portèrent jamais la sensibilité exquise de l'oreille grecque. L'arrêt que la voix éprouve en franchissant deux consonnes dont la seconde n'est pas une liquide les frappait peu, dans le cas où ces consonnes se trouvent l'une et l'autre au commencement d'un mot précédé d'une voyelle brève. On connaît le *sæpe stylum vertas* d'Horace, et l'on sait qu'au siècle d'Auguste on évitait cette rencontre dans la poésie élevée[1]. Abréger la syllabe semblait dur, l'allonger semblait insolite. Mais, à ce cas près, la position allongeait, non-seulement dans les vers, mais encore dans le débit de la

[1] V. Quicherat, *Traité de versification latine*, p. 275.

prose : les chapitres de Cicéron et de Quintilien sur le nombre oratoire en fournissent la preuve. Il n'en était plus de même aux derniers siècles de l'empire d'Occident : la position n'agissait plus d'un mot à l'autre; la dernière syllabe d'un mot ne semblait pas allongée, quand sa consonne finale se heurtait contre une consonne au commencement du mot suivant. En renouvelant la théorie du nombre oratoire, Probus, l'auteur de la *Catholica ars*, et un autre grammairien, Claudius Sacerdos[1], distinguent entre les syllabes finales longues par nature, et celles qui le sont par position en poésie, mais qui, suivant eux, ne le sont pas en prose. Ils nous apprennent que la chute *cujus ego causā laboro* semblait vicieuse de leur temps, tandis que *cujus ego causam suscepi* n'avait rien de choquant. Pour eux, *judicium sustinebit* est un péon premier suivi d'un ditrochée, *licitum conservare*, un tribraque et un ditrochée. Si la position n'était plus sensible à la fin des mots, c'est que l'accent avait déprimé les syllabes finales. Déjà les finales longues par nature s'étaient abrégées dans la bouche de beaucoup de personnes, mais c'est là un barbarisme encore blâmé par ces grammairiens.

Pour Quintilien[2], *criminis causa* formait un crétique et un spondée; Diomède y voit, comme Probus, un dactyle et un spondée [3]. Mais ce grammairien va plus loin : il assure qu'en prose aucune espèce de position, eût-elle lieu au milieu du mot, ne saurait changer la prononciation d'une syllabe. Il considère *porrigi* comme

---

[1] Probus, *Catholica*, p. 1489-1494, Putsche. — M. Claudius Sacerdos, *Artes grammaticæ*, l. II, § 184-192, p. 70 sq. Endlicher.

[2] Quintilien, IX, 4, 97.

[3] Diomedes, p. 465-467, Putsche.

un anapeste, *pertulerunt*, *barbarorum*, *perditorum*, comme des péons troisièmes, *parricidarum* comme un anapeste et un trochée; tandis que Quintilien, qu'il avait sous les yeux, avait donné ce mot pour un crétique et un trochée. Enfin, Diomède ne sent plus la force de la position que dans les syllabes accentuées; à l'exception du mot *esse*, que la prononciation familière avait abrégé dès le temps de Plaute, il regarde comme longues toutes les pénultièmes suivies de deux consonnes dont la seconde n'est pas une liquide : c'est que ces pénultièmes ont l'accent tonique : *arma* est un trochée pour lui, mais *armatus* un amphibraque [1]. L'influence de l'accent est évidente. Cependant, Diomède n'admet pas encore que l'accent seul puisse allonger une syllabe : *cape*, *facite*, *agite*, sont pour lui des mots composés de brèves, *homines* passe encore pour un anapeste.

L'accent a détruit la longueur par position, d'abord à la fin du mot, ensuite dans toutes les syllabes autres que la syllabe accentuée. Les longues naturelles sont encore debout; elles vont s'effacer à leur tour. Les règles données par Servius, vers la fin du quatrième siècle, montrent que la quantité s'était alors obscurcie au point que la voix ne marquait plus et l'oreille ne distinguait plus avec netteté les voyelles longues et les voyelles brèves, et que l'accent seul se faisait bien sentir dans la prononciation usuelle. La quantité des mots dissyllabes, dit-il, se reconnaît à leurs composés. Voulez-vous savoir si l'*i* de *pius* est bref ou long, formez *impius* : l'accent qui porte sur l'antépénultième

---

[1] Diomedes, *ib.*, p. 423 et 466.

du mot composé vous apprend que la pénultième est brève[1]. Voici comment il procède pour les mots de plus de deux syllabes. Qu'il s'agisse de déterminer la prosodie d'*amicus:* l'accent fait connaître que *mi* est long, puisque toutes les pénultièmes accentuées le sont; cet hémistiche de Virgile, *nimium dilexit amicum*, prouve que la première syllabe est brève; enfin, la brièveté de la dernière résulte de la règle sur les mots en *-us* de la 2me déclinaison. En général, la quantité des pénultièmes est indiquée par l'accent; celle des premières syllabes par des exemples tirés des poëtes (nous dirions par le *Gradus*); celle des finales par des règles générales et faciles à apprendre. *Nam quod pertinet ad naturam primæ syllabæ, longane sit an brevis, solis confirmamus exemplis; medias vero in latino sermone accentu dinoscimus, ultimas arte colligimus*[2]. On voit que l'accent seul est vivant; le reste de la prosodie s'apprend comme pour une langue morte.

VERS DES POËTES SAVANTS.

Ces témoignages directs ou indirects des grammairiens sont pleinement confirmés par la poésie du

[1] Servius, *Ad Aquilinum de finalibus*, p. 1809. Putsche, p. 491, Endlicher.

[2] Servius, p. 1803, Putsche.—Avant Servius, Marius Victorinus avait déjà confondu les termes qui désignent l'accent et la quantité, en mettant *acuere* pour *producere*. On lit chez lui : *Dum corripiuntur aut acuuntur* (p. 2476); *vel corripiat vel acuat* (p. 2480). *Accentus correptus* et *accentus productus* se trouvent plus d'une fois chez les grammairiens; mais cette manière de parler est plus excusable, parce que les mots *accentus* et προσῳδία avaient aussi un sens plus large, et pouvaient s'appliquer à tous les accidents de prononciation qui se marquaient par des signes accessoires.

temps. Ce n'est pas à dire qu'on n'ait continué de faire des vers d'une prosodie correcte dans les mètres de Virgile et d'Horace. On en a fait pendant tout le moyen âge, on en fait aujourd'hui; mais il est facile de s'apercevoir, en lisant les poëtes du quatrième siècle, que cette correction est de plus en plus le fruit de l'étude, que le sentiment naturel de la quantité s'en va. Les plus savants d'entre eux laissent quelquefois échapper des fautes dont il n'y a pas d'exemple à l'époque classique, et qui font entrevoir leurs habitudes de prononciation. Nous allons en relever quelques-unes avant de passer à la poésie populaire, qui est fondée sur la prononciation usuelle.

La quantité des mots grecs est le plus souvent altérée, même chez les poëtes les plus érudits. Les vieux Romains en avaient modifié l'accent suivant leurs habitudes de prononciation, mais ils en avaient conservé la quantité: ils prononçaient *Átreus, Nérei*. Plus tard, on se piquait de reproduire irréprochablement tous les sons grecs, quantité et accent. Au quatrième siècle, l'accent seul est observé, au détriment de la quantité. Les mots proparoxytons abrégent la pénultième chez Prudence et chez d'autres poëtes de ce temps: εἴδωλα devient *ídŏlă*, ἔρημος *érĕmŭs*, μάθησις *máthĕsĭs*[1]. Ausone lui-même met *trĭgŏnă, trĭgŏnorum*[2]. Les paroxytons allongent la pénultième : on trouve *Sophía, Andréas, Eurípides, Asclepiádes*, et cette altération est autorisée par Priscien lui-même[3]. Ces faits carac-

[1] V. Vossius, *de Arte grammat.*, l. II, c. 39; Quicherat, *Thesaurus poet. ling. lat.*, aux mots indiqués.

[2] Auson., *Idyll.*, XI, 50.

[3] Priscian., *de Accentu*, p. 1289 et suiv., donne *Urania, Stephania, philosophia, papia (paphia?)* comme des mots à pénultième longue.

térisent les tendances de la langue, les habitudes de la voix et de l'oreille ; anciennement ç'avait été la quantité, alors c'était l'accent qui frappait davantage dans les mots étrangers [1].

La quantité des mots latins est mieux respectée : les poëtes savants de cette époque les mesurent généralement comme on avait fait à l'âge classique. S'ils s'éloignent quelquefois des vieilles traditions, c'est surtout pour les mots composés avec *pro* et *re*, préfixes dont la prosodie n'avait jamais été bien arrêtée. Ausone abrége *bŭbus*, qui est nécessairement long, parce qu'il vient par contraction de *bovibus* ; il se sera laissé égarer par l'analogie trompeuse des datifs de la 4[me] déclinaison *arcŭbus*, *partŭbus*, et de *sŭbus*, employé comme pyrrhique par Lucrèce [2]. Prudence prononce *involŭcrum*, *cŭique* et même *cuĭ* dans le vers dactylique : *Sanguine pasta cui cedit avis* [3]. Chez les poëtes d'une érudition incomplète, les fautes sont plus graves et la prononciation vulgaire se trahit plus souvent ; il leur arrive surtout d'abréger des finales longues. En traduisant une épigramme grecque, Ælius Spartianus, qui écrivait sous Dioclétien, laisse échapper ce vers :

Hunc reges, hunc gentĕs amant, hunc aurea Roma [4].

Les fautes de ce genre fourmillent dans un poëme attribué à Tertullien :

---

[1] Il est inutile de parler ici de l'abréviation des diphthongues grecques αι, ει, αυ, dans *Cithĕron*, *Phĕaces*, *Phĭdias*, *solĕcismus*, etc., chez Ausone et d'autres poëtes de la décadence.

[2] Auson., *Epigramm.*, 62, 2 ; Lucrèce, V, 974, 979.

[3] Prudence, *Cathem.*, 3, 167. — Voyez, du reste, Quicherat, *Thesaurus*, aux mots indiqués et à l'article *Lavăcrum*, ainsi mesuré par Prosper et Alcimus.

[4] Æl. Spartian, *Pescenn.*, 12.

Terribilis magicæ refugarum audaciā ductos.
Non quia culpā carent homines : nam sponte secuti.
Spiritū deque Dei præsagā voce loquentum[1].

RHYTHMES POPULAIRES ET CHRÉTIENS.

La poésie populaire, enfin, remplace franchement la quantité par l'accent. On connaît la chanson des soldats d'Aurélien, conservée par Vopiscus (c. 6). En voici les deux vers dont la leçon offre le moins d'incertitude :

Unus hómo mille mille, mille decollavimus.
Tantum vini hábet nemo, quantum fudit sanguinis.

C'est l'ancien tétramètre trochaïque qui commence à se transformer en vers politique de quinze syllabes. Le quatrième siècle nous a laissé plusieurs de ces *rhythmes* populaires. Le christianisme releva cette poésie des pauvres et des ignorants du mépris où elle languissait. Des hommes distingués, qui connaissaient et cultivaient la poésie savante, ne dédaignaient pas de composer pour le peuple, dans le goût du peuple, de descendre aux formes de versification qu'il affectionnait, pour mieux se faire comprendre de lui, *ne necessitas metrica ad aliqua verba, quæ vulgo minus sunt usitata, compelleret*, comme dit saint Augustin[2].

Voici quelques strophes d'un hymne que Bède attribue à saint Ambroise et qui pourrait bien être de cet évêque :

O Rex æterne, dómine,
Rerum creator omnium,

---

[1] *Adversus Marcionem*, I, 11, ec.
[2] Saint August., *Retract.*, I, c. xx.

Qui éras ante sæcula
Semper cum patre filius.
Qui mundi | in primordio
Adam plasmasti | hóminem,
Cui tuæ | imagini
Vultum dedisti similem.
Qui crúcem propter hóminem
Suscipere dignatus es,
Dedisti túum sanguinem,
Nostræ salutis précium.

Ce ne sont plus là des ïambes, ce ne sont pas même des vers métriques, mais des simulacres d'ïambes, des rhythmes faits à l'imitation du mètre ïambique; Bède le fait très-bien observer: *ad instar iambici metri* [1]. Outre les fréquents hiatus, trois choses caractérisent ces vers d'une espèce nouvelle: des syllabes accentuées sont substituées aux syllabes longues (*dómine, hóminem, símilem, éras, crúcem, précium*, etc.). Le nombre des syllabes est fixe, il y en a huit dans chaque vers; l'assonance est recherchée, et la rime semble prête à éclore. La règle de l'accent, le nombre des syllabes, la rime enfin, ce sont là les traits qui caractérisent notre versification moderne.

Ces trois caractères se trouvent aussi en d'autres morceaux d'une authenticité mieux établie. Les sept hymnes *De Opere creationis* appartiennent incontestablement au quatrième siècle et à saint Ambroise: saint Augustin [2] en cite le dernier. Ils offrent des vers

[1] Beda Venerabilis, *De Metrica ratione*, p. 2380, Putsche. — Ce qu'il dit des rhythmes s'accorde presque textuellement avec un passage de Maximus Victorinus, p. 1955, dont il détermine le sens par les exemples qu'il ajoute. Ni l'un ni l'autre ne songent à ce que les anciens musiciens avaient appelé *rhythmes*; ils parlent des *carmina poetarum vulgarium*.

[2] Saint August., *Confess.*, IX, 12.

comme ceux-ci :

Solis rotam constituens.
Subdens dedisti] hómini.
Quidquid per immunditiam...

et des strophes dans lesquelles l'assonance est plus marquée que dans celles que nous venons de citer :

Illumina cor omnium,
Absterge sordes mentium,
Resolve culpæ vinculum,
Everte moles criminum.

On a des hymnes du même auteur, ainsi que de saint Damase et de Sedulius, où la quantité est mieux observée. Toutefois, la rime s'y montre, et une longue n'y est jamais remplacée par deux brèves. Mais il existe un psaume *abécédaire*, dans lequel la quantité ne joue plus aucun rôle, et dont l'auteur et la date sont connus de la manière la plus précise, puisque nous savons qu'il fut composé par saint Augustin, en 393 après J.-C. [1]. En voici la première strophe, celle qui commence par la lettre A.

Abundantia peccatórum	*solet fratres conturbáre.*
Propter hoc dominus nóster	*voluit nos præmonére,*
Comparans regnum cœlórum	*reticulo misso in máre,*
Congreganti multos pisces,	*omne genus hinc et inde.*
Quos cum traxissent ad littus,	*tunc cœperunt separáre,*
Bonos in vasa misérunt,	*reliquos malos in máre,*
Quisquis novit Evangélium,	*recognoscat cum timóre.*
Videt reticulum Ecclésiam,	*videt hoc sæculum máre.*
Genus autem mixtum piscis,	*justus est cum peccatóre.*
Sæculi finis est littus :	*tunc est tempus separáre,*
Quando retia rupérunt,	*multum dilexerunt máre.*
Vasa sunt sedes sanctórum,	*quo non possunt pervenire.*

[1] Saint August., *Opera*, t. IX, p. 1-8, avec la note des Bénédictins sur la date de ce morceau.

Les autres strophes sont semblables à la première ; elles ont chacune douze vers quasi-trochaïques, tous composés de deux parties égales, et terminés par un *e* non accentué, un *e* féminin, si l'on osait faire cet anachronisme. Pour trouver le nombre des syllabes, il ne faut pas perdre de vue que l'auteur s'est permis des synérèses nombreuses, sans doute conformes à la prononciation populaire, telles que *abundantia, ecclesiam*, *quia, nescio, hodie*, etc., et qu'il fait toujours la liaison des voyelles d'un mot à l'autre, de manière à éviter l'hiatus, qui était admis dans les hymnes précédents. On lit plus bas ;

Modo quo pacto excusabunt factum altare contra altare.

En tenant compte de ces détails, on trouve invariablement huit syllabes dans chaque hémistiche, et ces syllabes se suivent, à peu près comme dans les vers français, sans que des longues alternent régulièrement avec des brèves, ni des accentuées avec des non accentuées. La chute seule rappelle l'origine de ces vers et le mètre trochaïque qui leur a servi de modèle ; elle est toujours la même, et l'accent dont nous recherchons les traces s'y montre avec évidence : l'avant-dernière syllabe de chaque vers et de chaque hémistiche est une syllabe accentuée. Dans cette première strophe, on voit quatre fois le mot *mare* à la fin d'un vers. L'*a*, autrefois bref, de *mare* ne se distinguait plus de l'*a* long de *conturbare* ou de *separare* ; le peuple le prononçait déjà comme les Italiens font aujourd'hui : l'accent l'avait définitivement emporté sur la quantité [1].

[1] On continua d'employer ce genre de versification. Nous citerons un

PARODIE DU VERS HÉROÏQUE.

L'accent domine encore dans une autre espèce de vers qui parut vers le même temps, mais qui est infiniment plus barbare, bien qu'elle puisse sembler plus voisine du cadre métrique. Dans les vers que nous venons d'examiner, le nombre des syllabes avait remplacé la durée des sons, et la syllabe accentuée s'était insensiblement substituée à la syllabe longue. Ces vers étaient des imitations des vers métriques, mais des imitations fondées sur un principe nouveau. *Là était* leur originalité et leur avenir. Il en est tout autrement des vers dont l'Africain Commodien offre les premiers exemples. Voici un des acrostiches de ses *Instructiones adversus Paganos*[1].

hymne abécédaire sur saint Patrice, tiré d'un manuscrit du seizième siècle par Muratori (*Anecd.*, IV, p. 136) et réimprimé par Duméril, *Poésies populaires latines*, p. 147. Les couplets y sont de quatre vers, qui ont une syllabe de moins que ceux du psaume de saint Augustin, et rappellent le tétramètre trochaïque catalectique.

Audíte, omnes amántes — Deum, sancta mérita
Viri in Christo beáti, — Patrici episcopi,
Quomodo bonum ob áctum — símilatur ángelis,
Perfectamque propter vitam — æquatur apóstolis.

La légende de Bonus, dans un manuscrit du onzième ou du douzième siècle (Duméril, p. 190), a des vers de deux fois huit syllabes, comme la pièce de saint Augustin ; mais ces vers sont d'un rhythme fortement marqué, comme ceux des hymnes de saint Ambroise et des plus beaux chants de l'Eglise. Il y a des accents à la place de toutes les longues de l'ancien vers trochaïque :

Sólus in obscúro órat, — Dómnum púro córde rógat,
Plánctus ágit, péctus túndit, — ínter flétus préces fúndit.
Quó convénit plébs abscédit, — ét ad súa quísque rédit :
Íste sólus íbi jácet, — út divínæ laúdi vácet.

[1] *Collectio Pisaurensis omnium poem. lat.*, vol. V, p. 16 et suiv.

INDIGNATIO DEI.

In lege præcepit Dominus cæli térræ marisque :
Nolite, inquit, adorare déos inánes,
De manibus vestris factos ex ligno vel ære ;
Indignatio mea ne vos dispérdat ob ista.
Gens ante Mosen rudis, sine lége moráta,
Nesciensque Deum, morientes déos orábant,
Ad quorum effigies faciebant idola vána.
Translatis Judæis Dominus de Ægypto (l. *de térra Ægýpto*)
Imposuit legem postmodum, et ista præcépit
Omnipotens, sibi soli deservire, non illis.
De resurrectione quoque docétur in ipsa,
Et spe, fortunatum rursum in ǽvo vivéndi,
Idola si vana relinquantur néque colántur.

Pour retrouver la clef de ces soi-disant hexamètres, *quasi versus* [1], il faut se mettre à la place de l'auteur. Il ne substitue pas des effets d'accent à des effets de quantité, il ne sentait pas ces derniers assez vivement pour y réussir ou pour en avoir l'idée. En lisant des hexamètres, de vrais hexamètres, il était surtout frappé du contraste des syllabes accentuées et des syllabes dénuées d'accent qui s'y rencontrent. Or, la distribution des accents n'a rien de régulier dans l'hexamètre latin, si ce n'est aux deux derniers pieds, où longueur et accent tonique coïncident toujours. En reproduisant de l'hexamètre, non pas la succession des longues et des brèves, mais la succession des accents, Commodien arriva à faire des vers, ou plutôt des lignes, dont le commencement n'offre qu'une vague ressemblance avec le vers héroïque, et dont la chute

[1] *Scripsit mediocri sermone, quasi versu, librum adversus Paganos*, Gennadius *apud* Fabric., *Bibl. eccles.*, p. 11, cité par le père Pitra (*Spicil. Solesm. prolegomena*, p. XIX). — Gennadius était un prêtre de Marseille, et vivait vers 492.

seule a quelque régularité. Il n'imitait pas l'hexamètre; pour imiter, il faut comprendre, et il n'y comprenait rien. Il croyait faire de vrais hexamètres, il croyait les reproduire fidèlement; son vers :

In lége præcépit Dóminus térræ cœ́li máriṣquė[1]

lui eût semblé exactement pareil à ce vers de Virgile, où les accents toniques sont distribués de la même façon :

Aut áliquis látet érror : équo ne crédite Teúcri.

Comme il ne sentait et ne reproduisait que certains accidents du vers héroïque, il était condamné à faire quelque chose d'informe, sans nom et sans règle.

On retrouve ces grossières parodies du vers héroïque dans un autre poëme, publié dernièrement par le père Pitra, sous le titre de *Carmen apologeticum adversus Judæos et gentes*. Une conjecture très-autorisée du savant éditeur l'attribue à Commodien, l'auteur des *Instructions*. Les vers suivants peuvent servir à en déterminer la date[2]. Il y est question de la venue de l'Antechrist.

Turbaturque Nero et senatus próxime visum.
Exibit ille, tres Cæsares resistere cóntra :
Quos ille mactatos volucribus dónat in éscam,
Exercitus quorum necesse est victórem adórent.
Quumque redeuntes in urbem, ménte mutáta,

---

[1] Dira-t-on que Commodien scandait : *īn lĕgĕ | prǣcē | pīt dŏmĭ | nūs cœ̆lĭ | tērrœ̆ mă | rīsquĕ?* Nous ne le pensons pas. De cette façon, toutes les lignes de douze à dix-sept syllabes pourraient être arrangées en hexamètres. Il est vrai que Commodien ignorait la quantité latine, mais il accentuait fort bien les mots de sa langue, et il lui était impossible d'abréger les premières syllabes de *lége* et de *cœ́li*, qui étaient à la fois longues et accentuées.

[2] Vers 903 et les suivants, *Spicilegium Solesmense*, curante domno F.-B. Pitra, 1852.

Spoliant templa, et quidquid est intus in úrbe
Diripiunt, mactantque viros ingénti cruóre,
Novissime nudam adigunt incéndio fáctam,
Ut neque vestigium ejus appáreat últra.

Le père Pitra pense que ce poëme fut composé vers l'an 250; mais il nous semble permis de voir, dans ce Néron ressuscité qui partage le pouvoir avec trois Césars, une allusion à Dioclétien, le persécuteur des chrétiens, et dans ce cas le poëme ne pourrait être antérieur à 303 [1].

ORIGINE DU VERS DE DIX SYLLABES.

Nous dirons, au chapitre suivant, ce que les mots latins devinrent dans les langues romanes sous l'influence de l'accent tonique; terminons celui-ci en montrant comment un mètre antique se transforma sous la même influence dans ce passage des temps anciens aux temps modernes. Le *trimètre*, ou vers ïambique de six pieds, donna naissance à l'un des vers les

[1] Le moyen âge nous a laissé d'autres exemples de ces vers informes. Muratori (*Antiq. ital. medii ævi*, t. III, diss. XL, p. 681) donne une épitaphe de l'an 638, dont voici le commencement :

Quis mihi tribuat, ut fletus céssent imménsi,
Et luctus animæ det locum véra dicénti?
Licet in lacrymis singultus vérba erúmpant,
De te certissime tuus discípulus lóquor.

En voici une autre du huitième siècle (*Ibid.*, p. 680) :

Hic sacra beati membra Cumiáni solvúntur,
Cujus cœlum penetrans anima cum ángelis gáudet.
Iste fuit magnus dignitate, génere, fórma.
Hunc misit Scotia fines ad Itálicos sénem.
Locatur Ebovio Domini constrictus amóre,
Ubi venerandi dogma Columbáni servándo,
Vigilans, jejunans, indefessus, sidule (sic) *órans, etc.*

plus usuels chez presque tous les peuples de l'Europe; mais le modèle latin a subi une métamorphose si complète, les copies modernes y ressemblent si peu, qu'il est nécessaire de démontrer la filiation à l'aide de la forme intermédiaire que le vers antique prit dans les rhythmes latins des premiers siècles du moyen âge. On le reconnaît encore dans cette complainte, qu'un moine de Bobbio fit sur la mort de Charlemagne [1] :

A solis órtu usque ad occidua,
Littora màris planctus pulset péctora !
Heu mihi misero !
Ultramarina agmina tristitia
Tetigit ingens, cum mœrore nimio.
Heu mihi misero !
Franci, Romàni atque cuncti créduli
Luctu pungúntur ac magna moléstia.
Heu mihi misero !

Les grands vers sont de douze syllabes et ont deux accents fixes, sur la quatrième et la dixième. Ils ont avec le trimètre ïambique le même rapport que les vers du psaume abécédaire de saint Augustin avec le tétramètre trochaïque. Plusieurs longues de l'ïambe sont remplacées par des syllabes accentuées ; les longues les plus rapprochées de la césure et de la fin du vers le sont constamment, et ce changement s'opéra d'autant plus facilement que ces longues avaient déjà eu l'accent tonique dans la plupart des trimètres antiques. Pour rendre la ressemblance plus sensible, il faut choisir des trimètres composés de douze syllabes, et terminés par un mot de plus de deux syllabes :

Phaselus ille quem videtis, hóspites,
Ait fuisse navium celérrimus.

[1] Bouchaud (*Essai sur la poésie rhythmique*, 1763, p. 110) la donne d'après Muratori, *Rer. ital.*, t. II, p. 690.

Nous ajoutons un autre rhythme du même genre, composé pour la garnison de Modène, au commencement du dixième siècle [1] :

O tu qui sérvas armis ista mœ́nia,
Noli dormire, moneo, sed vigila,
Dum Hector vigil exstitit in Tróïa
Non eam cépit fraudulenta Grǽcia

. . . .

Vigili vóce avis anser cándida
Fugavit Gállos ex arce Romúlea.

Si ces rhythmes tiennent d'un côté du mètre antique dont ils proviennent, ils se rattachent de l'autre aux vers modernes qui en sont nés à leur tour, le vers français de dix syllabes et l'hendécasyllabe italien.

Quand Promethée eut forme son imáge
D'un marbre blánc façonne par ses maíns.

Ces vers ont la même mesure et les mêmes accents fixes que les rhythmes latins qu'on vient de lire. Les modifications qui s'y sont introduites n'ont rien d'arbitraire : la nature même de la langue française les amena nécessairement. Dans les mots français, les syllabes qui suivent l'accent tonique se sont émoussées au point de ne laisser qu'un *e* muet ou de disparaître complétement : *imáginem* est devenu *image*; *mánus* ou *mánibus* est devenu *mains*. Les vers français ne pouvaient donc plus avoir que dix ou onze syllabes. En outre, la césure a été rapprochée de la 4[me] syllabe pour faire mieux ressortir l'accent, qui est peu accusé dans la

[1] Muratori, *Antiq. ital. medii ævi*, t. III, p. 709. — La ressemblance de ces rhythmes et des hendécasyllabes italiens ne lui a pas échappé.

langue française. L'italien, qui accentue plus énergiquement, pouvait être moins rigoureux sur la place de la césure :

Canto l'arme pietóse e'l capitáno
Che'l gran sepólcro liberó di Cristo.

Et comme cette langue a conservé des mots accentués sur l'antépénultième (*sdruccioli*), on peut y donner à ce ce vers douze syllabes, absolument comme dans les rhythmes latins :

Solca nell' ónde e nell' aréne sémina
E tenta i vaghi vénti in rete accógliere
Chi fonda sue speránze in cor di fémina.

L'accent du milieu est tantôt sur la 4me, tantôt sur la 6me syllabe, ce qui rappelle les deux césures (penthémimère et hephthémimère) du trimètre latin. Mais, dans le premier cas, le vers reçoit un troisième accent de rigueur à la huitième place, et prend ainsi un mouvement ïambique assez prononcé.

Ce mouvement est encore plus sensible dans le vers correspondant des langues du Nord, le vers de Shakspeare et de Schiller.

Auf diese Bánk von Stein will ích mich sétzen,
Dem Wánderĕr zur kúrzen Rúh bereitet.
Denn híer ist keine Heimat : jéder treibt
Sich ăn dem ándern rásch und frémd vorúber.

Ces vers sont des trimètres tronqués, comme les vers français de dix syllabes. Il y a cependant cette différence que, dans les vers allemands et anglais, la plupart des longues du mètre antique sont remplacées par des syllabes accentuées, tandis que, dans les vers

français, les accents ne se sont fixés qu'à la fin et à la césure. Les rhythmes latins du quatrième siècle offraient déjà la même différence. Les vers français se comparent au psaume abécédaire de saint Augustin et à quelques autres rhythmes que nous avons cités; les vers allemands et anglais ressemblent aux hymnes de saint Ambroise, au *Díes íræ, díes illa,* et à une foule de chants du moyen âge.

Nous ajoutons une inscription curieuse, évidemment rédigée en quasi-hexamètres par un compatriote, et peut-être un contemporain de Commodien. Elle se trouve sur un sarcophage récemment découvert à Constantine, et vient d'être publiée par le *Journal général de l'instruction publique,* du 30 mai, d'après une correspondance *du Toulonnais.* Voir aussi nos observations, ainsi que celles de M. Dübner, dans le numéro du 30 juin. Nous donnons l'épitaphe comme nous l'avons constituée dans notre lettre à la rédaction de ce journal :

Hic ego, qui taceo, versibus mea vita (p. *meam vitam*) *demónstro.*
Lucem clara (p. *claram*) *frui|tus et témpora sùmma.*
Præcilius, Cirtensi lare, argentari|am exibui (sic) *ártem.*
Eydes (l. *Fides*[1]) *in me mira fuit semper et véritas ómnis.*
Om|nibus communis ego : cui non misértus ubique?
Risus, luxuria (p. *luxuriam*[2]) *semper fruitus cun* (sic) | *cáris amícis.*
Talem post obitum dominæ Valeriæ non invéni pudícæ.
Vitam, cum potui, | *gratam habui cum cónjuge sánctam* (p. *sáncta*).
Natales honeste meos centum celebrávi feijces (l. *felices*). |
At venit postrema dies, ut spiritus inania mémpra (sic) *relíquat* (sic).
Titulos, quos legis, vivus meæ | *mórti parávi.*
Ut voluli (l. *voluit*) *fortuna, nunquam me desèruit ipsa.*
Sequimini tales : hic vos exspécto : venitæ (sic).

Quant à notre ponctuation, nous ferons observer qu'aucun vers n'enjambe sur le vers suivant, chose assez naturelle, puisque ces vers ne sont au fond que des lignes à chute pareille, et que le tout se compose

---

[1] Cette correction évidente, ainsi que celles de *felices* et *voluit* aux v. 9 et 12, est du corrospondant du *Toulonnais*.

[2] *Frui* est construit avec l'accusatif, comme au v. 2.

de petites phrases mises bout à bout, qu'il ne faut pas chercher à lier entre elles. Voici, du reste, la traduction que nous hasardons : « Moi, qui repose ici silencieusement, je raconte ma vie en vers. J'eus une existence brillante et une vie très-longue (ou bien : une naissance illustre et une position élevée ?). Je m'appelais Précilius, j'habitais Cirta, j'exerçais la profession de banquier. Je fus d'une loyauté rare et d'une droiture parfaite. Je fus affable pour tout le monde : quel malheureux ai-je jamais repoussé? J'ai toujours partagé plaisirs et bonne chère avec de doux amis. Après la mort de dame Valérie, la chaste, je n'ai pas trouvé sa pareille. J'ai mené, tant que cela m'était donné, une vie douce avec cette épouse vertueuse. J'ai célébré décemment cent heureux jours de naissance. Mais le dernier jour arrive, qui fait sortir le souffle des membres inertes. L'inscription que tu lis, je l'ai de mon vivant préparée pour ma mort. Comme cela plut à la fortune, elle ne m'abandonna jamais. Suivez-moi après uue vie pareille : je vous attends *ici* : venez. »

M. Dübner reconnaît aussi des vers quasi-héroïques dans cette épitaphe. Nous voyons avec plaisir notre opinion confirmée par celle de ce savant philologue ; mais nous ne pouvons nous empêcher de penser qu'il se donne trop de peine pour mettre ces vers sur leurs pieds, en les scandant tantôt suivant la quantité, tantôt suivant l'accent, quelquefois en dépit de l'un et de l'autre. Il est obligé d'allonger l'*i* de *frúitus* (v. 2 et 6), il regarde *versibus* (v. 1) comme un anapeste, en prétendant que le pronom possessif *meam*, qui ne fut jamais enclitique, et qui se rattache nécessairement au mot suivant (*vitam*), rejette son accent sur la dernière syllabe du mot précédent. Encore ne réussit-il à trouver les six pieds qu'à force de changements considérables. Au v. 7, le nom *Valeriæ* serait ajouté après coup ; au v. 9 il faudrait *centum agitavi*; le v. 10 est remanié ainsi : *At veniet, ut spir'tus inania membra relinquat*. On hésiterait à prendre de telles libertés avec un manuscrit transmis de copiste en copiste ; dans une inscription authentique, gravée sur la pierre, elles ne nous semblent pas admissibles. Ce monument est précieux pour la connaissance de ce vers barbare : son importance consiste précisément eu ce qu'il remonte au temps de la rédaction même et qu'il exclut les conjectures d'une science ingénieuse. Il nous confirme dans les vues que nous avons exposées plus haut. Avouons que les vers sont souvent trop longs ou trop courts, qu'ils n'ont de régulier que les deux accents de la fin, et que le commencement n'offre qu'une vague image de l'hexamètre. Le dernier vers, qui vaut mieux que les autres pour le tour comme pour la facture, est peut-être un de ces refrains d'épitaphe tombés dans le domaine public, et à l'usage de tout le monde.

Nous venons de lire les deux articles de M. Quicherat sur l'origine du vers décasyllabe, dans la *Revue de l'instruction publique*, du 31 mai, et

surtout du 21 juin. Nous sommes charmés de nous rencontrer sur quelques points avec le savant auteur du *Thesaurus poeticus*, que nous avons souvent consulté pour cet ouvrage ; cependant, nous ne croyons pas que le vers saphique, le vers phalécien, le vers asclépiade, etc., doivent figurer parmi les ancêtres de notre vers de dix syllabes. Ces mètres lyriques ne semblent pas avoir été transformés en rhythmes populaires, ils n'ont pas toujours un accent à la quatrième syllabe, et ils n'y ont jamais l'*ictus* métrique (temps fort).

CHAPITRE X.

DE L'ACCENT LATIN DANS LES LANGUES ROMANES.

DIEZ, *Grammaire des langues romanes*, I, page 116 et suiv.

BENLOEW, *Accentuation dans les langues indo-européennes*, II[e] partie, page 196-214, et 247-250.

A. Place de l'accent.

I. FERMETÉ DE L'ACCENT ANCIEN DANS LES LANGUES MODERNES.

Rien n'est plus frappant que le contraste que présentent, sous le rapport de la quantité et de l'accent. la langue latine et les idiomes modernes qui en dérivent. Les valeurs prosodiques, si robustes dans l'une, sont à peu près annihilées dans ceux-ci; l'accent, au contraire, qui pesait relativement peu dans la métrique et même dans la prose des Romains, est maintenant l'âme et le régulateur des langues auxquelles le latin a donné naissance. Or, cet accent est bien l'accent latin, puisque dans la plupart des mots il n'a pas changé de place; il s'est maintenu, lorsque tous les autres éléments se sont modifiés, amoindris, effacés (Ex.: fr. *tiéns* = *téneo*; *tenóns* = *tenémus*; *âme* = *ánima*; *ánge* = *ángelus*; *talént* = *taléntum*; ital., *lódola* = *alaúda*, etc.). Il avait déjà eu une certaine uniformité, une certaine roideur dans la langue latine; son énergie croissante empêcha les filles du latin de trop dégénérer, comme il advint aux dialectes sortis de

l'ancien *hindou* [1], et leur conserva quelques traits de la langue mère. C'est cette certitude où nous sommes, que l'accent moderne des idiomes néo-latins est le continuateur de l'ancien accent latin, qui nous donne le droit et nous impose le devoir d'en dire ici quelques mots.

Comme il acquit sa prépondérance aux dépens de l'équilibre qui avait existé autrefois entre la durée des syllabes et la tension de voix avec laquelle on les prononçait, il devait se trouver, par suite de la chute ou de l'apocope des désinences, sur des syllabes où le latin ne l'aurait pas toléré. Ainsi, l'italien, l'idiome le plus fidèle aux anciennes traditions, l'a quelquefois sur la dernière, par ex. dans *maestà*, *virtù*, *città* (lat. *majestâtem, virtûtem, civitâtem*); le français l'y a toujours lorsque ses mots ne se terminent pas par une syllabe muette.

II. DÉPLACEMENT DE L'ANCIEN ACCENT.

Mais comme l'accent est plus mobile en latin que dans les langues teutoniques, où il reste constamment attaché à la syllabe radicale, cette mobilité se retrouve *en partie* dans les idiomes modernes, moins toutefois dans l'italien que dans l'espagnol, et moins dans l'espagnol que dans le français. N'oublions pas, non plus, que le développement des langues n'est jamais l'œuvre de la raison, mais bien plutôt de l'instinct; et nous ne nous étonnerons pas si nous voyons cet instinct s'égarer plus fréquemment dans les pays où le latin ne fut pas tout d'abord la langue nationale, et où il

[1] *Accentuation*, p. 202.

s'y mêla de bonne heure des éléments tudesques et barbares.

Déplacement d'accent, commun à toutes les langues romanes.

α. Dans la désinence *íolus*, indiquant des diminutifs, l'accent passa de l'antépénultième à la pénultième. Les langues modernes s'efforcèrent de faire des voyelles *i o* une diphthongue, et elles ne parvinrent qu'à former un *concrétif*. Or, les *concrétifs*, comme l'a prouvé M. Bergmann dans sa *Théorie de la quantité prosodique*, ont l'accent constamment sur la seconde voyelle; tandis que les véritables diphthongues l'ont toujours sur la première (*áu, ái, éi,* etc.). Cette règle nous explique l'italien *figliólo*, l'esp. *hijuélo*, le franç. *filleúl* à côté de *filíolus*; l'italien *abéte, paréte*, esp. *paréd*, à côté du latin *abietem, parietem*. Nous avons rencontré des formes comme *ábjete* (ou *abjéte*?), *párjete* (ou *parjéte*?) déjà dans les poëtes romains.

β. Des syllabes d'une longueur douteuse (par ex. dans les positions faibles) ont souvent l'accent dans les langues modernes, quoiqu'elles ne l'aient pas eu en latin. : ital. *allégro* (*álacrem*); *colúbro* (lat. *cólubrum*, ou *colúbrum*); *intéro* (l. *íntegrum*); *penètro* (l. *pénetro*), etc.; espagnol, *alégre, intéro, teniébla* (l. *ténebræ*), etc.; français, *couleúvre, entiér*. Rappelons, toutefois, ce qui a été dit de l'énergie déjà fort sensible de l'accentuation latine du temps d'Auguste. Comme elle ressemblait déjà davantage au temps fort, il lui était de plus en plus difficile de franchir une pénultième longue, ne le fût-elle que par position faible. C'est ainsi que l'accent pouvait se fixer sur la pénultième de *colúbri*, déjà considéré généralement comme *bacchius* à l'é-

poque classique de la littérature latine. Cependant la langue, dans des cas analogues, a dû hésiter plus d'une fois. C'est ainsi que l'Italien dit encore aujourd'hui *célebre, ténebre* (= lat. *célebrem, ténebræ*) [1].

γ. Les déviations de l'accent primitif sont beaucoup plus fréquentes et infiniment moins rationnelles dans la conjugaison. On y remarque :

1° La confusion de la 2me et de la 3me conjugaison : ainsi, *rispóndere* (ital.) et *répondre* diffèrent, quant à l'accent de *respondêre*; *sapére* (ital.) et *savoír* de *sápere* (lat.); *recevoír* de *recípere*.

2° Quelques verbes de la 3me conjugaison gardent à l'infinitif l'accent sur la syllabe où il se trouvait au présent : ital. *cólgo*, infin. *cógliere* lat. *cólligo, colligere*; *érgo, érgere* = lat. *érigo, erígere*; *pórgo, pórgere* = *pórrigo, porrígere*; *bátto, báttere* du latin *báttuo, battúere*; comp. le franç. *bats, battre; couds, coudre* (lat. *cónsuo, consúere*). Quelque chose de semblable s'était présenté dans les formes latines *pórgo* et *pórrigo*, *súrpit, surrípere* et *súrpere*, etc. Dans *cuópro*, franç. *coúvre*, lat. *coopério*, l'accent s'est reporté en arrière sur la première syllabe.

3° En général, l'accent ne reste pas sur l'antépénultième au présent, mais il passe à la pénultième, par ex., ital. *stímo* (cependant on trouve aussi *éstimo*); esp. *determíno, imagíno*, franç. *j'estíme, j'imagíne, je dispúte*. Cette règle s'applique surtout au français; l'ita-

[1] On sait que les noms dans les langues modernes ont formé leur singulier de l'accusatif sing. (*buono* = *bonum*, *imperatóre* = *imperatórem*, *leóne* = *leónem*), leur pluriel tantôt du nominatif (comme en italien ; *pórte, sérvi, uómini* = *portæ, servi, hómines*), tantôt de l'accusatif pluriel (comme en espagnol : *ricos hombres, los servos, los caballeros*, etc.). V. l'ouvrage de Diez, au chapitre de la déclinaison.

lien n'en fournit que quelques exemples isolés, par ex. *decóro, neglígo, impéro, ripéto, repúto*; mais, en revanche, *récito, mérito*, et même à la 3me pers. plur. *récitano, méritano* = lat. *recitant, meritant*.

4° La 1re et la 2e pers. plur. du prés. de l'indic. accentuent la désinence, même lorsqu'elle est brève en latin. Ainsi, ital. *vendiámo, vendéte*; franç. *vendóns, vendéz*, à côté de *véndimus, vénditis*. Le nombre des exceptions est petit; les plus remarquables sont, ital. *díte, fáte*; franç. *dítes, faítes*, du latin *dícitis, fácitis*;

5° La 1re pers. plur. du parf. porte l'accent de l'antépénultième en avant sur la pénultième : par ex. *ital. facémmo* = lat. *fécimus*; vieux fr. *fesísmes*. Cependant, lorsque deux voyelles se rencontrent, la première peut reprendre l'accent : ital. *cantámmo*, fr. *chantâmes*, de *cantávimus, cantáimus*; ital. *fúmmo*, fr. *fûmes* = *fúimus*; mais esp. *fuímos*.

6° La 3me pers. plur. du même temps retire au contraire l'accent de la pénultième à l'antépénultième : it. *fécero* = lat. *fecêrunt*; fr. *tínrent, túrent* = lat. *tenuêrunt, tacuêrunt*. Les Espagnols et les Portugais sont restés en général fidèles à l'accentuation latine, qui elle-même, comme nous savons, n'était pas dans ce cas particulier d'une stabilité absolue.

7° La 1re et la 2me pers. plur. de l'imparf. du subj. retirent l'accent pareillement de la pénultième à l'antépénultième dans l'italien, l'espagnol et le valaque. Ital. *cantássimo, cantáste*, etc. Mais le français règle son accent cette fois sur l'accent latin : *chantassións, chantassiéz* répondent à *cantavissêmus, cantavissêtis*[1].

---

[1] Les langues néo-latines ont créé des formes nouvelles pour certains temps, tels que le futur et le conditionnel. Ces formes ont l'accent

8. *Dérivation*[1]. Dans les idiomes modernes, la dérivation n'est *vivante* et *productive*, pour nous servir de ce terme, que lorsqu'elle est représentée par une syllabe entière du mot, et que cette syllabe a l'*accent*. Les autres dérivés se sont pour ainsi dire pétrifiés; les langues n'ont plus aucune connaissance de la signification primitive attachée à leurs terminaisons. De ce dernier genre sont : *bulum, bra, elis, monium, ester, idus*, etc. (Ex. *patibulum, latebra, fidelis, testimonium, campestris, putridus*, etc.) Aussi, ces dérivés sont-ils sujets à des mutilations de tout genre. Qui reconnaîtrait l'ancienne désinence dans l'ital. *freddo*, esp. *frio*, franç. *froid* (lat. *frig-idus*), ou bien dans le portugais *limpo* (du lat. *limp-idus*), ou, enfin, dans le français *frêle* de l'ancien *frágilis?*

Lors donc que les langues néo-latines veulent donner de la vie à ces désinences, elles les accentuent, et c'est ainsi qu'elles changent *ĭa* en *īa* (ital. *cortesía*, franç. *courtoisie*), *ĭnus* en *īno* (ital. *cristallíno*); *ĭcus* en esp. *iégo* (*indiégo* = *índicus*), *íolus* en *iólo* (italien *figliuólo*), etc.

---

sur l'avant-dernière, et même sur la dernière, contrairement au principe de l'accentuation latine. Ainsi on dit : ital. *canteró*, esp. *cantaré*, fr. *chanterai*, — ital. *canteria*, esp. *cantaría*, fr. *chanterais*, — ital. *canterèi*. On sait que ces mots sont composés de l'Infinitif et de différents temps du verbe *avoir* : *cantar* + *hó*, *cantar* + *hé* (encore séparable en espagnol et en portugais), *chanter* + *ai*. De même : *cantar* + (*av*) *ía*, *chanter* + (*av*) *ais*. Enfin, *canterei* = *cantar* + *ébbi* (*hábui*), -(*av*) *ésti*, -*ébbe*, etc. Les désinences *ó*, *é*, *ía*, *éi*, *ai*, *ais* ont été assez vivaces pour fixer l'accent et pour le conserver. Ces rares exemples de formes synthétiques nouvelles sont une des preuves les plus énergiques en faveur du système d'après lequel tous les mots simples susceptibles de flexion étaient oxytons à une époque primordiale (V. *Accentuation*, p. 50).

[1] Diez, II, p. 220.

Déplacement irrégulier de l'accent, surtout dans le provençal et le français.

Tous les idiomes néo-latins fournissent des exemples isolés d'une déviation anormale de la règle formulée plus haut, que l'accent latin se maintient généralement à son ancienne place. Mais ces exemples ne sont nulle part si nombreux qu'en provençal et en français, langues dans lesquelles l'accent ne peut remonter au delà de la pénultième. La raison en est que, par suite de contractions et d'apocopes sans nombre, l'accent s'était porté dans la plupart des mots sur la dernière syllabe, et avait habitué l'oreille à l'y chercher et la langue à l'y mettre. Toutes les irrégularités en provençal et en français s'expliquent donc par une fausse analogie. Elles se rencontrent surtout dans les suffixes dérivatifs, dénués d'accent en latin.

Icus, ica, dans *catholique* (prov. encore *cathólic*); *musique* (*música*), *harmonique,* etc.; *physique* (prov. *fesíca*); *portique* et prov. *portèque.* Mais ce dernier mot a une forme plus ancienne, qui est plus conforme à la marche organique des langues : *pórche* = *pórticus.*

Icem, par ex. franç. *souris* (*sóricem*), prov. *sorítz.*

Idus, par ex. franç. *aride* (*áridus*), à côté du prov. *arre,* qui est régulièrement formé; et *rigide* à côté de *roide.* La langue a attaché un sens particulier à chacune de ces formes.

Ilis, dans *facile, fertile,* et dans *fragile, habile,* à côté de *frêle* et de l'anglais : *able. Nóble* se disait quelquefois *nobíle* chez les anciens; mais dans *humble* (esp. *humilde*), *grêle* = lat. *grácilis,* la règle l'a emporté.

Inem, par ex. franç. *origíne* (*originem*), vieux franç. *ordéne* = lat. *órdinem; vergíne* (auj. *vierge*) = lat. *vírginem*, etc.

B. Son de l'accent latin dans les idiomes néo-latins.

Nous avons vu, dans le premier chapitre de ce traité, que chez les Indous et les Grecs les accents n'ont été qu'une notation musicale de la langue; en latin, leur caractère s'était déjà sensiblement modifié. Cependant, quoique moins variés et plus roides, ils étaient loin d'être déjà ce qu'ils sont aujourd'hui : un coup, un appui de la voix, qui, en donnant une force prépondérante à la syllabe sur laquelle il se porte, retire toute vitalité aux autres syllabes du mot. Nous ne savons plus au juste, par quelles transitions insensibles ce changement s'est opéré. Il subsiste, et il a suffi pour modifier profondément l'organisme des langues devenues plus claires, plus simples et plus abstraites.

Si jadis le son *aigu* de l'accent pouvait faire *paraître* un peu plus brève la syllabe, même longue, sur laquelle il se posait, le son *fort*, que l'accent a aujourd'hui, allonge toujours cette syllabe, fût-elle originairement brève. Il n'existe plus de différence réelle entre le circonflexe et l'accent aigu, différence qui résultait du poids des syllabes finales; c'est pourquoi en grec moderne on écrit indifféremment τῶρα ou τώρα. Mais on distingue entre l'accent dit de *produzione*, qui a lieu dans les syllabes ouvertes (par ex. *uómini, Césare*), et l'accent de *rinforzo*, qui a été toujours amené par la double consonnance (par ex. *frónte, átto, góndola*). L'accent de *produzione* allonge la voyelle dans la syl-

labe ouverte, de manière à réunir dans celle-ci toute la force de l'élément *virtuel* et de la quantité. L'accent de *rinforzo* ressemble à la longueur par position des anciens : la double consonnance, qui seule ne pourrait jamais dans nos idiomes modernes empêcher une syllabe d'être brève, soutenue par la force de l'accent, allonge non la voyelle, mais la syllabe.

Le plus grand inconvénient de l'accentuation moderne est d'avoir exactement le même son que le temps fort, ce qui donne lieu à bien des confusions, et ôte à la poésie la base solide et ferme sur laquelle son harmonie se fondait chez les anciens. Dans les langues teutoniques, où l'accent a une énergie particulière, le temps fort en est toujours attiré, dominé, et en dépend aussi complétement qu'il dépendait de la longue dans les langues classiques. Dans les idiomes néo-latins, l'accent n'a pas acquis cet empire absolu sur la langue. Il influe sans doute sur le rhythme, mais ce dernier est constitué plus particulièrement par le nombre des syllabes rigoureusement comptées et par la rime.

Lors donc que dans le vers le temps fort tombe sur une syllabe *faible* (c'est-à-dire privée d'accent), il peut lui donner l'air d'une syllabe forte. *Mortále, naturále* peuvent être prononcés avec deux accents. Si ces mots italiens perdent la voyelle qui forme la désinence, et sont suivis d'un autre mot, ayant l'accent sur la première syllabe, comme *némico, víncolo*, le temps fort peut impunément en poésie remonter à la syllabe qui précède l'accent, et l'on peut dire : *mórtal némico, natúral* ou *nátural víncolo*. C'est ainsi que les mots français reportent, surtout dans un mouvement pathétique, l'accent de la dernière à une des syllabes

précédentes; par ex. *séntiment, chármant.* Cet accent, qui est pour ainsi dire le temps fort de la prose, s'appelle *accent oratoire*[1].

Son de l'accent français.

Le son de l'accent est, en général, assez fort en italien et en espagnol, et très-faible dans la langue française. Il dut y être pourtant très-énergique anciennement, lorsque les influences tudesques y étaient encore vivaces et minaient sans relâche ces désinences, qui se sont conservées plus intactes dans les langues méridionales. Mais, lorsque la langue française s'était fixée, une réaction violente devait se faire sentir. L'accent, étant généralement sur la dernière, devait se faire entendre de moins en moins dans la conversation, l'accent du mot précédent étant toujours émoussé par le mouvement ascendant du mot qui suivait. C'est ainsi qu'on en est venu aujourd'hui à douter s'il existe un accent proprement dit dans la langue française.

---

[1] D'autres causes s'ajoutent à la variabilité de l'accent moderne, et contribuent à rendre moins précise la distinction entre les syllabes *fortes* et les syllabes *faibles*. Il y a dans nos idiomes une foule de mots qui, sans être dépourvus de toute valeur intrinsèque, ne renferment pas d'*idée principale*. Ces mots, surtout lorsqu'ils sont monosyllabes, peuvent être considérés comme syllabes *faibles*, si un mot renfermant une *idée plus forte* se trouve à côté; comme syllabes *fortes* si le mot voisin contient une *idée plus faible*. La *force* et la *faiblesse* des syllabes résidant souvent (dans les langues teutoniques *toujours*) dans la force et la faiblesse des idées, le même mot peut subir dans son accentuation des modifications importantes, suivant que la pensée appuie davantage sur telle ou telle de ses parties.

c. Changements opérés par l'accent latin dans les mots modernes.

1. INFLUENCE DE L'ACCENT SUR LA SYLLABE ACCENTUÉE.

En latin, l'accent n'avait exercé que rarement une action forte et énergique sur les valeurs prosodiques. Nous avons noté soigneusement les faits isolés où cette action se produisait; nous avons signalé aussi une certaine tendance de la langue à étendre la sphère de cette action. Or, ce qui était exception dans la langue ancienne est devenu règle dans les idiomes néo-latins.

Voyelle longue.

Lorsque la voyelle accentuée était anciennement longue, elle conserva ordinairement sa quantité; par ex. *mûrus=múro, mur*. On rencontre néanmoins un grand nombre d'exceptions dans l'italien, comme *brútto = brŭtus; figgere = fĭgere; pióppo = pŏpulus*; *légge = lĕgem*, etc. En français, on trouve *couronne, étrenne= corŏna, strĕna*, etc. Mais si l'accent de *rinforzo* modifie ainsi la *quantité*, il protége en général la qualité des voyelles, c'est-à-dire que *o, u, i, a*, etc., restent *o, u, i, a*, etc., quelle que soit la durée ou la force du son.

Voyelle brève.

Lorsque la voyelle accentuée a été anciennement brève, elle s'allonge sous l'influence de l'accent moderne. Cette loi sépare profondément le latin des idiomes romans. Ainsi, l'*a* de *pădre* (*păter*) se prononce comme l'*a* de *mădre* (l. *măter*); *lăto*, côté (lat.

lătus), a le même son que *lāto*, large (l. *lātus*) ; l'*i*, dans *cĭbo*, mets (lat. *cĭbus*), le même que dans *vīve*, il vit (lat. *vīvit*). Mais la voyelle brève, en s'allongeant, conserve plus difficilement sa qualité que la voyelle originairement longue. Ainsi, *fīdus* devient *fīdo*, mais *fĭdes* se change en *fēde*; *vīvere* reste intact, mais *bĭbere* devient *bēvere;* et si *pīlum* reste *pīlo*, *pĭlus* se transforme en *pēlo*.

Notre intention ne saurait être de passer en revue tous les changements que les voyelles brèves ont subis sous l'influence de l'accent moderne. Disons seulement que l'*e* bref devient *ie* non-seulement en italien, (*nĕgo* = *niĕgo* ; *pĕdem* =*piĕde*, etc.), mais encore en français. Dans *je tiéns*, comparé à *nous tenóns*; *je viéns*, comparé à *nous venóns*, la modification du radical ne provient pas, comme M. Bopp l'avait pensé, du poids plus ou moins considérable des désinences. L'illustre indianiste introduit ici dans les langues modernes un principe qui ne trouve sa pleine application qu'en sanscrit, et qui a déjà bien moins d'action en grec. Cette modification du radical provient de l'*accent seul.* L'*ĕ* primitif de *tĕ́neo*, *vĕ́nio* est devenu diphthongue dans *je tiéns*, *je viéns*, parce qu'il était accentué. Il reste *ĕ* dans *nous tenóns*, parce que dans *tenêmus* il ne l'était pas. Par la même raison *ĕ* s'est changé en *ie* dans *ils tiénnent* (comp. *ténent*), malgré le poids de la terminaison qui, il est vrai, ne se prononce presque plus [1].

O bref se change ordinairement en la diphthongue *uo*, par ex. *buŏno* = lat. *bŏ́nus*; *buŏi* = l. *bŏ́ves*; *duŏle* = *dŏ́let*, etc., etc. En français cet *uo* devient plus fré-

[1] Diez, I, p. 168.

quemment *eu* comme dans *bœuf, œuvre, cœur* = lat. *bŏvem, ŏperam, cŏr*. Mais *mŏdus* et *rŏsa* gardent dans toutes les langues imperturbablement la qualité de leur voyelle radicale; d'où Diez semble inférer avec vraisemblance que l'*ó* de ces deux mots s'allongeait déjà dans la *romana rustica* [1].

Position.

Lorsque l'accent atteint une voyelle suivie de deux consonnes, *il l'abrége toujours* [2]. On sait qu'en latin la position dans *lēctus, ūnctus, scrīptus, pēnsus*, etc., n'empêchait pas la voyelle radicale d'être longue, tandis qu'elle était brève dans *gĕstus, vĕctus, căptus, dĭctus* [3]. Il n'en est pas de même dans les langues romanes, puisque *lūridus* y devient *lŏrdo* (*o* bref), *vīsita* = *vĭsta, débeo* = *dĕggio, dūcere* = *dŭrre, pōnere* = *pŏrre*; à plus forte raison forme-t-on *căldo* de *călidus, tĕngo* de *tĕneo*, etc.

Le français fait encore ici une exception. Comme la seconde consonne dans un très-grand nombre de cas devient muette (par ex, dans : *lard, mort, sourd*); que souvent la première consonne a été retranchée ou s'est vocalisée (par ex. *âme* = *ánima*; *hôte* de *hóspitem*; *mois* de *mensis*; *froid* de *frigidus*), la position a cessé de faire sentir son influence et la voyelle s'est

[1] Diez, I, p. 140.

[2] Nous entendons deux consonnes formant *position*. R ne formait pas nécessairement *position* en latin. Aussi, dans les langues romanes, la voyelle qui précède *br, pr* peut s'allonger. Ainsi l'italien *líbro* répond au latin *lĭber*; *piĕtra* à *pĕtra*; *stūpro* à *stŭprum*. Dans *fĕbbre, lĭbbra* (lat. *fēbris, lībra*), la voyelle s'est abrégée.

[3] Voir plus haut au chap. II.

allongée. Quant au provençal, il semble quelquefois conserver la brièveté de la voyelle, même après la suppression de la seconde consonne. Car *tăn* (pour *tántus*) n'y rime pas avec *mān* (de *mănus*) ; ni *talĕn* (de *talén-tum*) avec *bēn* (de *bĕnĕ*).

II. INFLUENCE DE L'ACCENT SUR LES SYLLABES QUI SUIVENT LA SYLLABE ACCENTUÉE.

Il va sans dire qu'il ne saurait y avoir de syllabe forte ou de voyelle longue après la syllabe accentuée, qui seule réunit en elle toute la force du mot, et qui seule peut être envisagée comme longue. Ainsi, les mots latins *ámā*, *cóntrā*, *ménsās*, deviennent *ámă*, *cóntră* (ital.); *mésas* (esp.); *aíme*, *cóntre* (fr.). On le voit, ici encore le français s'est éloigné le plus de la langue mère. Par suite d'apocopes sans nombre et de l'affaiblissement général des voyelles finales (encore *a*, *o*, *e*, en italien), tous les mots de la langue qui n'ont pas l'accent sur la dernière, y ont un *e* muet.

Lorsque les idiomes romans suppriment la voyelle de la pénultième dans des mots latins accentués sur l'antépénultième, comme dans *cáldo*, *opra*, *posto*, *orecchio* (lat. *aurícula*), ils ne font que suivre le précédent de la langue mère (V. chap. VII). Le français, comme de raison, fait ici un pas de plus. Les mots latins *caldus*, *opra*, *circlus*, *spectaclum*, *sæclum*, y deviennent *chaud*, *œuvre*, *cercle*, *spectacle*, *siècle*.

Lorsque, par suite de la syncope d'une voyelle, trois consonnes se rencontrent, la consonne du milieu est retranchée. Ce cas est fréquent en provençal et en français : par ex. *presb'ter* = *prêtre* ; *carp'nus* = *charme*; *hosp'tem* = *hôte*; *ductilis* = vieux français

doille; pert'ca = perche, *solv're = soudre* (*d* euphonique). Mais *s* et *r* ne sauraient être supprimés; ils se maintiennent aux dépens d'autres consonnes: par ex. *lacr'ma = larme*; *prox'mus* = vieux franç. *proisme*; *fabr'car* = port. *fargar*.

Dans *manger*, *venger = mand'care*, *vind'care*; *mêler = mesc'lar*; *nicher=nid'ficare*; *blâmer =blasph'-mare*; *compter=comp'tare*; *mâcher=mast'care*, etc., on peut se demander si la syncope a eu lieu d'abord à l'infinitif ou au présent (*mange*, *venge*, etc.). Si c'est à l'infinitif, une syllabe qui précédait l'accentuée a été supprimée, et ces verbes doivent être classés dans le paragraphe suivant; si c'est, au contraire, au présent, nous leur avons assigné leur place véritable: car alors la syllabe supprimée suivait la syllabe forte (*mánge = mánd'co*, etc.).

III. INFLUENCE DE L'ACCENT SUR LES SYLLABES QUI PRÉCÈDENT LA SYLLABE ACCENTUÉE.

Les voyelles qui se trouvent dans les syllabes faibles qui précèdent la forte s'abrégent généralement; mais ces syllabes elles-mêmes ont une plus grande fermeté que celles qui suivent la syllabe accentuée. Que l'on compare maintenant pour l'abréviation des voyelles les formes modernes (italiennes) : *ĭnfĭníto*, *gĭnépro*, *nătŭrále*, *rĕgína*, aux mots latins : *īnfīnîtus*, *jūnĭpĕrŭs*, *nātūrâlis*, *rēgîna*. Quand la syllabe accentuée est précédée de plusieurs qui ne le sont pas, la plus rapprochée est la plus faible. Ainsi, dans *infiníto* et *naturále*, les premières syllabes *in* et *na* sont plus fortes que *fi* et *tu*, sur lesquelles réagit déjà toute la force de l'accent (V. chap. VII et chap. V au commencement).

Les diphthongues sont abrégées comme les voyelles longues. *Ascoltáre, agósto, orécchio, estáte, cipólla, finócchio,* sont des formes amoindries de : *auscultâre, augústus, auricula, æstâtem, cœpúlla, fœniculum.* Même lorsque la diphthongue reste, ou qu'une nouvelle vienne à naître, la syllabe n'en est pas moins faible; par ex. : *aŭtúnno* (ital.), *aŭróra* (esp.), *oĭseaú* (franç.)=*aūctúmnus, aūrôra, aūcélla; suŏnáre* (ital.), *aŭcír, aŭbrír* (portug.)= *sŏnâre, ōccīdere, ăpĕrīre,* etc. La langue française seule a conservé quelquefois la longueur à une voyelle qui précède la syllabe accentuée, par ex. dans *tûteúr, entêté,* etc.

Mais le plus souvent c'est elle qui a le moins ménagé les anciennes formes latines : pour arriver à l'unité la plus concentrée du mot, pour franchir rapidement les syllabes faibles, elle a usé plus que toutes les autres des syncopes et des contractions les plus violentes. Ainsi *bibitôrem, abbatíssa, catêna, forcadûra, vagîna, Ludovîcus, matûrus, pagênse, redemptiônem, regîna, rotúndus, secûrus, vitéllus,* deviennent *beveór, abbeésse, chaîne, forcheúre, gaîne, Loeìs, meúr, païs, raançón, roïne, reónd, seúr, veél* dans l'ancien français, avant de s'arrêter à la forme définitive qu'ils ont aujourd'hui. La mutilation rend presque méconnaissables les mots primitifs dans *bergér* de *berbicárius, semaine* de *septimâna, carême* de *quadragésima, témoin* de *testimónium ; dé* (*déel*) pour *digitâle.* L'italien même a des formes comme *gridar* de *quiritare, scúro* de *secúrus, tríaca* de *thēríaca, brína* à côté de *pruína,* etc.

Si les *syncopes* et les *contractions* à l'intérieur des mots appartiennent plus particulièrement au français, les langues méridionales, l'italien surtout, ont pratiqué plus largement l'*aphérèse.* C'était un moyen moins

rude d'alléger le mot et d'arriver à la syllabe forte [1].

Aphérèse de l'*a* : ***lódola*** (lat. ***alaûda***); ***bottéga*** (l. ***apothêca***) ; ***rágna*** (l. ***aránea***) ; ***réna*** (l. ***arêna***).

Aphérèse de l'*e* et de l'*æ* : ***chiesa*** (l. ***ecclesia***); ***vescóvo*** (l. ***episcopus***) ; ***befánia*** (l. ***epiphánia***) ; ***ruggine*** (l. ***ærúginem***).

Aphérèse de l'*i* : ***nello*** (l. ***in illo***) ; ***verno*** (l. ***hibérnus***) ; ***rondine*** (l. ***hirúndinem***) ; ***Spágna*** (l. ***Hispánia***) ; ***stória*** (l. ***historia***).

Aphérèse de l'*o* et de l'*u* : ***cagione*** = l. ***occasiônem*** ; ***bróbbrio*** = l. ***oppróbrium***; ***licorno*** = l. ***unicornis***.

Aphérèse de la consonne et de la voyelle : ***Sdegno, scortese*** = ***disdegno, discortese. Fánte, stròmento, scipido, fra*** de : ***infántem, instruméntum, insipidus***, et ***infra. Bílico*** de ***umbílicus, tondo*** de ***rotúndus, mentre*** de ***dum + intra*** ; ***desso*** = ***medésso*** de ***met + ipse***, et d'autres pronoms et particules. Les noms propres, à cause de leur usage familier, sont naturellement fort sujets à l'aphérèse. Par ex. ***Salonichi*** = ***Thessalonike*** ; ***Bastiáno*** = ***Sebastiano***, etc.

Aphérèse dans l'espagnol : ***Bíspe, pístola*** = ***episcopus, epistola. Relóx*** = ***horológium*** ; ***cobrár*** = ***recuperâre, tondo*** (cerceau) = ***rotúndus***, etc.

Aphérèse dans le portugais : ***Nô*** = ital. ***nello*** = lat. ***in illo*** ; ***namorar*** (lat. ***in + amor***) ; ***doma*** = ***hebdómadem***, etc.

Dans la langue française, il n'y a guère d'exemple d'une aphérèse véritable, sauf l'article *le, la*, de *ille, illa*, et quelques mots dérivés de l'italien comme *fantassin* (ital. *fante, fanteria* [2]).

---

[1] *Accentuation*, p. 213 et suiv.

[2] Sur le verbe *voler*, que Diez voudrait faire venir de *involare*, et

CONCLUSION.

Nous pensions écrire l'histoire de l'accent latin, et nous nous sommes surpris à faire l'étude et l'analyse du vaste organisme de l'idiome latin. Nous l'avons pris à son origine; nous l'avons suivi pas à pas jusqu'à son glorieux épanouissement; nous ne l'avons pas abandonné à l'époque de sa décadence et de sa dissolution. L'accent a été bien défini par Diomède : ***l'âme du mot***. Aussi, quand l'instrument de la pensée d'un grand peuple a péri, l'âme en a survécu, et a donné naissance à une foule d'idiomes nouveaux, qui ne le cèdent guère à l'ancien pour le nombre des chefs-d'œuvre qu'ils ont produits.

Cette chute des belles formes poétiques d'une langue primitive, la ruine de ses valeurs prosodiques, le triomphe absolu d'un élément qui représente d'une manière plus intime la pensée, la réflexion, cet esprit d'analyse de races moins jeunes et plus mûres, sont de grands phénomènes qui n'appartiennent pas seulement au génie de la langue latine et de ses filles, mais qui se reproduisent avec des caractères divers dans tous les groupes de la grande famille indo-européenne. Nous les retrouvons dans les dialectes indous proprement dits, dans le grec ancien et le grec moderne; nous les reconnaissons avec des traits singulièrement accusés dans les langues germaniques qui, en retenant l'accent sur le radical, et en rejetant

---

que nous croyons dériver de *vola*, creux de la main (goth. *lofa*), voyez *Accentuation*, p. 211.

de bonne heure une synthèse compliquée, semblent avoir été les dépositaires privilégiées de la pensée abstraite. Nous rencontrons même dans les langues slaves le triomphe de l'accent au milieu de flexions variées, multiples et difficiles, héritage des premiers temps de notre race qui s'y est conservé presque intact. Enfin, nous trouvons ce même progrès de la synthèse à l'analyse, de la prédominance de la quantité à celle de l'accent dans les idiomes *sémitiques*, dans l'hébreu, dans l'arabe et dans cette langue où les pensées musulmane et indoue se sont croisées et fondues, dans le *persan*. Donc, comme les deux races les plus importantes de notre globe, celle de *Japhet* et celle de *Sem*, décèlent dans le développement et la marche historique de leurs idiomes une même grande loi, nous osons dire que cette loi est inhérente à l'esprit humain, et nous terminons en répétant ici ce qui a été dit ailleurs[1] :

L'histoire de l'accent n'est autre chose que celle du principe logique qui, parti de bien faibles commencements, finit par envahir toutes les formes, par se soumettre et l'ordre des mots et la versification de toutes les langues.

---

[1] Benloew, *Accentuation*, p. 296.

CHAPITRE XI.

DES INSCRIPTIONS ACCENTUÉES.

On trouve, dans un certain nombre d'inscriptions latines, des signes qui ressemblent à des accents, mais dont la valeur réelle est restée jusqu'ici problématique. Nous essayerons de déterminer le sens de ces signes. S'ils ont quelque rapport avec l'accent tonique, ils serviront à en éclairer la théorie; s'ils y sont étrangers, il ne sera pas inutile de constater ce fait, afin d'être sûr de n'avoir laissé en dehors de nos recherches aucun élément qui s'y rattache de près ou de loin.

Les inscriptions accentuées (nous nous servons de ce mot, sans vouloir préjuger la question), appartiennent la plupart aux deux premiers siècles de l'empire. Les plus anciennes ne semblent pas remonter plus haut que le règne d'Auguste. Elles deviennent rares au troisième siècle; une inscription accentuée de l'an 225 après notre ère, et une autre de 317 ou de 330 [1], sont peut-être les plus récentes de celles qui portent une date précise. On y voit des signes accessoires placés soit au-dessus, soit à côté de la partie supérieure de certaines lettres, qui sont presque toujours des voyelles. Ces signes ont le plus souvent la forme d'un accent aigu, quelquefois celle d'une apostrophe ou d'un esprit doux. Mais ces figures ne se

[1] V. plus bas aux nos 13 et 85.

distinguent pas toujours très-nettement : il y en a d'intermédiaires, de plus ou moins arrondies. L'accent grave est rare et isolé ; un monument présente une espèce d'accent circonflexe.

A la vue d'une inscription chargée de ces petites lignes obliques ou crochues, deux idées se présentent d'abord. Tout le monde sera tenté de les prendre soit pour des signes d'accentuation proprement dite, soit pour des signes de quantité prosodique. La première de ces idées peut sembler la plus naturelle : les yeux la recommandent. Ces signes ressemblent à des accents : pourquoi ne seraient-ils pas des accents? On les trouve quelquefois placés sur la voyelle qui a l'accent tonique, et nous pourrions citer telle inscription où ils figurent exclusivement sur des syllabes accentuées[1]. Mais, d'un autre côté, ils se voient encore plus souvent sur des syllabes qui, à en croire les grammairiens latins, n'avaient pas l'accent tonique. Il est vrai que la plupart de ces grammairiens écrivaient au quatrième ou au cinquième siècle, et il s'agit précisément de compléter et de corriger leur doctrine à l'aide des inscriptions. Mais Quintilien est du siècle même dans lequel la plupart des monuments que nous étudions ont été gravés. Or, Quintilien nous apprend que l'accent latin ne portait jamais sur la dernière syllabe du mot, et ces accents se trouvent souvent sur la finale ; il nous apprend que dans un mot il ne pouvait y avoir plus d'un aigu, et les inscriptions en offrent deux ou trois dans le même mot.

Quant à l'opinion que ces signes pourraient indiquer la quantité prosodique des voyelles, plusieurs

[1] V. aux nos 81 et 21, tab. XV.

savants, Fabretti, Zaccaria, Morcelli semblent disposés à l'admettre, et plus récemment M. Ritter s'est prononcé en ce sens [1]. En effet, les signes se trouvent le plus souvent placés sur des syllabes longues; et les anciens, nous en citerons des témoignages positifs, marquèrent quelquefois la quantité dans l'écriture latine. Mais les signes accessoires qu'on trouve dans les inscriptions ne ressemblent pas à ceux dont nous avons l'habitude de nous servir pour marquer la longueur ou la brièveté des syllabes, et qui furent inventés en même temps que les signes d'accentuation, par les savants d'Alexandrie dès le second siècle avant notre ère [2]. S'il y a dans une inscription quelques voyelles longues surmontées de ces signes, la plupart des voyelles longues en sont généralement dépourvues; on en voit quelquefois sur des brèves, on en voit même sur des consonnes. Aussi, les savants qui ont fait une étude particulière de cette question, et qui ont examiné le plus de monuments pour arriver à une solution, Marini et Kellermann, ne se sont-ils prononcés ni pour cette opinion ni pour aucune autre; ils ont abouti au doute le plus absolu [3].

D'autres possibilités se présentent. Ces signes indiqueraient-ils des particularités de prononciation, des modifications du son des voyelles, tout à fait indépen-

---

[1] Fabretti, *Inscr. antiq. quæ in paternis ædibus asservantur Explicatio*, Romæ, 1702, p. 167. Zaccaria, *Istituzione antiquario-lapidaria*, Roma, 1770, p. 336. Morcelli, *Opera epigraphica*, Patav., 1820, t. II, p. 310. Fr. Ritter, *Elem. grammat. latinæ*, Berl., 1831, p. 82.

[2] Arcadius, περὶ τόνων, p. 187, Barker.

[3] Marini, *Atti e Monumenti de' fratelli Arvali*, Roma, 1795, p. 709 et suiv. *Specimen epigraphicum in memoriam Olai Kellermanni edidit* Otto Jahn, Kiel, 1849, p. 105 et suiv.

dantes de l'accent et de la quantité? Un autre savant italien, Bandini, y a songé [1]. L'orthographe française, qui se sert d'accents pour distinguer l'*é* fermé et l'*è* ouvert de l'*e* muet, offrirait un parallèle, et cette hypothèse serait assez plausible, si les accents ne figuraient que sur une ou deux voyelles à l'exclusion des autres. Mais on les trouve sur toutes les voyelles indifféremment, et si l'*i* en est plus rarement marqué, cette exception n'est qu'apparente et s'expliquera facilement.

On peut se demander s'il faut attacher le même sens à des signes de figures différentes, et s'il ne serait pas plus sûr de distinguer entre les traits obliques, les traits crochus et les autres formes plus rares. Cela peut sembler plausible; cependant il est permis d'attacher moins d'importance à cette distinction, parce que la forme de l'aigu l'emporte de beaucoup sur toutes les autres, et que le mélange de signes divers dans la même inscription est extrêmement rare. Voici d'autres questions. Les mêmes signes auraient-ils eu des valeurs différentes suivant les lieux et les temps? On ne saurait repousser cette hypothèse sans examen. Ne se peut-il pas que dans la même inscription le même signe ait quelquefois été employé en sens différents? Cela semble étrange, et cependant nous en trouverons des exemples certains. Enfin, ces signes ne pourraient-ils pas être de simples jeux de calligraphie? Cette opinion a été récemment émise par M. Egger [2]; l'adopter serait désespérer de la solution du problème. Nous y objectons, dès à présent, que les

[1] Bandini, *De Obelisco Cæsaris Augusti*, Romæ, 1750, p. 60.
[2] Egger, *Notions élémentaires de grammaire comparée*, p. 12.

accents sont des signes accessoires, qui ne font pas corps avec les lettres; que, loin d'orner les monuments, ils les déparent bien plutôt; qu'enfin, dans la plupart des inscriptions, les voyelles seules en sont marquées et les consonnes en sont dépourvues.

Voilà un problème bien compliqué. En rapprochant au hasard un grand nombre d'inscriptions accentuées, en les examinant en bloc, en s'attachant de préférence aux faits bizarres et contradictoires, les difficultés peuvent sembler inextricables et le sont en effet. Si Marini et Kellermann ne sont arrivés à aucun résultat, c'est parce qu'ils ont employé une méthode aussi imparfaite. Mais il est évident que toutes les inscriptions n'ont pas la même valeur, et n'offrent pas la même garantie. On sait que l'ignorance ou la négligence des auteurs, des graveurs, des copistes a causé plus d'une erreur. Il faut donc distinguer et classer pour avoir quelque chance d'arriver à la solution du problème.

Nous diviserons les inscriptions accentuées en plusieurs séries, et nous commencerons par celles qui émanent d'une autorité publique, qui ont été trouvées à Rome même ou dans l'une des grandes villes de l'Italie et de la province gauloise, qui semblent gravées avec le plus de soin et copiées avec le plus d'exactitude, qui peuvent être assignées à une date certaine, et qui portent un grand nombre d'accents. Cette première série servira de point de départ et de fondement à nos recherches. Nous en tirerons des résultats qui pourront être confirmés ou modifiés par les autres séries.

PREMIÈRE SÉRIE D'INSCRIPTIONS.

I. A tous les titres divers qui peuvent donner de l'autorité à une inscription, il faut placer en tête de nos recherches celle qu'Auguste fit graver, la quatorzième année de sa puissance tribunitienne, l'an 10 avant J.-C., sur le socle des obélisques du grand Cirque et du Champ de Mars, et qui se lit deux fois sur chacun de ces monuments. V. Bandini, *De Obelisco* (Morcelli, *De Stilo*, nº 33; Orelli, nº 36).

IMP. CAESAR DIVI F.
AVGVSTVS
PONTIFEX MAXIMVS
IMP. $\overline{\text{XII}}$. COS. $\overline{\text{XI}}$. TRIB. POT. $\overline{\text{XIV}}$.
AEGVPTO' IN POTESTA'TEM
POPVLI RO'MA'NI REDA'CTA'
SO'LI DO'NVM DEDIT.

Trois mots sont marqués sur la syllabe accentuée, deux le sont sur cette syllabe et sur une autre, un mot est marqué sur la finale. Mais tous les signes portent sur des syllabes longues par la nature de leurs voyelles: car nous avons vu au chap. II que les Romains allongeaient l'*a* des participes: *actus*, *redactus*, etc., qu'ils prononçaient *âctus*, *redâctus*. Cependant le signe ne figure pas sur toutes les voyelles longues. Cette inégalité, qui aurait lieu d'étonner dans un tel monument, ne s'explique point par les copies inexactes de Morcelli et d'Orelli; celle de Bandini, que nous avons reproduite, la fait comprendre au premier coup d'œil. En effet, si l'on fait abstraction de la diphthongue *ae*, qui n'en a pas besoin, le signe ne manque qu'aux *i* longs, et ces *i* ont reçu une forme allongée dans cette

inscription. *Ainsi toutes les voyelles longues sont indiquées, soit par l'allongement du caractère, soit par un trait semblable à un accent aigu.*

J'insiste sur ce premier résultat, parce que cette inscription vaut, en quelque sorte, à elle seule, toutes les autres ensemble. Elle est quatre fois répétée ; elle fut gravée à Rome au plus beau temps de la littérature latine, sur des monuments imposants, et par l'ordre d'Auguste qui, comme le grand César, attachait de l'importance aux détails de grammaire et d'orthographe. Il s'efforçait de mettre l'écriture d'accord avec la prononciation [1]; et les grammairiens citent ses inscriptions et celles de César comme documents de l'orthographe suivie par ces princes lettrés [2].

II. Inscription romaine, de l'an 38 après J.-C. Marini, *Iscrizioni albane*, p. 13.

M. AQVILÁ IVLIÁNÓ
P. NÓNIO ASPRÉNÁTE COS.
VII. K. IÝNIÁS
PRÓ SALÝTE ET PÁCE ET
VICTÓRIÁ ET GENIÓ
CÁESARIS AV

Les signes ont été oubliés sur deux ou trois syllabes; à cela près, toutes les voyelles longues en sont marquées. L'intention d'indiquer la quantité prosodique est si évidente que, dans le recueil d'Orelli (n° 699), des traits horizontaux ($\bar{a}$) ont été, par erreur, substitués aux accents du marbre. Notons que la diphthongue *áé* est aussi surmontée d'un accent.

III. Inscription de l'autel de Narbonne, dédié à

---

1 V. Suet. *Octav.*, c. 88.

2 V. Velius Longus, p. 2228, Putsche.



Auguste, l'an 11 de notre ère. La copie la plus exacte de cette inscription est certainement celle que M. Artaud a donnée à la suite de son *Discours sur les médailles d'Auguste et de Tibère au revers de l'autel de Lyon* (Lyon, 1820, pl. IX). Nous n'y relevons que les mots fort clair-semés qui portent des accents :

OBLIGA'VERVNT. A' PLEBE. EA' DIE. CONIV'NXIT. V́NV[S]. ÓRNARE. ESTO'. QV'E (pour *quæ*).

La copie de Gruter (p. 229) offre beaucoup moins de garanties d'exactitude : les accents y ont reçu une forme anguleuse qu'ils n'ont point sur la pierre ; *ils* y sont aussi beaucoup plus nombreux. On y trouve :

Á (deux fois). DÉ. SÉ. PLÉBS. THV́S. QVÁ. EÁ (abl. deux fois). CAVSÁ (abl.). IV́DICIA. OBLIGÁVERVNT. ÁRAM. COLÓNIS. NV́MINI (deux fois). AVSPICÁTVS.

Quelque imparfaite que soit cette copie, elle nous fait croire que plusieurs accents, trop légèrement gravés, auront disparu depuis la fin du dix-septième siècle, et qu'il y en eut peut-être un beaucoup plus grand nombre dans l'origine. Quoi qu'il en soit, les accents des deux copies se trouvent les uns sur des syllabes accentuées, les autres sur des syllabes qui ne le sont pas, mais tous sur des voyelles longues. Quant à CONIV́NXIT, ÓRNARE, PLÉBS, nous renvoyons à ce que nous avons dit au chap. II sur les syllabes longues à la fois par position et par nature.

IV. Décrets rendus par la colonie de Pise, l'an 2 et l'an 3 après notre ère, pour honorer la mémoire de C. et de L. César. On en trouve le texte chez Orelli, 642 et suiv., et ailleurs. Voici les mots accentués qu'on voit dans la copie de Noris, auteur d'un ouvrage

spécial sur ces monuments (*Cenotaphia Pisana*, Pisæ, 1764).

PECÝNIÁ (abl.). IN COLONIÁ (une fois, et deux fois sans accent). PER MAGISTRATÝS. PER MAGISTRÂTVS. MAGISTRATVS (nom. plur., une autre fois sans accent). MÁNIBVS (aux mânes, trois fois accentué et deux fois sans accent). IVSSÝ. CÁSV (et une autre fois sans accent). LÝCTV. BÓSQVE. ÁTRI.

V. Deux inscriptions du théâtre d'Herculanum, et une troisième trouvée également à Herculanum. V. Mommsen, *Inscriptiones regni neapolitani latinæ*, 1852, n° 2391, 2392, 2400.

DIVÓ IÝLIÓ | AVGVSTÁLÉS.
DIVÓ AVGVSTO | AVGVSTÁLÉS.
FLÁVIAE DOMITILLAE
(IMP.) VESPÁSIÁN(I C)AESAR(IS) AVG.

VI. Fragments d'un décret trouvés dans l'amphithéâtre de Capoue; Mommsen, *ibid.*, 3692 (*Litteris optimis et plane Augusteis*). Nous y relevons ces mots accentués :

JÝDICIA. PLÝRIMIS. PVBLICÉ (deux fois). (PVB)LICA' (abl.). OFFICIÓRVM. DÉFICIÉNS. (PL)ACÉRE. CÓNSCRI... DÓNISQVE. E'FOR... (*é foro?*). ...CÉQVE.

VII. Table de Claude, an 48, Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon*, 1846, p. 138. Voici les mots accentués que présente ce fac-simile. Il ne faut attacher aucune importance à la figure particulière des accents (') : elle tient à la dureté du métal sur lequel il fallait graver, et les jambages des lettres sont formés de la même façon :

IN HÁC CIVITATE. MÁTRE GENEROSÁ. CAPTIVA NATVS OCRESIÁ. VARIÁ FORTVNA EXÁCTVS. ETRÝRIÁ EXCESSIT. SVMMÁ CVM REÍPVBLICAE ÝTILITATE. IN HÁC CÝRIA. DE EÁ RÉ. ANCÓ MÁRTIO. MVTATÓQVE NOMINE. HÓC IPSÓ CONSVLÁRI. MOTÝ. GRADÝ. HÓC CÁSÝ. CÁSÝS (gén.). STATÝSQVE (gén.).

Caeliān(i) exercitūs. Mentēs. Annvōs magistrātūs. Creatōs tribvnos plēbei. Appelatōs. Coloniārvm. Bonōrvm. Rēs p(vblica). A' gerendīs honoribvs. A' con(s)vlibvs. A' qvibvs. Dé frātre. Secūramqve á tergo pācem. Né (conj.). Té. Vltrá ōceanvm. Réces. Tenvére. Rūsvs. Séni (nombre). Commvnicātos postrémo cvm plebe honóres. Iactatiónem glóriae. Flórem. Probāre. Immóbilem. Qvaéso. Dictatvraé. Veniéns. Régni. Trānslata. Translātvm. Régno. Si nārrem. O'rdinis. O'rnamentvm. Ornātissima. Cónsecvta est. Vltra (adv.). Revertar' (à la fin d'une phrase).

Ici encore, les signes se trouvent indifféremment sur des voyelles accentuées et non accentuées; mais toutes les voyelles marquées sont longues, bien que toutes les longues ne soient pas marquées. L'accent après revertar' est probablement dû à une erreur du graveur; et cependant on peut dire qu'il marque la fin de la phrase.

VIII. Il est temps de parler de deux inscriptions qui n'émanent pas d'une autorité publique, mais qui prennent de l'importance par leur étendue et le grand nombre d'accents qu'elles renferment. Elles offrent les fragments de deux oraisons funèbres. La première est l'éloge d'une épouse fidèle, écrit sous le règne d'Auguste. On en trouve le texte chez Fabretti (p. 168, etc.), Orelli (4859), Egger (*Reliquiæ*, p. 319), Ritter (*Elem. grammat. lat.*, p. 90, etc.). Mais la seule copie d'une exactitude parfaite est celle que Marini a donnée d'après l'original même dans ses *Iscrizioni Albane*, p. 136. Voici le tableau des mots accentués que nous y avons relevés :

Sur les finales :

I. Décl.	dat.	Patriaé.
	abl.	Tvá vice. Patientiá. Repvblicá, meá. Concordiá nostrá. [Diffi]dentiá. [F]iliá svpstitvtá. Fámá.
II. Décl.	abl.	Conivnctó. Pácátó. Fátó (deux fois). [E]látó.
	acc. plur.	Fvtvrós liberós. Meós (deux fois).

III. Décl. nom. Cv[pid]itás. Necessitás. Diffidéns. [Do]léns.
nom. plur. Mánés.
acc. plur. Pedés. Virés.
IV. Décl. gén. sing. Spiritýs meí. Partýs tví. Statýs.
nom. plur. Frvctýs.
acc. plur. ....týs. Sensýs. Casýs.
Particules. A[li]ás. Adeó. Veró.
Verbes. Debeó. Constó.
P[arar]ésqve. Adf[irm]arés.
Pararés (*sic*). ....rés.
Monosyllabes. A'. Tý. Léx.

Dans le corps du mot :

Érvam. Édicti. Élocvta. Éripv[it]. Praéferam. Défvit. Dérvnt. Ámisi. Cónsecrat. Meórvm. Meritórvm. Terrárvm. Rapsáta. Repléta. [Fvt]ýram. (elátó. svpstitýtá[1]). Orbitáte. [Pr]opvgnátricem. Natvrális. Efficácivs. Importýnam. Fortýna. Virtýtibvs. Inániter. Orátioni. Féminis. Procéde[re]. [Dep]ónerem. (Pácátó. Fátó. Fámá. Mánés.)

Avant deux consonnes :

Nótésceret. Seiýnctvm. Áctis. [L]ýctvmqve. (Cónstó. Cónsecrat. Diffidéns. Doléns. Léx.)

Il y a plus d'accents sur la dernière syllabe que dans le corps des mots. Ces derniers sont tantôt placés sur la syllabe accentuée, tantôt sur une autre. Huit mots sont marqués de deux accents, un mot en porte trois. L'ablatif de la 1[re] déclinaison est très-souvent marqué, mais le nominatif ne l'est jamais. Le génitif sing., le nomin. et l'accus. plur. de la 4[me] déclinaison sont plusieurs fois marqués, mais le nominatif singulier de la 2[me] déclinaison ne l'est jamais ; celui de la 4[me] ne s'y rencontre pas. Tous les accents sont placés

---

[1] Les mots qui figurent deux fois dans cette liste à des titres différents ont été placés entre parenthèses. Trois mots tronqués, ...í, trá..., firmá..., n'y figurent point.

sur des voyelles longues, et il est évident qu'on les y a mis pour indiquer cette longueur.

Toutefois, nous n'avons pas inscrit, dans le tableau, quatre accents placés irrégulièrement et en dépit de l'analogie. Ce sont : PASSÁ SIS, [CV]STODÍA (abl.), TV́OS et (FÁMÁ) TV́A (abl.). Quant aux trois derniers mots, la copie de Fabretti porte : CVSTODIÁ, TVÓS et TVÁ, et s'ils ne sont pas écrits de cette manière sur le marbre, ce ne peut être que par la négligence du graveur. On n'en doutera pas, en voyant dans notre tableau toutes les formes analogues et les pronoms TVÁ et MEÓS mêmes, marqués sur la finale. Qu'on remarque combien *l'erreur* était facile dans ces mots, puisque les deux voyelles s'y touchent. Il suffit que le graveur n'y regardât pas d'assez près, que le ciseau glissât un peu dans sa main, et TV́A était mis au lieu de TVÁ. La même chose lui est arrivée dans le mot PARARÉS; mais, comme la lettre voisine est ici une consonne, cette erreur ne peut tromper personne. Reste l'accent de PASSÁ SIS; mais comme la copie de Fabretti ne le porte pas non plus, et qu'il n'y a d'ailleurs, dans cette longue inscription, aucune brève marquée de ce signe, on doit, d'après toutes les règles de la critique, l'attribuer encore à une négligence du graveur ou de l'imprimeur.

IX. L'autre oraison funèbre ne renferme aucune indication qui permette d'en déterminer la date, mais elle semble appartenir à la même époque. Elle fut trouvée près de Rome, et publiée par Fea, dans son édition de Winckelmann, *Storia dell' Arte*, t. III, p. 202. Les signes accessoires y affectent la forme arrondie de l'esprit doux ou de l'apostrophe, et semblent distribués de la façon la plus arbitraire. Il est impossible d'en donner une idée et surtout de les expli-

quer, sans mettre l'inscription tout entière sous les yeux du lecteur. Pour plus de clarté, nous ajouterons des points à la fin des phrases.

MVRDIAE L. F. MATRIS.....
SED PROPRIIS VIRIBVS ADLEVENT CAETERA QVÓ FIRMIORA
PROBABILIORAQVE SINT.

OMNES FILIOS AEQVE FECIT HEREDÉS PARTITIONE FILIAE DATA. AMOR
MATERNVS CARITATE LIBERVM AEQUALITATE PARTIUM CONSTAT.
VIRO CERTAM PECVNIAM LEGAVIT VT IÚS DOTIS HONORE IVDICI AVCERETVR.
MIHI REVOCATA MEMORIA PATRIS EAQVE IN CONSILIVM ET FIDE SVA AD
HIBITÁ AESTVMATIONE FACTÁ CERTÁS RES TESTAMENTO PRAELECAVIT
NEQVE EA MENTE QVO ME FRATRIBVS MEIS QVOM FORVM (l. EORVM) ALIQVÁ
CONTVMELIÁ PRAEFERRET' SED MEMOR LIBERALITATIS PATRIS MEI
REDDENDA MIHI STATVIT' QVAE IVDICIO VIRI SVI EX PATRIMONIO
MEO CEPISSET' ÝT EA ÝSSV SVO CVSTODITA PROPRIETATI MEAE RESTI
TVERENTVR.

CONSTITIT ERCO IN HÓC SIBI IPSA VT Á PARENTIBVS DICNIS VIRIS DATA
MATRIMONIA OBSEQVIÓ PROBITATE RETINERET NVPTA MERITEIS CRA
TIOR FIERET' FIDE CARIOR HABERETVR' IVDICIO ORNATIOR RELINQVERE
TUR' POST DECESSVM CONSENSV' CIVIVM LAVDARETVR' QVOM DISCRIPTIO
PARTIVM HABEAT CRATVM FIDVMQUE ANIMVM IN VIROS' AEQVALITA
TEM IN LIBEROS' IVSTITIAM IN VERITÁTE.

QVIBVS DE CAVSEIS Q QVOM[1] OMNIVM BONARVM FÉMINÁRVM SIMPLEX SIMI
LISQVE ESSE LAVDATIO SOLEAT QVOD NATVRALIA BONA PROPRIÁ CVSTO
DIÁ SERVATA VARIETATÉS VERBORVM NON DESIDERANT' SATISQVÉ SIT
EADEM OMNES BONÁ FAMÁ DICNA FECISSÉ ET QVIA ADQVIRERE
NOVAS LAVDES MVLIERI SIT ARDVOM' QVOM MINORIBVS VARIETA
TIBVS VITA IACTETVR' NECESSARIO COMMVNIA ESSE COLENDÁ NE QVOD
AMISSVM EX IVSTIS PRAECEPTEIS CETERA TVRPET.

EÓ MAIOREM LAVDEM OMNIVM CARISSIMA MIHI MÁTER MERVIT' QVOD
MODESTIÁ PROBITATÉ PVDICITIÁ OBSEQVIÓ LANIFICIÓ DILICENTIÁ FIDÉ
PÁR SIMILISQVE CETEREIS PROBEIS FEMINIS FVIT' NEQVE ÝLLI CESSIT : VIR
TVTIS LABORIS SAPIENTIAÉ... [*laudem*]... PRAECIPVAM AÝT CERTE...

Ce qui frappe au premier coup d'œil, c'est que la

---

[1] Le premier Q est de trop.

plupart des signes portent sur des syllabes finales. Relevons d'abord ceux qui se trouvent dans le corps d'un mot; ce sont :

V́SSV (vieille orthographe pour VSV[1]). VERITÁTE. FÉMINARVM. MÁTER. V̓LLI.

Toutes les voyelles marquées sont longues, sans en excepter l'v de VLLI. Voici maintenant les signes, également peu nombreux, qui, tout en portant sur la dernière syllabe d'un mot, ne sont pas placés sur la dernière lettre du mot :

HEREDÉS. IV́S. HÓC (abl.). VARIETATÉS. PÁR. AV́T.

Tous ces signes affectent encore des voyelles longues, parmi lesquelles se fait remarquer la diphthongue AV.

Jusqu'ici, point de difficulté; l'embarras ne commence que lorsqu'on examine les signes qui accompagnent ou qui suivent la dernière lettre d'un mot. Il est vrai qu'ils se trouvent souvent sur des voyelles longues (QVÓ, ADHIBITÁ, FACTÁ); mais ils ne se trouvent pas moins souvent sur des brèves (FECISSÉ, PROBITATÉ). Ce qui est plus étrange encore, on les trouve au-dessus ou à la suite de consonnes (PRAEFERRET' STATVIT', HABERETVR'). Dans le mot DESIDERANT', il y a même deux consonnes entre la voyelle et le signe. Mais cette circonstance, qui semble augmenter la difficulté, sert, au contraire, à la résoudre. Les signes embarrassants qui ne se trouvent qu'à la fin des mots, près des consonnes comme des voyelles, ne peuvent être des signes de quantité : ce sont des signes de ponctuation qui marquent la fin des phrases et des membres de phrase.

[1] Quintil., I, 7, 20. Mar.-Victor., p. 2456 et les inscriptions, *passim*.

L'examen de l'inscription le prouve. En effet, toutes les fois qu'on y voit un signe à la fin d'un mot qui se rattache aux mots suivants, ce mot se termine par une voyelle longue:

QVOM (prép.) EORVM ALIQVÁ CONTVMELIÁ PRAEFERRET. CONSENSV́ CIVIVM. BONA PROPRIÁ CVSTODIÁ SERVATA. BONÁ FAMÁ DIGNA. QVÓ FIRMIORA. EÓ MAIOREM. A' PARENTIBVS.

Ici le signe a une valeur prosodique. Quelquefois on peut douter s'il est prosodique ou syntaxique (ADHIBITÁ, FACTÁ, OBSEQVIÓ). Dans tous les autres cas, qu'il est inutile de relever, il remplace nos virgules et nos points, et il peut même servir à éclairer la construction des phrases et le sens du morceau.

Le signe sur l'v de SATISQV́E, il n'est presque pas besoin de le dire, ne peut venir que d'une étourderie du graveur ou de l'imprimeur. On peut s'étonner que le même signe remplisse dans la même inscription une double fonction, tantôt prosodique, tantôt syntaxique; mais cela n'est pas une raison de douter de la justesse de l'explication que nous donnons, et dans laquelle nous avons le plaisir de nous rencontrer avec M. Ritter[1]. Nous n'avons vu son travail qu'après avoir terminé le nôtre. Une explication qui s'est présentée à l'esprit de deux personnes doit sembler assez plausible. Pour lever tous les scrupules qui pourraient rester, nous ferons observer que le point aussi sert dans les inscriptions latines à des usages différents : il sépare soit les mots, soit les syllabes, soit même les lettres d'un même mot, et, en outre, il sert à indiquer les abréviations. Voici, enfin, deux inscriptions

---

[1] Ritter, *Elem. grammat. lat.*, p. 99.

qui ne devraient pas figurer dans la première série, mais que nous plaçons ici à cause du rapport qu'elles ont avec ce monument.

X. Marbre du Vatican, copié par Kellermann (Jahn, *Specimen epigraphicum*, p. 109).

GRAMMATICVS. LÉCTORQVE FVI. | SET' LECTOR' EORVM'
MÓRE' IN' COR|RVPTÓ' QVI PLACVERE' SONÓ
COIVGIS. | EXIGVÓ' NATAE' PIETATE' SEPVLTVS' |
HÓC MARIVS' FIDENS' CONTEGOR A' TVMVLO.

Ici, le signe de la forme de l'aigu marque la longueur des voyelles, et celui qui a la forme de l'apostrophe marque la fin des mots. Une fois, il est placé par erreur au milieu d'un mot composé (IN'CORRVPTÓ'); trois fois la fin d'un mot est marquée par un point.

XI. Morcelli, *Opera epigr.*, II, p. 312.

Q. CERVIVS' LI
PHILOMV̓SVS.
VARIASIA' SEX' L' CAESIA.

Ici l'apostrophe indique une fois la longueur de la voyelle V, et quatre fois la fin d'un mot.

XII. Il faut maintenant donner un exemple des inscriptions accentuées du siècle des Antonins. Nous choisissons un marbre romain qui semble gravé avec beaucoup de soin. Gruter, p. 637, 1 ; Morcelli, *Op. epigr.*, I, p. 454.

VRSVS TOGÁTVS VITREÁ QVI PRIMVS PILA'
LV́SI DECENTER CVM MEIS LV́SÓRIBVS
LAVDANTE POPVLÓ MAXIMIS CLAMORIBVS
THERMIS TRAIANI THERMIS AGRIPPAE ET TITI
MVLTVM ET NERÓNIS SI TAMEN MIHI CRÉDITIS
EGO SVM. OVANTÉS CONVENITE PILICREPI
STATVAMQVE AMICI FLÓRIBVS VIOLIS ROSIS
FOLIÓQVE MVLTÓ ADQVE VNGVENTÓ MARCIDÓ
ONERÁTE AMANTÉS ET MERVM PRÓFVNDITE

Nigrvm Falernvm avt SétInvm avt Caecvbvm
Vivo ac volentI dé apothecá dominicá
Vrsvmqve canite vóce concordI senem
Hilarem iocósvm pilicrepvm scholasticvm
QvI vícit omnes antecessorés svos
Sénsv decóre adqve arte svptIlissimá.
Nvnc véra versv́ verba dicamvs senés :
Svm victvs ipse fateor á ter cónsvle
Veró patrónó nec semel sed saepius
Cvivs libenter dicor exodiarivs.

Le troisième consulat de L. Verus répond à l'an 167. Toutes les voyelles marquées sont longues sans exception : car l'o de profvndite, allongé par Avianus et Claudien, pouvait déjà l'être dans la prononciation usuelle au deuxième siècle. Faisons observer que le signe ne sert pas à distinguer les syllabes fortes du vers, puisqu'il se voit sur vitreá, lv́sI, lv́sóribvs, etc. Cette observation s'applique à toutes les inscriptions versifiées que nous aurons occasion de citer encore.

XIII. Nous ajoutons une petite inscription accentuée de Tibur, parce qu'elle est une des plus récentes de celles qui portent une date précise. Elle fut gravée en 225. Malheureusement nous ne pouvons la donner que d'après le recueil de Gruter (p. 49, 3), où les détails d'orthographe ne sont pas toujours reproduits avec exactitude.

Hércvli Saxáno sacrvm
Ser. Svlpicivs Trophimvs
aedem zothecam cvlInam
pecvniá suá á soló restitvit
Idemqve dedicávit k. decembr.
L. Tvrpilio Dextro M. Maecio Rvfo Cos.

XIV. Voici, enfin, une inscription de Parme, qui figurera dans cette série à cause du signe particulier qu'elle offre. On y voit, sur un certain nombre de

voyelles, une figure assez semblable à un accent circonflexe. D'ailleurs, cette inscription est d'une date inconnue et semble gravée avec beaucoup de négligence. Nous la donnons d'après la copie que nous croyons la plus exacte, celle du père Affò (*Memorie degli scrittori e letterati Parmigiani*, t. I, p. 4), en ajoutant, toutefois, pour plus de clarté, des signes de ponctuation.

D. M.
XANTHIPPES SIVE IAIAE
C. CASSIVS LVCILIANVS
ALVMNAE DVLCISSIME (*sic*).
SEV MORTIS MISERET, SEV TĒ V̄ITAĒ, PERLIGE.
NOMEN XANTHIPPE, IAIA EA ĒDEM LVDICRO,
QVOT (p. QVOD) EXPRIMENS DOLŌRE FVGIT ANIMA CORPORE.
HIC CONQVIESCIT CV̄NIS TERRAE MOLLIBVS,
QVAM TRINO ANNŌRVM FĪLO PROTERENTIA
NOVEM POST MĒNSVM FATA CŌNFICIVNT MA-O (MALO?),
LVES IGNITA TORRET VLTRA QVINQVE DIĒS.
VENVSTA, AMOENA, INTER MORBVM GARRVLA.
QVAM, SI QVA PIETAS INSITA SIT COELESTIBVS,
VĪVENTI INGENIO SŌLI ET LVCI REDDITE,
ALTŌRIS MEMOREM, QVEM PARENTES DIXERANT
CVM PRIMVM NATVST (NATA'ST?), LV̄CĪLIĀNV̄ CASSIVM.

Le troisième vers a un pied de trop; mais, comme la pierre porte AIIMA CORPOE, il n'est pas impossible que l'auteur ait fait ajouter ce dernier mot après coup, dans l'intention de le substituer à ANIMA et de corriger ainsi un vers faux. Cependant, il n'a pas corrigé les vers 7 et 8, qui contiennent aussi des fautes ou des irrégularités. Du reste, *Iaia* semble avoir été un de ces noms qu'on donne aux enfants en les caressant, en plaisantant, *ludicro*, et l'auteur veut dire que le dernier gémissement que la douleur arracha à cette jeune fille rappelait le son de ce nom. Il ne faut pas trouver mauvais ce rapprochement, qui était dans le goût des

anciens; Sophocle lui-même joue ainsi sur le nom d'Ajax. Les vers 5 et 6 sont obscurs : si l'auteur a voulu dire que Xanthippe mourut à trois ans et neuf mois, il s'est mal exprimé.

Les accents de cette inscription sont assez nombreux : (il y en a dix-sept), et ils affectent tous des voyelles longues, à l'exception de celui qui se trouve sur la dernière syllabe de *Lucilianum*. On sait, en effet, que les désinences en *m* sont brèves. C'est précisément ce mot que les savants se sont plu à relever, comme pour effrayer ceux qui voudraient résoudre le problème des accents, et encore en le citant fort mal. Marini emprunta ce mot à la copie du père Affò, mais il mit par erreur *Lúcilianúm* (*Atti*, p. 712); et c'est sous cette forme bizarre et inexplicable que ce mot passa dans le recueil d'Orelli (n° 4686) et dans la dissertation de Kellermann (*Specimen*, p. 106). La copie elle-même, nous l'avons vu, porte LV́CÍLIÁNV, le troisième accent n'est pas sur l'I bref, mais sur l'A long qui le suit ; la lettre M n'est pas exprimée. Mais comme M final n'est supprimé nulle part ailleurs dans cette inscription, et que plusieurs lettres sont ajoutées en haut des lignes, il est clair que le dernier signe accessoire est ou doit être un M *suscrit*. Cet exemple fait bien voir que, dans ces recherches minutieuses, si l'on ne peut remonter aux sources mêmes, il faut toujours faire la part des erreurs que les hommes les plus exacts sont sujets à commettre [1].

---

[1] Nous n'avons pas vu la copie de Lama. Si M. Jahn (*Specimen. epigr.*, p. 106) la reproduit fidèlement, elle omet les accents sur EAEDEM, ANNORUM, MENSUM, DIES et ALTORIS, et elle porte au dernier vers CŪM et LV́CILÍANV. Quoi qu'il en soit, il est clair que l'auteur de l'inscription n'a pas voulu mettre d'accent sur le second *i*, qui doit prendre le son d'*i*

RÉSULTATS.

Les monuments que nous venons d'examiner appartiennent à des temps et des lieux différents; les inscriptions qu'ils portent sont les unes en prose, les autres en vers; les signes accessoires qui s'y trouvent sont tantôt plus arrondis comme des apostrophes, tantôt plus droits comme des accents aigus, tantôt recourbés comme des circonflexes. Tous ces signes, s'ils ne sont pas placés entre les mots pour indiquer la ponctuation, figurent sur des voyelles longues et en semblent marquer la quantité. Avant d'aller plus loin, nous montrerons que ce résultat est d'accord avec ce qu'on sait d'ailleurs sur l'histoire de l'orthographe latine, et nous répondrons à quelques objections qu'on pourrait soulever.

Rien n'indique que les Latins aient marqué l'accent tonique dans l'écriture. Sans doute, les signes d'accentuation (je veux dire d'accentuation proprement dite) étaient connus dans les écoles, mais on ne les employait que dans l'enseignement. L'accentuation latine, qui suit des règles beaucoup plus simples et plus uniformes, a beaucoup moins besoin d'être notée que l'accentuation grecque. Et, cependant, l'usage des accents dans l'écriture grecque est assez récent. Il n'y en a point sur les monuments authentiques; ils paraissent tard dans les manuscrits mêmes : ni les papyrus grecs trouvés en Egypte, ni les volumes d'Herculanum ne sont accentués.

---

consonne, comme le nom de *Nasidienus* chez Horace, si l'on veut que le vers soit correct.

On sait, au contraire, que les Latins essayèrent de marquer la longueur des voyelles dans l'écriture de leur langue, et qu'ils se servirent tour à tour de systèmes divers dont aucun ne fut généralement adopté, ni appliqué avec suite. Au dernier siècle de la république, on doublait quelquefois les voyelles pour indiquer qu'elles avaient une durée double : on écrivait *Vaarus*, *Naata*, *Leege*, *Seedes*, *Muucius*, *Uutei*, etc. Le poëte Attius était partisan, s'il n'était pas l'auteur de cette orthographe, dont il reste quelques traces sur les monuments et les médailles[1]. On voit plus souvent *u* long marqué par *ou*, et surtout *i* long par *ei*[2]. Ces combinaisons de voyelles avaient probablement représenté d'abord de véritables diphthongues, qui tombèrent peu à peu en désuétude[3]. Il serait donc plus exact de dire que *ei* se changea plus tard en *i* long, et *ou*, à peu d'exceptions près, en *u* long. Afin de tirer parti des restes d'une orthographe qui ne répondait plus à la prononciation, un autre poëte, Lucilius, recommanda d'écrire au singulier *pueri*, *pupilli*, *illi* par un simple *i*, et d'en distinguer le pluriel *puerei*, *pupillei*, *illei* au moyen du signe complexe *ei*[4].

[1] Vel. Long., p. 2220. Terent. Scaur., p. 2255. Mar. Vict., p. 2456. Prisc., p. 736. Quint., I, 7, 14. I, 4, 10. — M. Ritschl, *Monum. epigr. tria*, Berol., 1852, p. 22 et suiv., a discuté ces témoignages, et recueilli tous les exemples du doublement des voyelles que fournissent les inscriptions et les médailles. D'après ces recherches, Attius aurait introduit les voyelles doubles dans l'orthographe latine, et on ne s'en serait guère servi que depuis l'an 134 jusqu'à l'an 70 avant J.-C.

[2] Vel. Long. et Ter. Scaur., *ll. cc.* Mar. Vict., p. 2463. Prisc., p. 561, 736. Quintil., I, 7, 15, et pour *ou* Mar. Vict., p. 2459.

[3] V. Ritschl, *l. c.*, p. 33. Mommsen, *Unteritalische Dialekte*, p. 217. — *Ou* ne se changea pas toujours en *u* long, puisqu'on trouve *joubet*, *jousit*.

[4] Quintil., Vel. Longus et Ter. Scaur., *ll. cc.* — Nigidius Figulus re-

Ces systèmes étaient incommodes, parce qu'ils chargeaient l'écriture d'une foule de lettres parasites ; aussi les abandonna-t-on pour y substituer celui des signes accessoires. Plusieurs auteurs [1], Quintilien, Velius Longus, Terentius Scaurus et d'autres attestent que la longueur des voyelles se marquait par ce qu'ils appellent un *apex*. Mais entendaient-ils par là les accents de nos inscriptions? Ne songeaient-ils pas plutôt à la barre horizontale qui est encore aujourd'hui destinée à cet usage, et qui fut inventée par Aristophane de Byzance, dès le second siècle avant notre ère? Les grammairiens latins définissent le signe de la longueur des voyelles : *linea a sinistra in dexteram partem æqualiter ducta*, ou : *linea jacens super literam æqualiter ducta*, et l'un d'eux, Isidore, rapproche le mot *apex* de cette description [2].

Apex est un terme vague, qui n'implique aucune figure particulière, et qui cependant semble mieux convenir à un accent ou à un crochet qu'à un trait horizontal. Quintilien ne s'explique pas sur la figure qu'il avait en vue; nous accorderons même, si l'on veut, qu'il songeait à différentes figures et qu'il n'excluait pas le trait horizontal; mais nous ne doutons point que les signes accessoires de nos inscriptions n'aient la même valeur que les *apices* dont parle cet auteur. La forme du signe était variable, les monuments le prouvent, ils en offrent plusieurs. Il est vrai que le trait horizontal n'y figure jamais comme marque

---

jetait l'emploi de *ei*, et voulait qu'on mît deux *i* au pluriel : *hii amicii* (V. Aulu-Gelle, XIX, 14, 8, et XIII, 26 (25), 4, d'après le texte de M. Hertz).

[1] Quint., I, 7, 2. I, 4, 10 et les autres aux endroits indiqués.

[2] Diom., p. 429. Prisc., p. 1287. Isidor., *Orig.*, I, 4, 18.

de longueur. Mais cela peut s'expliquer : le trait horizontal était déjà affecté à d'autres usages, et particulièrement à celui de distinguer les chiffres. On n'a qu'à jeter un coup d'œil sur l'inscription des obélisques d'Auguste (notre n° I), pour voir que l'emploi du même signe, pour indiquer la quantité, aurait eu des inconvénients.

Nos signes paraissent vers le temps d'Auguste, c'est-à-dire à l'époque même où l'ancienne orthographe disparaît. Il est naturel de supposer qu'ils prirent la place des voyelles doubles et des diphthongues tombées en désuétude. Mais voici ce qui rend cette conjecture certaine : Marius Victorinus rapporte que, dans les vieux livres latins, le doublement des consonnes était souvent indiqué par un *sicilicus* placé en haut de la lettre, et nous ne voyons pas pourquoi Marini doute de l'exactitude de ce témoignage, confirmé par Velius Longus et par Isidore[1]. Le *sicilicus* était demi-circulaire, comme notre virgule et notre apostrophe, qui en viennent et auxquelles il répondait. Ce signe remplaçait autrefois le doublement des consonnes : on ne s'étonnera pas qu'il ait aussi remplacé le doublement des voyelles, qu'il ait, en véritable apostrophe, marqué la suppression d'une lettre quelconque. En voici des exemples frappants. Dans l'une des inscriptions du *Columbarium* de Livie[2], on lit *Aeditús* pour *Aedituus*, et ailleurs *díunxisset* pour *diiunxisset*[3]. Ici, le signe remplace évidemment un second *u* et un second *i* ; et lorsqu'il indique la lon-

[1] Mar. Victor., p. 2456. Marini, *Atti*, p. 31. Vel. Long., p. 2237. Isidor., *Orig.*, I, 26, 29.

[2] Gori, *Columbarium lib. et serv. Liviæ Augustæ*, tab. 14.

[3] V. plus bas, au n° XXXIV.

gueur d'une voyelle, il remplace encore cette autre voyelle qu'on avait écrite autrefois; son rôle est toujours le même. Le passage de Victorinus nous apprend d'une manière indirecte, mais certaine, l'origine, la valeur et la figure des signes dont nous cherchons l'explication. Ils tenaient d'abord lieu d'une lettre supprimée, et ils avaient la forme arrondie du *sicilicus*, que nous voyons encore sur plusieurs inscriptions, et dont les formes, plus ou moins voisines de l'accent aigu, ne sont que des modifications. Il ne faut donc pas les appeler des *accents*, mais plutôt des *apices* ou des *apostrophes*.

Voici une autre preuve de l'identité de nos signes et des *apices* dont parlent Quintilien et les grammairiens. Terentius Scaurus dit (p. 2264) qu'il vaut mieux indiquer la longueur de l'*i* par l'allongement de cette lettre que par l'addition d'un *apex*. *Super* i *tamen litteram apex non ponitur; melius enim in longum producetur*. Or, c'est là précisément ce que nous voyons dans les inscriptions : *i* long est rarement surmonté d'un signe, mais il est souvent marqué par l'allongement du caractère. La coïncidence est frappante. Ajoutons que l'I allongé tient aussi lieu de deux *i*, et qu'on trouve même des consonnes allongées au lieu d'être doublées : par ex. BELVM. COLEGA [1]. Tous ces faits se tiennent. L'allongement du caractère remplace l'*apex*, et l'*apex* remplace la répétition de la lettre [2].

Le doute n'est plus guère possible; mais il peut

[1] V. Zell, *Handbuch der römischen Epigraphik*, II, p. 44 et 61, et les auteurs qu'il cite.

[2] Nous voyons avec plaisir que M. Ritschl (*Monumenta epigr. tria*, Berol., 1852, p. 32) pense aussi que les *accents* de nos inscriptions ne sont autre chose que ce que les anciens appelaient *apices*.

rester quelques scrupules dans l'esprit du lecteur, en voyant tant de voyelles longues qui sont dépourvues du signe et qui semblent y avoir autant de droit que celles qui en sont marquées. Disons d'abord que beaucoup d'autres nations essayèrent d'exprimer par l'orthographe et de rendre visible la différence que l'oreille remarque entre les sons brefs et longs, et que la plupart ne le firent que très-incomplétement. L'écriture française distingue un certain nombre de longues par l'accent circonflexe, mais elle ne l'emploie, à de rares exceptions près, que lorsqu'il y a en même temps une lettre supprimée. C'est là une analogie entre notre circonflexe et le signe latin. L'allemand se sert de trois moyens, l'*e* muet, le doublement de la voyelle, et la lettre auxiliaire *h*: il se sert du premier dans un cas déterminé, du second très-rarement, du troisième de la manière la plus capricieuse, sans règle et sans principe. Dans l'antiquité, les Grecs s'avisèrent assez tard d'ajouter deux lettres à leur alphabet, pour indiquer la longueur de l'*e* et de l'*o*, mais ils s'arrêtèrent là; ils n'étendirent pas cette réforme aux trois autres voyelles. Pourquoi? Qu'il nous soit permis de donner en passant la raison d'un fait qu'on n'a pas encore songé à expliquer [1]. Plusieurs désinences grecques, qui reviennent très-souvent et qui déterminent ou modifient le sens de toute la phrase, ne se distinguent que par la longueur ou la brièveté de ces deux voyelles. L'indicatif (λύομεν, λύετε, λύεται, λυόμεθα, etc.) se confon-

[1] Il est impossible d'admettre que l'η ait eu déjà, dans l'antiquité, un son voisin de celui que les Grecs modernes donnent à cette lettre. Encore au second siècle après J.-C., Sextus Empiricus dit formellement qu'à la durée près, η et ε représentent le même son (*Adv. Grammat.*, § 115, p. 625, Bekk).

drait avec le subjonctif (λύωμεν, λύητε, λύηται, λυώμεθα, etc.), le masculin avec le neutre (λύων, λύον; ἀληθής, ἀληθές), le génitif pluriel avec le nominatif singulier (τέκνον, τέκνων), si l'on n'avait pas l'ω et l'η à côté de l'ο et de l'ε. On comprend maintenant pourquoi l'orthographe grecque ne traita pas toutes les voyelles de la même façon, et cependant on ne peut nier qu'il n'y ait là une inégalité peu logique. Mais qu'on examine comment la règle fut appliquée dans les inscriptions grecques, et l'on trouvera des inégalités bien plus grandes encore.

Dans l'orthographe latine, la distinction des longues et des brèves ne fut jamais généralisée, ni soumise à une règle invariable. On pouvait suivre deux systèmes également plausibles : l'un et l'autre furent mis en avant, mais aucun ne fut généralement adopté. On pouvait marquer toutes les voyelles longues : et c'est ce qui se voit sur les obélisques d'Auguste et dans une autre inscription que nous en avons rapprochée (I et II). On pouvait aussi se borner à la distinction des mots et des formes qui ne diffèrent que par la quantité des voyelles. C'est là ce que Quintilien conseille de faire. Il veut qu'on se serve de l'*apex* seulement dans le cas où il pourrait y avoir équivoque : qu'on le mette, par exemple, sur *mâlus* (poirier), sur l'*a* de *pâlus* (pieu), sur l'*u* de *palûs* (marais), sur l'ablatif de la première déclinaison [1]. Ceci prouve, nous le faisons remarquer en passant, qu'on ne notait pas l'accentuation dans l'écriture; autrement on aurait indiqué la différence entre *ală* et *alā* sur la première syllabe (*ála, âla*), et non pas sur la seconde, et on n'aurait

[1] Quintil., I, 7, 2.

pas pu indiquer la différence entre *lĕgi* et *lēgi*, *lĕgimus* et *lēgimus*, puisque ces mots demandent tous un accent aigu sur *e*.

Le précepte de Quintilien est quelquefois assez bien observé dans nos inscriptions. Les cas de la première et de la quatrième déclinaison qui se terminent en *ā* et en *ūs* y sont très-souvent marqués. Voyez surtout le tableau de notre n° VIII. Les mots *Mānibus* et *Mānes* portent le signe dans une foule d'inscriptions qu'il est inutile d'énumérer. On peut ajouter *fēminis* (IX), *rēges*, *sēni* (VII), *āram* (III), *sēdes* (LIX, LX), *eā* (III), *hōc* (IX, X et ailleurs).

Néanmoins, le caprice semble avoir le plus souvent présidé à la distribution des signes : tantôt les voyelles longues en sont marquées, tantôt, sans motif apparent, elles ne le sont pas; certains monuments en sont couverts, certains autres n'en offrent que de loin en loin. Ce serait peine perdue que de vouloir ramener à un principe des inégalités aussi évidentes; et, cependant, tout n'y est peut-être pas inexplicable. Les pluriels en *es*, *Manés*, *virés*, etc., s'écrivaient autrefois par *eis*, et l'*apex* y remplace une lettre supprimée, de même que l'*i* allongé remplace la diphthongue *ei* au pluriel de la 2me déclinaison. L'orthographe de *justIs præcepteis*, *probeis feminIs*, qu'on lit dans notre n° IX, marque bien la transition. Il n'est pas impossible que le signe accessoire, dont les ablatifs en *o*, les adverbes en *o* et en *a*, les impératifs en *to*[1] sont souvent marqués, rappelle le *d* primitif, qu'on trouve encore sur quelques vieux monuments. En lisant dans le sénatus-consulte sur les Bacchanales *ex senatuos sententiad*,

[1] V. nos VIII, VII, etc.; et, pour les impératifs, III et XVI.

nous sommes même tenté de croire que l'*apex* des cas en *ūs* et en *ā* fut d'abord plutôt un souvenir d'une lettre supprimée, qu'un moyen de distinguer des formes semblables. La préposition *a* est l'un des mots les plus souvent marqués de ce signe. Outre les exemples qui se trouvent dans les inscriptions de notre première série (III, VII, VIII, IX, X, XII, XIII), on peut citer : *á bello marsico, á populo, l(ibertus) á cubiculo, á jano, á libris pontifical., á bibliotheca latina Apollinis, á pendice cedri, sacerdos á bona dea*, etc.[1]. Mais *a* ne s'est allongé que par suite de la suppression d'un *b* final. *E*, qui est pour *ex*, *pro*, qui était d'abord *prod*, sont assez souvent marqués du signe, soit comme prépositions, soit comme éléments d'un mot composé (VIII, II, VI, XII). *Jús*(IX), *Júdicia*(III), s'expliquent par l'ancienne orthographe *jous, joudicium, joudicatio*, qu'on rencontre si souvent dans la *Lex Servilia repetundarum* et dans d'autres monuments anciens. Dans un décret que nous citerons plus bas, on trouve une longue liste de noms, parmi lesquels deux seulement *Flávius* et *Július* sont marqués d'un *apex*; et ce fait n'est pas rare. Voici comment nous l'expliquerions. Le nom de ces familles s'était anciennement écrit *Flaavius, Jovlius*, et les descendants conservèrent l'habitude d'ajouter à leur signature l'*apex* qui rappelait cette orthographe; les autres signataires du décret n'avaient pas de tradition de ce genre. C'est ainsi qu'on trouve[2] *Músa* sur les médailles de la famille Pomponia, et ailleurs *Rúfa, Súra, Sútorius, Fúrius, Philomúsus*. Quant aux *Furius*, les inscriptions

---

[1] Mommsen, *Inscr. regni Neap.*, 697, 2299, 6857, 6864 et 6878, 6880, 6901. Orelli, 2998. Gori, *Columbar.*, p. 144, etc.

[2] Nous empruntons ces exemples à Marini, *Atti*, p. 31.

de leur vieux tombeau de famille sont là pour prouver que leur nom s'était d'abord écrit *Fourios*.

Les voyelles doubles, les diphthongues *ei* et *ou* ne sont pas employées avec plus de suite dans les monuments conformes à la vieille orthographe. L'emploi inégal de l'*apex* qui les remplace n'a donc rien qui doive étonner. Nous savons positivement que la longueur de la voyelle *i* se marquait par l'allongement du caractère ; cependant les graveurs d'inscriptions ne l'ont pas toujours marqué, et ils l'ont souvent marqué sans nécessité. Quintilien et les grammairiens, en enseignant l'usage raisonnable de l'*apex*, ajoutent qu'on le plaçait souvent sans discernement. En général, rien n'est plus rare dans les inscriptions antiques que l'application logique et constante d'un principe d'orthographe. Marini a recueilli un grand nombre d'inégalités d'orthographe, et il a fait voir qu'il s'en rencontrait souvent à peu de lignes de distance, même sur des documents officiels. Et dans les exemples de Marini [1], ces inégalités portent sur les lettres mêmes qui sont la partie essentielle de l'écriture ; elles doivent sembler moins choquantes pour des signes accessoires, qui ne sont qu'un luxe d'orthographe. Enfin, on aurait beau chercher une autre explication à ces signes, les inégalités subsisteraient. Souvent les mêmes mots, répétés dans la même inscription en des phrases identiques ou analogues, sont tantôt munis, tantôt dépourvus de ces signes. L'observation que nous en avons faite, à propos du décret de Pise (IV), s'applique à beaucoup d'autres monuments. Ce sont là des négligences évidentes.

[1] Marini, *Atti*, p. 29-35.

Il nous reste à parler de deux faits : les signes qu'on trouve sur les diphthongues et ceux qu'on trouve sur des voyelles suivies de deux consonnes. Quant aux diphthongues, l'*apex* se voit assez souvent sur *æ*, rarement sur *au*, et il figure indifféremment sur l'une ou l'autre des deux voyelles dont elles sont formées. On a vu *aút* (IX), et on verra plus bas *Plaútius, Pláutio, Cláudiáe, Aúgustus*. Il est inutile de relever tous les *ae* accentués ; nous nous bornons à donner ici deux inscriptions où ils sont très-nombreux.

XIV.

DIS MANIB
TI. CLAVDIVS ALCIMVS FEC
SE VIVO SIBI ET CORNE
LIÁE SYMPHERVSÁE CON
TVBERNALI CARISSIMÁE
ET CLAVDIÁE PRIMITIVÁE
FILIÁE SVÁE ET SVIS
POSTERISQVE EORVM.

(Rome, Maffei, *Museum Veronense*, p. 153, 1.)

XV.

D. M.
ET MEMORIÁE AETERN
CALPVRNIAE SEVERÁE
FEMINÁE SANCTISSIMÁE.
VIVA SIBI PONENDVM PRECE
PIT. CALPVRNIÁE DELICÁTAE
ET EREDI.....

(Boissieu, *Inscr. de Lyon*, p. 482.)

Ici, les signes ne portent que sur la désinence des génitifs et des datifs de la première déclinaison ; mais on trouve aussi *quáeso* (VII), *Cáesaris* (II), *práeferam* (VIII), *áedituus* (XXVI), *áedilis* (XXIII), *práet[or]* (XLV), *práef[ectus]* (XXVII), *Aégypti* (*ib.*), etc. Aurait-on voulu distinguer un son particulier que la diphthongue *æ* pou-

vait avoir dans certains mots et certaines désinences[1] ? Nous en doutons, parce que les mots *Caesar et Aegupto* figurent aussi dans l'inscription modèle des obélisques d'Auguste (I), et ils n'y portent point de signes sur la diphthongue. Il est très-vrai qu'une diphthongue, qui n'est jamais brève, pouvait se passer d'un signe de longueur; il paraît cependant qu'on l'en marquait quelquefois inutilement.

La preuve la plus frappante et la plus inattendue de la justesse de notre explication se tire des mots *redáctá* (insc. I), *áctum* (XXIV), *cónstó*, *doléns* (VIII), *Mártis* (VII) et d'autres semblables. En effet, si les signes dont nous recherchons la valeur marquaient la longueur des voyelles, ils ne doivent pas se trouver sur toutes celles qui sont indiquées comme longues dans nos *Gradus*. Les voyelles brèves dans les syllabes dont la durée est prolongée par le concours de deux consonnes en seront dépourvues; mais si une syllabe est longue à la fois par position et par nature, si elle a une *voyelle* longue, longue dans la bouche des Romains, alors le signe pourra s'y rencontrer. Nous avons examiné, au chap. II, la question de la quantité des voyelles dans les syllabes longues par position : il s'est trouvé que les inscriptions étaient, à ce sujet, parfaitement d'accord avec les témoignages des anciens et les indices fournis par l'étymologie. Il suffit de renvoyer à ces pages, où sont recueillis presque tous les exemples épars dans les inscriptions de nos trois séries; cependant quelques-uns ne pouvaient entrer

[1] Les vieilles formes *aulāï*, *aurāï*, permettent de supposer que la diphthongue *æ* sonnait comme *a* long + *i* au génitif de la première déclinaison ; ailleurs, elle pouvait avoir eu le son de *a* bref + *i*, et quelquefois même d'un simple *e* ouvert.

dans le plan que nous y suivions; nous les réunirons ici.

L'*apex* sur *Márci* (LXVII), génitif de *Marcius*, se justifie par le double *a* de Μααρκος, Μααρκιος, Μααρκελλος sur des monuments grecs, et de *Maarco Caicilio* dans une épitaphe dernièrement découverte près de la voie Appienne[1]. *Prísco* (LIII) rappelle l'orthographe grecque Πρεῖσκος, *últra* (VII) la vieille forme *ouls* citée par Varron[2], *régni*, *régno* (VII) la longueur de l'*e* dans *rex*, *regis*. *Órnamentum* (VII), *órnámenta* (XIX et ailleurs[3]), *órn[atrix*[4]], prouvent que nous prononçons mal ces mots qui commençaient par une voyelle longue, et cela fait mieux comprendre l'étymologie, d'ailleurs ridicule, de Varron, qui fait venir *ornatus* de *ab ore natus*[5]. Cette observation s'applique aussi à *órdinis*, qu'on lit sur la Table de Claude (VII). *Árcæ* (LIV), *mármore*, *úxsori* pouvaient avoir la voyelle longue. *Hérculi* (XIII), *Lémnus*, *Lémno* sont d'accord avec l'orthographe grecque; *Térpni* a été marqué par une erreur de graveur[6].

DEUXIÈME SÉRIE D'INSCRIPTIONS.

L'examen des monuments de la première série, rapprochés de plusieurs textes anciens, nous a conduit

[1] Bœckh, *Corp. inscr. gr.*, 887, 1137, 3644. Franz, *Elem. epigr. gr.*, p. 248, et pour l'inscription latine *Rhein. Museum für Philologie*, VIII, p. 288.

[2] *De Lingua lat.*, V, 50.

[3] Dans une inscription dont le texte se trouve chez Gruter (481, 9), et où Marini a relevé *'Ornamenta decuriònatus* (*Atti*, p. 713).

[4] Jahn, *Specimen epigr.*, p. 132, 8.

[5] *De Lingua lat.*, V, 129, *coll.* VI, 76.

[6] Les derniers exemples sont tirés de Marini, *Atti*, p. 713. V. aussi Kellermann, p. 112, 8.

au résultat suivant. Les signes accessoires, dont nous avions à déterminer la valeur, marquèrent dans l'origine la suppression d'une lettre, soit voyelle, soit consonne. Ils étaient de véritables apostrophes, et ils en avaient la figure : figure quelquefois conservée, plus souvent légèrement modifiée par les graveurs des inscriptions qui nous restent. On les employait surtout pour indiquer qu'une voyelle simple tenait lieu d'une voyelle double, que *u* remplaçait *ou*, *i* remplaçait *ei*; mais, dans ce dernier cas, il était plus ordinaire d'allonger la lettre. Comme ces diphthongues, ainsi que les voyelles doubles, avaient été ou avaient fini par devenir des signes purement orthographiques de la longueur des voyelles, la même chose arriva pour les apostrophes ou *apices*. On ne les considéra plus que comme des signes de quantité, mais on ne s'en servit ni beaucoup plus souvent ni beaucoup plus régulièrement qu'on n'avait fait autrefois des lettres auxiliaires.

Les inscriptions de la seconde série confirmeront ce résultat. On y trouvera quelques-unes qui ne le cèdent guère en autorité à celles de la première série ; mais toutes n'ont pas la même valeur, et toutes ne sont pas non plus copiées avec la même exactitude. Il faut distinguer celles que nous reproduisons d'après les copies prises sur les lieux mêmes par Marini, Fea, Kellermann, Mommsen, Boissieu; elles méritent infiniment plus de confiance que la plupart des autres.

XVI. Fragment d'une loi. Blume, *Iter Italicum*, Berlo., 1824, t. II, p. 87, αὐτόπτης. Aujourd'hui à Florence.

...ISQVE LOCVS VBI QVIS ADVERSVS EA HVMÁTVS SEPVLTVSVE ERIT PVRVS ET RELIGIÓNE SOLV́TVS ESTÓ : EVMQVE S. F. S. QVI TENET EXARÁTÓ. NÉ QVIS ALVOS APIVM... DE EÁ RÉ REFE[RRE]... EDICEREQVE DEBETÓ.

XVII. Trouvé au Forum de Pompéi. Mommsen, *Inscr. regn. Neap. lat.*, 2189.

RÓMVLVS MÁRTIS
[F]ILIVS VRBEM RÓM[AM]
[CONDI]DIT ET REGNAVIT ANNÓS
DVODEQVADRAGINTÁ ISQVE
PRIMVS, etc.

Les signes ne se trouvent que sur les syllabes longues de la partie principale de l'inscription, et c'est sur cette partie qu'on semble avoir voulu appeler l'attention du lecteur. C'est ainsi qu'on voit *ex vótó* au milieu d'une longue inscription, d'ailleurs dépourvue d'accents (Gori, *Inscr. Etr.*, t. III, app., p. 173).

XVIII. Rome, au Forum. Orelli, 2134.

ΑΠΩΣΙΚΑΚΟΙΣ ΘΕΟΙΣ. EX ÓRÁCVLÓ.
ΑΘΑΝΑΙ ΑΠΟΤΡΟΠΑΙΑΙ. EX ÓRÁCVLÓ.

XIX. Tibur, monument de M. Plautius, consul l'an II av. J. C. Orelli, 622, d'après Nibby, *Viaggio*, I, 115 (*Dominici de Sanctis, Dissert. de Plautiis*, tav. I, a quatre accents de moins).

M. PLAVTIVS M. F. A. N.
SILVANVS COS. VIIVIR EPVLÓN.
HVIC SENÁTVS TRIVMPHÁLIA
ÓRNÁMENTA DÉCRÉVIT
OB RÉS IN ILLYRICO
BENE GESTÁS.
SARTIA CN. F. UXOR, etc.

XX. Monument d'Atimetus Pamphilus, affranchi d'un affranchi de Tibère, et de sa femme Claudia Homonœa. Il est inutile de copier ces beaux vers, qui se trouvent partout. Nous relevons les mots accentués

d'après Grut., 607, 4 et Osann, *Sylloge inscr.* fasc. IX, 490.

SI PENSÁRE ANIMÁS SINERENT CRVDELIA FATA. SALVS. LVCEMQUE. NIL PRÓSVNT. DOLÓREM. VÓTIS. ÉRIPVIT. VICTVRO. SECVRÁ (ou SECVRA) PROCÉDIS MENTE. HÓC... TVMVLÓ. PAPHIÉ. DECÓREM. NONDVM BIS DÉNOS AÉTAS MEA VIDERAT ANNÓS. INIÉCERE. FÁTA. ATIMÉTI.

XXI. Tables des frères Arvales, réunies dans l'ouvrage de Marini. Celles dont les extraits suivent sont, la plus ancienne du règne de Tibère, et la plus récente du règne de Trajan.

T. IV, l. 3, [PERMIS]SV CONSVLVM. *l.* 6. PRÓ SALVTE TI. CAESARIS. *l.* 8, MAGISTER FRÁTRVM A. *l.* 10, OB SECVRITATEM.

T. V, l. 2, ADFVÉRVNT. *l.* 5, PRÓ MAGISTRO. *l.* 9, ADFVÉRVNT. *l.* 11, Q. PLÁVTIO.

T. XV, l. 4, GERMÁNIC(O). *l.* 6, GERMÁNICO. *l.* 7, CÓS. *l.* 8, K. IANVÁR. *l.* 9, ARVÁLIVM. *l.* 11, IN COLLÉGIO ADFVERVNT. *l.* 13, NÓNAS IANVAR. *l.* 14, MAGISTER COLLÉGI FRATRVM ARVALIVM NOMINE VÓTA NVNCVPÁVIT. *l.* 16, CAPITÓLIO. SVPERIÓRIS ANNI. NVNCVPÁVIT. *l.* 17, M. APÓNIVS. *l.* 19, IDVS IANVÁR.

T. XXIII, l. 13, APRONIÁNVS (suivent quatre noms sans accent). *l.* 17, PER CALATÓREM ET PVBLICÓS EIVS SACERDÓTI. L. 19, IN LVCO. *l.* 20, PER CALATÓREM ET PVBLICOS ÉIVS SÁCERDÓTI. *l.* 37, C. IVNIUS TADIVS MEFITÁNVS. NÓMINE. *l.* 38, PRÓ SALVTE IMP. TITI CAÉSARIS... CÓS. VIII ET CAÉSARIS DIVI F. DOMITIANI CÓS. VII ET IVLIAE AUG. *l.* 40, QVÁE SVPERIORIS ANNI. *l.* 41, VACCÁS. VACCÁS. VACCAS. *l.* 42, NVNCVPÁVIT. *l.* POMPEIÓ. *l.* 43, CATELLIÓ. QVAÉ. *l.* 44, CAÉSAR VESPÁSIANVS. *l.* 45, CAÉSAR. QVÓS NÓS SENTIMVS DICERE. *l.* 46, NÓN. IAN. QVÁE PROXIMAÉ. *l.* 47, EÓSQVE SALVÓS. *l.* 49, EÓ MELIORE. *l.* 50, FRÁTRVM ARVÁLIVM. *l.* 52, [A]VRÁTIS.

T. XXVI, l. 2, NERVÁE TRAIANI. *l.* 4, IDVS.

T. XLVIII.

NERONI CAESARI
GERMANICI CAESARIS F.
..... FLÁMINI AVGVSTÁLI
SODÁLI AVGVSTÁLI
SODÁLI TITIO FRÁTRI ARVÁLI
FÉTIÁLI QVAESTORI
EX SC.

L'*apex* sur FRATRVM (XV, 14), les premiers *apex* de

SÁCERDÓTI (XXIII, 20) et de FÉTIÁLI (XLVIII) ne peuvent être attribués qu'à des erreurs de graveur. Cependant, les Grecs écrivent tantôt φετιάλις, tantôt φητιάλις.

XXII. Salerne. Copié par Mommsen, 122.

T. TETTIENVS FELIX AVGVSTALIS... ACCENSVS CONSVLÍ... EX QVÁ SVMMÁ FACTVM EST FASTÍGIVM.

XXIII. *Nuceriae Alfaternae*, Mommsen, 2096. Trouvé sous les cendres du Vésuve.

M. VIRTIÓ M. F. MEN.
CERANNÓ AÉDILÍ IIVIR. IVRE
DÍCVNDO PRAÉFECTÓ FABRVM VVIR.
CVI DECURIÓNES...... POPVLÓ DEDICATIÓNE EIVS
DEDERAT DVV́MVIRATVM GRATVITVM
DEDERVNT NVCERIAE.

L'*apex* sur DVV́MVIRATVM est étrange.

XXIV. Décret rendu l'an 26 après J.-C. par les centumvirs de Véies. Morcelli, *De Stilo*, n° 309 (Gruter, 6753 et ailleurs).

CENTVM VIRI MV́NICIPII AVGVSTI VEIENTIS RÓMAE IN AEDEM VENERIS GENETRICIS CVM CONVENISSENT PLACVIT V̇NIVERSIS. DVM DECRÉTVM CONSCRIBERÉTVR INTERIM EX AVCTÓRITÁTE OMNIVM PERMITTI C. IV́LIO DIVI AVGVSTI L. GELÓTI QVI OMNI TEMPORE MV́NICIP. VÉIÓS NON SÓLVM CONSILIO ET GRATIÁ ADIVVERIT SED ETIAM IMPÉNSIS SVIS ET PER FILIVM SVVM CELEBRÁRI VOLVERIT HONÓREM EI IV́STISSIMVM DECERNI VT AVGVSTÁLIVM NVMERÓ HABEÁTVR AEQVE AC SI EÓ HONÓRE VSVS SIT? LICEATQVE EI OMNIBVS SPECTÁCVLIS MV́NICIPIO NOSTRO BISELLIO PROPRIO INTER AVGVSTÁLES CONSIDERE CÉNISQVE OMNIBVS PVBLICIS INTER CÉNTVM VIRÓS INTERESSE? ITEMQVE PLACERE NÉ QVOD AB EÓ LIBERISQVE EIVS VECTIGAL MV́NICIPII AVGVSTI VEIENTIS EXIGERETUR

ADFVÉRVNT
Q. SCAEVIVS CVRIÁTIVS II VIR... M. FLÁVIVS RVFVS... C. IV́LIVS MERVLA
(Il y a quinze noms.)
A'CTVM
GAETVLICO ET CALVISIO SAB. COS.

Tous les signes portent sur des voyelles longues, et peut-être aussi sur des mots qu'on voulait signaler à

l'attention du lecteur. L'*apex* sur CÉNTVM est une faute (κεντυρίων) soit du graveur, soit du copiste. Le signe ? marque la fin des phrases.

XXV. Décret d'Ostie, d'une date incertaine. Gori, *Inscr. Etrusc.*, t. I, p. 308 (Orelli, 4109).

A'. DÉ. AEDILICIÓ. PATRÓNÓ. INDVLGENTISSIMÓ. QVÓ ANNÓ. SCRIBÁR(VM). CÉRARIOR(VM) ET LICTÓR(VM) ET VIATÓR(VM). ARGENTARIÓR(VM) ET NEGOTIATÓR(VM) VINARIÓR(VM) FRVMENTARIÓR(VM) LIBERTÓR(VM) ET SERVÓR(VM) PVBLICÓR(VM). BENEFICIAR'IOR. CÝRAT'ORI LVSÝS IVVENALIS. GRÁTIS ADLÉCT(VS). QVADRÍGAM. SACOMÁR(IO). PRÓC(VRATORI).

On voit par ces extraits que cette inscription est négligemment gravée, et que les signes s'y trouvent tantôt après, tantôt avant la voyelle, une fois même après la consonne. On ne s'étonnera pas qu'elle renferme encore d'autres erreurs. OLÉARIÓR (VM) y est pour OLEA'RIO'R; l'*apex* sur l'M de CURATÓRUM' est de trop. Je ne sais si TE'R(*entina*) se trouve en effet sur la pierre. Il doit y avoir aussi quelque erreur dans TÓGÁTÓR (VM); il paraît même qu'on a voulu mettre un autre mot. Dans les mots étrangers PRÓPOLAR (VM), DENDRÓPHORVḾ, il y a des fautes de prosodie, mais des fautes excusables.

XXVI. Rome. Marini, *Iscr. Alb.*, p. 10.

T. FLAVIVS EVARISTUS ET TI. CLAVDIVS //// GRAFVS AÉDITVI PORT. CREP. ET SEX. CAELIVS ENCOLPIVS ET TI. CLAVDIVS HERMA AÉDITVVS DE MONÉTA SILVÁNVM MONOLITHVM SANC. D. S. DD. SODAL. B. M.

XXVII. Messine. Morcelli, *De Stilo*, nº 295 (d'après Castelli).

L. BAEBIUS L. F.
GAL. IVNCINVS
PRAÉF. FABR. PRAÉF.
COH. IIII RAETORVM
TRIB. MIL. LEG. XXII

DEIOTARIÁNAE
PRAÉF. ÁLAE ASTYRVM
PRAÉF. VEHICVLÓRVM
IVRIDICVS AEGYPTI.

XXVIII. Cette inscription, ainsi que les deux suivantes, fut copiée à Rome par Juste-Lipse (*De Recta Pron. lat. ling.*, c. 19, p. 95, Antv., 1586).

LIBERTA ET CONIVX PETRONIA CÁRA PATRÓNÓ
THALLVSA HÓC TVMVLO CONDITA LVCE CARET.

Gruter, 850, 8, y ajoute:

QVAÉ BIS VICENÓS COMPLERAT LÝCIBVS ANNOS
EREPTA EST SVBITO CONIVGIS É GREMIO.

et plus loin

OCVLÓS et FÁTA.

XXIX. L. PEDÁNIÓ L. LIB.
EVPHRÓNI
L. PEDANIVS CLÉMÉNS.

XXX. DIS MÁNIBVS
M. IÝNIO CÝRIONE
EQ. R. LEG. XII. VIC.

XXXI. Rome, Marini, *Inscr. Alb.*, p. 63.

C. APISIO C. L.
EPAPHRAÉ PATRI.
C. APÍSIO C. F.
CAPITÓNI FRAT.
C. APÍSIO C. L.
FÉLÍCÍ TATAE
..... ET LIBERTIS LÍBERTÁBVSQVE MEÍS...

XXXII. *Ibid.*, p. 72 (moins exactement chez Orelli, 2432).

... Q. Caecilio Feróci
Kalatóri sacerdotiI
Titiálivm Fláviálivm
stvdiósó éloqventiae.
vIxit annIs XV
mense I diebvs XXIII
filió optimo ac
reverentissimo M. Gavivs CharInvs.

XXXIII. Rome. Marini, *Atti*, p. 711.

Dis mánibvs
Fortvnátó Mvssvlv v. a. V
m. X
Clódia Príma
fécit vernae
suó.

Ib., p. 712 : Fortvnáta. — *Ib.*, p. 712 : ... fécit... Avgvstálivm... pverórvm ...vra...

XXXIV. Rome. Marini, *Atti*, p. 712.

A. Memmio Claro
A. Memmivs Vrbanvs
conlIberto... Hoc qvoqve titvlo
svperos et inferos testor deos
vná me tecvm congressvm
in venálicio vna domo liberos
esse factos neqve vllvs vnqvam
nos dívnxisset nisi hic tvvs
fátalis dies.

Dans Díunxisset, l'*apex* tient lieu d'une lettre supprimée : c'était là sa première fonction.

XXXV. Rome. Marini, *Atti*, p. 713.

M. Cvrio N ///// herae
Cvt'iae M. f. Sabinaé
Cvtiæ Anatole (sic) Aviaé
Cvtiae Aphro
Clymeno pvero
T. Cvtivs
Epigonvs Arvias posvit.

Le nom Cýtiae revient trois fois dans cette inscription, une fois le signe s'est égaré. Qu'on admette donc que des erreurs de ce genre ont pu être commises ailleurs, sans qu'il soit toujours possible de les démontrer avec la même évidence.

XXXVI. Mommsen, 3642.

M. Allio. M. l. Blasto
Avgvstali Capvae
... hvic monimentó cédvnt
ex agró qvóqvó versv
pedes qvinqvageni.

XXXVII. *Ib.*, 6313.

[a]edem Victoriaé Avgvstaé. collegás. svá peqvniá. popvló. va lé.

XXXVIII. *Ib.*, 6923.

Dis Mán. sac.
AllIdiae Egloge
Salýtáris et Restitvta
fIliae svae
cárissimae
infelIcissimI fécér.

XXXIX. Fabretti, *Inscr. antiq.*, p. 167, nº XXXII.

D. M.
I'liadi Helvidiáe
Priscilla'e delicio
... Helvidia Laodicé
fília'e dvlcissima'e.

XL. *Ib.*, nº 315, *In Xenodochio Lateranensi.*

D. M.
Flávió Vettóni
patri indvlgentissimó.
T. Flávió Vettiánó
Flávia Vettilia
fecit.

XLI. *Ib.*, n° 316, *Sassinæ.*

T. Titio Adivtóri
et
Titiae Tháidi
T. Titivs Gemellvs
fécit.

XLII. *Ib.*, n° 318 (Or., 2889), *In via Janiculensi.*

Dís Mánibvs
P. Avidió P. f. Sergia
Matrinió Caes. N̄.
a' apotheca triclinI
... frat. piissimó...

XLIII. *Ib.*, n° 320.

D. M. | Flávia | Zosime | Fláviae | Ianvária | filiáe | fécit.

XLIV. Kellermann (*ap.* Jahn, *Spec. Epigr.*, p. 113). Au Vatican.

Dís Mánib.
Sacr.
Ivnia Pannychis
modestó
nepóti svó.

XLV. *Ib.*, p. 114, n° 13. Ostie.

C. Fabió Longí p. p. f.
Longí p. p. n. Fabí Rvfi
pró. n. (*pronepoti*) C. Grattí ab. n.
Vot. Agrippa'e
pra'etori sacrís Volk...
Dec. decr. decvri[ó]....
aedili II...

XLVI. Fea, *Relaz. di un viaggio ad Ostia*, p. 42 (Jahn, *Spec. epigr.*, p. 129).

P. APICÁTIVS P. F. CLA. CELER
VIX. ANN. XXVI MENS. IIII
DIĖBVS IIII
VETTIA .Ɔ. LIBERTA ERÓTICE
MINIÁRI ATIMÉTI
C. MINIÁRIVS ATIMÉTVS PROCV.
SOCIORVM MINIÁRIARVM
P. APICATIVS P. F. PRISCVS
V. A. XXVI M. IIII D. III.

XLVII. Jahn, *Specim. epigr.*, p. 129, d'après Marini. Règne de Tibère.

L. ANTISTIO C. F.
VETERI...
MVNICIPES GABINI
PRAEFECTVRA
SEX. MÁRCI TERIS ET C. VÁRINI CANACIS.

XLVIII. Jahn, *ib.*, p. 133, 11, d'après Cardinali. An 51 après J.-C.

TI. CLAVDIO CAESARE
AVG. GERMÁNICO V
SERVIO CORNÉLIO ORFITO COS.
ISIDI INVICTAI ET SERÁP...
MAÍDIVS (I. M. AÍDIVS) SERILIAI AIIOL...
LIB. AMERIMNVS EX IISV.

XLIX. Jahn, *ib.*, 133, 12, d'après Lupi. Trouvé à Syracuse.

D 6 M 6
ERÓTI IVNI IVLIÁNI PRO
CÓS. SER. CVBICVLARIÓ
,.. FÉCIT...

L. Jahn, *ib.*, 134, 16, d'après Fea. Trouvé à Rome.

... [PRO] SALVTE TI. CÆSARIS
AVGVSTI OPTIMI AC
IÝSTISSIMI PRINCIPIS...

LI. Boissieu, *Inscript. antiques de Lyon*, p. 98.

D. M.
IVLIAE HELIADIS
SEX IVLI CALLISTI
ET IVLIAE NICÉS
FILIAE FLAMINIC. AVG.
QUAE VIXIT ANNIS
XXV MENSIBVS II...

LII. *Ib.*, p. 179.

D. M.
ANTÓNIAE SACRI
LIBERTAE TYCHÉNIS
M. ANTÓNIVS SACER
IIIIII AVG.
CONIVGI
ET ANIMAE OPTIMAE
ET SIBI CARISSIMAE.

LIII. *Ib.*, p. 278.

TIB. POMPÉIO
POMPEI IVSTI FIL.
PRÍSCO ADVR
CO OMNIBVS HONO
RIBVS APVD SVÓS
FVNCT[O] TRIB. LEG. V
MACEDONICAE
IVDICI ARCAE
GALLIÁRVM III
PRÓVINC. GALLIÁE.

LIV. *Ib.*, p. 279. Fragment.

... APVD SVÓS FVNC|TO IVDICI ÁRCAE | GALLIÁRVM | TRES PROVINCI.

LV. *Ib.*, p. 392.

. . DÉDICÁTIÓNE | DÓNI HVIVS | OMNIBVS | NÁVIGANTIBVS X III | DEDIT.

LVI. Epitaphe en vers du second siècle, Jahn, *Spec. epigr.*, p. 134, d'après Fea.

Hóc ego svm tvmvlo Marcianvs redditvs aevo
Nóndvm Persephonés spérábam visere régna
Consvlibvs tvnc natvs eram iteróqve Severo
Et Fvlvo pariter qvo caepi dvlcis habéri.

Et dans les vers qui suivent : ó. spés. sí. clothó. crébré. nón.

LVII. Au musée du Vatican. Kellerm., *Specim. epigr.*, p. 107 (Osann., *Sylloge inscr.*, p. 458, 190 et ailleurs).

Vibia Phryne vixit ter senos annos.
Cara meIs vixsI. Svbito fatále rapIna
Flórentem vItá ·J· svstvlit átra dies.
Hoc tvmvlo nvnc svm. Cinerés simvl namqve sacrátI
Per matrem cáram svnt positiqve mei.
Qvós pivs saepe colit fráter conivnxq pvellae
Atqve obitvm nostrvm fletibvs vsqve flvvnt.
DI Mánés me ýnam retinéte vt vivere possint
Qvós semper colvI vIva libente animó
Vt sint qvi cineres nostrós bene floribvs sertIs
Saepe ornent dIcat sit mihi terra levis.

La copie de Vettori (*Diss. glittogr.*, Rome, 1739), porte quelques accents de plus, qui ont pu s'effacer depuis. V. 1 rapiná; v. 3, hóc; v. 4, mátrem; v. 5, puellaé; v. 6, flétibus; v. 9, cinerés (V. Bandini, *De Obelisco*, p. 59).

LVIII. Au musée de Naples. Mommsen, n° 6444.

... longvm et lýctv défléta parentvm
Ne preme nam tenerI corporis ossa tegis.
Ossa parens macvlat lacrvmIs cineremqve fatigat
Flétibvs. Hev Bebryx sIc miserande iacés.
Nóndvm septenIs bis té perdýxerat aetas
Formosvm cantý detinet iste rogvs.
Délicivm domin[i s]pes expectáta parentvm.

et dans les vers mutilés qui suivent : Édidicisse. D'ailleurs, le graveur s'est trompé en mettant un second *apex* sur déliciúm.

LIX. Maffei, *Mus. Veron.*, p. 170, 3.

Telephvs hác séde Ivcvnda Pothvsqve qviescent
Débita cvm fátis venerit hóra tribvs.
Hic locvs heredi ne cesserit. inviolati
Sint cinerés tvm qvós cána favilla teget.

Par une distraction étrange, Maffei et Orelli (1777) n'ont pas vu que ivcvnda est un nom propre, et ont cru trouver dans ces vers trois déesses du destin, *tria fata*.

LX. A Pérouse. Vers mutilés, Marini, *Atti*, p. 713; Kellerm., *Spec.*, p. 111.

//// Hic mihi svnt sédes ae //// Ossaqve dilèctae con ////

LXI. Épitaphe en vers d'un affranchi de Domitilla. Marini, *Iscr. Alb.*, p. 87.

Nón cognóminis. nvmerósa. hvmó.

LXII. Parme. Épitaphe en vers, Jahn, *Specim.*, p. 130, d'après Lama.

Plenōs. Octónós. tále.

Si le trait horizontal alterne, en effet, dans cette inscription avec les accents, cela fait bien voir que ces derniers sont des signes de quantité.

LXIII. Rome. Compilation de vers, Kellerm., *Spec.*, p. 110.

Némo. tótos. tális. ǔni. régibvs.

LXIV. Au musée de Naples. Mommsen, 2532.

SEX. PVBLICIVS BATHYLLVS
ACCÉNSVS CÓNSVLI AVGVSTÁLIS
PVTEÓLIS ET VENAFRI SIBI ET
VRVIVINEIAE L. L. MODESTAE VXÓRI SVAE
ET L. VRVIVENIO ADIÝTÓRI ET
C. IVLIO ÁVCTO FRÁTRI.

Il faut probablement attribuer à une erreur l'accent sur la pénultième de PUTEOLIS.

LXV. Nous réunissons, sous ce numéro, plusieurs mots accentués que Marini a extraits de diverses inscriptions. V. *Atti*, p. 713.

COLLÁTA. SOCIÓRVM. SVÁ. PECVNIÁ. AMICÓRVM. AÉRE. COLLÁTÓ. PRIMÓ. QVÁS. — DI'S MÁNIBVS. SÉ. FECÉR. — MÁNIBVS. ANTÓNIAE. PANERÓTIS. HELENÉS. — PATRÓNAE. VXÓRIQVE. EÓRVM. DÉCESSERIT. POTESTÁSQVE. — MÁNIBVS VRSVLÁE. FÉCIT. ACRÁTVS. CONTVBERNÁLI. — Ḿ. FABIÓ. EVTYCHÉ. AMICÓ. OPTIMÓ. IÝLIVS. — CONCILIÁTVM. IDEÓQVE. VIDERÍ. STATIÓNIBVS. QVADRAGÉNA. IÝDICIVM. LABÓRI. VALĒ. INSVMPTÁRVM. TÁLEM. TÉ. TAMDIÝ. ÉGERIT. HYMÉTO. DIÁNAE. PEDAGÓGO. TVTÓRI A PVPILLÁTV. IVLIÓ. FRÁTRI. IÝLIAE.

et plusieurs autres que nous passons ou que nous citons ailleurs.

D'autres inscriptions pourraient être ajoutées à celles qu'on vient de lire. Nous renvoyons à Marini, *Iscr. Alb.*, p. 114, 143. Mommsen, *Inscr. regni Neap. lat.*, 1522, 2007, 2257, 2264, 2266, 2294, 2327, 2336, 2337, 2338, 2383, 2430, 2438, 2439, 2468, 2534, 2679, 2693, 2694, 2899, 3197, 3210, 3390, 3395, 3415, 6346, 6348, 6379, 6449, 6757, 6759, 6773, 6865, 6879, 7040, 7070, 7101. Mommsen, *Verhandlungen der Kön. Sächsischen Ges. der Wiss. zu Leipzig, Phil.-histor. Klasse*, I, p. 287 (cp. Fea, *Frammenti dei*

fasti cons., p. XLIV, n° 19). Orelli, 1621, 2525, 2818, 2836, 3785. Ces inscriptions et assez d'autres portent plus ou moins de signes accessoires au-dessus de voyelles longues, et pourraient à ce titre figurer dans cette seconde série. Mais il est inutile d'ajouter des preuves nouvelles à ce qui nous semble plus que suffisamment établi.

TROISIÈME SÉRIE D'INSCRIPTIONS.

Les signes qui marquent ordinairement la longueur des voyelles sont quelquefois employés comme signes de ponctuation et d'abréviation ; quelquefois ils sont mal placés, jetés comme au hasard et n'indiquent rien, si ce n'est la négligence ou l'ignorance des graveurs. Nous ne pouvons négliger ces irrégularités et ces bizarreries sous peine de laisser notre travail incomplet. Nous les réunissons donc dans cette troisième série.

Voici d'abord des inscriptions dans lesquelles l'accent aigu ou l'apostrophe tient lieu du point. Les nos IX, X, XI de la première série en offraient déjà des exemples.

LXVI. Gori, *Inscr. Etr.*, t. III, app. p. 52, n° 57 ; Mommsen, *Inscr. regni Neap.*, n° 3091.

D. M.
DONATÁ H' S'
EST' VIXIT' AN'
NIS' XVII' SAL
VIVS' CONIVG' PI
ISSIM' FECIT.

LXVII. Grut., p. 410, 8. Route d'Ostie à Rome.

F. FLAV'VI'VS CONSTANS' P' P' SIBI' ET' SVIS' LIBER
TIS' LIBERTABVSQVE' POSTERISQVE' EORVM
SE VIVVS INCHOAVIT ET FLAVII SABI
NVS' ET' CHRESTVS' LIBERTI' ET' HEREDES
EIVS' CVM MACERIA CLVSVM
CONSVMMAVERVNT.

On sait que le point, qui ne devrait se placer qu'à la fin des mots, se trouve quelquefois entre les syllabes d'un même mot. Il en est de même du signe qui, dans ces deux inscriptions, remplace le point au milieu des mots AN'NIS' et FLAV́VI'US. Dans ce dernier mot il y a, en outre, un V de trop.

LXVIII. Kellermann, *Spec.*, p. 128. Rome.

D. M.
CLVTVRIA EVTYCHI'S ET CL'
VRBICVS' DONABERVNT'
C' STATILIO HOSPI'
TALI ET STATILIAE TII
IBENI' LIBERTI' LIBQ'
POSTERISQ' EORVM

Ici, c'est l'apostrophe qui remplace le point. On peut voir d'autres exemples de cet emploi, soit de l'apostrophe, soit de l'aigu, chez Muratori, t. I, p. 68, 1 = Gori, I, p. 186; Gori, I, p. 52, 109; Passionei, p. 89, 36. 155, 5. 159, 22. 164, 9 et 10. 165, 14; Orelli, 502, 4262, 4379; Mommsen, 6472, etc. Chez Passionei, p. 78, 84, l'accent alterne avec le point et la feuille. Dans une inscription dont Gruter (99, 1) donne le texte, et Kellermann (*Spec.*, p. 116, 119, etc.) les signes accessoires, ils remplacent le point une ou deux fois à la fin d'un mot complet, et plusieurs fois pour indiquer l'abréviation d'un mot. On y lit ... MESORI-

BVS MACH. F' P' (*Mensoribus machinariis fori pistorii*), QVIB' EX' S. C. COIR LIC... D'autres exemples de l'accent employé comme marque d'abréviation, ou bien du point ou de la ligne horizontale, se trouvent chez Kellermann, p. 118, 119, 123, 126, 127. Citons: B'M' (*bene merenti*), F́ (*fecit*), IMḾ(*immunis*), VA' (*Valerianus*), Ḿ (*Manibus*), Ḿ (*mille*), ✱ (*denarios*).

Voici maintenant les erreurs et les bizarreries.

LXIX. Monument de Ti. Plautius Ælianus, pontife et deux fois consul, d'abord en 47 et une seconde fois sous Vespasien, le même qui est mentionné chez Tacite, *Hist.* IV, 53. Nous donnons les mots accentués de cette inscription d'après Dominici de Sanctis, *Dissert. de Plautiis*, tav., II, dont la copie doit être préférée à celle de Gruter (p. 453), bien qu'elle ne soit peut-être pas non plus d'une exactitude parfaite. On peut voir le texte de l'inscription chez Orelli, n° 750.

RĔGIBVS (deux fois). RĔGES. RĔGEM. RŎMANA. RHOXOLĂNORVM. ĔREPTOS. PRŎTVLIT. SENĂTVS. ORNĂMENTŎRVM.

TRANSDV̀XIT. MÒTVM. BASTARNÒRVM. LÈGATVM. VESPASIÀNVS. P'R (*populo romano*).

RĔMISIT. QVOQVĔ. ACHERRÒNENSI (p. A CHERRONESO).

Cette inscription étonne plutôt par la figure que par la place des signes accessoires: car, à trois exceptions près, qui ne peuvent être que des erreurs, ils se trouvent tous sur des voyelles longues; une fois le signe indique l'abréviation d'un mot. Quant aux figures des signes, nous ne savons si elles sont fidèlement reproduites. La première est peut-être une apostrophe un peu plus inclinée qu'à l'ordinaire; l'autre marque certainement aussi la longueur des voyelles.

LXX. Décret de Tegianum en Campanie. Gruter, 484, 6 (Orelli, 2533).

Longues : RÓM(ANO). TEGIÁNENSIVM. CI'VI AMANTISSIMÓ. FERRÓ. ORDÓ. MERITÓ. PRÓ. VENATIÓNE.

Brèves : ÁDLECTÓ. ÁDMINISTRAVIT. ÁD HONOREM QVÓQVE. ÁD CVMVLANDA MVNERA. MÓDESTIA.

Dans cette copie, l'*apex* n'est pas mieux placé que l'*i* allongé : on y trouve aussi : IN ORDINEM DECURION. DIEM. PATRIAE. Mais il faut dire que Gervasio (cité par Mommsen, 2569) assure qu'il n'a pas vu un seul accent sur ce monument.

LXXI. Jahn, *Spec.*, p. 133, 13, d'après Fea, *Framm. di fasti*, p. XXX, 1.

... IIII VIRO VIARVM CVRANDARVM
TRIB. MIL. LEG. V MACÉD. Q. VRBANÓ.
AEDIL. PLEB. CERIÁL. PRAET. LEGATÓ
PROVINCIAR. SICILIAE ET ASIAE
PROCÓS. PROV. GALLIAÉ NARBONENS.
LEGATO LEGIONIS VIII AVGVSTÁE
L. VETTIVS FELIX ET P. NÓVELLIVS ATTICVS AMICI.

Je ne sais si l'accent sur MACÉD. peut être considéré comme un signe d'abréviation. Voyez *paedág* pour *paedagogii* dans une inscription, d'ailleurs bonne (Or., 2938). Celui de NÓVELLIUS est encore plus étrange. Sur un monument de Pompéi (Mommsen, 2370), on lit *C. Novellíus*, et sur un autre (*ib.*, 2335), *C. Veneriús*. Marini cite *T. Vibíus* (*Atti*, p. 712) et *Euhódiae* (*ib.*, p. 713).

LXXII. Rome. Le texte d'après Gruter, 1142, 10, les accents d'après Marini, *Atti*, p. 713.

DIS MANIBVS
IVLÍAE MYRSINÉS
C. IVL. ÉPITYNCHANVS
VXÓRI CARISSIMÁE
OPTIME DE SE
MERITA E.

On voit, par l'*apex* sur IVL., que IVLÍAE est une erreur.

LXXIII. Marini, *Atti*, p. 710. Ostie.

GERMÁNICO | CAESÁRI | T. CAESÁRIS | AVG. F. | DECVRIÓNVM....

Ici encore les signes semblent s'être égarés après la consonne *s*, qu'ils devraient précéder. C'est ainsi qu'on a gravé *Cor'nelio* pour *Cornélió* sur un Monument d'Agrigente (Zaccaria, *Istituz. ant. lapid.*, p. 336).

LXXIV. Fabretti, p. 171, XXXIII.

Longues : C. ÍVLIVS AVG. L. NARCIS[SVS] Á. HONÓ... [DE]DICÁTION. IMÁGINIS. DECVRIÓNES. DECRÉVERVNT. CÉNÁTICVM.
Brèves : SPÉCVLÁRIS. CÉRT. SACÉRDÓTIBVS. DÉDIT. CÓNTVBERNÁLIS.

LXXV. Fabretti, p. 235, n° 619.

D. M.
Q. TERENTI PRISCI'ANI.
VIXIT ANNIS IIII MEN
SIBVS VII. FRVMENTVM
PVBLICVM ACCÉPIT MEN
SIBVS VIIII.
TERÉNTIA SABINÁ
ALVMNO FECIT.

Dans la copie de Fabretti, les signes sont si irrégulièrement formés, qu'on se demande si ce ne seraient pas des fissures de la pierre.

LXXVI. Maffei, *Mus. Veron.*, p. 82, 2 (Morcell., I, p. 45; Orelli, 1494) : Gravée l'an 85 après J.-Ch.

Clavdia Attica
Attici Avg. líb. a rátiónibvs
in sacrario Cereris Ántiatínae
deos sva impensa posvit
sacerdote Ivlia Procvla
Ímp. Caesár. Dómitiano
Avg. Germ. XI Cos.

Si la copie est exacte, les signes sont jetés au hasard sur la pierre par un graveur ignorant.

LXXVII. Trouvée à Rome. Marini, *Atti*, p. 711 ; Mommsen, 7119.

D. M.
Váleriáe Sátvrninár
Vix. ann. VIII. dieb. XV
L. Válerivs Márrá et Váleriá
Hermione párentes.

Aurait-on marqué la première et la dernière syllabe des noms propres pour les mettre en évidence? On lit: M. Válerivs Messala (à côté de P. Lvcilivs. Idvs. Caésar) sur un fragment des fastes d'Ostie, relatif aux années de Rome 772 et 773. Voyez Mommsen dans les *Verhandl. der K. sächs. Ges. der Wissensch. zu Leipzig, Philol.-histor. Klasse*, I, p. 286.

LXXVIII. Grenoble, Orelli, 2213, d'après Millin, *Mag. Encycl.*, 1805, 4, p. 71.

D. M.
Sex. Ivl. Condiáni def. ann. XXV
flámínís Ivvéntvtis q. c. v. aédili
M. Válerivs Ivliánvs sócer ét
Vál. Sécvndillá cónivgi piissimo.

On lit chez Marini (*Atti*, p. 711, sq.), *Clódiaé Sécun-*

dillae et *Arruntia Cyrilla*; chez Mommsen (6779), *Pómpónio*, quoique le premier *o* de ce nom soit bref (Πομπώνιος).

LXXIX. Lyon. Boissieu, p. 265.

Q. IVLIO SEVEKNO
SEQVÁNÓ OMNIB.
HONÓRIBVS IN
TER SVOS FVNCTO
PATRÓNÓ SPLENDI
DISSIMÍ CORPORIS
N̄. RHÓDANICOR. ET
ARÁR. CVÍ OB INNÓC.
MÓRVM ORDO CÍVI
TATIS SVÁE BIS STATVAS
DECREVIT INQVISITÓ
RI GALLIARVM TRES
PRÓVINCIÁE GALL.

LXXX. Veletri. Or., 2403, et Jahn, *Spec.*, p. 132, 10, d'après Çardinali, *Iscriz. Velit.*, p. 5; cp. Marini, *Atti*, p. 713.

MATRÍ DEVM
ET' NAVI SALVIAE
Q. NVNNIVS
TELEPHV́S MAG.
COL. CVLTÓ. EIVS
D. S. DD.

LXXXI. Baies. Mommsen, 2756.

M. ANTÓNIVS RVFÍNVS
MILES EX V̄ (*quinqueremi*) VICTÓRIA SIBI
ET L. IV́LIO APOLLINÁRI FRATRI
MÍLITI EX III DIÁNA VÍXIT
ANNIS XXXVIII MIL. AN. XIIX
ET LIBÉRTIS LIBERTÁBVS POSTE
RÍSQVE EÓRVM.

A voir un *apex* sur l'*e* bref de LIBÉRTIS, on dirait que

l'auteur de cette inscription eût voulu marquer l'accent tonique.

LXXXII. Marini, *Atti*, p. 712.

LVCRINAE IVCVNDAÉ
P. LVCRINVS P. L. THALAMVS
A CORINTHIS FABÉR
LOC. ÉNT. EST X ⊍ · M ARGÉNT.
SIBI ET SV. POS.

LXXXIII. Modène. Jahn, *Spec.*, p. 131, d'après Cavedoni (*Marmi, Mod.*, p. 237, 31).

D. M.
Q. SOSI GEORGI
IÝVENIS OPTIMÍ
PIENTISS. PARENTES
VÍXIT AN. XL. DECES.
IN SICILIA SYRACVSIS.

LXXXIV. Gori, *Inscr. etr.*, t. I, p. 438, n° 51.

VOLVSIA
PVLCHRA
VRSVLÓ. VERNAE
SVÓ, KARISSIMO
POSVIT, VÍX, ANNÝM
MÉNS, VIIII. DÍES. XXI.

LXXXV. Inscription chrétienne de 317 ou 330; Marini, *Atti*, p. 713.

INNOCENTIA. QVÁE. ANNÍS. DI'ES.

LXXXVI. Nous avons réservé pour la fin les monuments sur lesquels le signe accessoire prend la forme d'un accent grave. Voyez plus haut n° LXIX.

a. Osann., *Sylloge*, p. 469, n° XVII; cp. Marini, *Atti*, p. 713.

DIS MANIBVS SAC. CALÀMVS
TI. CLAVDII CAESARIS AVGVSTI GERMANICI
PAMPHILIÁNVS VILLICVS EX HORREÍS
LOLLIÁNIS EX D. DD. S. D. D.

b. Marini, *Atti*, p. 712.

VALERIA Ɔ. LIBERTA
SÀBINA VIXIT ANNOS
XLIII. TIBERIVS CLAVDIVS
AVGVSTI L. BIANOR ET TI CLÀVDIVS TI. FILIVS
BIANOR NATVS MERENTI
DIS M.

c. Gruter, *Corrigenda*, t. IV, p. 340, d'après Smetius.

ATTIÁ P. L. | HILÁRITAS | V. AN. XXIX.
P. ÁTTIVS ATIMÈTVS | AVG. MÉDICVS ÁB OCVL. | H. S. E.

d. Jahn, *Specim.*, p. 131, 5, d'après Cavedoni, *Marmi Moden.*, p. 179, 13.

C. TÌNVLÈVS T. F. | MINER. | VOTVM | S. L. M.

Ici, il semble évident qu'on ait voulu attirer l'attention sur le nom propre par toutes sortes de petites lignes, d'ailleurs insignifiantes.

e. Kellermann, *ibid.*, p. 105; du troisième siècle.

DEO ÌNVIC.
PRO SALVTE
ET ÌNCOLV
MITAT. PAMPH[Y]
LI DÌSP. AVGG. NN
FORTVNATVS
ARCARIVS.

Ici les graves se trouvent sur des préfixes à voyelle brève.

La plupart des monuments de cette troisième série ont peu d'autorité, et, s'ils présentent des fautes et des bizarreries, cela n'étonnera pas ceux qui ont quelque habitude des inscriptions et qui savent combien l'orthographe y est négligée. *E* bref y est souvent rendu par la diphthongue *AE*; *I* bref par l'*I* allongé [1], et ces abus n'empêchent personne de reconnaître quels sont le bon usage et la valeur réelle de ces caractères. L'abus de l'*apex* n'est pas un fait plus extraordinaire; il ne doit pas nous empêcher de reconnaître que ce signe était destiné, dans l'origine, à marquer la suppression d'une lettre, et, ensuite, à marquer la longueur des voyelles. Des textes anciens, des monuments nombreux et excellents, ne laissent point de doute à ce sujet.

Par rapport au sujet principal de ce livre, les recherches sur les inscriptions ont fourni un double résultat. L'un est négatif : nous savons que les inscriptions ne peuvent rien nous apprendre sur l'accent tonique dans la langue latine. L'autre est positif : nous avons recueilli quelques données sur la quantité des voyelles dans les syllabes longues par position, quantité qu'il faut connaître pour appliquer les règles de l'accent latin.

---

[1] V. Zell *Handbuch der römischen Epigraphik*, II, p. 44, 61, et les auteurs qu'il cite.

APPENDICE.

L'ACCENT SANSCRIT ET LE PRINCIPE DU DERNIER DÉTERMINANT.

Vergleichendes Accentuations-System des Sanscrit u Griechischen.
von Franz Bopp. Berlin. Dümmler, 1854.

C'est entre les mains de M. Bopp que la grammaire comparée, tant de fois rêvée et entrevue, est devenue une science, ayant sa méthode, son code et son domaine. Il a examiné un à un tous les ressorts de ce mécanisme admirable qu'on appelle le langage humain, chez les peuples qui l'ont porté au plus haut degré de perfection ; il a comparé dans tous les idiomes indo-européens les éléments des mots, la flexion, la formation de toutes les parties du discours; signalant partout une origine commune, un développement un et multiple à la fois. Cependant, dans la grande *Grammaire comparée* de M. Bopp, il est à peine question de l'élément le plus délicat, qui plane en quelque sorte et qui domine sur les autres éléments de la parole. M. Bopp semble avoir senti cette lacune: il vient de consacrer un volume entier aux accents sanscrits, qu'il avait passés sous silence jusqu'à présent, et dont des travaux récents nous ont révélé l'existence. En effet, il ne suffit pas d'étudier les *disjecta membra poetæ*. Si l'âme est l'*entéléchie* du corps, si l'accent est l'âme du mot, il doit se combiner avec ce dernier d'après des règles fixes, d'après un principe stable. M. Bopp semble admettre une règle, il repousse le principe. Il reconnaît des effets matériels dans le poids des voyelles, des syllabes ; il nie des influences organisatrices plus secrètes, mais, ce nous semble, tout aussi certaines et tout aussi puissantes.

La règle de M. Bopp, la voici : le sanscrit accentue de préférence la 1re syllabe des mots, quelle que soit leur étendue ; ce mode, d'après lui, est le plus énergique et le plus ancien. Il est prépondérant dans la langue. L'accentuation qui s'en éloigne, en se rapprochant de la fin du mot, doit être considérée comme une dégénérescence, comme un affaiblissement. L'accentuation grecque est donc plus faible que celle des Indous.

De toutes ces assertions, il n'y en a qu'une seule que nous puissions admettre, c'est le fait matériellement prouvé, que le sanscrit accentue, dans un très-grand nombre de cas, la 1re syllabe des mots. Nous ne pensons pas que ce fait se trouve en désaccord avec le principe, établi

par nous ailleurs, du dernier déterminant. Que M. Bopp nous permette à nous, qui l'admirons, de persévérer cette fois dans une opinion différente de la sienne, et qu'il nous pardonne de profiter des lumières qu'il nous a prêtées pour le combattre sur un terrain où, le premier, il nous a servi de guide.

SON DE L'ACCENT SANSCRIT.

Si l'accentuation descendante, celle qui atteint la 1re syllabe, est la plus énergique, comment cette énergie se traduit-elle dans la langage ? Nous regrettons que M. Bopp ne se soit pas expliqué sur ce point, qu'il ait complétement passé sous silence le son de l'accent. S'il y avait porté son attention, nul doute qu'il ne se fût aperçu de tous les inconvénients de son système. Dans le doute où il nous laisse à ce sujet, nous devons supposer qu'il donne au mot accent le sens qu'il a dans la grammaire moderne en général, et pour les Allemands en particulier. L'accent aujourd'hui est un coup, un appui de la voix. Si la pensée instinctive de l'illustre savant avait conservé cette valeur à l'accent sanscrit, il serait facile de le réfuter. En sanscrit, la syllabe aiguë peut être suivie d'un nombre indéfini de longues, comme dans *b'árēyātām* (φέροισθον). Ces longues, l'énergie de l'accent moderne les aurait toutes abrégées.

L'accent sanscrit aura donc été *musical*, plus musical que l'accent grec même, qui a déjà subi le joug de la quantité, et qui revêt déjà un caractère un peu plus logique. L'accent sanscrit est plus musical, parce qu'il n'éprouve aucune difficulté à dominer sept ou huit syllabes là où l'accent grec n'en peut dominer que deux. Les valeurs prosodiques ne peuvent rien sur le premier, parce que l'aigu ne devient jamais circonflexe, et que *mắtis* (μῆτις, μᾶτις en gr.) a l'aigu, absolument comme μήτις, ὥστε, mots formés par voie de parathèse. Y a-t-il contraction de deux syllabes, dont l'une est accentuée (*udattara*), l'aigu est souvent remplacé par le *svarita* (τὸ μέσον), qui tient le milieu entre l'aigu et le grave, c'est-à-dire que le son de voix plus sourd de la syllabe qui n'est pas aiguë l'emporte sur le son plus élevé de cette dernière. Ainsi, *tanúi* fait *tanvì*, *túam* = *tvàm*. Même dans ces cas relativement rares, nous sommes forcés de reconnaître des effets d'intonation, et non l'influence de la quantité prosodique.

L'accent sanscrit est aussi moins logique que l'accent grec. Si l'accent, en général, marque l'unité du mot, et en dessine fortement les limites, le commencement et la fin, qui ne voit qu'un accent qui est toujours rapproché des désinences, et s'y pose très-souvent, accuse cette unité plus nettement que l'accent sanscrit ? Comment celui-ci exercerait-il une action sérieuse sur une terminaison éloignée de 5, 6, 7 temps de l'aigu?

En effet, il était si faible qu'il ne pouvait empêcher les mots de s'accrocher, pour ainsi dire, et de s'enlacer d'après des lois euphoniques, dont la multiplicité a lieu d'effrayer ceux qui abordent l'étude du sanscrit. Les hauts et les bas de la voix désignaient très-nettement en grec l'étendue du mot, et dans les proparoxytons, par ex., la voix descendait comme sur deux gradins jusqu'à la désinence, dont le son eût été beaucoup trop sourd, si la voix avait pu remonter à la 4[me] syllabe. En sanscrit aussi, la voix passe du son aigu d'abord au *svarita*, puis au son grave ; mais arrivée là, c'est-à-dire à son niveau habituel, elle ne s'abaisse plus ; elle prononce sans difficulté une série de syllabes avec la même intonation, et sans faire prévoir le point où elle s'arrêtera. Qui ne voit que ce système ne saurait être favorable à l'unité des mots et à la clarté de la pensée? D'ailleurs, on connaît l'axiome si bien établi par J. Grimm, que l'influence de l'accent est toujours en raison inverse de la fermeté des valeurs prosodiques Où cette fermeté éclate-t-elle plus visiblement que dans le sanscrit, dont le vocalisme a pour chaque nuance de quantité des signes particuliers ?

L'ACCENTUATION DE LA PREMIÈRE SYLLABE N'EST PAS LA PLUS ÉNERGIQUE.

L'accent sanscrit étant musical, son intensité ne peut être mesurée que par l'élévation de la voix. Si la règle de M. Bopp était juste, l'accent dans ἄνθρωπος serait plus fort que celui de ἐννέα, de παρθένος, de καρκίνος, des diminutifs en ύλος, etc. C'est déjà bien peu vraisemblable ; mais l'accent de ἄνθρωποι, de ἔλεγον, de ἔφασαν, serait aussi plus fort que celui de ἀνθρώποι, de ἐλέγον et ἐφάσαν (pour ἐλέγοντ, ἐφάσαντ), quoique cette manière d'accentuer, particulière aux Doriens, ait été la plus ancienne. Pour maintenir sa thèse, il reste à M. Bopp d'avancer que l'accentuation attique (ἄνθρωποι, etc.) est plus ancienne encore que celle des Doriens ; qu'à une époque primordiale ἄνθρωποι a été proparoxyton, tout en formant un molosse ; que, plus tard, la longueur de la désinence a attiré l'accent, qu'en dernier lieu, celle-ci s'est abrégée, et a permis à l'accent de remonter à son ancienne place.

Disons, toutefois, que la règle de M. Bopp renferme une apparence de vérité, qu'il y a une série d'oxytons (appelés par nous oxytons faibles[1]), dont l'accentuation était certainement peu sensible. Ce sont des pronoms et des particules, enclitiques ou proclitiques la plupart, auxquels il faut peut-être ajouter les indéfinis ποσός et ποιός, à cause du contraste qu'ils forment avec les interrogatifs πόσος et ποῖος. Au moins l'analogie

[1] *Accentuation des langues indo-européennes*, page 78.

de τίς, τίνος (interr.) et de τὶς, τινὸς, semble-t-elle autoriser cette supposition. Il est certain qu'il faut distinguer entre l'accentuation des prépositions dissyllabes, qui précèdent le nom, ainsi que des οὐδὲ, μηδὲ, ἀλλὰ, etc., et celle des oxytons forts, comme δεινός, πατήρ, etc. Les premiers, lorsque, par suite d'une élision, leur dernière syllabe est retranchée, ne retirent pas leur accent sur la première, mais le perdent entièrement, par ex. καθ' Ἑλλάδα, ἀλλ' οὐδεὶς. Les oxytons forts, au contraire, à cause de leur valeur intrinsèque, le retirent, mais ne le perdent pas ; par ex. δείν' ἄττα pour δεινὰ ἄττα. D'après un passage d'Apollouius [1], le son de l'accent, dans les prépositions, aurait été si faible, que κατὰ φέροντος aurait été prononcé exactemeut comme le composé καταφέροντος. Les mêmes prépositions pourtant prennent dans l'*anastrophe* l'accent sur la pénultième, et c'est là leur accent primitif, comme il est prouvé par les formes indoues [2] : *ápa* = ἀπό, *úpa* = ὑπό, *ápi* = ἐπι, *pári* = περί, *práti* = προτί, *pára* = παρά [3].

Ici l'affaiblissement est aussi évident que dans le grec moderne νά et dans l'article français *le*, *la*, qui n'ont pu subir l'aphérèse qu'après avoir laissé glisser sur la dernière syllabe l'accent de ἵνα, *ille*, *illa*. La puissance d'abstraire, faible encore en sanscrit, a gagné du terrain en grec : cette langue a créé l'article, ou plutôt l'a fait sortir du démonstratif en lui retirant une partie de son poids; elle connaît, à côté de νῦν, περί, ἄρα, les formes amincies νυ, περ, ῥα. Il était naturel, qu'avertie par un instinct sûr de la différence qui existe entre les mots importants (noms, verbes), et les mots subalternes (particules, prépositions, etc.), elle marquât cette différence par la force et la faiblesse de l'accent, par le maintien ou la diminution de la forme primitive. Le nombre des oxytons faibles a par conséquent augmenté en grec ; il est peu considérable en sanscrit.

Mais si, de là, M. Bopp veut inférer que les mots barytons ont un accent plus fort que les oxytons, il nous est impossible de le suivre. Nous nous voyons même forcés de déclarer que nous sommes d'un avis presque opposé. Nous ne prétendons pas dire que la voix se soit élevée sur la désinence des oxytons (lorsque ceux-ci ne sont pas forcés d'échanger l'aigu contre le grave au milieu de la phrase), plus que sur la première syllabe des barytons. Sur ce point, nous manquons absolument de renseignements. Mais il nous semble que, dans une accentuation qui monte

---

[1] Apollon., *De Syntaxi*, IV, 1. Voir plus haut, p. 55.

[2] Bopp, *Accentuation comparée du sanscrit et du grec*, p. 202.

[3] La préposition *ab'i* = ἀμφί s'est affaiblie de bonne beure et a servi à former les désinences *b'yam*, *b'yas* ; en latin *bi*, *bus*, en grec φι. Dans cette langue la préposition paraît s'être bifurquée. Elle s'est amincie dans la déclinaison αὐτόφι, θύρηφι, etc., tandis qu'elle a pris plus de corps dans le mot indépendant ἀμφί.

sans s'arrêter jusqu'au sommet, il y a quelque chose de plus animé et de plus vif que dans celle qui commence par le plus grand effort, et descend ensuite sur plusieurs syllabes sourdes. Celle-ci, en vérité, a plus de majesté (ὄγκος), mais l'autre a plus d'énergie (ἐνέργεια). Si nous ne craignions pas d'être entraînés trop loin par notre point de vue moderne, nous ajouterions que le relief seul que l'accent donne à la terminaison par rapport au radical nous paraît imprimer au mot un mouvement agile et vivace, lui prêter un tour inattendu, une contenance presque forcée et violente.

Ainsi, aux yeux de M. Bopp, πολέμιος sera plus fortement accentué que πολεμικός; accordera-t-il la même supériorité à ὅδε sur ὁδί, à τούτου sur τουτουΐ? Il est clair pourtant que le génie de la langue veut faire ressortir ici la puissance démonstrative de l'ι. Voudra-t-il soutenir que l'accent a plus de force dans τρόχος, course, κόμπος, forfanterie, ψεῦδος, mensonge, πότος, action de boire, que dans τροχός, coureur, κομπός, fanfaron, ψευδής, mensonger, ποτός, bu? Oui, il ne reculera pas devant ce paradoxe, et il citera les analogues du sanscrit[1]: *trăsas*, peur et *trasás*, tremblant, *táras*, rapidité et *tarás*, rapide, *távas*, vigueur et *tavás*, vigoureux. Mais, par leur signification abstraite, ces substantifs se rapprochent surtout des neutres[2]; et les neutres les plus anciens, ceux qui appartiennent à la déclinaison forte (ils sont terminés en ας, αρ, ωρ, ος, μα), éloignent l'accent autant que possible de la fin. Les masculins, au contraire, dans lesquels se révèle l'idée de l'action, de l'énergie d'une manière particulière, placent l'accent sur la désinence (ποιμήν, ἡγεμών, ἱερεύς, etc.). Les féminins tiennent le milieu. M. Bopp ne semble pas convaincu par l'évidence de ces faits! Opposons-lui le témoignage formel des grammairiens. C'est précisément à propos du contraste qui existe entre τρόχος et τροχός, φόρος et φορός, que nous trouvons chez Göttling les citations d'Arcadius, d'Ammonius et de l'*Etymologicum Magnum*[3]: Τρόχος ὁ τόπος, ἐν ᾧ τρέχεται, τροχὸς δὲ ὁ τρέχων. Τὰ γὰρ εἰς ος ὀνόματα δισύλλαβα ῥηματικά, ἡνίκα μὲν παθητικὰ ᾖ τῷ σημαινομένῳ, βαρύνεται, ἡνίκα δὲ ἐνεργητικά, ὀξύνεται, et plus bas (p. 214), sur l'accent de βροτολοιγός. Βροτολ. γάρ ἐστιν ὁ φθείρων τοὺς ἄνδρας. Τούτου χάριν καὶ ὁ τόνος ἐφυλάχθη. Ἂν γὰρ προπαροξύνοιτο, ἤμελλε παρέχειν ἔμφασιν, ὅτι πάθος ἐστίν. Cp. Philémon, à l'article ἔμπληκτος, etc. Faut-il maintenant soutenir que la langue ait choisi l'accent le plus faible pour marquer l'action, l'énergie, et l'accent le plus fort pour désigner τὸ πάθος, τὸ παθητικόν? Il ne reste plus que ce parti à prendre pour défendre l'opinion de M. Bopp.

Voici une dernière preuve de la justesse de la nôtre. On sait que tous

---

[1] Bopp, *Accentuation sanscrite*, p. 22.

[2] *Accentuation dans les langues indo-européennes*, p. 112.

[3] Arcad., p. 59, 23. Ammon., p. 136, éd. Valck. *Etym. M.*, v. Ἱεός.

les pronoms grecs ne sont pas enclitiques, qu'à côté des formes faibles et faiblement prononcées, il y en a de larges qui rentrent dans la règle générale, et qui sont fortement accentuées. Le pronom de la 1re personne ἐγώ est du nombre: le naïf égoïsme des races primitives n'a pas souffert que ce petit mot si important subît la moindre diminution. Les cas obliques du pluriel de la 1re et de la 2me personne n'ont pas été tout à fait aussi heureux, quoique leur étendue—ils renferment quatre temps : ἡμῶν, ἡμῖν, ἡμᾶς, ὑμῶν, etc.—les ait toujours empêchés de descendre au rang de simples enclitiques. Lorsqu'il s'agissait de ne pas les faire ressortir, et de leur faire occuper un rang inférieur dans la phrase, ils cessaient d'être accentués sur la dernière pour devenir paroxytons, ou même propérispomènes[1]. Vainement dirait-on que ces mots ainsi changés ne formeraient que des barytons faibles : les ἥμᾶς, ὕμᾶς, ἥμιν, ὕμιν, n'ont jamais eu la faiblesse des enclitiques ; ils n'ont peut-être jamais eu non plus toute la force des oxytons ou des périspomènes *forts*, avec lesquels il faut pourtant les classer. Il en résulte évidemment que l'accentuation la plus énergique est précisément celle des oxytons forts; la plus faible, celle des oxytons faibles, des enclitiques et des *atona*, et que celle des barytons tient le milieu, et probablement l'a toujours tenu.

L'ACCENTUATION DE LA PREMIÈRE SYLLABE N'EST PAS PRÉPONDÉRANTE EN SANSCRIT. LES OXYTONS Y SONT PLUS NOMBREUX QU'EN GREC.

L'extrême conformité qui existe entre l'accentuation du sanscrit et celle du grec ne permet pas de considérer l'accent qui frappe la 1re syllabe des mots comme le plus vigoureux ; prouvons maintenant qu'on ne saurait non plus l'envisager comme prépondérant. A coup sûr, si les oxytons sont nombreux dans une langue, c'est dans la langue grecque, c'est dans les dialectes ionien et dorien ; eh bien, ils sont plus nombreux encore en sanscrit. La déclinaison y est ce qu'il y a de moins favorable à notre thèse. Au vocatif, le sanscrit retire l'accent sur la 1re syllabe du mot, sans doute pour indiquer par là que ce dernier est sans relation aucune avec les autres mots de la phrase ; car cette relation est indiquée plus particulièrement par des désinences accentuées. Le grec n'a conservé que des traces isolées de cet ancien usage (par ex. γύναι, δέσποτα). Mais cette défaite du principe du dernier déterminant (qui n'est qu'apparente, puisqu'elle s'explique par la nature du vocatif) va se trouver largement compensée. Tous les cas oxytons en grec le sont aussi en sanscrit, et ceux qui n'existent pas en grec (deux terminaisons au sing.,

---

[1] διὰ τὴν ἀπόλυτον σημασίαν. Apoll., *Synt.*, p. 123, 124, 130, 166 et ailleurs.

deux au pluriel et une au duel) le sont encore dans tous les substantifs monosyllabes[1]; ils ont l'accent sur la dernière, quelquefois sur l'avant-dernière, dans les substantifs oxytons au nominatif[2], et même dans les substantifs barytons qui distinguent des désinences fortes et des désinences faibles (V. plus bas). Il faut ajouter aux cas (instrum., locatif, etc.) que le grec ne connaît pas, celui de l'accusatif plur. qui, dans des subst. comme *pánt'ās* et des participes comme *stṛnván*, est également oxyton.

La flexion des noms de nombre accentue souvent la dernière[3]; de 30-100 ils sont tous oxytons. *Viṅs'áti* est encore paroxyton, tandis que εἴκατι, εἴκοσι sont déjà proparoxytons. C'est que le grec n'a plus aucune conscience de la syllabe dérivative. Cette conscience est encore vivace dans les *triṅs'át, c'vatāriṅs'at*, qui répondent aux τριάκοντα, τεσσαράκοντα, etc., etc. En revanche, *s'atám* (pour *das'atám*) est accentué exactement comme ἑκατόν (pour δεκατόν), mot qui semble avoir été dans l'origine un nombre ordinal, signifiant la dixième dizaine. Mais les nombres ordinaux sont oxytons aussi en sanscrit, par ex. *c'aturtás*=τέταρτος, *s'as't'ás*= ἕκτος, absolument comme *katarás*, lequel des deux (gr. κότερος = πότερος), *katamás* (qui d'entre plusieurs), *ēkatarás* (gr. ἑκάτερος), *ēkatamás*, *yatarás*, *yatamás*, enfin, comme *agrimás*, le premier, *pas'c'imás*, qui vient derrière, *antimás*, le dernier, et *an-tár* = lat. *inter*[4]. Ces mots étant évidemment d'anciens comparatifs et superlatifs, il y a fort à présumer que les degrés de comparaison, dans l'origine, portaient l'accent sur les désinences *tará* et *tamá*, qui renfermaient le dernier déterminant. Ils auront cessé d'être oxytons plus tard, lorsque la plénitude de la terminaison semblait indiquer suffisamment la nuance nouvelle que la langue voulait introduire dans la signification de l'adjectif[5]. Cette explication est d'autant plus vraisemblable que, d'après M. Bopp lui-même, *tara* et *tama* étaient jadis des mots indépendants[6]. Notons, enfin, que les adverbes en *s'as*, répondant aux adv. grecs en άκις, étaient oxytons aussi; *pan'c'as'ás* avait l'accent sur la dernière, tandis que πεντάκις l'avait sur la pénultième[7].

Quant aux pronoms, on ne saurait nier que le sanscrit en connût plusieurs qui étaient encore oxytons, sans compter ceux que nous avons nommés plus haut (*ēkatarás*, etc.). Nous citerons surtout *anyás* = ἄλλος. Ce mot ne saurait être considéré comme oxyton faible; il en pourrait

---

1 V. Bopp, p. 17, 18, *navá, naví, navós, naub'ís, naub'yás*.
2 V. Bopp, p. 37, 38, dans la déclinaison de *stṛnván*.
3 Bopp, page 44, 46.
4 Bopp, p. 165, 204.
5 Bopp, p. 41, dans *púnya-taras*, etc.
6 *Krit., Gramm. der Sanskritaspr*, p. 327.
7 Bopp, p. 49.

être autrement de *aná*, celui-là, *imá*, celui-ci, de *amú*, *asaú*, *adás*, etc. Mais c'est surtout dans les conjugaisons que le nombre des oxytons est infiniment plus grand en sanscrit qu'en grec, et qu'éclate dans toute sa vigueur le principe du dernier déterminant. L'unité qui, d'après une judicieuse observation de M. Wilh. de Humboldt[1], ne s'établit nulle part plus vite et d'une manière plus intime qu'entre le verbe et sa désinence pronominale, sera donc plus entière dans les formes de la conjugaison grecque, qui retire l'accent aux terminaisons, à l'exception des optat. de l'aor. 2 act., des aor. 1 et 2 passifs. Il n'en est pas ainsi en sanscrit. Sur les 10 conjugaisons, dont la diversité, comme on sait, n'atteint que les *temps spéciaux* (présent, imparfait et les modes du potentiel et de l'impératif[2]); quatre, c'est-à-dire la 1re, la 4me, la 6me, la 10me répondent à peu près à ce que l'on appelle, dans les autres langues indo-européennes, la conjugaison *faible*. Leur accentuation est fixe. Les verbes de la 1re et de la 4me accentuent, pour des raisons que nous indiquerons plus bas, toujours le radical (1. *b'árāmi*, φέρω, 4. *náh-yāmi*, *necto*). Les verbes de la 6me et de la 10me accentuent la seconde syllabe du mot (6. *tud-ā́-mi*, *tundo*, 10. *svan-áyā-mi*, *sono*). Si nous écartons les verbes appartenant à la 6me classe et surtout ceux de la 10me qui ne renferme que des verbes dénominatifs et causatifs, il reste toujours plus de 1000 verbes[3] qui semblent appuyer le système de M. Bopp, taudis que le nombre de tous les verbes *forts* à accent mobile ne dépasse pas *210*. Mais on trouvera le chiffre de ces derniers immense, en songeant que leur accentuation n'a pas d'analogue en grec, puisque, dans les terminaisons appelées *fortes* (celles du duel et plur. à l'actif, et toutes les désinences du moyen), elle atteint les désinences, c'est-à-dire la dernière syllabe du verbe, lorsqu'elles n'en ont qu'une, et l'avant-dernière lorsqu'elles en renferment deux, par ex. : *ēmi* = εἶμι, mais *it'ás*, *imás*, *y-ánti* à côté de ἴτον, ἴμεν, ἴασι, etc. De même au moyen : *stṛnuṡḗ*, *stṛnutḗ*=στόρνυσαι, στόρνυται, *stṛnumáhē*=στορνύμεθα, etc. Si, des temps *spéciaux* nous passons aux temps *généraux*, auxquels la division des v. indous en 10 classes ne s'applique plus, nous remarquerons que, dans la 5me formation de l'aor., l'accent descend sur la désinence lorsque l'augment est supprimé, par ex. *dātá*, *dātám* (δότην), *dāmá* (δόμεν = ἔδομεν); que, dans le parfait act., il y descend dans quatre personnes sur neuf[4], par ex. *rir'icivá*, *riric'imá* = λελοίπαμεν, et de même dans toutes celles du parfait moyen, par ex. *riric'ḗ*, *riric'is'ḗ* (λέλειμμαι, λέλειψαι etc.).

Mais, lors même que le sanscrit ne frappe pas la dernière syllabe, il

---

[1] *Einleitung zur Kawispr.*, § 14, 19.
[2] Bopp, *Sanskrit-Gramm.*, p. 160.
[3] D'après l'évaluation de M. Bopp, p. 62.
[4] Bopp, p. 118.

s'en rapproche au moins bien plus que le grec dans un très-grand nombre de cas, comme dans *c'atvāras* = τέσσαρες, dans les 2me, 6me, 7me formations de l'aoriste, lorsqu'elles perdent l'augment, par ex. *diks'ám* pour *ádiks'am* (ἔδειξα), puis *diks'āva, diks'āma*; au duel du parfait (*ri, ric'ātus*=λελοίπατον), et surtout au futur, par ex. *dā-syāmi, dāsjāsi*, etc. = δώσω, δώσεις, pour δώσjω, δώσjεις, etc. Le participe suit l'accentuation de l'indicatif, ainsi : *dāsyán*=δώσων ; celui du présent suit celle de la 3me pers. pl. Là, encore, le nombre des oxytons est donc plus considérable en sanscrit qu'en grec. Que l'on compare *b'áran* à φέρων, puis *tudán*, à *tundens, stṛṇván* à στορνύς, *tanván* à τείνων, τανύων. Le partic. parf. pass. en μενος est déjà paroxyton en grec ; en sanscrit, où sa forme est un peu moins pleine[1] (*ānás*), il est encore oxyton, par ex. *riric'ānás* = λελειμμένος. On le voit, le génie de la langue a voulu partout relever les désinences, convaincu que le radical n'avait pas besoin du secours de l'accent pour frapper l'esprit.

M. Bopp a fait ressortir la rare harmonie qui existe entre l'accentuation des noms grecs et des noms indous. Toutefois, dans cette partie de la grammaire qui embrasse la formation des mots, les oxytons sont encore plus nombreux du côté de l'idiome asiatique. On trouvera dans la liste (p. 5) *sañk'ás* = κόγχος, *c'idā* = σχίζα, *purī* = πόλις (cp. *agní* = *ignis*), *nak'á* = ὄνυχ, *p'ullá* = φύλλον, *mahát* = μέγας. On sait que les adjectifs gr. en νός sont oxytons ; en scr. il y a une série de substantifs abstraits qui ont conservé cette accentuation (*yag'n'ás*, sacrifice, *yatnás*, effort, *pras'nás*, question). M. Bopp ne trouve ici, du côté du grec, que le paroxyton τέχνη[2]. Le suffixe *tu*, gr. τυς, a quelquefois conservé l'accent sur la dernière en sanscrit, par ex. *b'atús*, soleil, de *b'a*, resplendir, *yātús*, temps de *yā*, marcher, *g'antús*, animal, de *g'an*, procréer. Du côté du grec l'on rencontre μάρτυς, témoin, ἄστυ, de *vas*, demeurer. Que l'on joigne aux exemples déjà cités les oxytons en *aná* et *anám*[3], les noms abstraits formés de racines terminées en ĭ et ī (*g'ayás*, victoire, *smayás*, sourire[4]), ceux en *ís*, comme *ruc'ís*, rayon, c'est-à-dire ce qui luit, *vasís*, habillement, *kavís*, poëte, c'est-à-dire celui qui parle, *ahis* = ὄφις, de *añh*, se mouvoir[5], ceux en *yá*[6], ceux en *rás* et *lás*[7], et l'on reconnaîtra que le lien qui unit en scr. le subst. à l'adjectif, ce dernier au participe

---

[1] V., sur les formes *pleines*, l'accentuation dans les *Langues indo-européennes*, p. 97, 117.
[2] Bopp, p. 133.
[3] *Id.*, p. 141.
[4] *Id.*, p. 151.
[5] *Id.*, p. 154.
[6] *Id.*, p. 156, 157.
[7] *Id.*, p. 167.

et au verbe, est encore très-sensible ; que le substantif y est non-seulement ce qu'il est partout, un adjectif pour ainsi dire pétrifié, mais qu'il y est un véritable adjectif, avec un vague ressouvenir de son origine verbale. Enfin, on reconnaîtra que le nombre des oxytons est encore ici plus considérable en scr., d'autant plus que les adjectifs en *yás* [1], en *eyás* [2], en *más* (v. plus haut), avec l'accent qu'on leur voit, se trouvent dans l'idiome plus ancien et non pas en grec.

L'oxytonie prédomine aussi incontestablement parmi les mots composés, qui sont si nombreux en sanscrit. Il y en a six classes d'après les grammairiens indous ; cinq ont une tendance très-marquée à accentuer la dernière syllabe. La classe des *bahú-vrīhi*, ou possessifs, qui, à la vérité, est très-vaste, forme seule une exception. Encore ne vient-elle pas à l'appui du système de M. Bopp, car elle conserve à la première partie du mot son accent *primitif*, et il s'en faut de beaucoup que cet accent se trouve toujours sur la 1re syllabe de cette partie : v. par ex. *pīnáśrōnipajōd'ara* (ayant) fortes les cuisses et les mamelles (de *piná*, fort, épais, et de *srōni*+ *pajōd'ara*, cuisses et mamelles). Cette accentuation n'a rien qui soit contraire au principe du dernier déterminant. Qu'une femme ait des cuisses et des mamelles, cela va sans dire, mais non qu'elle les ait fortes. Il en est de même pour *mahā́bāhus* (ayant) de grands bras ; *svayám-prab'as* (ayant) de l'éclat par soi-même, *dúr-balas* (ayant) une mauvaise (c'est-à-dire peu de) force, etc. [3]. Ces composés ont été fort bien comparés par M. Bopp aux composés grecs πολύσκιος, αὐτόδουλος, etc. Mais ce sont les seuls qui comportent une comparaison avec le grec ; car, en général, cette langue retire l'accent de la fin, aussitôt qu'il y a véritable synthèse [4]. Mais dans les composés indous, l'oxytonie est si prépondérante qu'elle est assez souvent appliquée par une fausse analogie, comme dans grand nombre de participes composés avec des prépositions [5], ou dans les mots dont la première syllabe est l'*a* privatif, par ex. *apā́d*=ἄπους, *ab'ayás*=ἄφοβος, etc. La langue a-t-elle voulu établir une différence entre cet *a* et celui qui sert d'augment ? Ç'aurait été, en tout cas, une tentative manquée, puisqu'à côté des exemples cités tout à l'heure, il y en a d'autres où l'*a* privatif garde son accent. Au moins M. Bopp accentue-t-il *ádabd'a*, non frappé, intact,

[1] *Id.*, p. 158, 159.

[2] *Id.*, p. 165.

[3] Bopp, p. 185.

[4] Apoll., *Synt.*, p. 325, τό γε μὴν ἀναβιβάζειν τὸν τόνον ἴδιόν ἐστι συνθέσεως.

[5] Bopp, p. 188. Le grec présente aussi quelques cas où l'oxytonie a été amenée par une fausse analogie, par ex. dans χρυσοῦ, χρυσοῖ, et dans διδούς, τιθείς, ἱστάς, δεικνύς, à cause des partic. aor. δούς, (γνούς), θείς, στάς, φύς, etc.

áb'aya, in-trépidité [1]; et, ailleurs, *án-ṛtas*, non vrai, *ád'ṛs'tas*, non vaincu [2].

RÉSULTATS.

Il est donc certain que le sanscrit est encore plus porté que le grec à relever, par l'accent, les suffixes en général, et la dernière syllabe en particulier. Le nombre de mots où, indépendamment d'influences prosodiques, qui attirent en grec l'accent vers la fin, l'accent sanscrit atteint les désinences, est réellement immense. Le grec ne vient qu'en seconde ligne. Le latin déprime la dernière syllabe et ne l'accentue jamais; mais la quantité y a imposé son joug à l'accent d'une manière encore plus complète, et l'empêcherait, dans une infinité de cas, de remonter au radical, si, toutefois, telle était sa tendance. C'est sur le radical que se fixe irrévocablement l'accent teutonique. Du sanscrit au grec, de grec au latin, du latin à l'allemand la force *intensive* de l'accent va toujours en augmentant: ainsi le veulent la loi des langues et le progrès de l'analyse. Mais, soutenir que dans un idiome qui, plus que les autres, a conservé les formes primitives, l'oxytonie est le résultat d'un affaiblissement, c'est évidemment renverser l'ordre naturel des choses. Tout au contraire, l'accent, en animant les désinences de sa chaleur, les renforce, les vivifie et donne à la phrase quelque chose de jeune, d'ailé et de poétique: car il y a de la poésie à ne pas appuyer toujours sur l'idée abstraite, mais à s'arrêter aux parties accessoires, à peindre les détails. Or, cela se fait lorsque l'accent donne du relief aux suffixes, qui contiennent les nuances de la pensée principale, et qui, en frappant l'oreille, en ébranlant l'imagination, font naître et créent, pour ainsi dire, un mot vivant et bien organisé. A mesure que l'accent se retire de ces suffixes, qui finissent par être de simples désinences, il peut devenir *plus fort* et *moins musical*; mais les mots *s'affaiblissent*, leurs terminaisons *s'assourdissent* et *tombent*, déclinaisons et conjugaisons se *mutilent* ou *disparaissent*. Quand les langues ont atteint cette période, qui n'est pas celle de la force, les mots perdent leur printemps, s'il est permis de s'exprimer ainsi dans une matière aussi aride; ils ressemblent aux arbres dépouillés de leurs feuilles, qui n'offrent plus au regard qu'un tronc nu et rugueux. L'allemand, l'anglais surtout, en sont là aujourd'hui, tandis que quelques langues slaves, comme le russe et le lithuanien, doivent à leur accentuation mobile la conservation des riches

---

[1] Bopp, p. 73.
[2] Bopp, *Vgl. Gramm.*, p. 1444.

flexions qu'elle n'a pas cessé d'animer[1]. Félicitons donc le sanscrit de s'être trouvé à l'origine dans le même cas et de nous avoir transmis presque intactes ces formes belles et harmonieuses, création spontanée de la pensée primitive du peuple indou.

Si l'oxytonie est plus répandue en sanscrit, en revanche, pourrait dire M. Bopp, le grec ne peut rien opposer aux nombreux cas où le sanscrit accentue la première syllabe des mots. Nous ne contesterons pas cette observation ; nous nous en emparerons, au contraire. L'accent grec, en se portant moins sur la dernière et la première syllabe des mots, commence à en abandonner les extrêmes limites, comme qui dirait les postes avancés, pour se replier lentement sur le centre. Ceci est très-conforme à la loi générale qui préside au développement des langues, toujours plus abstraites, à mesure qu'elles s'éloignent de leur berceau. Accentuer le commencement et la fin du mot, c'est, dans le plus grand nombre des cas, accentuer les préfixes (prépos., augment, redoublement) et les suffixes (désinences), au détriment du radical, qui reste dans l'ombre; c'est reconnaître dans le principe du dernier déterminant le plus ancien principe d'accentuation. Même lorsqu'une première syllabe accentuée contient le radical du mot, il importe de rechercher si cette syllabe a conservé sa pureté primitive, si elle ne contient pas le signe de la dernière modification de la pensée. On ne saurait nier, d'ailleurs, que la langue n'eût oscillé quelquefois, pour ainsi dire, entre les points extrêmes, et que, lorsqu'elle retirait l'accent à la désinence, elle ne le reportât aussitôt sur la 1re syllabe, qui pouvait être la syllabe radicale, comme dans les adjectifs en *kas* ou *kás*[2] en *ēyas* ou *ēyás*[3]. Mais, en examinant ces adjectifs de près, on se rendra compte de cette hésitation; car c'est par le fait même de la dérivation que la 1re syllabe s'est fortifiée et a pris *wriddhi*[4]. En tout cas, la langue, en procédant ainsi, ne s'éloignait pas des habitudes une fois adoptées.

L'ACCENT QUI ATTEINT LA PREMIÈRE SYLLABE N'EST PAS LE PLUS ANCIEN.

Nous venons de prouver que cet accent n'est pas le plus énergique, et qu'il n'est pas non plus le plus répandu. Il est extrêmement facile de démontrer qu'il ne saurait être considéré comme plus ancien que celui

---

[1] Il va sans dire que l'accent slave n'est plus musical, et que toutes les syllabes qu'il atteint deviennent *syllabes fortes*, comme dans les autres langues modernes.

[2] Bopp, p. 174, 175.

[3] Bopp, p. 163.

[4] Bopp, *Gramm. der Sanskritaspr.*, p. 20.

qui relève les désinences. Pour des mots d'une grande étendue, de 7 ou 8 syllabes, ou même pour ceux qui n'en renfermeraient que 3 ou 4, la preuve est toute trouvée : ces mots sont eux-mêmes des dérivés, des composés, ou ils représentent les formes les plus allongées des déclinaisons et des conjugaisons. Sans être d'une origine récente, on ne saurait pourtant les considérer comme la première créatiou d'un peuple qui cherche l'expression de sa pensée en bégayant. D'ailleurs, il a été prouvé que dans la famille des langues indo-européennes, et probablement dans toutes les langues du globe, les racines sont monosyllabes. Les premières formes grammaticales ont dû, par conséquent, dépasser rarement l'étenduc de deux syllabes. Nous sommes amenés ainsi à rechercher l'origine même du principe du dernier déterminant.

ORIGINES DU PRINCIPE DU DERNIER DÉTERMINANT. INCERTITUDES DE L'ACCENTUATION PRIMITIVE.

Les langues anciennes, avant d'arriver à la forme synthétique que nous leur connaissons, ont dû traverser un état d'analyse, ressemblant, de fort loin sans doute, à celui où sont arrivés, pour y rester d'une manière irrévocable, nos idiomes modernes. Les mots ont dû se former alors par une puissante attraction, qui réunissait les éléments de la phrase que la pensée ne pouvait séparer. C'est ainsi que la déclinaison et la conjugaison naquirent de la fusion de racines verbales et de racines pronominales; les pronoms, les conjonctions, les prépositions pouvaient naître de la juxtaposition de deux racines pronominales; et il est douteux qu'il existe dans nos langues un seul mot qui ait conservé entièrement sa forme primitive.

De la juxtaposition, la langue ne pouvait arriver de prime abord à la *synthèse*, c'est-à-dire à l'unité absolue des éléments qu'elle groupait. Elle s'arrêta longtemps à la *parathèse*, que l'on reconnait, Apollonius le dit fort bien, à la conservation de l'accent primitif, tandis que la synthèse efface les limites de ces *atomes* du langage, qui constituent un tout nouveau[1]. L'accentuation sanscrite reste en général fidèle au principe de la parathèse. Lorsque deux *atomes* (formes non organiques) se sentent attirés l'un vers l'autre, pour constituer un mot *organisé*, ils se mesurent et se pèsent, pour ainsi dire, mutuellement. Si le second a une valeur intrinsèque considérable, il garde l'accent et il le retire au premier; s'il renferme, au contraire, un sens faible, s'il est ou s'il a été enclitique, il ne garde pas l'accent, mais il le fixe tout près de lui sur la dernière syllabe du premier atome.

[1] Apoll., *Synt.*, p. 324, ἰδοῦ γὰρ ἔχει τὸ ἰδίωμα τῆς παραθέσεως, τὸ συντηρεῖν τοὺς τόνους.

Ce procédé se reconnait facilement dans les pronoms et particules grecques composées, quoique la composition date souvent d'une époque très-récente. A la première des deux catégories que nous venons d'établir, appartiennent les ὁστισοῦν, τοπᾶν, εἰςέτι, μηκέτι, ἐπιπλέον, δηλαδή, ἠδέ, ἐπειδὰν, etc., et parmi les noms de nombre les εἰκοσιέξ, etc.; — à *la* seconde, les ἦπερ, μήτις, ἤπου, δήπου, ὥστε, τοίγαρ, ἔμπα, δῆτα, ὅτι, ὅτε, τοσόςδε, ἐνθάδε, même πώμαλα [1], et surtout ces formes d'une déclinaison primitive et abandonnée : πτυόφι, κοπρόθεν, κοπρόθι, Μεγαρόθεν, etc. Les exceptions οἴκοθεν et οἴκοθι, ἀνέκαθεν, ἔκτοθεν, etc. [2], prouveut jusqu'à la dernière évidence que l'accent, au lieu de descendre du commencement du mot à la fin, comme le voudrait M. Bopp, remonte de la fin au commencement, et l'on voit dans πτυόφι, Μεγαρόθεν, que le dernier élément de ces mots, plus faible qu'une enclitique (puisqu'il a cessé de former un mot indépendant), pèse encore un peu plus qu'une simple désinence, et que la synthèse n'est pas encore complète.

Si nous comparons les deux séries d'exemples, nous sommes frappés de la circonstance que le poids des voyelles renfermées dans la dernière syllabe n'est pour rien dans l'accentuation du mot, puisque ἠδέ, ἐπειή, etc., sont oxytons, ἤπου, ἔμπα, δῆτα, même τοίγαρ [3] et πώμαλα, barytons; et que c'est surtout la force de l'idée qui place et déplace l'accent, comme cela ressort clairement du contraste formé par l'accent entre οὔκουν et οὐκοῦν, ὅμως et ὁμῶς, ἄρα et ῥα, etc. Il ne faudrait pas croire pourtant que dans les oxytons la désincnce efface le reste du mot, comme dans les barytons, c'est la désinence qui paraît effacée. Dans les premiers, la voix monte toujours, et ne se repose qu'arrivée à la terminaison, qui est le dernier déterminant du mot; dans les autres, la voix baisse et s'assourdit à la terminaison, qui a été une enclitique ou l'est devenue. Or, le nombre des enclitiques (et des *atona*) est peu considérable dans les langues anciennes, surtout peu considérable en sanscrit. On peut donc affirmer, avec un haut degré de vraisemblance, que la majorité des mots primitifs étaient composée d'oxytons.

Ce qui caractérise l'ancienne accentuation, c'est son incertitude, c'est l'absence d'une règle inflexible. Nous avons vu que les mots terminés par θι, φιν, θεν, δε n'avaient pas un accent bien uniforme. Mais dans λίχανος et λιχανός, ἐρῆμος et ἔρημος (ἐπᾶλτο et ἔπαλτο), ἀσφόδελος et ἀσφοδελός, ἐχῖνος et ἐχίνος, χρύσιον et χρυσίον, κατάσχω et κατασχῶ, μῶρος et μωρός, ξύστις et ξυστίς, la fluctuation paraît avoir été perpétuelle; ces fluctuations sont bien fréquentes dans le sanscrit aussi. Dans les adjectifs en

[1] Göttling, *Griech. Acc.*, p. 398.
[2] Göttling, *Griech. Acc.*, p. 349.
[3] On sait que d'après M. Bopp *a* est la voyelle la plus forte, *u* et *i* sont plus faibles.

tana[1], en *vant* et *mant*[2], dans les substantifs en *tus* et en *man* les deux éléments qui composent le mot se disputent la prédominance.

On dit *sāyan-tánas* ou *sāyán-tanas* de *sāyam*, le soir; on dit *ás'va-vant*, riche en chevaux, *trívant*, trinitaire; mais *ágnimánt*, doué de feu; on dit *prat'i-mán*, largeur, *sari-mán*, vent; mais *g'áni-man*, naissance, *mári-man*, mort[3]; on dit *gántus*, voyageur, *sētus*, pont; mais *b'ā-tús* (soleil), *g'an-tús* (animal)[4], etc. Les verbes *an*, souffler, *s'vas*, respirer, *rud*, pleurer, *svap*, dormir, *hiṅs*, frapper, qui, d'après la règle, accentuent les désinences fortes, peuvent retirer l'accent sur le radical dans la 3me pers. plur., par ex. *svapánti* et *svápanti*[5]. Mais les fluctuations sont surtout très-sensibles dans les noms de nombre, qu'il faut classer parmi les mots les plus anciens de la langue. Le dialecte des Vèdes accentue *pán'c'a* (πέντε), *náva* (*novem*), *dás'a* (δέκα), dans les cas obliques sur la seconde syllabe, le sanscrit classique même sur la désinence, par ex. *pan'c'ásu* ou *pan'c'asú* (locat.), *navább'is*, *dasáb'is* et *navab'ís*, *das'ab'ís*. La même accentuation ne saurait étonner dans *saptá* et *as'ṭāú*, tous les deux oxytons dans les Vèdes, comme en grec (ἑπτά, ὀκτώ). Comment se fait-il donc que les Vèdes n'aient pas accentué les désinences *b'ís*, *b'yas*, *nām* (gén.), *su*, tandis que le sanscrit classique les accentue? Faut-il conclure de cette circonstance que les deux modes ont longtemps subsisté l'un à côté de l'autre, et que l'oxytonie n'a triomphé qu'à l'achèvement entier de l'organisme de la langue? Ou bien les noms de nombre auraient-ils réellement perdu une partie de leur valeur intrinsèque, et le radical n'aurait-il pu porter et dominer les désinences? M. Bopp inclinera sans doute pour cette explication. Nous donnons la préférence à la première.

Du reste, la même incertitude se retrouve dans *tisár*, *tis-rás* (fém. de *tráyas*, τρεῖς), *tisṛ'b'is* et *tisṛb'ís*, *tisṛ'nām* et *tisṛnā́m*, dans *c'atvā́ras* (n. *c'atvā́ri*), acc. *c'atúras*, dans *c'atasṛ'b'is* et *c'atasṛb'ís*[6].

---

[1] Bopp, p. 177.
[2] Bopp, p. 171.
[3] Bopp, p. 145, 146.
[4] Bopp, p. 138.
[5] Bopp, p. 101.
[6] M. Bopp croit que l'accent primitif de *c'atvā́ras* s'est trouvé sur l'antépénultième (*c'átvāras*), comme dans τέτταρες; il cite à l'appui de son opinion une forme du dialecte védique *c'átus'* — *pad* = *quadrupes*, qui, en effet, est proparoxyton. L'accent des composés ne prouve pas toujours pour l'accent des mots simples. Toutefois M. Bopp semble avoir raison. *C'atar* est évidemment une modification de *c'atri* (cp. *pitur*, *pitri*, *brad'ur*, *brad'ri*, etc.), et un composé de *ēka* (un), *c'a* (et), *tri* (trois), dont le premier élément (*ēka*) a été retranché; ce qui le prouve clairement, c'est le féminin *c'atasar*, dont la seconde partie rappelle le féminin de *tri*: *tisar*. La langue pouvait

LE PRINCIPE DU DERNIER DÉTERMINANT DANS LA CONJUGAISON.

Les fluctuations de l'accent sanscrit qui se manifestent dans *svápanti* et *svapánti*, dans *c'átus'-pad*, *c'atasṛ'b'is*, *c'atasṛb'ís*, etc., trahissent la lutte ancienne engagée entre les terminaisons et le corps des mots; lutte dans laquelle celles-là ont fini par succomber. La résistance des terminaisons a été énergique, quand une valeur intrinsèque considérable les soutenait; elle a été moins obstinée lorsque les désinences, au lieu d'être *fortes*, étaient *faibles*. Nous voilà arrivés à la loi célèbre, trouvée et signalée pour la première fois par M. Bopp.

Faisons précéder l'examen de cette loi par quelques observations préalables. Nous savons déjà que l'accent des verbes forts est mobile, que ces verbes, dont les désinences sont particulièrement vivaces et fréquemment accentuées, sont, à tout considérer, les plus anciens. Les soixante-dix qui appartiennent à la 2me classe joignent le pronom immédiatement à la racine, sans liaison et sans syllabe dérivative. On trouve parmi eux des radicaux qui désignent les premières idées de l'homme: *i* (εἶμι), marcher; *as* (ἔσμι), être; *ad* (ἔδω), manger; *s'i* (κεῖμαι), coucher; *vac'* et *bru*, parler; *svap*, dormir; *an*, respirer; *vas'*, vouloir, etc.

Les verbes de la 3me conjugaison qui ont au présent un redoublement accentué, et qui ne renferment pas d'autre syllabe dérivative, figurent aussi parmi les plus anciens; nous citerons seulement : *dádāmi* (δίδωμι); *dád'āmi* (τίθημι); *tis't'āmi* (ἵστημι), (1re et 3me conjugaisons); *bíb'armi* (φέρω, *bairan*); *g'ágānmi* (γίγνω). Les quatre autres conjugaisons renfermant des verbes forts ont l'accent sur la syllabe dérivative (Bopp, page 113) 5. *stṛ.-nṓ-mi*, *sterno*; 7. *yu-nág'-gmi*, *jungo*; 8. *tan-ṓ-mi*, τείνω; 9. *mṛd-nā́-mi*, *mordeo*. Cette syllabe n'avait pas encore la fixité des syllabes dérivatives dans les verbes faibles; elle se modifiait, quelquefois même elle se retranchait en partie devant les désinences fortes. La langue semble se souvenir encore de son insertion récente, ex. *yung'-más*, *ta-nu-más*, *mṛd-nī-más*, etc. En tout cas, il est certain que 5 classes de verbes forts peuvent être considérées comme des formes élargies de celle que les grammairiens indous appellent la seconde et qui est la plus simple (φημί, εἶμι, κεῖμαι, etc.).

donc accentuer (*ēka*) *c'á* + *tvāri*; de sorte que ce dernier fût un composé analogue au grec πεντε και δεκα. Ou bien elle pouvait donner la préférence à la voie de la parathèse, en accentuant le troisième, le dernier élément, comme dans le grec εἰκοσιέξ. Ce qui a fait prévaloir la parathèse, c'est que ce dernier élément forme un mot indépendant, et même usité, qui revenait à chaque instant dans le discours (*tisṛ'b'is* et *tisṛb'ís*), et qui signifiait : *trois*, etc.

Il en est de même des 4 classes de verbes faibles ; l'α formatif, que nous y trouvons invariablement inséré, semble leur avoir donné cette grande uniformité et régularité de flexion qui les distingue des autres. Néanmoins, ici encore le principe du dernier déterminant est sauf : deux classes accentuent constamment la syllabe formative, ce sont la 6me et la 10me, ex. *tud-á-mi, svan-áyā-mi.*

La 4me paraît venir à l'appui du système de M. Bopp, elle accentue le radical : *náh-yā-mi* (= *necto*). Mais si l'on songe que la syllabe *ya* sert habituellement à former le passif et a, dans ce cas, régulièrement l'aigu, on comprendra que le génie de la langue voulut diversifier l'idée en changeant la place de l'accent. Nous ne nous laissons pas dérouter par l'objection de M. Bopp que les déponents des verbes désidératifs, par ex. *dēdīp-yá-tē* (*magnopere splendet*) et les verbes dénominatifs formés par *ya*, par ex. *c'īrāyátē*, il hésite (de *c'ira*, long), accentuent la syllabe *ya*. La signification de ces verbes est celle de verbes moyens ; et comme les formes du moyen et du passif coïncident souvent, leur accentuation peut aussi quelquefois être la même. Il nous reste la première classe, embrassant la moitié de tous les verbes sanscrits et ayant l'accent régulièrement sur la première syllabe, c'est-à-dire sur la syllabe de prédilection de M. Bopp, par ex. *b'ódhāmi*. Mais, en y regardant de près, on reconnait aisément que cette classe est le développement ultérieur de la 6me (*tud-á-mi*), comme celle-ci était sortie de la seconde (*ád-mi*) par l'insertion de l'*a* formatif. La 1re a, de plus que la 6me, le *guna* dans la syllabe radicale ; et il est tout naturel qu'elle reporte l'accent sur la syllabe qui, la dernière de toutes, a subi une modification. La langue a voulu donner aux temps spéciaux une forme plus complète, qui exprimât d'une manière toute sensible l'idée de la durée, tout à fait étrangère à l'aoriste 2, dont la forme est relativement plus ancienne que celle de l'aor. 1. C'est ainsi qu'il faut opposer le radical daus *b'ódhāmi* à *áb'udham*, dans *áb'avat* (ἔφυε-τ) à *áb'ut* (ἔφυ-τ), comme on oppose φεύγω à ἔφυγον, κτείνω à ἔκτανον, τεύχω (τυγχ) à ἔτυχον, etc. [1].

---

[1] C'est en vain qu'on voudrait nier cette influence immédiate de la pensée sur la forme ; elle éclate partout et toujours. C'est ainsi que nous n'attribuons pas l'allongement de l'*a* formatif, dans la 1re personne du singulier, du duel et du pluriel, exclusivement à l'action de l'*m* et du *v*, action qui est loin de constituer une loi générale et évidente. *B'ódhāmi, b'ódhāvas, b'ódhāmas*, comparés à *b'ódhăsi, b'ódhti, b'ódhătas, b'ódhăta*, font ressortir le contraste que l'instinct de la langue a voulu établir entre la 2e personne et la 1re, qui s'affirme toujours avec une énergie naïve, si naturelle aux races primitives. Ce qui rend l'étude du sanscrit si intéressante, si fructueuse, c'est que nous pénétrons dans le système organique de sa synthèse, tandis que les autres langues se présentent à nous avec des formes déjà amincies, dimi-

THÉORIE DES DÉSINENCES FORTES ET DES DÉSINENCES FAIBLES.

Il est donc prouvé que le principe du dernier déterminant prédomine dans l'accentuation même des verbes faibles. Mais c'est dans les verbes forts que ce principe montre toute sa puissance, surtout dans ceux de la 2[me] classe qui n'ont pas encore de syllabe formative entre le radical et les désinences pronominales. Nous reproduisons ici la conjugaison du verbe sanscrit *ē̆mi* (εἶμι) :

ḗmi = εἶμι
ḗs'i = εἶς
ḗti = εἶτι
it'ás = ἶτον
itás = ἶτον
imás = ἶμες
it'á = ἶτε
y-ánti = (ἴαντι) ἴασι.

Il est évident que le principe du dernier déterminant coïncide complétement avec la loi remarquable des désinences fortes et faibles, trouvée par M. Bopp. Quand la désinence n'est plus qu'une faible enclitique ou l'a toujours été, le radical attire l'accent et prend une forme plus riche.

---

nuées, mutilées, qui prouvent que ce travail y a cessé depuis longtemps. Les verbes faibles, ceux de la 1[re] et de la 10[e] classe, les désidératifs, les intensifs surtout, nous fournissent des exemples de cette puissance productive de la langue qui exprime chaque nuance de l'idée par un changement de la forme du mot, et qui, après s'être satisfaite, après avoir fait sortir du tronc du mot (le radical) une foule de rameaux, s'arrête fatalement. Alors la vie organique cesse de circuler avec la même rapidité, l'accent se fixe, les formes s'immobilisent, la conjugaison, la flexion aspirent à l'uniformité, à la régularité. C'est à l'époque classique d'un idiome que ces faits se produisent. Il ne faut donc pas s'étonner que la 1[re] conjugaison soit devenue la conjugaison normale. Il est possible que plus tard la fixité de son accent ait contribué à relever le radical (*b'ṓd'ami*). Il est certain aussi que telle n'était pas l'intention primitive de la langue; et puisqu'on ne saurait admettre une règle aussi arbitraire que celle qui veut qu'il vienne se placer sur les premières syllabes des mots, il est tout à fait vraisemblable que c'est le *guna* qui l'y a amené. Dans la dixième classe (*svan-áya-mi, c'ōr-áya-mi*), ce n'est pas le *guna*, mais la syllabe formative qui a l'accent. Mais il est plus que probable que la dixième classe est le développement ultérieur de la première, et que par conséquent le *guna* ne contient pas la dernière modification du mot : ainsi *b'ōdhāmi*, je sais; *b'ōdháyami*, je fais savoir.

Quand, au contraire, la désinence a une valeur intrinsèque considérable, elle réduit le radical à sa plus simple expression et garde l'accent pour elle. Or, jusqu'à présent, l'énergie vivace des terminaisons a toujours été considérée comme un témoignage irréfragable de la jeunesse du mot et de la langue où on la rencontre. Lors donc que des terminaisons arrivent à dominer, à contenir et quelquefois même, par un abus de leursupériorité, à réduire le radical (par ex. *us'más* de *vás'-mi*, je veux, et même *smás* pour *asmás* de *ásmi* ἐσμί), personne ne voudra voir un signe d'affaiblissement dans l'accent qui vient se poser sur elle, et M. Bopp lui-même, nous en sommes convaincu, après mûre réflexion, reviendra sur son opinion à cet égard. Dans les verbes forts à syllabe formative, l'action des terminaisons se porte sur cette syllabe, au lieu de s'exercer sur le radical (par ex. *tan-ṓ-mi, tan-u-más; yu-nā́-mi, yu-nī-más; yū-nág'-mi, yun'g'-más*). Sans doute, cette syllabe formative est d'une origine plus récente que les désinences pronominales; mais, outre que la langue a pu la considérer comme trop faible, l'analogie des verbes forts de la seconde classe qui, à elle seule, comprend presque la moitié de tous les verbes forts, devait l'emporter, et fortifier encore cette prédilection marquée du sanscrit pour l'oxytonie.

Du reste, cette oxytonie, nous le répétons, cette lutte des divers éléments qui constituent le mot, et qui ne sont pas encore parvenus à se fondre, est une trace du langage le plus ancien : les soi-disant syllabes faibles, les syllabes enclitiques, sont peu nombreuses dans la conjugaison forte d'après le propre système de M. Bopp, puisqu'elles se borneraient aux trois personnes du singulier présent. D'après lui, c'est la présence de la voyelle *a* dans la terminaison qui en ferait une syllabe forte; celle d'un *i*, surtout d'un *i bref*, en ferait une syllabe faible. La voyelle *u* tiendrait le milieu entre les extrêmes. Il va sans dire que les désinences qui renferment deux syllabes ou des diphthongues sont fortes également. Nous sommes loin de contester ces résultats, et les premiers nous avons reconnu des influences purement phoniques dans l'accentuation grecque [1]. Nous nions seulement que ces résultats soient d'une application générale; nous nions que la loi du poids relatif des voyelles soit exclusive de toute autre loi. Quoique dans les langues anciennes, il se manifeste une tendance à rendre la forme adéquate à la pensée, il n'en n'est pas moins vrai qu'il y a des désinences extérieurement faibles auxquelles la langue, en vertu de l'idée qu'elle y attache, accorde une grande puissance; comme, de l'autre côté, il y a des désinences d'une étendue et d'un poids considérables, auxquelles elle n'assigne que l'influence des désinences faibles.

[1] *Accentuation dans les langues indo-européennes*, p. 128.

M. Bopp connaît mieux que personne les nombreuses exceptions qui combattent sa règle. C'est ainsi que l'*i* de la première personne de l'imparfait moyen est considéré comme désinence forte par la langue, qui lui affecte l'accent, par ex. *yung'í* (*mihi jungebam*), *tanví* (ἐτανυόμην). Ce n'est rien dire que d'y voir une forme mutilée ; si la règle de M. Bopp, qui fait tout dépendre de la force de la voyelle, était juste, l'accent devrait changer avec la voyelle, comme il change presque à chaque changement des valeurs prosodiques en latin. D'ailleurs, M. Bopp oublie ici pour un moment le système qu'il défend, car il veut voir dans l'accent de *yung'í*, *tanví* les restes d'une époque où la langue était plus parfaite, plus intacte, et il compare ἐλύσαν, ἐλέγον (p. ἐλύσαντ, ἐλέγοντ). N'est-ce pas passer avec armes et bagages dans notre camp [1] ?

Au parfait, la désinence de la seconde personne *t'a* est considérée comme faible, quoiqu'elle renferme un *a* (*rirḗc'i-t'a* = λέλοιπας), tandis que les premières du duel et du pluriel (*riric'i-vá* et *riric'i-má*=λελοίπαμεν) sont des désinences fortes, puisque, sans offrir des formes plus larges, elles empêchent le radical de prendre le *guna* et attirent l'accent régulièrement sur elles. C'est ainsi que la 1re et la 3me personne du singulier *rirḗc'a* = λέλοιπα et λέλοιπεν, quoique mutilées, gardent l'accent sur la syllabe qui a été modifiée en dernier lieu par le *guna* ; tandis que la 2me et la 3me du pluriel, qui sont aussi mutilées, mais qui le sont peut-être moins, n'admettent pas le *guna* et sont soutenues par l'accent (*riric'á*= λελοίπατε, *riric'ús* = λελοίπαντι). Et pourtant le poids des voyelles dans les terminaisons du pluriel n'est pas plus considérable que dans celles du singulier, au contraire, *rirḗc'a* (3me p. sing.) a l'avantage sur *riri-c'-ús* (3me p. pl.).

Mais c'est surtout l'impératif des verbes forts qui nous semble rendre impossible le système de M. Bopp. Le sing., le duel et le pluriel ont, à la 1re personne, à la fois le *guna* dans la syllabe radicale, et des désinences extrêmement allongées et pesantes. L'accent n'en reste pas moins sur la 1re syllabe : sing. *dvḗs'-āṇi*, je dois haïr ; d. *dvḗs'-āva*, pl. *dvḗs'-āma* ; au moyen d. *dvḗs'-āvahāi*, pl. *dvḗs'-āmahāi*. La 2me personne, au contraire [2], ainsi que la 3me, réunit à la forme la plus abrégée du

---

[1] *Accentuation dans les langues indo-européennes*, p. 94. Il peut être dangereux d'expliquer par l'hypothèse d'une forme plus ancienne des faits qui subsistent toujours ; car où s'arrêter ? N'aurait-on pas le droit d'affirmer que les désinences faibles du singulier présent *mi*, *si*, *ti*, étaient anciennement des désinences fortes (dans le sens de M. Bopp), et que maintenant elles sont mutilées ? Il est certain que les pronoms dont elles contiennent les formes amincies n'avaient pas pour voyelle radicale *i*, mais bien *a*, p. ex. *ma*, *tvam*, *sa*, *ta*.

[2] Bopp, p. 93.

radical une désinence peu considérable, mais forte aux yeux de la langue, puisqu'elle lui affecte l'accent : s. *yuñg-d'í*, d. *yuñk-tā́m*, pl. *yuñk-tá*, de *yunág'mi*. De notre point de vue, rien de plus facile que l'explication de cette difficulté. Les premières personnes ne sont pas, à proprement parler, des impératifs; elles sont les formes d'un ancien subjonctif connu sous le nom de *lêt* dans le dialecte védique; elles expriment plutôt la réflexion, la méditation, nuance que le génie de la langue a indiquée et par des désinences plus allongées, et, en dernier lieu, par le *guna*, qui fixe l'accent, malgré ces désinences. Elles forment, avec les 2mes et aussi les 3mes personnes un contraste tout aussi frappant que, dans la langue anglaise, les *I will love, we will love* du futur impératif avec les *thou, you, he, they shall love* du futur proprement dit. Seulement, l'idiome moderne exprime ce contraste par la différence des verbes auxiliaires, l'idiome primitif par la modification *interne* du mot; ce sont ses formes les plus concentrées, qui servent à rendre l'énergie du commandement[1]. Il ne faut donc pas douter que les impératifs soient des oxytons forts; et il ne faut pas y voir, avec M. Bopp, des oxytons faibles, parce qu'en grec quelques impératifs sont réellement descendus au rang d'interjections. Il ne faut pas confondre ἴδευ et ἰδού[2].

Le mode suivi par la langue dans l'impératif est devenu règle pour les désinences de la déclinaison. M. Bopp a si bien senti que ce mode renversait sa théorie des désinences fortes et faibles, qu'il a inventé pour les substantifs un système particulier, celui des cas forts et des cas faibles, que nous avons combattu déjà ailleurs[3]. Voici maintenant en deux mots le nôtre. Si une terminaison oblige le radical de se contenter de sa forme la plus simple, c'est-à-dire si elle l'empêche de prendre le *guna*, et si elle reçoit l'accent en même temps, nous la regardons comme *forte*, quelque petite que soit son étendue. Si, au contraire, elle permet au radical de prendre plus d'ampleur et d'attirer l'accent, elle nous paraîtra faible, dût-elle renfermer des voyelles ou même des diphthongues du plus grand poids. C'est la pensée, c'est l'idée que la langue y attache qui fait, selon nous, qu'une désinence paraisse forte ou faible. Nous choisissons un des exemples de M. Bopp, *pánt'ās*, le chemin, pour prouver la vérité de notre théorie. Voici la déclinaison du mot :

---

[1] *Accentuation dans les langues indo-européennes*, p. 29.

[2] Les désinences du moyen sont en général considérées comme fortes, à cause de leur ampleur. Cependant, quelques verbes usités au moyen seulement les traitent comme faibles, p. ex. *ā́stē* = ἧσται, *s'ḗtē* = κεῖται. Bopp, p. 101.

[3] *Accentuation dans les langues indo-européennes*, p. 28.

SINGULIER.	DUEL.	PLURIEL.
CAS FAIBLES OU DÉSINENCES FAIBLES.		
Nom. *pánt'-ās.*	N. A. V. *pánt'-ān-āu.*	N. V. *pánt'-ān-as.*
Acc. *pánt'-ān-àm.*		
Voc. *pát'-in.*		
CAS FORTS OU DÉSINENCES FORTES.		
Inst. *pat'-ā́.*	Gén. Loc. *pat'-ṓs.*	Acc. *pat'-ás.*
Dat. *pat'-ḗ.*		Gén. *pat'-ā́m.*
Abl. *pat'-ás.*		
Gén. *pat'-ás.*		
Loc. *pat'-í.*		
CAS MOYENS.		
	Inst. D. Abl. *pat'-i-b'yām.*	D. Abl. *pat'-i-b'yas.*
		Inst. *pat'-i-b'iṣ.*
		Loc. *pat'-i-s'u.*

Qui ne voit que dans *pánt'-ās*, *pánt'-ān-ām*, *pánt'-ānāu*, *pánt'-ānas*, la désinence, quoique fort allongée et extrêmement chargée, n'exerce aucune influence sur le radical, qui, à son tour, grossit et se fortifie par un analogue du *guna*, la *nasalation?* Or, ces formes sont celles des cas faibles, qui, à l'exception de l'accusatif, suffisamment indiqué par sa terminaison *pleine*, sont les *cas droits* (*casus recti*), auxquels quelques grammairiens ont refusé jusqu'au nom de cas, réservé par eux aux cas obliques seuls. Si l'on songe que l'accusatif ou régime direct marque un rapport plus simple que le génitif, le datif, le locatif, etc., on conçoit qu'il ait pu être traité quelquefois comme cas faible. Le vocatif (*pát'-in*), pour des raisons développées plus haut, retire aussi l'accent, mais il adopte, en même temps, une forme plus concentrée, comme le cri et l'apostrophe semblent l'exiger[1].

Les autres cas ont tous des désinences fortes. Quelques-unes d'entre elles sont plus amples, et par leur son large frappent assez l'oreille : elles réduisent le radical, mais non pas à sa plus simple expression ; elles ne gardent pas l'accent, mais elles le fixent près d'elles, comme feraient des enclitiques ; ce sont au duel : instr., dat., abl., et au plur. : instr., dat., abl., locat.

Les désinences des autres cas forts n'ont qu'une très-petite étendue :

[1] Voyez plus haut nos observations sur l'impératif.

mais elles attirent, en revanche, l'accent sur elles, et elles réduisent le radical à sa forme la plus simple. Il est évident que le génie de la langue a voulu suppléer à leur apparence un peu chétive par leur intensité ; il a voulu les conserver et les relever ; car dans ces petites syllabes sont renfermés des restes de pronoms et de prépositions, qui indiquent les rapports les plus intimes et quelquefois très-compliqués du verbe et du nom, et qui modifient ce dernier d'une manière sensible. Notons encore une fois l'hésitation de la langue à l'égard de l'accusatif, qui, au plur., compte parmi les cas forts. C'est peut-être précisément la faiblesse extérieure de sa terminaison qui en est cause. Lorsque l'accusatif et le nominatif ont le même son, ils paraissent avoir été accentués de même, comme dans *nắvas* qui répond à la fois à νᾶες et à νᾶας[1].

On trouve une dernière preuve de la justesse de notre théorie dans l'accentuation des substantifs oxytons en *i* et en *u*, comme *nadí*, fleuve, *vad'ú*, femme. Ils marquent les désinences faibles (nom., acc.) du *svarita*, pour mieux les distinguer des désinences fortes ; ainsi : *nadyàs*, les fleuves, mais *nadyā́s*, du fleuve, *vad'vàs*, les femmes, mais *vad'vás*, de la femme On accentue de même *nadyā́u*, deux fleuves, *vad'vā́u*, deux femmes, et l'on conserve l'aigu au dat. sing. : *nadyā́i*, au fleuve, *vad'vā́i*, à la femme[2].

La théorie des désinences fortes et des désinences faibles de M. Bopp se trouve donc être trop étroite. Elle n'est vraie que dans les cas où la désinence la plus énergique a en même temps la forme la plus riche, où la désineuce faible par l'idée a en même temps le son le plus faible. Les influences phoniques sont sans doute très-puissantes dans les langues primitives, mais il ne faut pas se laisser entraîner par elles jusqu'à nier l'influence virtuelle, et, pour ainsi dire, invisible de la pensée sur la forme.

LE PRINCIPE DU DERNIER DÉTERMINANT AU COMMENCEMENT DES MOTS ET DANS LES PRÉFIXES.

Le principe du dernier déterminant dans l'accentuation dérive de la tendance des races primitives à se laisser dominer par la dernière impression qui venait frapper leurs sens, ou remuer leur esprit. Rien n'est plus opposé à ce principe que celui qui consiste à subordonner d'une manière toute abstraite une idée à une autre, et à faire ressortir le radical. Ce dernier doit faire son chemin comme il peut, ou plutôt il reste

---

[1] Bopp, p. 18.
[2] Bopp, p. 14.

immobile dans les idiomes les plus anciens, semblable à un centre répulsif que viennent éclairer tout autour des désinences, des syllabes formatives, des préfixes enfin, tous animés de la force vivace de l'accent. Lorsque le radical est accentué, ce n'est jamais comme tel, c'est par quelque hasard, par quelque circonstance particulière, comme lorsqu'il s'agit de faire contraster dans le même mot un sens abstrait et un sens concret, ou lorsque dans des dissyllabes et des trissyllabes la désinence est trop faible pour porter l'idée et l'accent, ou enfin lorsque le *guna* vient à modifier en dernier lieu la racine, en nuançant la pensée qu'elle renferme.

L'accentuation des préfixes dans des mots d'une certaine étendue est un fait propre au sanscrit, parce qu'en grec, et bien plus encore en latin, l'accent a été attiré par les dernières syllabes du mot, et déterminé par leur valeur prosodique. Toutefois, cette accentuation n'a rien de très-favorable au système de M. Bopp; elle est conforme en tout au principe que nous défendons. Ecartons les composés *Bahu-wrihi*, comme ne trouvant pas leur place ici, et comme ayant été traités plus haut [1]. Ils relèvent, on le sait déjà, par l'accent, le premier élément du mot, mais nullement la 1re syllabe. Glissons rapidement sur la préposition [2], l'augment et même le redoublement dans les verbes *désidératifs*. Personne ne niera que tous les trois ne déterminent en dernier lieu le mot et surtout le verbe devant lequel ils se trouvent placés; qu'ainsi, l'accent leur revient de droit en vertu de la théorie que nous soutenons. Mais nous n'entendons pas dire par là que ces syllabes renferment ou doivent renfermer en même temps l'idée *principale* du mot. Vainement M. Bopp voudrait-il nous attribuer une vue aussi erronée. On dirait qu'à ses yeux le redoublement est bien réellement la syllabe la plus importante de *búb'ŏd'is'āmi* (je désire savoir), parce qu'elle donne au verbe son caractère de désidératif; mais, ajoute-t-il, il ne saurait considérer cette circonstance comme décisive, puisque les verbes *tís't'āmi*, *g'ig'rāmi* (ἵστημι, *olfacio*) ont pareillement l'accent toujours sur le redoublement, que *dádāmi* (δίδωμι) l'y a fréquemment, sans que la nouvelle syllabe renferme une idée nouvelle [3]. Est-il besoin de faire observer que l'instinct de la langue, en redoublant une racine verbale, ne cherche pas à créer des verbes désidératifs, ou simplement des parfaits, des présents, etc.? L'instinct est au-dessous ou au-dessus de ces catégories philosophiques; il ne veut que donner une force nouvelle à la pensée, y

---

[1] Les noms de nombre depuis 10 à 20 rentrent dans la catégorie des *bahu-wrihi*, sans en excepter *trayó-dasa* (treize), où sous l'influence du dernier élément l'accent descend sur la deuxième syllabe de *tráyas*, trois.

[2] Bopp, *Vgl. Gr.*, p. 1410.

[3] Bopp, p. 63.

introduire une nuance de plus. Il peut donc se servir quelquefois du redoublement pour exprimer l'idée de durée, de stabilité inhérente au présent, comme il s'est servi le plus souvent de syllabes formatives, du *guna*, de la nasalation pour atteindre le même but. La langue, à une époque plus avancée, ne se rendit plus compte de ses premiers tâtonnements; et comme le redoublement était devenu le signe caractéristique du verbe désidératif encore plus que du parfait, elle le méconnut souvent au présent. Les verbes de la 3me classe flottent entre la conjugaison de ceux qui appartiennent à la 1re et de ceux qui appartiennent à la 2me. Dans *dádāmi, dádati*, l'accent marque la syllabe du redoublement; mais *dad-más* = l. *damus* est formé comme *dvis'-más*, c'est-à-dire comme venant d'une racine *dad. Dádī-ya* (διδοίμην) est accentué conformément à la règle; mais dans *dad-jām* (διδοίην) reparaît l'accentuation de *dad-más. Tís't'āmi* et *g'íg'rāmi* conservent, il est vrai, l'accent sur la syllabe du redoublement, mais ils suivent généralement l'analogie de la 1re conjugaison, en abrégeant la voyelle radicale, comme si elle était une simple voyelle formative. Enfin, dans *bib'ármi* (rac. *br*), je porte, *g'uhómi* (rac. *hu*), je sacrifie, *bib'émi* (r. *b'i*), je crains, *g'ihrémi* (r. *hri*), j'ai honte, *g'ag'ánmi*, j'engendre, *dad'ánmi*, je porte des fruits, *mamádmi*, je réjouis, l'accent a fini par quitter la syllabe du redoublement dans les personnes à désinences faibles, pour se fixer sur le radical. Nous disons qu'il a fini par là: c'est que des passages tirés du Samaveda et du Rig-Veda (*bib'ars'i*) prouvent que cette accentuation n'est pas l'accentuation primitive, et que celle-ci n'a disparu qu'après une époque de doute et de fluctuation[1].

A l'époque classique de la langue indoue, le parfait lui-même n'avait plus l'accent sur la syllabe du redoublement [2]. On accentuait *rirēc'a, tutōda*. La cause du déplacement de l'accent primitif, selon nous, est dans le *guna*, par lequel l'instinct de la langue, dans une pensée de protection, a fortifié la voyelle radicale. Or, ce *guna* est, dans une foule de cas, d'une origine relativement récente. A côté de *susvāpa, tatāna* existent les formes *susvápa, tatána* (τέτονα). Dans les verbes dont le radical se termine par une voyelle, la langue a souvent hésité entre le *guna* et le *wriddhi*; de la rac. *ni* viennent *ninȧya* et *nināya*[3]. Partout où apparaît le *guna* l'accent primitif doit disparaître, même dans le dialecte védique. Mais comme le parfait moyen, à cause de ses désinences fortes, n'admet le *guna* nulle part, nous ne sommes pas surpris que de nombreux passages tirés des Védas nous fassent connaître des formes du parfait moyen, qui ont conservé l'accent primitif, par

---

[1] Bopp, p. 107.
[2] Bopp, p. 118, 119.
[3] Bopp, *Krit. Gramm. der Sanskritaspr.*, p. 246.

ex. *dádṛs'-ē*, j'ai été vu, *dádṛs'-rē*, ils ont été vus, *is'irē*, ils ont régné. *Sisratus*, tous les deux sont allés, est un exemple isolé, où le parf. actif garde l'accent sur le redoublement. C'est seulement par l'absence du *guna* qu'on peut expliquer ce fait curieux, laissé sans explication par M. Bopp.

On sait que les préfixes se lient bien moins au corps des mots que les désinences. L'augment et le redoublement sont, à tout prendre, des préfixes. Ce sont des instruments de synthèse, que les langues n'ont pas employés longtemps : le progrès de l'analyse les rendit superflus de bonne heure. L'augment, quoique toujours marqué de l'accent, lorsque l'*a* privatif l'est moins régulièrement, peut déjà être supprimé en sanscrit, comme il le fut si souvent dans le dialecte ionien. Le redoublement, plus robuste, se maintint en grec, mais le grec y substitua à la voyelle radicale du verbe invariablement un ε, c'est-à-dire la voyelle la plus faible de toutes. Le latin et le gothique n'ont conservé le redoublement que dans quelques rares exemples. Le sanscrit n'indique cette marche future des langues que par un léger déplacement de l'accent. C'est une très-petite défaite du principe du dernier déterminant; mais c'est une défaite; encore peut-elle s'expliquer dans un très-grand nombre de cas par un *guna*, peut-être plus récent que le redoublement. Seulement on se tromperait en croyant que le principe plus abstrait, qui accentue le radical, en eût profité. L'accent, après avoir quitté le poste fixe du redoublement, retombe sous la loi qui régit les désinences fortes et les désinences faibles, comme il est aisé de s'en convaincre par le tableau de M. Bopp [1]. On sait que la même chose arrive à l'aoriste, lorsque l'augment a été retranché (V. plus haut, p. 356) [2].

Toutefois, nous ne pouvons admettre que le grec soit supérieur au sanscrit dans l'accentuation de τέτυφα, πέφηνα, etc. Si l'accent atteint ici la syllabe du redoublement, ce n'est qu'en vertu de la loi prosodique, qui permet à l'accent de se reporter en arrière sur l'antépénultième, si la dernière syllabe du mot est brève, et qu'elle n'attire pas l'accent elle-même. C'est ainsi que δώσω n'est pas supérieur à *dasyāmi*; au contraire, c'est dans φθερῶ, φανῶ, etc., que l'accent primitif s'est mieux conservé. Nous ne prétendons pas non plus établir la prédominance du principe du dernier déterminant dans la *conjugaison grecque*. Nulle part l'action de ce principe, si puissant en sanscrit, ne se montre plus faible [3]. Les terminaisons y ont perdu leur vitalité, le système entier est devenu un mécanisme régulier, dont les divers éléments échappent désormais à la con-

[1] Bopp, p. 118.

[2] On peut comparer aussi les adjectifs en *eyas* qui ont l'accent ou sur la première syllabe, lorsqu'elle a pris le *wriddhi*, ou bien sur la désinence, p. 360.

[3] *Accentuation dans les langues indo-européennes*, p. 98.

science de la langue. Il suffisait au grec de reconnaître dans δώσω, δέδωκα, le futur au sigma, le parfait au redoublement, etc. Il n'était pas besoin d'indiquer l'origine de ces formes par les nuances plus délicates de l'accentuation. Celles-ci se retrouvent pourtant dans quelques formes de l'optatif, dans deux modes de l'aor. 2 (τυπών, τυπεῖν) et du parf. (τετυφώς, τετυφέναι). Elles se retrouvent dans la déclinaison des noms et pronoms, puisque souvent les désinences fortes y ont l'accent. Mais c'est surtout dans les terminaisons des substantifs, lorsqu'elles marquent un agent mâle (βασιλεύς, σωτήρ, ἡγεμών), ou qu'elles font ressortir quelque autre notion accessoire, comme dans les diminutifs (κρωβύλος, τροχίλος), etc., et, plus particulièrement, dans les terminaisons *virtuelles* des adjectifs [1], et dans les participes (τυπών, τετυφώς, τυφθείς, τετυμμένος), qu'éclate, fort encore et vivace, le principe du dernier déterminant.

NOTE SUR LES COMPOSÉS [2].

Les grammairiens indous distinguent six classes de composés, parmi lesquels les possessifs ou *bahu-wrihi* occupent le second rang. Il en a été question plus haut.

La première est celle des *dvandva* ou copulatifs : ce sont des agrégats de plusieurs noms, que l'imagination indoue s'efforce d'élever à l'unité. Ils ont la forme du duel, quand ils se composent de deux mots, par ex. : *sūrja-c'andramásāu*, soleil et lune. On le voit, ce n'est pas de la composition, c'est de la parathèse. Aussi l'accent reste-t-il au dernier membre, à moins que tous ne conservent le leur, comme cela arrive souvent dans les Vèdes. C'est ainsi que le *dvandva* : *Índra-wrthas-páti* a trois accents ; les infinitifs védiques *kártarai*, faire, *hártarai*, saisir, en ont deux [3]. Ce ne sont pas encore des mots, ce n'en sont que les embryons. Par eux nous remontons aux premiers temps de la langue sanscrite.

La troisième classe est celle des déterminatifs (*karmadhāraya*) ; ils ont pour dernier membre un substantif ou adjectif, ultérieurement décrit et déterminé par le premier. L'accent s'y porte volontiers sur la désinence ou la seconde partie, comme dans *divya-kusumás*, céleste fleur, *priya-b'āryá*, chère épouse, *saptars'áyas*, les sept Rischis. Mais il est certain aussi que dans ces exemples le premier membre orne plutôt le second qu'il ne le modifie profondément. Il ne forme pas la partie essentielle du mot ; il ne le détermine pas. Mais dans *sú-prītas*, fort aimé, *dúr-dinam*, mauvais jour, c'est-à-dire tempête, *syená-patva*, volant comme un faucon, le dernier déterminant et l'accent ont passé au premier membre.

---

[1] *Accentuation dans les langues indo-européennes*, p. 117.

[2] Bopp, *Vgl. Gramm.*, 1427 et suiv.

[3] *Accentuation dans les langues indo-européennes*, p. 47.

La quatrième classe comprend les composés de *dépendance* (*tatpurus'a*), dans lesquels le premier membre est régi par le second, et se trouve à ce dernier dans le rapport d'un cas oblique. Tous ces mots accentuent le second élément, qui renferme à peu près toujours une notion verbale. *Lōka-pālás* = *mundi custos*, *d'arā-d'arás* = *terram ferens*, *mad'u-pás* = *mel bibens, apis*, *gō-d'uk* = 1. *bovem mulgens, bubulco*, *nāu-stás* = *in navi stans*, *rāg'a-putrás* = *a rege procreatus, regis filius*, sont accentués comme σακεσφόρος, ὀρεσκῷος, ἐκηβόλος, βουτρόφος, etc. On y trouve pourtant aussi des mots comme *pitṛ-b'rātā́* (*patris frater*), etc.

La cinquième classe, celle des collectifs ou *dvigu*, comprend des substantifs déterminés par un nom de nombre qui les précède. Ces mots neutres ou féminins sont oxytons, par ex. : *tri-gunám*, les trois qualités (importantes), *c'atur-yugám*, les quatre époques, *pañc'endriyám*, les cinq sens, *pañc'-āgní*, les cinq feux [1], *tri-lōkī́*, les trois mondes. Il n'est pas besoin d'expliquer cette accentuation par la préférence que le sanscrit accorde à l'oxytonie. Cette préférence elle-même provient d'ailleurs de la tendance de la langue à chercher le dernier déterminant à la fin du mot. Il est certain qu'ici les noms de nombre n'ont pas leur importance habituelle : au fond, ils ne déterminent rien. Une armée peut compter dix, cinquante, cent mille hommes : mais l'homme n'a que cinq sens ; et pour les Indous il y avait trois mondes et cinq feux, comme pour nous il y a cinq continents et deux pôles.

La sixième classe est celle des composés adverbiaux (*avyayī bāva*). Leur premier membre est une préposition devenue proclitique, ou l'adverbe *yāt'á* (comme), ou l'*a* privatif ; le second, un substantif qui ne conserve pas son genre habituel, mais se transforme invariablement en neutre. Cette transformation n'a lieu de nous étonner que pour ceux dont le premier membre est un *a* privatif. Voici des exemples : *yāt'a-s'radd'ám* (comme confiance, c'est-à-dire conformément à la confiance), *anu-ks'anám* (à l'instant, mot à mot : *post momentum*), *ati-mātrám* (outre mesure), *praty-ahám* (journellement, de *prati*, vers, et *ahan*, jour), *a-sans'ayám* (sans doute, mot à mot : non doute).

On le voit, dans les composés comme dans la conjugaison, comme dans la déclinaison, c'est la loi du dernier déterminant, et nulle autre, qui règne.

CONCLUSION.

Nous ne terminerons pas ce trop long examen, sans avoir exprimé notre vive satisfaction de voir enfin l'accentuation sanscrite révélée au monde savant. Nous croyons y reconnaître la marche souple et élastique de la pensée humaine dans sa première jeunesse, lorsqu'elle commence

---

[1] Bopp, *Vgl. Gramm.*, p. 1450, dans la note.

à marquer ses pas dans la matière flexible de la langue naissante. Cette marche n'est pas encore gênée par les barrières de la quantité, ni alourdie par la roideur d'un accent logique. Rien n'est plus contraire, à coup sûr, que le hasard à l'instinct qui la guidait. Mais ceux même qui admettraient le hasard seraient ramenés fatalement à la loi du dernier déterminant, dans laquelle ils verront peut-être tout d'abord l'absolutisme du caprice. Ils auront beau nier qu'il n'y ait de la raison dans ces sensations rapides, dans ces impressions dernières, si fugitives; nous ne leur demanderons qu'une concession : qu'ils accordent que ce soient elles qui mènent la course vagabonde de l'accent. S'ils ne le veulent pas, qu'ils indiquent un autre principe, une règle meilleure. Nous attendrons leur réponse sans inquiétude.

Ce n'est pas au hasard que pouvait s'arrêter un homme comme M. Bopp, qui a passé sa vie à rechercher, à découvrir, à décrire ces graudes et belles lois qui ont présidé à la synthèse des langues. Mais, traitant en passant un sujet qui, comparé à ses grands travaux, lui paraissait petit, et confiant dans ce tact sûr, dans ce génie divinateur à l'aide desquels il avait percé tant de fois les ténèbres qui couvrent les premiers temps du langage humain, il a voulu en finir avec le chaos de l'accentuation sanscrite par un coup d'autorité. Il a tranché le uœud, il ne l'a pas dénoué. Il a imposé à la langue indoue, qui y répugne, cette loi préconçue, arbitraire, qui laisse debout toutes les difficultés, et met au grand jour, sans les concilier, toutes les contradictions. M. Bopp a été hardi, il a pu l'être; sa vaste érudition, ses grands succès, sa supériorité reconnue lui en donnaient le droit. Nous ne pouvions pas nous prévaloir de ce droit, faibles que nous sommes. Si, néanmoins, nous avons été plus près de la vérité, nous devrous cet avantage à notre timidité même. Respectueux pour le noble et délicat organisme de la langue, surveillant ses pulsations secrètes, et soumis à ses apparentes excentricités, nous nous sommes efforcés de maintenir la règle au milieu des écarts de la liberté, et d'établir l'unité du principe au-dessus de la variété des faits qui l'obscurcissent et des exceptions qui le confirment en le combattant. Puissions-nous avoir réussi!

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



EXTRAIT

DU CATALOGUE RAISONNÉ

DES

OEUVRES DE LINGUISTIQUE

PUBLIÉES

PAR FERD. DÜMMLER,

Libraire-éditeur, à Berlin.

—

1855.

EXTRAIT DU CATALOGUE

DE FERD. DÜMMLER, LIBRAIRE-ÉDITEUR, A BERLIN.

Langues classiques.

Die umbrischen Sprachdenkmäler. Ein Versuch zur Deutung derselben, von Dr S.-TH. AUFRECHT *und* A. KIRCHHOFF.

Monuments linguistiques de l'Umbrie, et Essai de leur explication, par *Aufrecht* et *Kirchhoff*. Deux parties, en 1 vol. in-4, avec 10 planches lithographiées ; cartonné. 40 fr.

Les tables d'airain d'Iguvie, monuments les plus importants qui existent des dialectes de l'Italie antique, forment, sous un double rapport, l'objet des travaux des auteurs de cet ouvrage. S'il était intéressant de connaître le caractère d'une langue née sur une terre classique, et d'observer ses rapports avec la langue latine, l'attrait devenait bien plus grand encore lorsque, par la comparaison de ces deux langues, on arrivait à reconnaître qu'elles sont étroitement liées et se complètent réciproquement. Débrouiller la grammaire du dialecte umbre, démontrer, dans toutes les parties, la parenté particulière qui l'unit aux langues romaine et osque, qui en sont pour ainsi dire les sœurs, rechercher les origines de ses formes, telle est la tâche que les auteurs se sont efforcés d'accomplir dans le premier volume de ce bel ouvrage. Après avoir donné à leurs recherches une base solide, connaissant les limites qu'ils ne peuvent dépasser sans s'exposer à des erreurs, ils expliquent, dans le deuxième volume, le contenu même des monuments umbres. Ce sont des préceptes sacerdotaux, des formules de prières, qui, par cela même, sous beaucoup de rapports, principalement pour ce qui concerne les augures, les ambarvales, les sacrifices et les prières, sont très-propres à jeter une vive lumière sur les pratiques de l'antiquité romaine. L'ouvrage est complété par un travail sur plusieurs petites inscriptions umbres et par un glossaire de cette langue.

Vergleichendes Accentuationssystem nebst einer gedrängten Darstellung der grammatischen Uebereinstimmungen des Sanskrit und Griechischen, von Franz Bopp.

Système comparatif d'accentuation ; avec une courte exposition des accords grammaticaux du sanscrit et du grec, par *François Bopp*. 1854 ; grand in-8. 8 fr.

Il n'y a que le sanscrit et le grec qui, dans la langue indo-européenne, permettent, quant à l'accentuation, une comparaison exacte entre elles. Pour prouver, relativement à l'accentuation, dans tous ses détails, l'accord des deux langues, il était nécessaire de prendre en considération l'organisme entier de la langue, de sorte que l'œuvre annoncée ci-dessus présente, outre les règles de l'accentuatiou, les traits fondamentaux d'une doctrine comparative des formes des deux langues, ce qu'on ne pouvait obtenir qu'en se reportant aux autres membres de la famille des langues indo-européennes. La formation des mots a été traitée avec la plus grande exactitude, et on a placé à la fin de l'ouvrage, en forme de table, une récapitulation des résultats acquis, servant à prouver évidemment que, dans cette partie de la grammaire, les millénaires qui séparent le grec du sanscrit n'ont pu, quant à la forme et à l'accentuation, ni dans l'une ni dans l'autre des langues comparées, introduire des modifications qui pourraient soulever le moindre doute sur leur identité originaire.

Griechische Grammatik von Dr Philipp Buttmann, seit dem Tode des Verfassers, herausgegeben und bearbeitet von A. Buttmann.

Grammaire grecque par Dr Philippe Buttmann, publiée après la mort de l'auteur, et révisée par le Dr *A. Buttmann*, maître supérieur, à Potsdam. Dix-neuvième édition, 1854 ; grand in-8. 4 fr.

La valeur incontestable de ce livre se trouve suffisamment prouvée par le grand nombre d'éditions qui en ont été faites. On sait que c'est principalement la première partie étymologique de cet ouvrage qui a valu à son auteur une si flatteuse réputation ; c'est pourquoi l'éditeur se croit obligé de le publier dans toute son étendue, en respectant religieusement les bases sur lesquelles il a été composé. D'après un arrêté du ministère de l'instruction publique de Prusse, la grammaire de Butt-

mann est non-seulement restée en usage dans la majeure partie des colléges, mais elle est toujours encore reconnue aujourd'hui par les maîtres d'enseignement, comme le livre d'instruction le plus pratique pour apprendre la langue grecque.

De Nominum græcorum Formatione linguarum cognatarum ratione habita, scripsit Dr G. CURTIUS. 1842. 2 fr. 75 c.

La formation des mots, bien que l'on en ait connu toute l'importance depuis Buttmann, a été (à cause des difficultés qu'elle présente, lorsque l'on se borne à l'examen d'une langue) traitée avec une telle négligence par les grammairiens, que les dérivations primitives et secondaires avaient été confondues ensemble. L'auteur s'explique d'abord sur la différence qui existe entre elles, et, après avoir reconnu la nature des voix euphoniques qui n'appartiennent ni à une racine verbale ni aux affixes, il passe à l'exposition de la formation primitive des mots de la langue grecque. Les affixes dérivants sont coordonnés d'après leurs affinités formelles, l'auteur indique leur origine et leurs rapports avec les affixes identiques dans le latin et le sanscrit, ainsi que les formes variées que quelques-uns d'entre eux ont subies dans le grec. La clarté de l'exposition rend cet ouvrage utile et profitable, même à ceux qui ne sont point exercés dans la comparaison des langues.

Ueber den Dualis, von WILHELM VON HUMBOLDT.

Sur le Duel, par *G. de Humboldt.* Grand in-4, 1828. 1 fr. 50 c.

Ce mémoire pourrait, à bien des titres, être considéré comme le plus beau et le plus profond des ouvrages dont la science est redevable à M. de Humboldt. Il jette de vives lumières sur beaucoup de passages importants de son grand ouvrage. L'auteur y expose, avec lucidité, la nécessité de certaines recherches sur quelques formes grammaticales. Après avoir donné une idée de la grande étendue des langues contenant la forme du duel, il en fixe d'abord la nature d'après l'examen même des langues, puis, à l'aide de considérations ingénieuses, il les fait dériver d'idées générales, sous le point de vue vraiment rationnel du langage.

De Conjugatione in mi *linguæ sanscritæ, ratione habita, scripsit Dr* A. KUHN. 1837, in-8. 1 fr. 40 c.

La conjugaison in *mi*, bien qu'elle soit toujours considérée par nos grammairiens comme irrégulière, se présente, par la comparaison des

langues sœurs, comme étant celle primitive et qui conserve le plus fidèlement les terminaisons personnelles et les particularités. L'auteur, qui s'est imposé la tâche de traiter à fond cette conjugaison, s'occupe d'abord des terminaisons des personnes, dont, à l'aide du sanscrit, il indique l'ancienne forme et la signification avec une grande sagacité. La deuxième partie de ce livre est consacrée à l'étude de la formation de chacun des temps, avec des remarques sur les signes qui font leur différence, et sur les particularités des dialectes.

Etymologisches Wörterbuch der griechischen Sprache, zur Uebersicht der Wortbildung nach den Endsylben geordnet, von Dr W. PAPE.

Dictionnaire étymologique de la langue grecque, donnant un aperçu de la formation des mots, d'après les syllabes finales, par *W. Pape*. In-8, 1836. 10 fr.

Ce travail, exécuté avec beaucoup de zèle et de sacrifices par l'auteur, nous introduit pour ainsi dire dans le sein de la langue grecque. L'arrangement des mots, coordonnés et en tableaux, selon leur terminaison, est d'une utilité multiple ; avec le nom et les particules, nous apprenons à connaître les radicaux qui ont les mêmes désinences, tandis qu'à l'aide de la conjugaison, nous avons un exposé de tous les verbes appartenant aux différentes classes. Les règles sur les accents y sont également exposées. Quant à la composition, dont l'élaboration scientifique manque encore, il n'existe pas uue collection aussi riche que celle contenue dans ce dictionnaire.

Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung auf dem Gebiete des Deutschen, Griechischen und Lateinischen, herausgegeben von Dr A. KUHN.

Journal de la linguistique comparée pour les langues allemande, grecque et latine, publié par le Dr *Théodore Aufrecht*, de l'Université de Berlin, et par le Dr *Adalbert Kuhn*, maître d'études au collége de Cologne. Berlin, 1851–54 ; 3 vol. cartonnés. 40 fr.

Ce journal, au moyen d'un examen critique approfondi des langues ci-dessus mentionnées, et surtout dans leur partie étymologique, s'est imposé la tâche de reconstruire leur forme primitive, en remontant à leur première origine et en suivant la marche de la langue dès son prin-

cipe, il découvre l'importance des formes perfectionnées. C'est pourquoi l'examen des trois languea s'opère presque simultanément et plus ou moins exclusivement sous le point de vue de leurs dialectes respectifs; il en compare deux entre elles ou toutes les trois ensemble, en consultant naturellement le sanscrit, comme la plus ancienne de ces trois langues. Par ce moyen, il jette souvent de grandes clartés dans la plus ancienne histoire des peuples originaires de l'Europe, et principalement sur leurs rapports mutuels dans la période des premiers temps de la formation de leur langue.

L'éditeur n'ayant fait usage que d'un petit nombre de langues, il en résulte l'avantage que chacune d'elles a pu être plus profondément scrutée qu'il n'aurait été possible de le faire, si le nombre de langues à examiner eût été plus nombreux.

On s'est décidé à choisir ces langues parce que, dans les langues indo-européennes, elles ont atteint le plus grand développement, et aussi parce que les œuvres écrites dans ces langues sont d'une haute importance pour notre instruction; de sorte que leur grammaire mérite bien un examen approfondi. Un journal de la science moderne pour la comparaison des langues ne peut manquer d'acquérir une grande valeur, car des monographies soigneusement travaillées doivent ouvrir une voie à des travaux d'une plus vaste étendue.

Pour dire encore un mot sur l'état actuel du journal, nous ajouterons qu'il est parvenu à devenir le point central des nombreux efforts qui ont été faits dans ce domaine. Il peut aussi se féliciter du concours des savants les plus distingués, MM. Bopp, Grimm, Pott, etc. En raison de ses relations, il lui a été possible, par la voie de cette publication, de répandre dans le public un travail de G. de Humboldt, le célèbre philologue. Il a été aussi honoré, dans tous les pays, de l'accueil le plus flatteur. Enfin, le ministère de l'instruction publique de Prusse a daigné lui accorder l'insigne faveur d'une subvention.

***Lateinische Grammatik*, von C.-G. Zumpt.**

Grammaire latine, par *C.-G. Zumpt*. Dixième édition, 1850; grand in-8. 5 fr. 50 c.

Ce livre se distingue de beaucoup d'autres par un ordre naturel dû à l'excellent mode d'enseignement de l'auteur; il s'éloigne également des deux fausses directions qui cherchent à dominer aujourd'hui dans l'enseignement de cette langue.

On n'y étudie pas la langue d'une manière mécanique, en n'apprenant les règles que par cœur, sans que l'intelligence les comprenne; cette

grammaire n'est pas non plus écrite avec cette manière superficielle qui, en se prévalant des préceptes philosophiques et des règles générales de la linguistique, ne fait que dissimuler le manque de savoir sérieux. On connaît l'érudition de l'auteur, qui s'est successivement accrue par des études approfondies.

Pour prouver à quel haut degré cette œuvre s'est acquis la faveur du monde enseignant, il suffira de citer l'arrêté ministériel qui nous en donne un éclatant témoignage :

« Le ministre de l'instruction publique, vu le rapport qui lui a été « soumis sur les grammaires en usage dans les colléges, ainsi que les « jugements favorables émis par les directeurs et professeurs, déclare « que la grande grammaire latine de Zumpt est non-seulement restée « en usage dans les colléges, mais qu'elle a toujours été reconnue par « les maîtres comme le livre d'instruction le plus pratique pour appren- « dre la langue latine. »

Nous ajouterons à ce témoignage si honorable pour l'auteur, qu'en Angleterre, où l'on a fait la traduction de cette grammaire, ainsi que dans l'Amérique du Nord et dans bien d'autres pays, le mérite de cet ouvrage a été universellement apprécié et reconnu, et que même on y a fait un grand usage de l'édition originale.

Ciceronis (M. Tullii) Verrinarum libri septem, ad fidem codicum manuscriptorum recensuit et explicavit Car. Thimoth. Zumptius. ed. maj., mit einer Karte von SICILIEN. Grand in-8. 26 fr.

Euripidis Rhesus cum scholiis antiquis. Recensuit et annotavit TH. VATER. *Præmittuntur vindiciæ hujus tragœdiæ.* Grand in-8. 8 fr.

Livii (T.) Rerum Romanarum ab urbe condita liber tricesimus, ad codicum manuscriptorum fidem emendatus ab CH.-S. ALSCHEFSKI. 1846, in-8 maj., 3 vol., lib. I-X et XXI-XXIII. 40 fr.

Sophocles Antigone griechisch, mit Anmerkungen nebst einer Entwicklung der Grundgedanken und der Charaktere in der Antigone, herausgegeben von AUG. JACOB.

Antigone de Sophocle, en grec, avec des remarques et une explication des idées fondamentales et des caractères contenus

dans l'Antigone, publiée par *Auguste Jacob*. 1849, grand in-8. 1 fr. 50 c.

Xenophon de Republica Lacedæmoniorum, emendavit et illustravit Fr. Haase, *Magdeburgensis. Accedunt verborum index locupletissimus et rerum tacticarum figuræ.* Grand in-8. 6 fr.

Langues romanes.

Syntax der neufranzösischen Sprache. Ein Beitrag zur geschichtlich vergleichenden Sprachforschung, von Dr Ed. Mätzner.

Syntaxe de la nouvelle langue française. Supplément aux recherches linguistiques comparées et historiques, par le Dr *Ed. Mätzner*. Première partie, 1843; deuxième partie, 1845. Grand in-8. 16 fr.

La méthode comparative, que l'on n'applique ordinairement qu'à la partie étymologique des langues, fournit ici, appliquée à la syntaxe, les résultats les plus intéressants. L'auteur, pour expliquer les constructions de la langue française, interroge d'abord les langues romanes, puis l'ancien français et le provençal; il étend ses comparaisons aux langues classiques, enfin aux langues sémitiques, et y fait preuve de grandes connaissances historiques, jointes à un sens philosophique profond.

De Elementis Germanicis, potissimum linguæ franco-gallicæ, scripsit Ludovicus Schacht, *phil. Dr.* 1853, grand in-8. 1 fr. 60 c.

L'auteur, dans un glossaire aussi complet que possible, expose tous les mots de la langue française qui peuvent être expliqués étymologiquement par l'allemand. Dans l'avant-propos placé en tête de cet ouvrage, il explique les rapports historiques et de parenté existant entre le français et l'allemand.

Die Werke der Troubadours, in provenzalischer Sprache, nach Raynouard, Rochegude, Diez und den Handschriften der Pariser National-Bibliothek, herausgegeben von Dr C.-A.-F. Mahn.

Œuvres des Troubadours, en langue provençale, d'après Raynouard, Rochegude, Diez et les manuscrits de la Biblio-

thèque impériale de Paris, publiées par le Dr *C.-A.-F. Mahn.* Tomes Ier et IV. 8 fr.

L'importance de l'étude de la langue provençale, pour la connaissance des langues romanes, dont elle est la plus ancienne et parmi lesquelles elle occupe le premier rang, ainsi que le haut intérêt historique et littéraire qui s'y rattache, à cause des excellents écrivains qui ont chanté dans cette langue, ont décidé l'éditeur à publier une nouvelle édition d'un recueil des *Œuvres complètes des Troubadours provençaux.*

Le tome Ier renferme, outre une introduction très-développée, dans laquelle on fait ressortir, au moyen d'un grand nombre d'exemples, l'importance de l'étude de la langue provençale sous le rapport des recherches historiques et de la linguistique comparée, deux cent soixante-dix-sept poëmes de vingt troubadours, imprimés dans un ordre chronologique, avec la plus rigoureuse exactitude, et forme ainsi, en raison de son prix modique, le recueil le plus complet et de l'usage le plus général des poëmes des troubadours.

Le tome IV contient tous les poëmes de l'un des poëtes les plus importants et les plus féconds, Giraut Riquier, qui viennent d'être publiés tout récemment d'après les manuscrits originaux de Paris.

La première livraison du tome deuxième, contenant toutes les poésies lyriques de Peyrol, Guillaume de Saint-Didier, etc., ainsi que celle de la section épique des œuvres des troubadours (contenant Girard de Roussillon, V. 1.—3000), d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque impériale de Paris, vient de paraître. Chaque livraison, 2 fr.

Les deuxième et troisième tomes sont sous presse.

Die Biographieen der Troubadours, in provenzalischer Sprache, herausgegeben von Dr C.-A.-F. MAHN.

Biographies des Troubadours, en langue provençale, publiées par le Dr *C.-A.-F. Mahn.* 1853, in-8. 2 fr.

Le besoin d'une nouvelle édition des *Biographies des Troubadours*, écrites en langue provençale, se faisait chaque jour sentir davantage, non-seulement à cause de l'intérêt historique et littéraire qu'elles présentent, mais aussi parce qu'elles peuvent, en raison de leur intelligence facile, servir de premier livre de lecture et d'exercice aux commençants, qui se trouveront ainsi préparés d'une manière très-pratique à pouvoir lire plus tard les poëmes qui présentent plus de difficultés. On doit ajouter aussi que ces biographies, à cause de la rareté des œuvres de

Raynouard, étaient devenues depuis longtemps presque inaccessibles au public.

Cette édition offre l'avantage de donner les quarante-huit premières biographies avec une exactitude scrupuleuse, d'après les manuscrits de Paris, attendu que l'éditeur a pris soin d'en faire tirer une copie très-fidèle.

Altfranzösische Lieder, berichtigt und erläutert mit Bezug auf die provenzalische, altitalienische und mittelhochdeutsche Liederdichtung, nebst einem altfranzösischen Glossar, von EDUARD MÄTZNER. 1853.

Chansons en vieux français; texte épuré et éclairci par la comparaison avec la poésie provençale, la poésie italienne et la poésie allemande du moyen âge; ouvrage suivi d'un glossaire du vieux français, par *Edouard Mätzner*. 1853, in-8. 10 fr.

On lit dans l'*Athenæum français* du 15 octobre 1853 (numéro 42) :

« Il ne suffit pas de publier et de faire lire les poésies du moyen âge, il faut les étudier, les analyser, en disséquer chaque vers et chaque mot; alors seulement on sera sûr de les comprendre et de les juger sainement. Nos éditeurs ont publié jusqu'à présent beaucoup de textes du moyen âge, quoiqu'il en reste encore beaucoup à donner; mais ils ont été fort sobres de notes et d'explications. Aujourd'hui, le temps est venu de remplir cette lacune. Un éditeur allemand leur donne l'exemple de procéder d'une manière plus scientifique.

« Le recueil d'anciennes chansons françaises que M. Mätzner vient de publier comprend quarante-six pièces, composées par des trouvères du treizième siècle ou de la fin du douzième, et qui toutes avaient été déjà éditées; plusieurs avaient été publiées jusqu'à cinq ou six fois.

« A chacun de ces morceaux, M. Mätzner joint d'abord toutes les variantes fournies par les éditeurs qui l'ont précédé, de manière à assurer à ses textes le plus grand degré de correction possible. Ensuite, et c'est là le corps de son travail, ce laborieux érudit rassemble sur chaque vers, ou plutôt sur chaque expression de ses auteurs, toutes les explications qui lui paraissent de nature à en bien faire saisir le vrai sens, et qui consistent principalement à rapprocher du mot qu'il veut expliquer d'autres passages, soit de la langue des trouvères, soit du provençal, soit même de l'ancien allemand, où le même mot se trouve employé. C'est en effet la seule méthode sérieuse et certaine à suivre pour arriver à l'intelligence des compositions poétiques du moyen âge, ordinairement si

obscures ; c'est par une marche analogue que les travaux de philologie grecque et latine ont acquis l'éclat dont ils jouissent aujourd'hui, et dont la philologie française est malheureusement encore si éloignée.

« Le dernier tiers de l'ouvrage de M. Mätzner est rempli par un glossaire des plus utiles. C'est un recueil des mots principaux qui se rencontrent dans les quarante-six textes publiés ; à chaque mot se trouvent joints son étymologie, ses différentes formes dans les différents idiomes néo-latins ou germaniques, et les renvois aux endroits du livre où ce mot est employé.

« Nous ne saurions trop recommander ce volume à tous les éditeurs de textes du moyen âge ; c'est un très-bon modèle à suivre, ou du moins un guide très-éclairé que l'on consultera toujours avec fruit. »

Etymologische Untersuchungen auf dem Gebiete der Romanischen Sprachen, von C.-A.-F. MAHN, *Dr.* Specimen 1-6.

Recherches étymologiques dans le domaine des langues romanes, par le Dr *C.-A.-F. Mahn.* Specimen 1-6 ; in-8, broché. 1 fr. 50 c.

L'auteur de cet ouvrage (connu par les recherches étymologiques qu'il a déjà publiées) prouve dans ces cahiers (que d'autres suivront successivement) l'origine d'un nombre de mots extraits de la langue romane, en faisant en même temps la critique des explications qu'en ont données d'autres savants. La méthode de l'auteur se distingue avantageusement de celle vulgairement en usage, en ne faisant pas seulement dériver d'autres mots, les mots dont il est question, d'après une conformité vague de lettres et de voyelles, mais en observant avec soin les rapports temporels ou historiques, locaux ou géographiques, et d'autres rapports réels. En un mot, sa méthode est bien réellement une méthode scientifique et philologique.

Dans une courte introduction, l'auteur explique les principes qu'il a suivis au sujet des mots dont il s'est occupé dans les premiers cahiers, et dont nous produisons les quelques exemples qui suivent : anchois, alligatore, calibre, casamatta (casemate), hasard, amiral, abrigo (abri), mariposa, laya, maraudeur, porcellane (porcelaine), gorra, saura, zapato, bastard, jicara, disinare (dîner), lasta (laste), camicia (chemise), alauza (alouette), naipe, dune, blat (bled, blé), blaireau, rodomonte, saftian, regretter, lieue, chiffre, zéro, candi (sucre candi), masque, bis, fricasser, rissoler, gibier, blouse, etc.

Langues orientales.

Glossarium sanscritum, in quo omnes radices et vocabula usitatissima explicantur, et cum vocabulis græcis, latinis, germanicis, lithuanicis, sclavicis, celticis comparantur, a FRANCISCO BOPP, *fasc. tres.* In-4, 1848. 26 fr. 50 c.

Ce glossaire, destiné à faciliter la lecture des ouvrages sanscrits les plus répandus, offre cet avantage que la signification des mots n'y est pas donnée sur la foi d'autorités que l'on consulte ordinairement, mais qu'elle y est prouvée presque partout au moyen des auteurs sanscrits eux-mêmes. Cet ouvrage est important par la grande quantité de mots comparés qui s'y trouvent, et qui sont pris dans le domaine commun des langues qui ont des affinités entre elles, ainsi que par un travail critique sur les racines de ces langues.

Atharvaveda-Sanhita, herausgegeben von ROTH *und* WHITNEY. Este Abtheilung.

Atharvaveda-Sanhita, publié par M. *Roth*, professeur à Tubingue, et *Whitney*, professeur à l'Université de New-Haven, Connecticut, dans l'Amérique du Nord. 1er vol., in-4, 1855. 32 fr.

Brahma-Vaivarta-Purâni specimen. Textum e codice manuscripto bibliothecæ regiæ Berolinensis edidit, interpretationem latinam adjecit et commentationem mythologicam et criticam præmisit AD.-FR. STENZLER. 1829, in-4. 2 fr. 50 c.

Diluvium, cum tribus aliis Mahá-Bhárati præstantissimis episodiis, primus edidit FRANCISCUS BOPP. *Fasciculus primus, quo continetur textus sanscritus.* 1829, in-4. 10 fr. 50 c.

Ghatacarparam, das zerbrochene Gefäss, ein sanskritisches Gedicht, herausgegeben, übersetzt, nachgeahmt und erläutert von Dr G.-M. DURSCH. 1828. In-4. 2 fr. 50 c.

Kshitîçavançavalîcharitam, a Chronicle of the family of Râja Krishnachandra of Navadvîpa, Bengal. Edited and translated by W. PERTSCH. 1852, grand in-8, broché. 8 fr.

Upalekha de Kramapâtha Libellus. Textum sanscritum recensuit, varietatem lectionis, prolegomena, versionem latinam, notas, indicem adjecit Dr GUIL. PERTSCH. 1854, grand in-8, broché. 5 fr. 50 c.

Urvasia, fabula Calidasi. Textum sanscritum edidit, interpretationem latinam et notas illustrantes adjecit ROBERTUS LENZ, *Dr Ph.* 1833, in-4. 16 fr.

Yajnavalkya's Gesetzbuch, Sanskrit und Deutsch, herausgegeben von Dr AD.-FR. STENZLER.

Code de Yajnavalkya, publié en sanscrit et en allemand, par le Dr *A.-F. Stenzler*. 1849, grand in-8. 10 fr. 50 c.

The white Yajurveda, edited by Dr ALBRECHT WEBER. Part. I. *The Vâjasaneyi-Sanhitâ in the Mâdhyandina and the Kânva-Çâkhâ with the commentary of Mahidhara, N° 1-7 compl.* 1852, grand in-4, cartonné. 86 fr. 50 c.

— Part. II. *The Çatapatha-Brâhmana in the Mâdhyandina-Çâkha with extracts made from the commentaries of Sâyana, Harisvâmin and Dvivedaganga.* N° 1-7. 1849-55, in-4. 84 fr.

De Natura et Indole linguæ popularis Ægyptiorum disseruit H. BRUGSCH (*fasciculus prior*). Grand in-8, 1850, geh. 2 fr.

Ce travail, destiné à servir d'introduction à une grammaire fort étendue de la langue démotique, parlée et écrite, contient les matières dont voici le sommaire :

1. Les noms anciens des différentes langues de l'ancienne Égypte, qui, jusqu'à présent, n'ont été déchiffrés exactement par aucun égyptiologue et que l'on a crus être coptes.

2. La preuve, au moyen de mots et de noms propres égyptiens, traduits en grec par les Grecs, que la langue démotique forme la transi-

tion du dialecte sacré au copte, et comprend les mêmes différences de dialectes que la langue copte.

3. Un travail approfondi sur la partie phonétique de la langue populaire, servant à mettre en lumière les lois remarquables qui régissaient la transposition des sons, et dont l'exactitude est démontrée d'une manière incontestable par les transcriptions grecques ; fixation de l'alphabet démotique, etc.

4. Un essai dans le but d'établir un criterium à l'égard des différences de dialectes dans l'ancienne Egypte, à l'aide duquel on puisse déterminer si ce fut dans la haute ou la basse Egypte (à Thèbes ou à Memphis), que les écrivains grecs ont noté les noms qu'ils nous ont transmis.

Grammaire démotique, contenant les principes généraux de la langue et de l'écriture populaires des anciens Egyptiens, par *Henri Brugsch*, de l'Université royale de Berlin, 1855. In-fol., cartonné. 100 fr.

Cette grammaire contient une exposition complète et scientifique du dialecte égyptien qui, au temps des derniers Pharaons, des Grecs et des Romains, était parlé et écrit vulgairement en Egypte. Plusieurs savants distingués s'étaient déjà précédemment occupés de déchiffrer l'écriture démotique, genre d'écriture des plus compliqués dont jamais un peuple ait fait usage, et qui se fonde à peu près sur les mêmes principes que les systèmes hiéroglyphique et hiératique. Le peu de résultats que les essais et les recherches de ces savants ont produit pour la science n'a pas répondu à leurs louables efforts. Déjà, en 1848, l'auteur fut assez heureux pour découvrir le système du démotique, et pour donner les règles principales d'une grammaire de cette langue. (Voir son livre : *Scriptura Ægyptiorum demotica.*) La présente publication renferme non-seulement toutes les formes grammaticales et leur reproduction graphique jusque dans les moindres détails, mais encore un grand nombre d'exemples curieux extraits des monuments démotiques existant dans tous les musées de l'Europe et en Egypte. L'exactitude des résultats obtenus est manifestement prouvée par une comparaison des formes correspondantes de la langue sacrée et du copte. C'est ainsi que cette grammaire offre le résumé le plus complet des trois idiomes qui ont été parlés en Egypte.

Les signes démotiques, intercalés dans le texte, ont tous été fondus ; ceux qui sont d'un usage peu fréquent ont été taillés.

Il a paru sous le titre de : *Mémoire sur la reproduction imprimée des caractères de l'ancienne écriture démotique des Egyptiens au moyen*

des types mobiles et de l'imprimerie, un mémoire qui traite du mode de son impression.

Dix planches donnent le *fac-simile* le plus précis et le plus fidèle des inscriptions démotiques existant dans les musées de Paris, Leyden, Turin, Dresde et de l'Egypte. Enfin, l'éditeur n'a rien épargné pour que l'exécution artistique de cet ouvrage répondit à son importance scientifique.

Inscriptio Rosettana hieroglyphica, vel interpretatio decreti Rosettani sacra lingua litterisque sacris veterum Ægyptiorum redactæ partis, studio HENRICI BRUGSCH, *doctoris philosophiæ, societatum Orientalis Germanicæ et Asiaticæ Parisiensis sodalis. Accedunt glossarium ægyptiaco-coptico-latinum, atque IX tabulæ lithographicæ textum hieroglyphicum atque, signa phonetica scripturæ hieroglyphicæ exhibentes.* 1851, in-4, cartonné. 12 fr.

LEPSIUS R. *Zwei sprachvergleichende Abhandlungen.*

Deux Mémoires linguistiques, par *R. Lepsius* : 1° Sur l'ordre et les affinités des alphabets sémitiques, indien, éthiopien, vieux persan et vieux égyptien ; 2° Sur l'origine et les affinités des mots numériques dans les langues indo-germaniques, sémitique et copte. Grand in-8, 1837. 4 fr.

L'auteur nous fait connaître : 1° que l'ordre des lettres dans l'ancien alphabet sémitique est établi d'après un principe organique ; 2° que cet arrangement, à partir de la première lettre, est entièrement d'accord avec le développement historique de l'organisme de la langue, d'où il suit que l'alphabet sémitique s'est formé graduellement et en même temps que la langue elle-même. Au moyen de cette observation, l'auteur place l'origine de l'alphabet sémitique au commencement de l'histoire et avant la séparation des souches sémitiques, égyptienne et indo-européenne. On est amené par là à une comparaison entre l'alphabet sémitique, l'indien et les hiéroglyphes, dont l'origine commune devient indubitable. Ce travail intéressant, tendant à prouver l'affinité de ces trois souches de langues et la relation intime de la langue et de l'écriture, se continue dans la deuxième partie de cet ouvrage : ainsi, outre la parenté existant entre les nombres égyptiens, sémitiques et indo-européens, l'identité de

la formation des noms de nombre, au moyen d'un rapprochement avec le système des chiffres égyptiens à partir du nombre quatre jusqu'à dix. Les trois premiers nombres, parfaitement simples, sont renvoyés aux racines pronominales. L'auteur passe ensuite aux traces qu'il retrouve des systèmes duodécimal et décimal, et finit, après une digression sur la formation des nombres ordinaux, par prouver que la forme des noms de nombre était primitivement féminine.

***Koptische Grammatik von Dr M.-G. Schwartze, herausgegeben von Dr* H. STEINTHAL.**

Grammaire copte, publiée après la mort de l'auteur, G.-M. Schwartze, ancien professeur à l'Université de Berlin, par le Dr *H. Steinthal*, de la même Université. Grand in-8, 1850, cartonné. 21 fr. 50 c.

Cette grammaire est la plus complète et la plus exacte que l'on ait publiée jusqu'ici ; elle comprend les trois dialectes coptes. Ce qui lui donne surtout un grand avantage, c'est l'emploi que l'auteur y a fait, avec tact et sagacité, de la méthode comparative génétique, à laquelle la philologie moderne doit de s'être élevée si haut.

La partie concernant les sons, et qui forme une base sûre pour la construction des mots, y est pour la première fois traitée d'une manière scientifique. L'éditeur y a joint des notes fort précieuses sur la syntaxe de cette langue.

***Pistis Sophia. Opus gnosticum Valentino adjudicatum, e codice manuscripto coptico Londinensi descripsit et latine vertit M.-G. Schwartze, edidit* P.-H. PETERMANN. 1851, Grand in-8, cartonné. 26 fr. 50 c.**

***Mirchond's Geschichte der Sultane aus dem Geschlechte Bujeh, persisch und deutsch, von* FRIEDRICH WILKEN.**

Mirchond, Histoire des sultans descendants de la famille des Bujeh, en allemand et en persan, par *Frédéric Wilken*. Lue à l'Académie royale des sciences de Berlin, le 12 mars 1835. 1835, grand in-4. 4 fr.

Ssufismus sive theosophia Persarum pantheistica, quam e manuscriptis bibliothecæ regiæ Berolinensis, persicis, Arabicis, turcicis eruit atque illustravit Dr A.-D. THOLUCK. 1821.
6 fr. 50 c.

Philosophie linguistique.

Ueber den Ursprung der Sprache, von JACOB GRIMM.

Sur l'Origine des langues, par *Jacob Grimm*. Extrait des séances de l'Académie royale des sciences de Berlin, 1851. Troisième édition, 1852, grand in-8. 2 fr.

Il fallait, avant tout, démontrer la possibilité d'un examen sur l'origine du langage. Après avoir démontré que la langue ne peut avoir été donnée à l'homme immédiatement après sa naissance, ni lui avoir été manifestée, elle doit être considérée comme un produit de la faculté humaine de penser librement. Toutes les langues forment une communauté historique et relient le monde plus étroitement. L'auteur, dans ses développements, expose trois périodes principales qu'il discute et caractérise avec une finesse et une clarté merveilleuses.

Ueber die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues und ihren Einfluss auf die geistige Entwickelung des Menschengeschlechts, von WILHELM VON HUMBOLDT.

Sur la Différence de la construction des langues humaines, et de leur influence sur le développement spirituel du genre humain, par *G. de Humboldt*. 1836, grand in-4. 16 fr.

On trouvera dans cet ouvrage le noyau des idées qui ont rempli la vie savante de l'auteur. De même qu'il y considère la philologie du point de vue de l'histoire universelle, de même il y enseigne l'étude de l'histoire humaine au point de vue de la langue. Partant d'une phase déterminante du développement moral de l'espèce humaine, il arrive au langage comme à un des points principaux sur lesquels ce développement est basé. Il indique la direction que la philologie doit prendre pour étu-

dier son objet de cette manière, et par là il est amené à un exposé approfondi de l'essence du langage humain. Alors, s'étendant particulièrement sur la façon de procéder des langues, il en expose les parties qui leur sont communes et celles qui leur sont particulières, d'après lesquelles il les classe. Il indique, comme point dont dépend le perfectionnement d'une langue, sa susceptibilité à se développer et son influence sur l'esprit du peuple, la plus ou moins grande énergie de sa force synthétique, et produit des preuves au moyen des langues indo-européennes, sémitiques, américaines et monosyllabiques. Cet important ouvrage se termine par la solution de cette question, à savoir si la construction des langues polysyllabiques a son origine dans celles monosyllabiques.

De pronomine relativo commentatio philosophico-philologica, cum excursu de nominativi particula, scripsit H. STEINTHAL, *Dr. Adjecta est tabula lithographica signa sinica continens.* 1847, grand in-8. 2 fr. 50 c.

L'auteur cherche à démontrer l'importance du pronom relatif pour la construction des phrases. Ses recherches commencent par la proposition la plus simple. L'auteur, en joignant d'abord la réflexion philosophique aux faits, et en cherchant la corrélation mutuelle de tous deux, fait voir que dans les langues moins cultivées, le pronom relatif est déjà employé pour exprimer les plus simples rapports des phrases, et surtout comme particule de l'attribut. Il poursuit par degrés le développement ultérieur de la proposition, la séparation plus distincte et le perfectionnement plus formel du pronom relatif. Enfin, il continue progressivement à traiter de l'organisation des langues. Il examine ces trois points unis étroitement les uns aux autres sous des rapports plus limités. Ce premier ouvrage de l'auteur contient le germe de tous ses travaux ultérieurs, et peut être surtout considéré comme un excellent commentaire de sa classification des langues.

Die Classification der Sprachen dargestellt als die Entwickelung der Sprachidee, von Dr H. STEINTHAL.

Classification des langues représentées comme le développement de l'idée du langage, par le Dr *H. Steinthal.* 1850, grand in-8. 2 fr.

Cette brochure contient d'abord une critique des classifications des langues et particulièrement de la philologie actuelle. Guillaume de Hum-

boldt y est l'objet d'appréciations étendues; son talent, dans sa supériorité et ses défectuosités, y est jugé avec autorité. L'auteur y présente, d'après une nouvelle manière de comprendre l'essence du langage humain, une répartition des langues en treize classes, d'après une méthode analogue aux systèmes naturels des plantes et des animaux.

Der Ursprung der Sprache im Zusammenhange mit den letzten Fragen alles Wissens. Eine Darstellung der Ansichten Wilhelm von Humboldts, verglichen mit denen Herders und Hamanns, von Dr H. STEINTHAL.

Origine du langage, en connexion avec les dernières questions de toutes les connaissances humaines. Exposition des vues de Guillaume de Humboldt comparées à celles de Herder et de Hamann, par le Dr *Steinthal.* 1851, grand in-8. **2 fr.**

L'auteur a principalement pour but d'appeler l'attention des érudits et surtout des métaphysiciens et des psychologues sur la haute importance de la question relative à l'origine du langage, en démontrant sa connexion avec le rapport entre Dieu et l'homme, l'infini et le fini, la vie et la mort, le général et le particulier. En outre, il a voulu compléter par cette publication ses précédents travaux sur Guillaume de Humboldt.

Grammatik, Logik und Psychologie, von Dr. H. STEINTHAL.

Grammaire, Logique et Psychologie; leurs principes et leurs rapports mutuels, par le Dr *H. Steinthal*, professeur de linguistique générale, 1855; grand in-8, broché. 10 fr.

L'auteur (dans les opuscules qu'il a précédemment publiés, et qui ont excité un intérêt extraordinaire) expose dans ce livre ses vues fondamentales scientifiques avec plus de développements. Il s'efforce surtout d'assigner spécialement le domaine particulier de la grammaire, en la séparant rigoureusement de la logique et en la mettant en rapport intime avec la psychologie. Ce livre est divisé en trois parties : la première rejette la fausse base de la grammaire par la logique; la deuxième expose en détail le rapport existant entre la logique et la grammaire, et l'auteur y compare les points les plus essentiels des deux sciences; et enfin la troisième, qui embrasse plus de la moitié du livre, expose les principes particuliers de la grammaire et son essence psychologique.

Appendice.

Ueber Marcellus Burdigalensis, von JACOB GRIMM.

Sur Marcellus Burdigalensis, par *Jacob Grimm*. Lu à l'Académie royale des sciences de Berlin le 28 juin 1847. 1849, grand in-8. 2 fr.

Un livre intitulé *De Medicamentis*, et qui a été écrit par Marcellus, surnommé *Burdigalensis* ou *Empiricus*, médecin de Théodose le Grand, insignifiant au point de vue médical, devint pour le savant professeur un trésor important. Marcellus, d'origine gauloise, comme son premier surnom l'indique (de Bordeaux), donne çà et là des noms de plantes de la Gaule, qui, mises en regard des noms analogues du dialecte celtique actuel, montrent d'une manière incontestable que la langue dominante dans l'Aquitaine, au quatrième siècle, se rapprochait plus de l'idiome gaëlois que de celui de l'Armorique. Il communique les pratiques médicales superstitieuses que Marcellus avait apprises de la bouche du peuple, et qui, remontant à une haute antiquité, étaient très-répandues. L'auteur fait remarquer combien elles peuvent servir à jeter une grande lumière sur l'état de la société, de la poésie et des mœurs chez les anciens peuples de l'Europe. Ce qui est d'une importance toute particulière pour la philologie, c'est l'explication d'une formule jusqu'alors indéchiffrable, et qui constitue le plus ancien monument de la langue gauloise.

Prüfung der Untersuchungen über die Urbewohner Hispaniens vermittelst der baskischen Sprache, von WILHELM VON HUMBOLDT.

Examen des recherches sur les aborigènes de l'Espagne au moyen de la langue basque, par *G. de Humboldt*. In-4, 1821. 9 fr. 50 c.

Ce travail contient non-seulement une critique des recherches si indigentes et incomplètes qui ont été faites sur les habitants primitifs de l'Espagne, mais de plus il y est démontré avec une grande clarté que les

nombreux noms de localités de l'ancienne Ibérie, qui nous ont été transmis par les Grecs et les Romains, dérivent de la langue basque, et établisseut en fait que la langue actuelle des Vasques, eu égard naturellement aux changements qui y ont été apportés par la suite des temps, est identiquement la même que celle des anciens Ibériens ; et que ceux-ci formaient un seul peuple ayant une seule langue tout à fait différente des celtiques, et qui était répandue sur toute la Péninsule, comme en étant les premiers habitants, mêlés seulement aux Celtes et confondus sous le nom de Celtibères. Les quelques colonies puniques et grecques, ainsi que les occupations romaines, ne peuvent pas être prises ici en considération.

Ueber die aztekischen Ortsnamen, von Ed. Buschmann.

Sur les Noms locaux des Aztèques, par *E. Buschmann*. Première partie. (Extraits des mémoires lus à l'Académie royale des sciences de Berlin, en 1853.) Grand in-8, 1853. 8 fr.

Contenu de l'ouvrage : I. Introductiou. — II. Aztlanz et la langue des Aztèques. — III. Particularités de la langue mexicaine. — IV. Tableaux hiéroglyphiques. — V. Immigrations du Nord. — VI. Migrations et l'histoire la plus ancienne. — VII. Propagation de noms locaux des Aztèques en général et dans le nord du Mexique. — VIII. Guatemala. — IX. Nicargua. — X. Gustemala (Fin). — XI. Réadoption des noms locaux.

Ondine, nouvelle, par le baron *Frédéric de la Motte-Fouqué*. Edition spéciale pour la France, avec des notes explicatives, par *Charles Fournel*. In-8, broché. 2 fr. 50 c.

Cette édition du chef-d'œuvre de la Motte-Fouqué, extrêmement correcte, d'une impression élégante, et enrichie de notes grammaticales et littéraires, réunit tous les avantages qui doivent désormais lui assurer la préférence sur les contrefaçons mal soignées, remplies de fautes grossières, et relativement plus coûteuses, qui se trouvent en France.

L'éditeur aime à penser que les Français qui s'occupent de littérature allemande lui sauront gré du soin qu'il a pris de leur faciliter l'étude assez difficile du texte d'*Ondine*, en ajoutant à cette nouvelle publication de cet ouvrage des notes explicatives, qu'ils ne consulteront pas sans fruit, et qui serviront peut-être à leur faire mieux apprécier le caractère si particulier de ce délicieux poëme. Quant à l'auteur de ces notes, son

nom est cité avec le plus grand éloge par le baron de la Motte-Fouqué lui-même dans les remarques à la fin de ses œuvres complètes, où il est dit, à propos de la traduction d'*Ondine* par Mme de Montolieu, essai dont le poëte se montre peu satisfait : « Enfin, j'espère que par une nouvelle « traduction qu'il prépare, M. Charles Fournel, grâce au sentiment poé- « tique dont il est doué, et à l'étude approfondie qu'il a faite de la langue « et de la littérature allemandes, fera connaître un jour mon *Ondine* « complétement et de la manière la plus charmante dans le pays de « mes ancêtres ! »



TYPOGRAPHIE HENNUYER, RUE DU BOULEVARD, 7. BATIGNOLLES.
Boulevard extérieur de Paris.

PUBLICATIONS DE A. DURAND, LIBRAIRE,

RUE DES GRÈS, 7, A PARIS.

BAUDRY. Grammaire sanscrite. Résumé élémentaire de la théorie des formes grammaticales en sanscrit. 1853, in-12 (V. Eggea). 1 fr.

CORPUS GRAMMATICORUM LATINORUM VETERUM, col. auxit, recensuit ac potiorem lectionis varietatem adjecit F. Lindemann. 1840, 4 vol. in-4. 40 fr.

EGGER, membre de l'Institut, professeur suppléant à la Faculté des lettres, maître de conférences à l'école Normale supérieure. *Introduction à l'étude de littérature grecque.* Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs, suivi de la Poétique d'Aristote et d'extraits de ses problèmes, avec traduction française et commentaires. 1849, 1 gros vol. in-8. 8 fr.

Ouvrage adopté par le Conseil de l'instruction publique.

— *Apollonius Dyscole.* Essai sur l'histoire des théories grammaticales dans l'antiquité. 1854, in-8. 7 fr.

Après avoir, dans son *Essai sur la Critique chez les Grecs*, groupé autour de la *Poétique* d'Aristote, l'histoire sommaire des théories des rhéteurs et des philosophes grecs sur le beau, M. Egger, dans son travail sur Apollonius Dyscole, a voulu mettre en lumière les théories, trop peu connues jusqu'ici, des principaux grammairiens de l'antiquité sur la philosophie du langage. S'étant avant tout donné pour tâche d'exposer les doctrines d'Apollonius, qui sont le dernier effort de l'esprit grec sur ces difficiles matières, l'auteur en a pourtant rapproché, soit les idées des écrivains qui furent, directement ou indirectement, les maîtres du célèbre philologue alexandrin, soit les théories grammaticales qui forment transition entre l'antiquité classique et la renaissance. Ces deux livres de M. Egger se complètent ainsi l'un par l'autre, et offrent un ensemble d'études tout à fait neuves sur une des plus intéressantes parties de la littérature grecque.

— Notions élémentaires de Grammaire comparée, pour servir à l'étude des trois langues classiques grecque, latine et française, ouvrage rédigé sur l'invitation du ministre de l'instruction publique, conformément au nouveau programme officiel. 4e édition. 1854, 1 vol. in-12. 2 fr.

HONORAT. Dictionnaire Provençal-Français, ou Dictionnaire de la langue doc, ancienne et moderne, suivi d'un Vocabulaire français-provençal, contenant : 1° Tous les mots que ses différents dialectes ont pu connaître (près de 107,202); leur prononciation figurée, leurs synonymes, leurs équivalents italiens, espagnols, portugais, catalans, allemands, etc.; quand ils ont le même radical, leurs définitions et leurs étymologies, etc. 1846-1850. 4 vol. in-4. 40 fr.

Les travaux de MM. Raynouard et de Fauriel font apprécier l'importance d'un tel Dictionnaire pour quiconque veut connaître les beautés de la langue provençale et lire avec fruit les auteurs qui ont rendu si attrayante cette langue poétique ; ce Dictionnaire, étant le plus complet de tous ceux publiés jusqu'à ce jour, doit donc nécessairement trouver sa place dans les bibliothèques publiques de la France et de l'étranger, chez les amateurs de la littérature des troubadours, d'abord par son mérite, et ensuite par la modicité de *son prix*, qui a été réduit, afin de le rendre accessible à tous les collecteurs d'ouvrages linguistiques.

OBRY. Etude historique et philosophique sur le Participe passé français et sur les verbes auxiliaires. 1852. in-8. 5 fr.

RENAN. Histoire générale et système comparé des langues sémitiques. *Ouvrage couronné par l'Institut.* — PREMIÈRE PARTIE : Histoire générale des langues sémitiques, 1855. 1 fort vol. grand in-8. 12 fr.

— Averroès et l'averroïsme, essai historique, 1852, in-8. 6 fr.

— Éclaircissements tirés des langues sémitiques sur quelques points de la prononciation grecque. 1849. in-8. 2 fr.

— De l'origine du Langage. 1848, in-8. 1 fr. 50

— Suidæ Lexicon Græce et Latine ad fidem optimorum librorum exactum post T. Gaisfordum recensuit et annotatione critica instruxit G. BERNARDY. 1853, 2 vol. in-4. 60 fr.

DE ROZIÈRE et **E. CHATEL.** Table générale et méthodique des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, publiée en 1791, par Laverdy, nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée, contenant l'indication des Mémoires insérés dans cette collection, depuis son origine jusques et compris 1850. 1 vol. in-4. Imprimé sur papier collé propre à recevoir des notes. 25 fr.

